

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

L'Europe et ses régions

EMPLOI

AFFAIRE ELF

Le procès en appel sera-t-il renvoyé ? p. 11

SUISSE

La Confédération va rejoindre l'ONU p. 5

TUNISIE

Un diplomate accusé de tortures échappe à la justice en France p. 3

PAYS BASQUE

La vie précaire d'un élu qui a dit non à la terreur de l'ETA p. 14

LANGUEDOC

Les comités d'action viticole sont divisés sur la violence p. 13

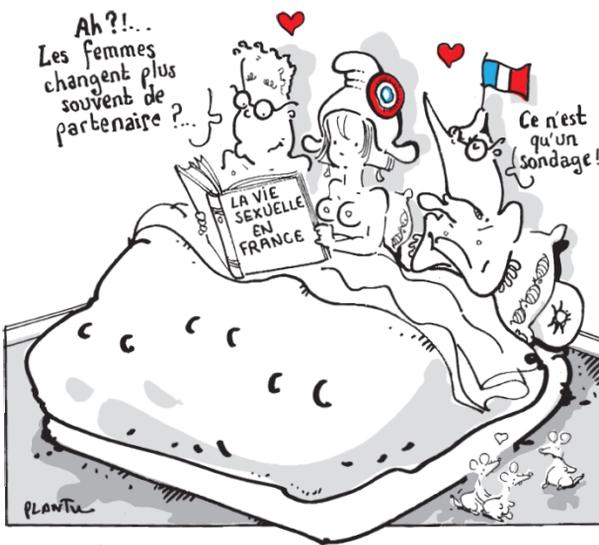
PUBLICITÉ

Faut-il mieux contrôler les spots destinés aux 6-12 ans ? p. 21

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	24
France.....	8	Emploi-Annonces.....	26
Société.....	11	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33
Entreprises.....	18	Carnet.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34

Comment Chirac va réagir face à la percée de Jospin

EN DÉPLACEMENT, lundi 4 mars, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Jacques Chirac devait à nouveau aborder la question de la sécurité. Il répond ainsi aux préoccupations de son entourage qui le presse d'accélérer le tempo de sa campagne. Face aux doutes de son camp et aux mauvais sondages, le président-candidat a décidé de passer à l'offensive, en tentant de réactiver le clivage droite-gauche. D'ici au 12 mars, date de son premier meeting à Marseille, le candidat multipliera les déplacements : Strasbourg, le 6 mars, et Montauban, le 8. Une fois encore, il satisfait les demandes répétées des élus qui l'encouragent à « sortir de son palais ». En effet, la stratégie choisie par le chef de l'Etat suscite de nombreuses réserves de la part de ses proches. Principal objet de leurs critiques : le « culte du secret » cultivé par l'Élysée autour de la conduite de sa campagne.



► Les sondages sont défavorables au président sortant et l'inquiétude gagne certains proches

► Ils le pressent de passer à l'offensive et de restaurer le clivage droite-gauche

► Noël Mamère présente son projet

► Ce qu'a dit Lionel Jospin à TF1

Lire pages 8 à 10

L'ACTION CHUTE

Action Axa, en euros à Paris



Source : Bloomberg

Le patron d'Axa défend sa stratégie

HENRI DE CASTRIES, le président du directoire du groupe d'assurances Axa, doit faire face aux premières interrogations sur la stratégie qu'il mène depuis qu'il a succédé au fondateur, Claude Bébear, en mai 2000. Depuis cette date, le cours de Bourse du numéro mondial de l'assurance a fondu de 44 %. En 2001, ses profits auront été divisés par deux. Dans un entretien au Monde, M. de Castries affirme que son groupe va sortir « renforcé de la crise actuelle ».

Lire pages 18 et 19

Proche-Orient : raids et représailles

L'ARMÉE israélienne était à nouveau en opérations, lundi 4 mars, dans les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie après un week-end marqué par la mort de vingt et un Israéliens, en majorité des civils. La décision d'intensifier les raids dans les camps de réfugiés palestiniens et contre les organisations paramilitaires proches de Yasser Arafat avait été prise dimanche soir lors de deux réunions du cabinet de sécurité autour du premier ministre, Ariel Sharon. Dans la matinée, un tireur palestinien isolé avait ouvert le feu contre un

barrage militaire en Cisjordanie, non loin de l'implantation d'Ofrat. Sept soldats et trois colons ont été tués, avant que le tireur ne prenne la fuite. La veille, l'attentat-suicide perpétré par un Palestinien, à la sortie d'une communion juive, avait semé la mort dans un quartier ultraorthodoxe de Jérusalem-Ouest : neuf personnes ont été tuées, dont quatre enfants de un à douze ans ; plus de cinquante autres ont été blessées. Le gouvernement israélien a mis en cause le président de l'Autorité palestinienne : « Yasser Arafat a donné son feu

vert aux organisations palestiniennes pour qu'elles déclenchent une offensive terroriste contre Israël », a dit un porte-parole. « Le peuple palestinien se défend contre la sale guerre qui lui est faite », a répliqué un responsable de l'Autorité. Critiqué par la presse israélienne et par l'opposition pour son absence de vision politique, le gouvernement de M. Sharon dément que sa politique de réponse militaire nourrisse les représailles palestiniennes contre Israël.

Lire page 2

SPORTS

Après sa victoire sur l'Angleterre le XV français vise le Grand Chelem



LES HOMMES de Bernard Laporte ont étouffé en une première mi-temps de rêve les joueurs anglais, samedi 2 mars, lors de la troisième journée du Tournoi des six nations. Grâce à leur troisième victoire (20-15), ils sont les seuls à pouvoir encore songer à cet exploit jamais accompli depuis que le vieux Tournoi a accepté l'Italie dans ses rangs : un Grand Chelem à cinq levées. Dans nos pages Sports, retrouvez aussi la formule 1, les piètres prestations du PSG et l'athlétisme.

Lire pages 24 à 27

Les jardiniers du dimanche sont des petits pollueurs qui s'ignorent

ILS SONT aux petits soins pour leur lopin de terre, les jardiniers du dimanche. Ils bichonnent leurs arbustes, surveillent de près leurs plates-bandes, entretiennent leur gazon avec amour. Treize millions de Français s'adonnent à ce loisir en apparence innocent. Sans se douter que ces amateurs de la nature utilisent 8 000 tonnes de pesticides chaque année, soit 7 % des produits phytosanitaires vendus en France. C'est dérisoire, comparé à la consommation des 600 000 agriculteurs. Mais suffisant pour que le ministère de l'agriculture mette en garde ces petits pollueurs qui s'ignorent.

Mal informés, ils utilisent un produit pour un autre, traitent les plantes même pour éradiquer quelques pucerons, forcent trop souvent la dose, abusent des herbicides. Indisciplinés, ils rincent leurs ustensiles dans les WC, dans l'évier, dans les égouts ou dans le ruisseau qui coule au fond du jardin. Insouciants, ils oublient parfois d'éloigner les enfants quand les pulvérisateurs sont en action, ou n'attendent pas pour récolter les légumes ou les fruits traités. « Même si les volumes

sont faibles, une mauvaise utilisation peut conduire à une pollution », a expliqué Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation, lors du lancement d'une campagne d'information au Salon de l'agriculture. Sans oublier les risques pour la santé.

Leçon numéro 1 : faire le bon choix. Seuls les produits portant la mention « emploi autorisé dans les jardins », créée en 1996, doivent être employés. Leçon numéro 2 : lire le mode d'emploi et respecter quelques principes de base, comme tenir les bidons hors de portée des enfants. Leçon numéro 3 : se convertir, sur le modèle d'une partie de l'agriculture, au jardinage durable. Le ministère propose, sous la forme d'un calendrier qui sera distribué dans les écoles, les mairies et chez les médecins, un petit guide des pratiques raisonnées, dont la mascotte est un personnage aux airs de Peter Pan prénommé Utin. Comme les agriculteurs, les jardiniers amateurs sont invités à préférer le désherbage mécanique aux produits chimiques. Bref, à utiliser leur binette plutôt que le désherbant. « Les herbicides sont les principaux

polluants des eaux superficielles et profondes », rappelle le ministère. Autres recommandations : porter des lunettes et des gants lors des traitements ; rapporter les bidons presque vides au magasin ; ne pas traiter près des cours d'eau ou des mares ; ni quand il pleut ou en plein soleil ; ne pas traiter pendant la floraison pour protéger les abeilles ; arroser sans excès...

Les jardiniers seront-ils plus faciles à convaincre que les agriculteurs ? L'Union des entreprises pour la protection des jardins (UPJ), qui rassemble les fabricants de ces produits, affirme avoir beaucoup de difficultés à intéresser les distributeurs à ces messages. Le jardinier amateur serait responsable au plus de 10 % de la pollution des eaux, selon l'UPJ. Donc très loin derrière les agriculteurs qui ne souhaitent pas toujours, pour des raisons économiques, renoncer à des rendements élevés. Alors, les jardiniers accepteront-ils d'avoir des rosiers malades par respect pour l'environnement ?

Gaëlle Dupont

PORTRAIT

Akhmadov fait danser la Tchétchénie



DANSEUR ÉTOILE du Ballet national de Tchétchénie, Ramzan Akhmadov est à Paris avec la troupe d'enfants qu'il a créée, à Grozny, sous les bombes russes. Lire page 32

POINT DE VUE

L'Amérique n'est pas une île

par Paul Kennedy

« DE QUEL DROIT les Américains marquent-ils d'une si lourde empreinte la terre de Dieu ? », demandait, en colère, un défenseur de l'environnement lors d'un récent colloque auquel j'assistais. Aïe ! le coup faisait mal, car il frappait juste, hélas !...

Nous représentons un peu moins de 5 % de la population mondiale, mais nous utilisons 27 % du pétrole que le monde produit chaque année. Nous créons et nous consommons près de 30 % du produit brut mondial, et nous totalisons - tenez-vous bien ! - 40 % au moins de l'ENSEMBLE des dépenses d'armement de la planète. Selon mes calculs, le budget actuel du Pentagone équivaut à

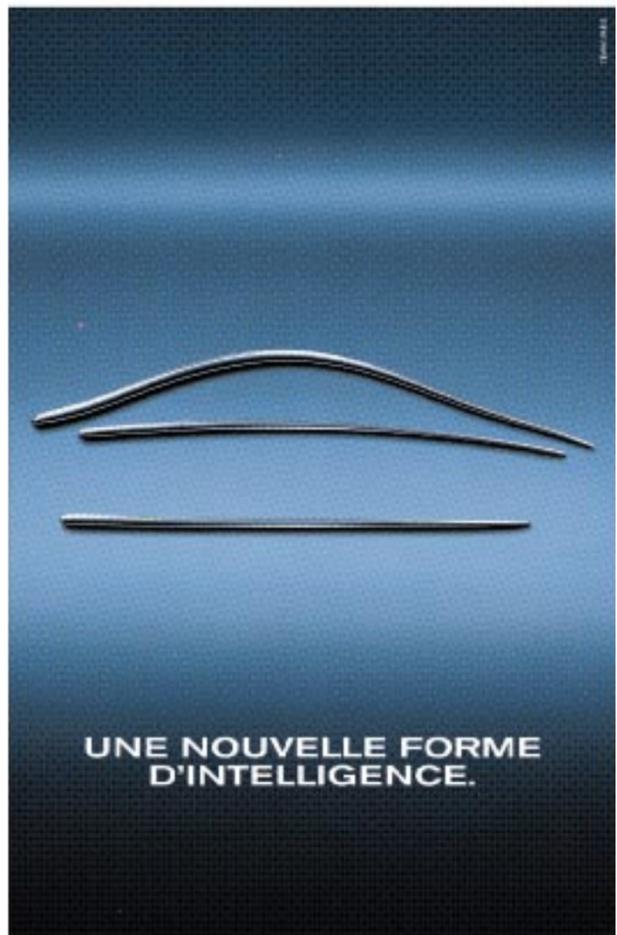
peu près à ceux des neuf ou dix autres nations réunies qui déboursent le plus dans ce domaine - fait qui ne s'est jamais produit dans l'histoire. C'est effectivement une empreinte de taille.

Comment expliquer cela aux autres... et à nous-mêmes ? Et que faire ? - si tant est qu'il y ait quelque chose à faire à ce sujet. Je pose ces questions parce que, de mes voyages récents - dans le golfe Persique, en Europe, en Corée, au Mexique - et d'un tas de lettres et de courriers électroniques que je reçois du monde entier, il ressort que cette démocratie américaine qui est la nôtre n'est pas aussi admirée et appréciée que nous le croyons souvent.

La sympathie qu'a manifestée l'étranger après l'horreur du 11 septembre 2001 fut certes sincère, mais elle s'adressait à des disparus innocents et aimés : ceux qui travaillaient au World Trade Center, les policiers, les pompiers. Il y avait aussi ce sentiment de compassion qui est né de la peur que pareille chose n'arrive à Sydney, à Oslo ou à New Delhi. Mais cela n'impliquait pas un amour et un soutien inconditionnels à l'Onclé Sam.

Lire la suite et le point de vue de James Woolsey page 15, lire aussi nos informations page 4

PAUL KENNEDY est historien, professeur à l'université Yale



UNE NOUVELLE FORME D'INTELLIGENCE.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le ministre israélien de la justice, Meir Sheerit, a averti, lundi 4 mars, les Palestiniens qu'Israël a décidé d'**ACCENTUER** ses opérations contre le terrorisme et qu'ils vont devoir « supplier » pour obtenir un ces-

sez-le-feu. Quelques heures plus tôt, le cabinet de sécurité avait décidé d'intensifier les **OPÉRATIONS MILITAIRES** contre les Palestiniens à deux attaques qui ont fait vingt et un morts israéliens en vingt-qua-

tre heures. Les **DEUX ACTIONS**, un attentat-suicide et des tirs contre un barrage de l'armée, ont été revendiquées par le groupe des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, proche du Fatah de Yasser Arafat. Le grou-

pe a indiqué qu'il s'agissait de représailles aux raids israéliens contre deux **CAMPS DE RÉFUGIÉS** en Cisjordanie cette semaine, qui ont fait une trentaine de morts palestiniens.

Un nouveau cycle de violences fait des dizaines de morts en Israël

Vingt et un Israéliens ont été tués les 2 et 3 mars lors d'un attentat-suicide et de l'attaque d'un poste militaire. Plus de trente Palestiniens avaient auparavant trouvé la mort. Lundi, le gouvernement d'Ariel Sharon a indiqué que les opérations militaires allaient être multipliées

JÉRUSALEM

de notre correspondante

L'option militaire s'est une fois encore imposée. Réuni dimanche 3 mars autour du premier ministre israélien, Ariel Sharon, le cabinet de sécurité a approuvé à l'unanimité « les principes d'opérations militaires présentés par l'armée » et un programme de mesures visant à « exercer une pression militaire constante sur l'Autorité palestinienne et les organisations terroristes », sans plus de précisions. Ces décisions concluent un week-end marqué par la mort de vingt et un Israéliens, en majorité des civils.

Un attentat-suicide a semé la terreur, samedi en début de soirée, dans le quartier ultra-orthodoxe de Jérusalem-Ouest, à l'endroit même où il y a un an une voiture piégée avait blessé plusieurs personnes. Le kamikaze palestinien, coiffé d'une kippa, s'est fait exploser à la sortie d'une bar-mitzvah, communion juive pour les garçons, tuant neuf personnes, dont quatre enfants de un à douze ans et en blessant plus de cinquante. Revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, grou-

pe militaire non officiel du Fatah, l'attentat a été condamné par l'Autorité palestinienne.

Encore sous le choc de cette attaque, la première perpétrée contre des civils en territoire israélien depuis plusieurs semaines, le pays apprendait, dimanche matin, l'opération inédite d'un tireur palestinien contre un barrage militaire en Cisjordanie, non loin de la colonie d'Ofra. Posté sur une colline en surplomb du check-point, l'homme, seul, a tué sept soldats et trois colons présents dans leur voiture au moment de l'attaque ; quatre autres colons ont été blessés. Le tireur est parvenu à s'échapper. Cette opération, exécutée avec une carabine datant de la seconde guerre mondiale, constitue un nouveau revers pour l'armée israélienne, soumise depuis quelques semaines à de lourdes pertes.

Le gouvernement israélien a mis en cause le président de l'Autorité palestinienne : « Yasser Arafat a donné son feu vert aux organisations palestiniennes pour qu'elles déclenchent une offensive terroriste contre Israël. » Le secrétaire général du gouvernement palestinien,

DES VIOLENCES QUI SE RÉPONDENT



Ahmad Abdel Rahmane, a accusé Israël de « mener une sale guerre contre le peuple palestinien, qui a le droit de se défendre ».

Récusant tout lien entre ces attaques et la politique d'incursions massives dans les camps de réfugiés

palestiniens qu'il mène depuis jeudi 28 février, le gouvernement israélien a confirmé ses choix au cours des deux réunions du cabinet de sécurité tenues pendant le week-end. Après avoir évacué les camps de Balata, près de Naplouse, et de Jéni-

ne durant quelques heures, l'armée israélienne a de nouveau pénétré dans celui de Jénine dimanche soir. Lundi matin, blindés et fantassins, appuyés par des hélicoptères étaient toujours à l'œuvre pour y « rechercher des terroristes et des armes ».

DES OFFICIERS CRITIQUES

Le ministre de la défense travailliste, Benjamin Ben Eliezer, a une nouvelle fois, dimanche, justifié cette stratégie : « [en y pénétrant], nous avons brisé le tabou des camps et l'immunité qu'y ressentent les terroristes ». Depuis le début des incursions dans les camps, une trentaine de Palestiniens ont été tués, dont plusieurs enfants, selon des sources palestiniennes. Deux soldats israéliens y ont aussi trouvé la mort. Au sein même de l'armée, ces opérations ont été critiquées. Des officiers supérieurs ont estimé que les risques encourus étaient trop élevés par rapport aux bénéfices. La plupart des militants palestiniens recherchés auraient en effet eu le temps de quitter les lieux avant l'arrivée des soldats israéliens.

Disposant de vingt-cinq chars supplémentaires, l'armée a renforcé sa présence dans la bande de Gaza et découpé le territoire en trois parties étanches. Elle a aussi pris position dans le camp de Rafah, au sud de la bande, à la frontière égyptienne, tuant au moins trois Palestiniens au cours de cette incursion, dans la nuit de dimanche à lundi. Le point de passage entre Rafah et l'Égypte a été fermé, bloquant un millier de Palestiniens des deux côtés de la frontière.

Au cours des dernières 48 heures, l'armée israélienne a tiré des roquettes sur le quartier général de la sécurité palestinienne à Bethléem ; des avions de combat F-16 ont bombardé des postes de police en Cisjordanie, dont celui de Ramallah à quelques centaines de mètres de l'endroit où Yasser Arafat est assigné à résidence depuis trois mois. Ainsi parallèlement aux incursions sans précédent menées en zone autonome palestinienne, Tsahal a, ces derniers jours, utilisé la plupart des moyens de rétorsion dont elle dispose.

Stéphanie Le Bars

Ariel Sharon, malgré une popularité en chute libre, persiste

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Rien ne permettra sans doute jamais d'établir avec certitude que l'attentat-suicide perpétré samedi

ANALYSE

Le gouvernement israélien est dans une posture intenable

soir 2 mars à Jérusalem et l'attaque meurtrière portée quelques heures plus tard contre un barrage militaire en Cisjordanie constituaient des ripostes réfléchies et calculées aux opérations menées par l'armée israélienne dans deux camps de réfugiés palestiniens, à Jénine et à Naplouse. Il n'empêche. L'emballement des événements, à partir du 28 février au matin, conduira plus d'un Israélien à s'interroger sur le bien-fondé de la décision prise par

les autorités politiques israéliennes, à la demande pressante de l'armée.

Satisfaite du faible nombre des « victimes collatérales » de ces incursions, cette dernière s'était renforcée dès le deuxième jour de ces attaques d'avoir pu faire passer un « message clair » : elle était capable d'intervenir où elle le voulait, quand elle le voulait. Mais les blindés israéliens n'avaient pas encore quitté le camp de Balata, près de Naplouse, samedi, qu'un message identique lui revenait de plein fouet. Plus de vingt morts palestiniens, dont une fillette, avaient été dénombrés dans les camps. Plus de vingt civils israéliens, dont des enfants et dix soldats sont tombés entre jeudi et dimanche matin. Tous victimes de deux terreurs en miroir.

Alors que l'horreur s'est abattue une nouvelle fois sur Jérusalem, frappant sans merci une paisible communauté, la nouveauté de la chronologie (Tsahal apparaît, à tort ou à raison, comme l'initiatrice de ce nouveau cycle) laisse le gouvernement israélien dans une posture

particulièrement intenable. Les coups portés imposent une réplique. Mais que faire alors que l'émoi international suscité par les incursions de Jénine et de Naplouse est à peine dissipé ? Ces attaques de camps de réfugiés considérés comme des sanctuaires devaient marquer les esprits palestiniens. Que faut-il donc décider aujourd'hui ?

UN DÉSAVEU GRANDISSANT

Le cabinet de sécurité réuni dimanche soir a promis d'« exercer une pression militaire constante sur l'Autorité palestinienne et sur les organisations terroristes ». Le premier ministre se propose donc de poursuivre la tactique suivie jusqu'à maintenant. Elle lui vaut pourtant un désaveu grandissant dans l'opinion publique israélienne. Alors qu'elle a fait sa force pendant sa première année de pouvoir, sa posture d'équilibre, entre une gauche qui demande la reprise d'un dialogue politique avec les Palestiniens et une droite qui demande de plus en plus ouvertement leur transfert en dehors des territoires occupés (un nettoyage ethnique de plus de 3 millions de personnes), est la cible de toutes les critiques.

La cote de popularité de M. Sharon est en chute libre depuis un mois, alors que sa réclusion à Ramallah vaut à son vieil ennemi, Yasser Arafat, un regain de crédit auprès des siens. Le premier ministre a tenté de reprendre l'initiative en s'adressant à son pays, le 21 février, mais

sans convaincre, et l'opération dans les camps s'est achevée comme on le sait.

La presse israélienne constate que la gauche est cohérente lorsqu'elle affirme qu'il n'existe pas de solutions militaires à l'Intifada et qu'il faut revenir à la politique. Une partie de la droite et de l'extrême droite israéliennes le sont également lorsqu'elle réclament l'expulsion de M. Arafat, le démantèlement de l'Autorité et la reconquête de la majeure partie des territoires autonomes. Elles ne font en effet que pousser à son terme la logique de M. Sharon, qui a décrété M. Arafat « hors jeu » il y a plus de trois mois, mais qui a jugé utile de renouer des contacts avec trois de ses missi-dominici fin janvier.

Les Etats-Unis, qui bloquent toute initiative diplomatique en continuant d'exiger l'application de rapports écrits il y aura bientôt un an, lui rendent le pire des services en s'accommodant, au prix du sang des autres, de ce conflit de basse intensité. Dimanche matin, avant même l'annonce de l'attaque du barrage israélien, les principaux éditorialistes se demandaient combien de temps M. Sharon pourrait camper dans cet entre-deux, ni négociations, ni « guerre totale », qui prend au piège une population civile israélienne et palestinienne dont le nombre de morts ne cesse d'augmenter depuis sa prise de fonction.

Gilles Paris

Le groupe des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa se radicalise

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La première Intifada avait vu les Faucons du Fatah, la deuxième a découvert les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. En dépit de la référence à l'esplanade des Mosquées (le mont du Temple pour les juifs) de Jérusalem, ce groupe armé n'est pas affilié aux mouvements islamistes palestiniens le Hamas et le Jihad islamique, mais se situe dans l'orbite de la principale formation de la Cisjordanie, Marouane Barghouti, d'en être le mentor. Ce dernier dément en assurant que ce groupe est organisé de manière autonome et cloisonnée.

Les Brigades ont revendiqué les deux attentats perpétrés à Jérusalem-Ouest et en Cisjordanie, samedi 2 et dimanche 3 mars. Les différents activistes palestiniens peuvent certes ponctuellement s'associer pour mener des opérations armées, mais il est évident que les Brigades ont multiplié les attaques ces dernières semaines, après la mort de l'un de leurs responsables, Raed Karmi, tué à Tulkarem par l'explosion d'une bombe manifestement installée par l'armée israélienne.

Depuis, les Brigades semblent s'être radicalisées. Alors qu'elles concentraient leurs attaques sur les

colons de Cisjordanie et de Gaza, elles ont étendu leur périmètre d'opération en Israël et surtout recouru pour la première fois à des opérations-suicides comme celle de samedi soir. Ce sont elles qui ont revendiqué des opérations dans les quelques deux Palestiniens, Ouafa Idriss et Darine Abou Aïché, ont trouvé la mort. La première a eu lieu à Jérusalem-Ouest, le 27 janvier, et a tué un Israélien, et la seconde le 27 février, près de Naplouse, sans faire d'autres victimes que la jeune femme. Dans un article du quotidien israélien *Haaretz*, le journaliste Amira Hass, spécialiste de la société palestinienne résidant à Ramallah, indiquait que de plus en plus de jeunes Palestiniens étaient prêts à des opérations-suicides, sans se référer à un quelconque discours religieux.

Il y a dix jours, des rumeurs ont fait état de discussions sur la dissolution, démentie, des dites Brigades. Elles témoignent de divergences au sein du groupe, entre une ligne modérée et une ligne dure, qui semble l'avoir emporté. L'activisme de ce groupe sert également des objectifs politiques internes : dans la perspective d'un renouvellement des cadres politiques palestiniens, l'Intifada permet en effet à certains membres du Fatah de marquer des points face au Hamas.

G. P.

La Syrie critique à mots couverts la proposition saoudienne

Une visite au Liban du président Al-Assad a été l'occasion d'un rappel à l'ordre

DANS la plus pure tradition syrienne, Damas a pris son temps pour réagir à la récente proposition du prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz, de « normalisation totale avec Israël, en échange d'un retrait de l'Etat juif de tous les territoires occupés ». Dans la mesure où cette proposition est encore à l'état embryonnaire et que des consultations sont en cours pour en faire le document de base du sommet arabe prévu à Beyrouth les 27 et 28 mars, c'est sous la forme d'un rappel à l'ordre que Damas s'est prononcé, dimanche 3 mars, sans toutefois faire une allusion directe au projet saoudien.

« Une paix juste, globale et permanente » doit être « conforme à l'équation dont les règles ont été définies par la conférence de Madrid (qui a lancé le processus de paix israélo-arabe fin octobre 1991), et qui sont fondées sur les résolutions 194, 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité de l'ONU », relatives au droit au retour dans leurs foyers des réfugiés pales-

tiens et à l'échange de la terre contre la paix, indique un communiqué commun syro-libanais publié à Beyrouth, au terme d'une visite de quelques heures au Liban du président syrien Bachar Al-Assad. « Tout effort pour mettre fin au conflit israélo-arabe doit obligatoirement se fonder sur ces mêmes principes. » Les deux pays exigent aussi le démantèlement de toutes les colonies de peuplement israéliennes.

DEUX LACUNES

C'est une manière pour la Syrie et son pupille, le Liban, de dire qu'ils ne sont pas disposés à accorder un blanc-seing à une quelconque initiative, fut-elle saoudienne, qui n'ait d'abord eu leur aval. C'est aussi une manière de s'assurer que les règles du jeu n'ont pas changé. Damas considère en effet que les Palestiniens ont modifié une première fois ces règles en 1993, en plaçant la Syrie devant le fait accompli des accords d'Oslo. L'année suivante c'est la Jordanie qui, de son point de

vue, est sortie du « rang » en signant un traité de paix séparé avec Israël.

Le rappel à l'ordre est d'abord politico-sémantique, le prince Abdallah ayant parlé de « normalisation totale » avec Israël, alors que l'expression classique utilisée jusqu'à maintenant est celle, moins précise, de « paix juste, globale et permanente ». C'est ensuite une question de clarté : il va de soi qu'en parlant de « l'évacuation de tous les territoires occupés », le prince Abdallah entendait Jérusalem, la Cisjordanie et Gaza, mais aussi le Golan et les fermes de Chebaa, dont le Liban revendique la souveraineté. Beyrouth et Damas entendent que cela soit dit explicitement, d'où l'énumération des résolutions pertinentes de l'ONU.

Enfin, il s'agit pour les deux pays de combler deux lacunes du projet saoudien : la première est relative au droit au retour dans leurs foyers des réfugiés palestiniens. Le Liban en particulier refuse toute « implantation » sur son territoire des quel-

que 200 000 réfugiés palestiniens qui s'y trouvent. La seconde lacune a trait aux colonies de peuplement israéliennes.

Le président Al-Assad aurait l'intention d'aller en parler avec les dirigeants saoudiens à Riyad, où se trouvaient, dimanche, le ministre palestinien Nabil Chaath et le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa. Ce dernier venait de Tripoli, où il s'était rendu en urgence, le colonel Mouammar Kadhafi ayant menacé de retirer son pays de la Ligue arabe à qui il reproche son inactivité dans le conflit israélo-palestinien. Le colonel Kadhafi a par ailleurs rejeté la proposition saoudienne. Il réclame « d'abord le retour des réfugiés palestiniens, puis le retrait de toutes les armes de destruction massive de tous les pays de la région, en particulier Israël, et enfin la tenue d'élections libres sous l'égide de l'ONU » en Israël et dans les territoires palestiniens.

Mouna Naïm

[MBA ESCP-EAP]

L'ACCÉLÉRATEUR de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP à Paris EST UN PROGRAMME DE MANAGEMENT

conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme **MBA** bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.

ESCP-EAP
79 avenue de la République - 75011 Paris
Isabelle du Merle - Tél. : 01 49 23 22 89
E-mail : emba@escp-eap.net

Réunions d'information
• 7/03 - 18h30
• 4/03 - 18h30
• 21/03 - 8h15
• 25/04 - 8h15

ESCP-EAP
OXFORD PARIS BRUXELLES
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.™

www.escp-eap.net

Jean-Hervé Bradol, président de MSF France

« L'imprécision des faits alimente un traitement purement émotionnel des abus sexuels des réfugiés »

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) vient de révéler des pratiques d'exploitation sexuelle par des agents humanitaires dans des camps de réfugiés en Afrique de l'Ouest. En êtes-vous surpris ?

Le fait en lui-même ne me surprend pas. En Afrique de l'Ouest ou ailleurs, cela fait au moins dix ans que Médecins sans frontières (MSF) a pris conscience du problème et a réagi. Il nous est arrivé de signaler aux autorités judiciaires des employés d'organismes d'aide, y compris de notre association.

Aujourd'hui, la naïveté apparente de certains est, en réalité, l'expression d'un manque de vigilance ou d'une forme de complaisance. Les réfugiés sont volontairement maintenus dans un état de grande précarité par l'action conjuguée des bailleurs de fonds occidentaux, du HCR et des pays d'accueil. La raison explicite, outre les restrictions budgétaires, est la volonté de décourager la recherche d'asile politique ou territorial. La conséquence en est une situation d'extrême vulnérabilité et une exposition à toutes les formes de violences, y compris sexuelles. Je suis donc choqué, mais pas surpris.

Comprenez-vous l'émotion qu'a soulevée le rapport du HCR ?

Cette émotion, nous la partageons. Abuser d'un individu alors que l'on a pour rôle de l'aider ! Malheureusement, l'imprécision des faits rapportés alimente un traitement purement émotionnel et des amalgames peu propices à une réaction appropriée, en donnant l'impression que tout le monde est coupable, partout. L'humanitaire, regardé comme vertueux, se retrouve ainsi associé au pire. C'est excessif. Pourquoi le HCR ne rend-t-il pas disponible, dès maintenant, toute l'information en sa possession ? Pourquoi affirme-t-il que les employés du HCR impliqués seront maintenus en poste pendant la durée de l'enquête administrative ? Un sujet aussi sérieux mérite un traitement plus cohérent.

Le HCR met en avant que les fautes seraient « essentiellement des employés locaux »...

Ainsi les Blancs seraient blancs comme neige, tandis que seuls les Africains seraient concernés ? Difficile à croire ! Voilà encore un effet de l'extrême confusion dans laquelle cette affaire est sortie. On stigmatise un groupe, sans toutefois donner les précisions qui permettraient une vérification rigoureuse, et, par la même occasion, un autre groupe se trouve absout. Est-ce un hasard si cela entre en résonance avec les préjugés les plus méprisants à l'encontre de nos collègues africains ? On peut en douter.

Les réfugiés, de plus en plus nombreux et, notamment en Afri-



que, dans des situations sans issue, sont-ils de « mauvaises » victimes que plus personne ne veut prendre en charge ?

A l'époque de la guerre froide, les réfugiés, dont 90 % fuyaient des régimes communistes, étaient de précieux symboles de la supériorité du bloc occidental. Ce n'est plus le cas : ils sont aujourd'hui considérés comme un pur fardeau dont il faut se débarrasser au plus vite. D'où l'absence de protection et de garanties de sécurité pour eux. Faire croire que les seuls acteurs humanitaires pourraient physiquement protéger ces personnes, c'est jouer d'une dangereuse illusion. Cette responsabilité incombe aux Etats et au HCR, mais elle est exercée dans un climat de démission permanente, notamment en Afrique de l'Ouest.

Le Haut Commissaire pour les réfugiés, Ruud Lubbers, a expliqué que les abus seraient dus au manque de ressources du HCR, qui déléguerait de plus en plus ses tâches à des opérateurs locaux.

Est-ce ainsi qu'il faut expliquer la sortie soudaine d'un tel rapport, éblouissant tout le monde, mélangeant tous les faits et les genres ? Est-ce une manière d'obtenir des budgets trop souvent refusés ? Il faut espérer qu'il y ait, derrière cette action, des motivations plus respectables... Certes, le HCR doit faire face, depuis de nombreuses années, aux réticences des Etats donateurs. Reste qu'il a choisi de mettre en sourdine son mandat de protection, pour mettre en avant l'assistance matérielle, au demeurant très insuffisante, comme on le constate en Afrique de l'Ouest. Cela ne peut se ramener à un problème strictement financier. Il est trop facile de laisser entendre que des réfugiés pourraient être poussés à se prostituer en échange d'une aide dont le volume serait a priori insuffisant, quand on est le coordinateur de l'aide et, en plus, détenteur du mandat de protection de ces réfugiés.

Propos recueillis par Stephen Smith

L'assassinat d'une sénatrice renforce le climat de peur en Colombie

À UNE SEMAINE des élections législatives, une sénatrice, son chauffeur et une amie ont été assassinés en Colombie. Dimanche matin, la police a identifié leurs corps, retrouvés dans un ravin aux environs de Zipacon, à 40 kilomètres au nord de la capitale Bogota. La veille, Martha Catalina Daniels avait pris la route avec ses accompagnateurs. Selon les premières indications, la congressiste était en train de négocier la libération de deux otages, l'époux de son amie assassinée avec elle, Cristian Mauricio Rodriguez, et l'ancien maire de Girardot, Ricardo Tafur, enlevés le 19 mai 2001 par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Selon ses proches, la sénatrice, âgée de 49 ans et mère de quatre enfants, a reçu un appel, tôt samedi, qui a provoqué sa sortie précipitée, vers cinq heures du matin. Selon l'un des enquêteurs, tout indique qu'il s'agissait « d'un piège tendu avec la promesse de libérer les deux otages, ce qui explique qu'elle soit partie sans ses gardes du corps ».

Ce triple crime intervient une semaine exactement après l'enlèvement de la candidate à l'élection présidentielle, Ingrid Betancourt,

dans le sud du pays. Au sein du Congrès, M^{me} Betancourt avait souvent attaqué les pratiques clientélistes de M^{me} Daniels, dont le mari est d'ailleurs en prison, impliqué dans une affaire de corruption. Six parlementaires colombiens ont été assassinés depuis 1998, et cinq autres sont actuellement aux mains des FARC, qui, au total, retiennent en otage environ un millier de personnes qu'elles se déclarent disposées à libérer soit contre le versement d'une rançon, soit en échange de la libération de membres de leur mouvement en prison.

En pleine campagne électorale, le climat politique est particulièrement tendu, et les candidats ont demandé des garanties au gouvernement. Avant même que ces faits ne soient rendus publics, le ministre de l'Intérieur, Armando Estrada Villa, avait demandé aux congressistes de suivre à la lettre les instructions contenues dans un manuel relatif à leur sécurité, qui leur a été remis il y a quelques semaines. Selon ces instructions, il leur est catégoriquement déconseillé de voyager dans des zones considérées à risque, et ils doivent impérativement se déplacer sous la protection d'une escorte. — (Corresp.)

Accusé de tortures, un diplomate tunisien échappe à la justice française

Vice-consul de Tunisie à Strasbourg, Khaled Ben Saïd était visé par une plainte. Les maladresses de l'enquête lui ont permis de fuir. Un mandat d'arrêt international est délivré

AZIZ a appris à attendre sans colère. Le parquet et la police de Strasbourg ont réussi à laisser échapper l'homme qui l'avait laissé être torturé quarante-cinq jours et qui a frappé sa femme à coups de bâton dans un commissariat de Tunisie. Avec l'appui de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), la jeune femme avait porté plainte contre le tortionnaire, Khaled Ben Saïd, nommé vice-consul de Tunisie à Strasbourg.

La justice, après une molle enquête, a fini par prévenir le tortionnaire qu'elle allait l'arrêter : il a disparu. « C'est une demi-victoire, soupire Aziz, philosophe. En prenant la fuite, il prouve qu'il est coupable. Mais la police a fait des erreurs, malheureusement. » La FIDH estime cependant qu'« une étape historique » a été franchie, « c'est en effet la première fois qu'un mandat d'arrêt international est délivré contre un tortionnaire tunisien ».

Aziz n'est pas son vrai prénom — son avocat, M^e Eric Plouvier, craint que la police tunisienne soit moins maladroite que la française. Le

18 février 1991, trois hommes sont venus le chercher, dans la boutique de son père, à Jendoba. Aziz est insupportable et un homme pieux : « Je ne suis pas un islamiste, je suis un intellectuel et un opposant au régime. Ils m'ont dit, vous serez torturé jusqu'à la mort. Moi j'avais déjà été torturé sous Bourguiba, j'avais l'habitude. »

« POULET RÔTI »

La nouveauté, c'est le « poulet rôti ». On attache les poignets aux chevilles, on passe une manche de pichie sous les genoux du « poulet », qu'on pose entre deux chaises : le corps bascule vers le bas, les pieds en l'air. « Ensuite, ils frappent avec un bâton sur la plante des pieds, on sent les coups jusqu'au sommet du crâne, souffle Aziz. Au deuxième coup, on s'évanouit. » A la fin de la journée, il a avoué tout ce qu'on a voulu. Il est libéré après un mois et quinze jours de garde à vue et s'enfuit à Paris.

Où il retourne en prison : la police le soupçonne d'être un islamiste et l'arrête en 1995. Aziz découvre avec stupeur que le juge antiterror-

riste Jean-François Ricard travaille avec des rapports de la DST tunisienne. Lui qui a obtenu le statut de réfugié politique en France le 6 mai 1996, purge un an de prison le temps que l'instruction se termine. Il est condamné en 1998 à deux ans de prison, dont un avec sursis.

Mais à Jendouba, les choses ne s'arrangent guère. Aziz est marié depuis 1983 avec la douce Z., et ils ont ensemble cinq enfants. Depuis son départ, elle est régulièrement convoquée. Le 11 octobre 1996, quatre hommes viennent la chercher. « On est allé au premier étage du commissariat de la torture, explique doucement Z., à Jendoba, tout le monde l'appelle comme ça. Ils m'ont entraîné dans une pièce sans lumière, et ont appelé le chef, Khaled Ben Saïd. Il m'a tout de suite humiliée en m'enlevant le foulard que j'ai sur la tête, et a commencé à me donner des coups de poing, sans me poser de questions. »

« IMPUNITÉ INSTITUTIONNALISÉE »

Les questions viennent après, sur Aziz. « Les coups ont duré presque une heure, avec des insultes et toute sorte de mots mauvais », rougit Z. On la fait déshabiller et on l'attache en poulet rôti. Deux hommes la frappent sur les bras, le dos, les seins, à main nue, puis à coups de bâton. Elle est relâchée le lendemain, en miettes.

A Paris, Aziz obtient après une grève de la faim de faire venir sa famille. Le 18 octobre 1997, Z. passe récupérer son passeport. Ben Saïd est là. « Il m'a immédiatement reconnue, dit Z. Il a signé la page 4 de mon passeport et celui des enfants. » Une nouvelle vie reprend enfin, dans un petit appartement du 17^e arrondissement, à Paris. Puis Aziz apprend que Ben Saïd a été promu vice-consul de Tunisie à

Strasbourg : pour lui, il est trop tard, les tortures sont prescrites. Pas pour Z., qui porte plainte le 9 mai 2001 et souhaite que l'enquête identifie « tous les responsables de la chaîne de commandement incluant, le cas échéant, le général Zine Abidine Ben Ali »...

L'affaire promet d'être épineuse et le parquet de Paris envoie le dossier à Strasbourg. Le 15 novembre, M^e Plouvier, comme tous les mois, s'interroge sur les lenteurs de l'enquête, et explique que sa cliente « s'inquiète des risques de fuite du mis en cause et s'émeut de l'impunité institutionnalisée dont bénéficient les tortionnaires du général Ben Ali ». Avec raison : Khaled Ben Saïd est déjà parti.

Le 2 novembre, un commissaire de Strasbourg l'a joint au téléphone, le diplomate a refusé de se rendre à la convocation. Le commissaire a rappelé pendant une semaine, puis, sur instruction de Pascal Schultz, le procureur adjoint, il a convoqué le tortionnaire par écrit. En lui expliquant que la convention de Vienne sur les diplomates ne s'appliquait pas pour les crimes et qu'il serait bien aimable de venir au commissariat le 21 novembre...

Un juge d'instruction a finalement été nommé le 16 janvier et a pris le dossier à bras le corps — trop tard. Le juge Jean-Louis Jacob a entendu Z., fait vérifier l'adresse de Ben Saïd à Strasbourg, téléphoné en personne au consulat, perquisitionné chez le diplomate : il n'habitait plus là « depuis quatre ou cinq mois ». Depuis qu'il avait appris qu'on le recherchait, en somme.

Le juge a signé le 15 février un mandat d'arrêt international. « Ben Saïd est prisonnier en Tunisie, soupire Aziz. C'est déjà quelque chose. »

Franck Johannès

Les ONG cherchent à faire appliquer en France la « compétence universelle »

DEPUIS plusieurs années, des associations de défense des droits de l'homme, des avocats, des juges, en France et dans quelques autres pays, tentent d'organiser la traque de responsables présumés de « crimes internationaux ». Ces crimes sont ceux qui ont fait l'objet de conventions internationales (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, torture, etc.), l'idée étant qu'il ne doit pas y avoir de refuge pour leurs auteurs et que ces derniers doivent être poursuivis par les justices nationales, quelles que soient leur nationalité et celle de leurs victimes. Les ONG cherchent à utiliser au maximum ce mécanisme dit « de compétence universelle ». Il a cependant du mal à s'imposer,

Aucune poursuite n'a jusqu'à présent abouti, les intéressés ayant toujours pu échapper à la justice

notamment parce qu'il heurte souvent la logique politique et diplomatique.

Voici quelques épisodes du combat que mènent en France les défenseurs des droits de l'homme :

► **En juillet 1994**, pour la première fois, un juge d'instruction parisien, Jean-Pierre Getty, se déclare compétent, sur le fondement de la convention internationale de 1984 contre la torture et des conventions de Genève de 1949 relatives aux crimes de guerre, pour instruire une plainte émanant de ressortissants bosniaques réfugiés en France. Le juge est cependant récusé par la chambre d'accusation et, en 1998, par la Cour de cassation qui rejette le pourvoi formé par les plaignants.

► **Le 25 juillet 1995**, l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, un prêtre rwandais réfugié en France, est arrêté et mis en examen par un juge d'instruction de Privas (Ardèche), pour génocide, crimes contre l'humanité et torture, suite à une plainte d'autres réfugiés. Le juge se déclare compétent seulement sur le fondement de la convention de 1984 sur la torture. En mars 1996, la cour d'appel de Nîmes décide l'abandon des poursuites, mais cette décision est annulée en janvier 1998 par la Cour de cassation, qui confie le dossier à la chambre d'accusation de Paris.

► **En novembre 1998**, la FIDH et la Ligue des droits de l'homme saisissent le procureur près le tribunal de grande instance de Paris pour les crimes commis par Laurent-Désiré Kabila, président de la République démocratique du Congo, à l'occasion de sa venue à Paris. Le procureur refuse de donner suite en faisant valoir, d'une part, que l'imputabilité directe à Kabila des actes de

torture mentionnés n'est pas démontrée et, d'autre part, que les chefs d'Etat en exercice jouissent d'une immunité.

► **En juillet 1999**, un officier mauritanien, Ely Ould Dah, en stage de formation militaire à Montpellier, est arrêté sur plainte pour torture déposée par la FIDH et la Ligue des droits de l'homme. Placé sous contrôle judiciaire en septembre 1999, il s'enfuit quelques mois plus tard et regagne la Mauritanie. En mai 2001, le juge d'instruction de Montpellier rend une ordonnance de mise en accusation devant la cour d'assises. Le lieutenant mauritanien fait l'objet d'un mandat d'arrêt mais est protégé par Nouakchott. Des poursuites seront par la suite tentées contre un autre officier mauritanien, qui, lui aussi, s'enfuit de France.

► **En mai 2000**, l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, de passage à Paris, est convoqué comme témoin par le juge d'instruction Roger Le Loire. Ce dernier veut l'entendre sur le « plan Condor », dans le cadre de l'enquête qu'il mène depuis la fin 1998 sur la disparition de cinq Français au Chili sous la dictature de Pinochet. M. Kissinger ne se rendra pas à la convocation. Le juge Le Loire, à l'origine de la demande d'extradition de Pinochet adressée par la France à la Grande-Bretagne fin 1998, poursuit l'instruction de la plainte contre l'ancien chef de la junte chilienne.

► **Le 25 avril 2001**, d'anciens détenus torturés dans les prisons algériennes portent plainte contre le général Khaled Nezzar venu en France pour la sortie de son livre de mémoires. La plainte, déposée par les avocats Antoine Comte et William Bourdon, est jugée recevable et une enquête préliminaire est ouverte. La brigade criminelle doit entendre Khaled Nezzar, le lendemain, pour « vérifier son statut », les autorités algériennes affirmant qu'il est en mission diplomatique. Une réunion de crise a lieu au Quai d'Orsay ; le soir même, le général quitte Paris à bord d'un avion privé. « Exfiltré », dira l'avocat Antoine Comte.

► **En novembre 2001**, six Tunisiens, dont deux sont réfugiés en France, déposent une plainte pour torture à Paris contre plusieurs responsables du ministère de l'Intérieur tunisien qui, selon l'avocat William Bourdon, viennent régulièrement en France, certains munis de faux papiers.

Au stade actuel d'évolution du droit pénal français, c'est la convention internationale de 1984 sur la torture qui permet le mieux d'actionner le mécanisme de la « compétence universelle ». Aucune poursuite n'a jusqu'à présent abouti, les intéressés ayant toujours pu, seuls ou avec l'appui des autorités françaises, échapper à la justice. Mais les militants des droits de l'homme ne renoncent pas.

Claire Tréan

Une édition spéciale
L'accélérateur du savoir

Science & Vie

TINTIN

CHEZ LES SAVANTS

Hergé était-il un visionnaire ?
Science & Vie passe au crible les inventions de Tournesol, les innovations technologiques, les phénomènes scientifiques qui fourmillent tout au long des 23 albums.

190 pages
abondamment illustrées
à ne pas manquer

CADEAU

Un poster exclusif
de toutes les inventions du Professeur Tournesol

En vente chez votre marchand de journaux - 6,80€

Les Américains engagent une lourde bataille dans les montagnes afghanes

Appuyés par des bombardiers B-52, des commandos spéciaux et leurs alliés afghans tentent de déloger des milliers de combattants islamistes d'Al-Qaïda qui se seraient retranchés par petits groupes dans la montagne de Chah-e-Kot après la chute de Kaboul

ZORMAT (province de Paktia)
de notre envoyée spéciale

Il pointe son doigt dans le lointain : « Vous voyez cette petite montagne noire ? Derrière, vous voyez une moyenne montagne enneigée, puis une vallée et une haute montagne derrière. C'est là qu'ils sont ». Lunettes noires de marque, pacoul (chapeau de laine plat à bords roulés), élégante parka, le commandant Abdul Matin Hassan Kheil rentre tout juste du front où une cinquantaine de ses hommes combattent en compagnie des forces spéciales américaines.

« Ils », ce sont les miliciens étrangers qui se battaient avec les talibans et qui sont globalement accusés d'appartenir à Al-Qaïda, l'organisation d'Oussama Ben Laden. Les B-52 sillonnent le ciel et, à intervalles réguliers, d'énormes champignons de fumée s'élèvent des montagnes enneigées, précédant de quelques secondes le tonnerre des explosions.

« Toute la nuit, ça a été comme cela : personne n'a pu dormir et les enfants hurlaient de peur », raconte Rahmatullah, l'instituteur de l'école de Batur, à quelques kilomètres de Zormat. « Nous ne savons pas combien de gens ont été tués ou blessés », ajoute-t-il. « Ce que les Américains font est brutal : il n'y a pas de combattants d'Al-



Des Afghans examinent des tracts largués de nuit par l'aviation américaine, dimanche 3 mars, près du village de Surmad, dans la province orientale de Paktia. Les forces américaines mènent, depuis vendredi, une intense opération de bombardement contre des combattants talibans et d'Al-Qaïda regroupés dans les montagnes de Chah-e-Kot.

Qaïda là-bas, et nous avons très peur ». Volant quasiment au ras du sol, trois gros hélicoptères Chinook se dirigent vers la montagne. « Ils apportent des munitions et la nourriture pour les soldats », affirme le commandant Hassan Kheil. Les hélicoptères restent à peine dix minutes, puis repartent vers Gardez.

FORCES COMBINÉES

Commencée par d'intenses bombardements des B-52 américains, vendredi soir, l'offensive contre la montagne de Chah-e-Kot s'est poursuivie, samedi 2 mars, par l'intervention de forces terrestres combinées américano-afghanes.

« Vers 20 heures, vendredi, les Américains sont venus nous dire que 4 000 combattants d'Al-Qaïda se trouvaient à Chah-e-Kot et qu'ils allaient commencer par bombarder, et qu'après on lancerait l'offensive », raconte, sur son lit de l'hôpital de Gardez, Jan Mohammed. Il dépend du commandant Khushkar, dont 135 hommes se battent avec les Américains. Pour lui et quatre de ses compagnons installés dans la même chambre, la guerre aura été courte, puisque le camion dans lequel ils se trouvaient, samedi, avec près de 50 hommes, s'est retourné.

A 45 kilomètres au sud-est de Gardez, la montagne de Chah-e-Kot a déjà une longue histoire puisqu'elle a abrité une grande base pour les moudjahidins du Harakat-i-Inqilab du maulawi Mohammed Nabi Mohammed du temps du djihad (guerre sainte) contre les Soviétiques.

« La montagne est vaste et creusée de caves et, en plus, il y a beaucoup d'issues pour rejoindre à la

À 3 HEURES DE KABOUL



fois la région de Charan, dans la Paktika, ou les bases de Jalaludin Haqqani, à Khost », commente Mohammed Karim, qui a combattu dans cette région. Les talibans ont ensuite réoccupé la place et, selon plusieurs sources, le commandant Saifur Rahman, ancien chef d'état-major adjoint des talibans, dirigerait la résistance des combattants, principalement étrangers, réfugiés à Chah-e-Kot. Le nombre de ces combattants est difficile à évaluer. Si les Américains ont parlé de 4 000 à leurs alliés afghans, le commandant Hassan Kheil affirme que les chiffres varient de 1 400 à 600.

« Après la chute de Kaboul [le 13 novembre], 250 combattants étrangers, arabes et tchétchènes,

ainsi que des talibans locaux, sont venus se cacher à Zormat », raconte, pour sa part, Haji Mohammed Ghul, un vieillard à la longue barbe blanche. « Quand les Américains sont venus [début janvier] à Gardez [à une heure et demie de route de Zormat], on a eu peur et on les a suppliés de partir. Ils sont alors allés vers Chah-e-Kot et ont demandé aux habitants des 20 à 25 villages environnants, soit 500 familles, de quitter les lieux », ajoute-t-il. « Les villageois leur ont dit d'aller dans la montagne, mais ils les ont menacés avec leurs kalachnikovs et leur ont dit : "Partez !" ». Certains des combattants seraient accompagnés de leurs familles.

TÂCHE IMPOSSIBLE

Si 1 500 soldats afghans, obéissant à plusieurs commandants des provinces orientales de Paktia, de Paktika et de Khost, sont engagés dans cette opération, le nombre de militaires américains, forces spéciales et 101^e division aéroportée, demeure inconnu. Selon le Pentagone, des soldats australiens et canadiens participent aussi à cette offensive.

« Beaucoup d'hélicoptères ont atterri dans le camp américain à Gardez et ont peut-être amené des troupes, mais nous ne sommes pas autorisés à aller voir », affirme Safi Ullah, un membre de la choura

(conseil) de Gardez. Les soldats afghans interrogés n'ont qu'une connaissance fragmentaire des opérations et les commandants sont discrets. « Nos hommes sont en première ligne, les Américains derrière », affirme le commandant Hassan Kheil, qui estime avoir vu une centaine de soldats américains.

Menée à partir de trois directions – Gardez, Khost et Paktika – l'offensive consiste d'abord, selon Safi Ullah, à établir des points de contrôle dans la montagne pour tenter de couper toute voie de sortie aux combattants étrangers. Une tâche quasi impossible, selon Baram Jan, un ancien de la choura de Gardez. « Le terrain est très accidenté ; il y a beaucoup de neige et de très nombreux cols », dit-il, la main posée sur son pistolet et la poitrine barrée d'une cartouchière.

Les combattants étrangers sont aussi bien équipés militairement et disposent, selon plusieurs commandants et soldats afghans, notamment de mortiers, de roquettes, de batteries anti-aériennes qu'ils utilisent en tir direct. « Mes hommes sont à 2 kilomètres des premières lignes d'Al-Qaïda, mais nous avançons en fonction des

Kaboul, avait affirmé dans un discours à Radio-Charia : « Que pouvez-vous nous faire ? Nous ne sommes pas une armée. Nous sommes des guérilleros. Nous irons dans les montagnes. Nous vous combattons de là ». Trois mois après la chute de Kaboul, et malgré une présence de troupes étrangères dont le nombre ne cesse de grandir, plusieurs sources afghanes estiment entre 4 000 et 5 000 le nombre de combattants étrangers encore sur le sol afghan. « Nous avons des Tchétchènes, des Arabes, des Pakistanais dans les montagnes », affirme Ziarat Gul Mangal, chef adjoint des services de renseignements de la province de Paktia. « Ils se réorganisent par petits groupes de cinq à sept, et installent leur centre dans les montagnes », dit-il. « Nous avons trouvé des armes, beaucoup d'armes ».

SOUTIEN IMPORTANT

Ces commandants, selon plusieurs sources, reçoivent un soutien important d'anciens hauts responsables talibans, comme mollah Kébir, l'ancien gouverneur de Jalalabad, ou Jalaludin Haqqani, ancien ministre des frontières qui se trouvent dans les zones tribales pakistanaises frontalières.

Violences contre les Pachtounes du Nord

Des groupes armés, dans le Nord de l'Afghanistan, se livrent à des attaques de représailles contre la minorité ethnique pachtoune et menacent les efforts entrepris pour reconstruire un nouveau gouvernement dans un pays déchiré par plus de vingt ans de guerre, a indiqué, dimanche 3 mars, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch.

L'organisation, basée à New York, a recensé plus de 150 cas de meurtres ou d'exactions perpétrées contre des membres de la communauté pachtoune au cours des trois derniers mois. La violence contre les Pachtounes « pourrait également miner la Loya Jirga (grand conseil) grâce à laquelle l'autorité intérimaire sera remplacée par un gouvernement permanent », estime, dans son rapport, Human Rights Watch.

L'organisation appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à augmenter le nombre des forces de protection, qui opèrent actuellement dans la capitale, Kaboul, et à étendre le mandat de cette force sur les autres régions de l'Afghanistan. – (AP.)

« Réserves » démocrates sur la conduite de la guerre

Le chef de la majorité au Sénat, Thomas Daschle, cible les défauts de la communication gouvernementale

WASHINGTON

de notre correspondant

Jusqu'à maintenant paralysés par l'approbation massive dont bénéficie le président George W. Bush dans l'opinion américaine, les démocrates se risquent à faire entendre quelques réserves sur le comportement de l'administration républicaine dans la guerre contre le terrorisme. Leurs observations visent essentiellement les défauts de la communication gouvernementale. Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, a répété, dimanche 3 mars, ce qu'il avait dit trois jours plus tôt : les buts de l'engagement des forces armées aux Philippines, au Yémen et en Géorgie « ne sont pas clairs » ; les objectifs poursuivis dans la guerre contre le terrorisme n'ont pas été bien définis, « et l'on ne sait pas en quoi consistera le succès ». Pour ce qui est du passé, le résultat obtenu en Afghanistan « est au-dessus de tout éloge », mais ni Oussama Ben Laden, ni le mollah Mohammed Omar n'ont été capturés, et Al-Qaïda « n'a pas les reins brisés ».

Que la menace du réseau terroriste de Ben Laden soit toujours évaluée à un haut niveau est confirmé par de nouveaux articles de presse. Dimanche, le Washington Post écrivait que le gouvernement avait fait déployer aux frontières et autour de Washington des détecteurs de rayons gamma et de flux de neutrons, destinés à repérer une éventuelle tentative pour introduire sur le territoire une bombe atomique ou, à tout le moins, des matériaux radioactifs permettant de confectionner une

« bombe sale » (engin à explosion conventionnelle, mais diffusant des particules de césium ou de strontium).

L'hebdomadaire Time affirme qu'en octobre 2001 une alerte avait été déclenchée à la suite d'une information selon laquelle les Russes avaient constaté la disparition d'une tête nucléaire de 10 kilotonnes. Selon Time, le Pentagone est convaincu que, tout autour du monde, des agents d'Al-Qaïda « se préparent à frapper de nouveau ».

SORTIR DU PIÈGE

Tout en se gardant de mettre en cause M. Bush, les démocrates s'appuient sur le rôle dévolu au Congrès par la Constitution pour « poser les bonnes questions », comme dit M. Daschle. Au moment où le président propose d'augmenter fortement le budget militaire, le sénateur du Dakota du Sud estime que les parlementaires ont non seulement le droit, mais le devoir de demander à quoi cet argent va servir et de réclamer davantage d'informations sur la situation actuelle, sur les performances des forces armées et des services de renseignement, sur les objectifs et les choix stratégiques du gouvernement.

M. Daschle faisait remarquer, samedi, qu'il n'était même pas au courant de la mise en application du plan « COOP » (« Continuity of Opérations ») destiné à assurer la permanence de l'exécutif en cas d'attaque nucléaire sur Washington. Les républicains ont d'abord accusé le dirigeant démocrate de diviser le pays, d'« aider les enne-

mis » et d'avoir une attitude « répu gnante », mais les commentaires de la presse les ont amenés à changer de ton. Dimanche, Trent Lott, chef de la minorité républicaine du Sénat, n'accusait plus son collègue d'avoir attaqué le président et paraissait admettre que le Congrès a le droit de s'exprimer et de poser des questions, même en temps de guerre.

A huit mois des élections intermédiaires, les démocrates cherchent à sortir du piège où les enferme la lutte contre le terrorisme. S'ils se bornent à approuver M. Bush, les républicains en tirent avantage ; s'ils le critiquent, ils seront accusés d'affaiblir le gouvernement. Cependant, les premiers pas esquissés pour désacrali-

ser la conduite de la guerre révèlent aussi que l'opposition veut éviter de s'entendre reprocher, un jour, de ne pas avoir joué son rôle face à une administration redevenue plus secrète et « unilatérale » que jamais.

Le démocrate Joseph Biden, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, observe qu'il n'est plus consulté comme il l'était en octobre. Même le sénateur républicain John McCain invite le gouvernement à s'expliquer davantage. Au-delà des questions d'information, M. Daschle a prévenu M. Bush que s'il décide d'attaquer l'Irak, il ne pourra pas le faire sans l'accord du Congrès.

Patrick Jarreau

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

***Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.**

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 22 séminaires mensuels à Paris

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

◆

e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

MBA d'E.M.LYON*

Portez un nouveau regard sur votre carrière.

04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EMLYON Graduate
School of Management

* Nouveau nom du Groupe ESC Lyon

Plusieurs centaines de milliers de manifestants contre Silvio Berlusconi

Rassemblés à Rome samedi 2 mars, les protestataires ont appelé la gauche à mettre fin à ses divisions

ROME

de notre correspondante

Elle avait dix ans, la petite fille montée sur une poubelle à l'arrière de la basilique Saint Jean de Latran et qui agitait sans relâche une bannière de l'Olivier, la coalition de centre gauche qui avait appelé à la manifestation nationale contre la politique du gouvernement, samedi 2 mars dans la capitale. L'enfant hurlait « *Le peuple vaincra !* » soufflant frénétiquement dans son sifflet entre deux cris. « *Unité ! A bas les fanions partisans !* » réclamaient cependant les manifestants, à l'adresse des leaders de l'Olivier. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont participé à la manifestation de samedi, après la série des rassemblements populaires organisés par une contestation citoyenne « *au nom de la légalité* » depuis le mois de janvier.

« *Nous avons écouté votre message* », a assuré à la tribune Francesco Rutelli, leader de l'Olivier et fondateur du parti centriste de la Marguerite qui en fait partie. Peu avant, au même micro, Piero Fassino, secrétaire général des Démocrates de gauche (DS), autre composante issue de l'ancien parti communiste, avait égrené les revendications de l'opposition parlementaire et celles que brandissent depuis un mois les comités pour la légalité qui poussent comme des champignons dans la péninsule. Toute la politique du gouvernement fut passée au crible : atteintes au statut des travailleurs, absence d'augmentation des pensions, lois racistes contre l'immigration, lois sur la justice « *faites pour protéger les intérêts privés du président du conseil et de ses proches* ». Piero Fassino exhorta chacun à se mobiliser pour le prochain scrutin prévu en mai, celui des élections administratives important pour la gestion du territoire. Sera-t-il entendu ?

Les leaders parlementaires de l'opposition sont en ce moment sommés par le « *peuple de gauche* » de mettre un terme à leurs querelles fratricides. « *Francesco Bertinotti, où es-tu ?* » demandaient, accusateurs, de nombreux manifestants. Le chef de Refondation communiste (extrême gauche) avait en effet préféré ne pas

s'associer à l'initiative, comme il avait en mai 2001 refusé de faire cause commune avec l'Olivier aux Législatives qui amenèrent le centre droit au pouvoir.

A l'inverse, Antonio Di Pietro, l'ancien procureur vedette de Mains propres, qui ces temps-ci retrouve la ferveur du public, a choisi de répondre à l'initiative de

« **Francesco Bertinotti, où es-tu ?** » ont demandé, accusateurs, de nombreux manifestants

l'Olivier, alors que sa petite formation centriste, « *L'Italie des Valeurs* », avait aussi fait cavalier seul aux législatives. Mais lorsque Antonio Di Pietro demande la parole samedi, afin dit-il d'« *expliquer pourquoi nous sommes venus* », le micro lui est sèchement refusé, sous le prétexte que « *ce n'est pas prévu* ». L'intéressé s'en va, fort en colère : « *l'unité existe dans le peuple, mais ces dirigeants refusent de s'ouvrir aux autres forces politiques !* ».

Paolo Flores D'Arcais, directeur fondateur de la revue *Micromega*, qui a organisé une immense réunion à Milan le 23 février pour les dix ans de l'opération « *Mains Propres* », circulait au bras de sa femme près de la Basilique. Reconnu, fêté par plus d'un citoyen défenseur de la légalité, il se réjouissait discrètement : « *c'est un succès aujourd'hui ; nous ne nous sommes pas soulevés pour rien ces dernières semaines* ».

La préfecture, pour donner une mesure de cette énorme foule, s'en est tenue au nombre de personnes que peut contenir théoriquement la place Saint Jean de Latran, soit « *120 000* ». Il faut pourtant ajouter pour être exact d'autres dizaines de milliers de personnes que cette Place St Jean de Latran ne put, faute d'espace, accueillir :

alors que Francesco Rutelli s'exprimait sur la place, trois heures après le début de la manifestation,

Place de la République à l'autre bout de la ville les derniers participants commençaient enfin à marcher.

Intervenant près de Foggia (Nord) devant un parterre d'entrepreneurs du Nord Est, ceux qui ont fait le miracle économique italien et qui sont sa base la plus sûre, Silvio Berlusconi a balayé l'événement : « *Ce n'est pas avec leurs coups de boutoir et avec leur mauvaise justice qu'ils nous abattront* ». Visage fermé et ton sec, le président du conseil réitérait son analyse, à savoir que l'opposition refuse la sanction du scrutin démocratique, et qu'aidee par des magistrats factieux, elle essaie de détruire par la rue le changement que les urnes ont voulu. Retrouvant le sourire devant son assistance de chefs d'entreprises, il annonça que sur le fameux « *article 18* » du statut du travail que le gouvernement se propose de modifier, en substance pour réduire les droits du salarié en matière de licenciement, « *les partenaires sociaux n'ont qu'à s'entendre sur une solution, le gouvernement entérinera* ».

Danielle Rouard

La Suisse devient le 190^e Etat membre des Nations unies

Près de 55 % des électeurs se sont prononcés en faveur de l'adhésion

LA SUISSE deviendra cet automne le 190^e membre de l'Organisation des Nations unies, où elle n'avait jusqu'alors qu'un statut d'observateur. C'est avec soulagement que le gouvernement fédéral a enregistré, dimanche 3 mars, l'issue positive du référendum organisé à ce sujet. Une claire majorité s'est dégagée chez les électeurs, avec 54,6 % de votes positifs, avec une participation record de 57,5 %. En revanche, le système de votation exige une double majorité du peuple et des cantons : la seconde n'a été acquise que de justesse.

Un échec aurait été problématique pour la crédibilité du gouvernement. L'attachement de la Suisse à la neutralité, son souci farouche d'affirmer son indépendance l'avaient tenue jusqu'à maintenant à l'écart des grandes organisations internationales. Une première fois en 1986, l'adhésion à l'ONU avait été massivement refusée par les électeurs. En 1992, le Conseil fédéral avait imprudemment posé sa candidature - gelée depuis lors - à l'Union européenne (UE) : cette démarche avait été vécue comme une provocation par les électeurs. Les autorités fédérales ont

depuis choisi de progresser à petits pas. Après une première série d'accords sectoriels avec l'UE, l'entrée à l'ONU est considérée comme un nouvel essai d'ouverture. Devrait maintenant être repoussée la question de l'intégration européenne, dans un délai de dix à quinze ans. Le vote de dimanche marque un tournant dans la culture politique

« **Non** » massif aux 36 heures de travail

Consultés par référendum dimanche 3 mars, les Suisses ont massivement rejeté une proposition de réduction de la durée hebdomadaire du travail à 36 heures, présentée par la plus grande confédération syndicale du pays, l'Union syndicale suisse. 74,6 % des électeurs ont voté contre les 36 heures et l'initiative a été rejetée par la totalité des vingt-six cantons et demi-cantons. Le patronat suisse et les partis de droite et du centre se sont félicités de ce résultat.

La loi actuelle fixe un temps de travail hebdomadaire maximum de 45 à 50 heures selon les secteurs d'activité. La durée moyenne du travail est d'environ 42 heures par semaine.

suisse, fondée sur l'affirmation d'une différence et l'opposition au monde extérieur. Significativement, le vote de la Suisse romande et de la Suisse urbaine l'a emporté sur celui des campagnes traditionnelles de la Suisse alémanique, conservatoire alpestre de la neutralité et de la démocratie directe.

Le mouvement populiste et nationaliste s'était farouchement opposé à cette adhésion. « *Notre neutralité politique est en danger. En adhérant à l'ONU, nous devons respecter toutes ses décisions* », proclamait le chef de file des opposants, Christoph Blocher. « *C'est un grand jour* », a déclaré, dimanche, le ministre des affaires étrangères Joseph Deiss. Les jours précédant le scrutin, il avait assuré que « *la neutralité du pays n'était en aucun cas menacée. La Suisse reste un pays souverain, un pays neutre et fort* ».

La Suisse est actuellement le quatorzième pays contributeur à l'ONU, avec une participation de près de 340 millions d'euros. Elle est présente dans la plupart de ses agences spécialisées.

D. S. Miéville (Le Temps)

Umberto Bossi fustige « l'Europe fasciste »

MILAN

de notre envoyée spéciale

« *Non à l'Europe fasciste, non à la gauche nazie !* » : devant quatre cents délégués réunis pour le quatrième congrès fédéral de la Ligue du Nord, dans la banlieue de Milan, du 1 au 3 mars, Umberto Bossi, secrétaire général qui vient d'être réélu à son poste, a fustigé en ces termes, samedi, l'Europe telle qu'elle est actuellement à ses

« *Non à l'Europe fasciste, non à la gauche nazie !* »

UMBERTO BOSSI

yeux, réactionnaire, loin du peuple, tenue par une poignée de bureaucrates décrétant du futur de tous.

Numéro 3 du gouvernement de Silvio Berlusconi, Umberto Bossi voit en l'euro « *une déclaration de guerre aux Etats-Unis* ». Titulaire du portefeuille des réformes, il s'est flaté d'avoir inspiré les principales déjà adoptées. Surtout, a-t-il insisté, celle en matière d'immigration, devenue la plus dure dans l'Union européenne. Un clandestin récidiviste est désormais passible de plusieurs années de prison. Les expulsions sont dorénavant rapides, sans autre forme de procès : plus de 1 300 dans la dernière semaine de janvier, selon une statistique récente.

Avant l'arrivée du secrétaire général, un autre dirigeant avait regretté que dans cette nouvelle loi, on n'ait pas retenu une autre proposition de la Ligue du Nord, celle d'obliger tout étranger non issu de l'Union et candidat à l'entrée sur le sol italien à subir un exa-

men médical. En particulier « *les Maghrébins [qui] apportent tant de maladies* ». Les délégués présents en séance avaient alors redoublé d'ardeur dans leurs applaudissements.

Beaucoup « *souffrent* » de l'alliance passée avec Silvio Berlusconi dans la coalition gouvernementale de la Maison des Libertés. « *La Ligue est le moteur propulseur de la Maison des Libertés au gouvernement* », leur ont répété leurs dirigeants, devant une immense affiche représentant un navire tiré par trois remorqueurs pour l'écartier de dangers comme « *l'immigration clandestine* ».

Dimanche 3 mars, en clôture, est arrivé en invité Gianfranco Fini (Alliance nationale, postfasciste), n°2 du gouvernement et représentant de l'Italie à la convention européenne. Il s'est fait applaudir quand il a dénoncé « *l'opposition de centre gauche, animée de rancœur et de colère, qui n'a pas accepté le verdict* » des législatives qui ont amené la coalition de droite au pouvoir. S'exprimant sur la supranationalité européenne, il a accepté les réserves émises. « *Vous avez raison, l'Europe ne doit pas devenir un super-Etat. Nous devons réaliser l'Europe des patries* » a-t-il affirmé - un concept assez différent de celle des peuples prônée par la Ligue du Nord.

Puis le président du conseil lui-même, Silvio Berlusconi, invité lui aussi, s'en est pris à cette même opposition « *destructrice et mensongère* », avant de dresser son bilan du travail du gouvernement. Les diatribes contre l'Europe lancées la veille par Umberto Bossi paraissaient bien loin...

D. R.

On a toujours une raison de choisir un Dell.



Raison n°12 : la rapidité.

Le processeur Mobile Intel® Pentium® III-M offre à l'Inspiron 4100 une grande vitesse d'exécution pour les applications les plus exigeantes.



Equipé du processeur Mobile Intel® Pentium® III-M, le Dell Inspiron 4100 est l'outil idéal pour les utilisateurs en entreprise ayant des besoins de mobilité accrue et souhaitant bénéficier d'un maximum de puissance pour leurs applications (e-Business, graphisme, bases de données...).

-40 €HT^(b) sur www.dell.fr ÉCONOMISEZ EN LIGNE
POUR LE DELL INSPIRON 4100

Les ordinateurs Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



Découvrez nos OFFRES SPÉCIALES sur www.dell.fr ou appelez-nous			
RÉDUCTION 100 €HT pour l'achat d'un Dimension et d'une imprimante couleur Lexmark 13.	LECTEUR DVD À 1€HT à la place d'un lecteur CD pour l'achat du portable Dell Inspiron 2500 (0304).	NOUVEAU PROCESSEUR MOBILE INTEL® PENTIUM® 4-M disponible sur les portables Inspiron 8200.	SACOCHES À 1€HT pour l'achat d'un portable Dell Inspiron 8200.

Offres soumises à conditions particulières. Toutes les informations sur www.dell.fr ou en appelant Dell

Offres valables jusqu'au 31/03/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Accès Internet AOL : votre offre comprend 50 heures d'essai (accès Internet + télécommunications inclus) à utiliser dans les 30 jours qui suivent votre première connexion. Conditions de l'offre AOL : avoir plus de 18 ans, disposer d'une carte et d'un compte bancaires. Offre non cumulable avec toute autre promotion, réservée à un essai par foyer et à la France métropolitaine. Conditions de l'offre sur la brochure AOL insérée dans l'emballage de l'ordinateur DELL. Informations exactes au 26/11/2001. (b) Jusqu'à -40 € HT soit -47,44 € TTC sur certaines configurations Dimension et Inspiron. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 177
0.150 € TTC / MN

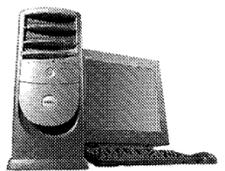
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

Dell | Entreprises



DELL™ DIMENSION™ 4400
Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 8450 à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 40 Go dont 20 Go offerts !
- Carte vidéo NVIDIA® GeForce 2MX AGP 4x avec 64 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur - graveur CD RW 24x/10x/40x
- Son intégré 64 Voix
- AOL pré-installé : 50 heures d'essai TOUT COMPRIS®
- Clavier, lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

1 199 €HT

1 434 €TTC - 7 864,92 FHT
Possibilité de financement : contactez-nous
Ref. 170-D0316

DELL™ INSPIRON™ 4100

Processeur Mobile Intel® Pentium® III à 1 GHz/800 MHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 830MP
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 256 Mo de mémoire SDRAM PC133
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 14.1" SXGA + (1400x1050)
- Contrôleur vidéo ATI M6 Mobility Radeon AGP 4x avec 16 Mo de mémoire SDRAM (DDR)
- Lecteur combo graveur CDRW 8x & DVD 8x interchangeable avec le lecteur de disquettes
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- Enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K V90 et chipset réseau 10/100 intégrés
- 1 port USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video
- Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
- AOL pré-installé : NOUVEAU : 50 heures d'essai TOUT COMPRIS®
- Microsoft® Windows XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 799 €HT

2 151,60 €TTC - 11 800,67 FHT
Possibilité de financement : contactez-nous
Ref. 170-I0309

DELL™

L'Église orthodoxe russe renforce ses liens avec le pouvoir de Vladimir Poutine

Pour la hiérarchie ecclésiastique, l'actuel occupant du Kremlin, qui affiche une foi intime, apparaît comme une aubaine. Des démocrates évoquent la Constitution et la séparation des pouvoirs

MOSCOU

de notre correspondante

Quand le marché des échanges interbancaires de Moscou a fêté ses dix années d'existence, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexis II, a salué l'événement par un texte publié à la « une » des *Izvestia* : « Qu'entre dans nos cœurs l'impératif spirituel qui, par le passé, a porté ceux qui ont fait la gloire de l'activité entrepreneuriale en Russie, qui ont fondé la culture nationale, qui ont élevé des cathédrales et des monastères, qui ont allumé la flamme de la foi orthodoxe. »

Les liens entre milieux d'affaires, Église orthodoxe et pouvoir politique en Russie ne sont pas une nouveauté. Sous Boris Eltsine, un scandale avait éclaté autour des gains financiers réalisés par l'Église grâce à des exemptions fiscales sur l'importation de cigarettes, et des ventes de produits pétroliers. Mais pour la hiérarchie ecclésiastique, la présence de Vladimir Poutine apparaît comme une aubaine.

L'occupant du Kremlin soigne particulièrement ses relations avec cette institution qui, depuis le baptême du prince Vladimir en l'an 988, se conçoit comme un ciment rassemblant le peuple. Certains ont suggéré que l'ancien lieutenant-colonel du KGB, populaire mais d'une personnalité froide, cherche de cette manière à se procurer le petit supplément d'âme qui manquerait à son image.

« Sous Boris Eltsine », commente le prêtre Antoni Iline, l'un des responsables du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, « la position prioritaire de l'Église orthodoxe dépendait beaucoup de fac-

teurs personnels. Le président était quelqu'un d'émotionnel, capable de modifier une décision plusieurs fois dans la journée. L'actuel président est plus pragmatique, et cela nous donne l'espoir de pouvoir construire entre l'Église, la société, l'Etat, des liens qui dureront des décennies ».

M. Poutine est-il pieux ? Pratiquement toute l'élite ex-communiste s'est mise à fréquenter les églises, à la chute de l'URSS. Mais contrairement à Boris Eltsine, qui donnait

père Tikhon, dont le monastère est située à côté de la Loubianka, le siège des services secrets russes (ex-KGB) que Vladimir Poutine a dirigé de juillet 1998 à août 1999.

L'épouse de M. Poutine, Loudmila, serait très croyante, à en croire des journaux russes, et se serait tournée vers la religion après un accident de voiture en 1993 à Kaliningrad. Le prêtre Antoni Iline ne dément pas ces informations, mais affirme que « ceux qui mettent l'accent là-dessus,

Pour un « partenariat spécial » avec l'Etat

L'Église orthodoxe russe affirme rassembler « plus de 70 % » de la population. Ses relations avec l'Etat sont régies par la loi de 1997 sur les religions, qui fait d'elle l'une des quatre « religions traditionnelles » du pays, aux côtés de l'islam, du judaïsme et du bouddhisme (le catholicisme a été exclu par ce texte). Mais le patriarcat de Moscou poursuit un lobbying intensif pour qu'un « partenariat spécial » soit conclu entre l'Église et l'Etat. Ses revendications : une restitution plus large des biens confisqués après 1917, un enseignement religieux dans les écoles publiques, la présence systématique d'aumôniers dans l'armée, et des allègements fiscaux. « Aujourd'hui, il faut élargir le partenariat entre l'Église et l'Etat », a déclaré le patriarche Alexis II. « Nous pouvons nous aider l'un l'autre, dans des sphères diverses, que ce soit les questions sociales, l'éducation des jeunes, la renaissance de la culture nationale. » - (Corresp.)

parfois l'impression de suivre le rituel sans conviction, l'actuel occupant du Kremlin et sa famille s'emploient à afficher une foi intime.

« UN DIRECTEUR DE CONSCIENCE »

Vladimir Poutine est plusieurs fois revenu en public sur l'histoire qu'il a racontée à George W. Bush lors d'une de leurs rencontres : celle de son attachement à une petite croix offerte par sa mère et miraculeusement retrouvée après un incendie. Le président aurait aussi un « directeur de conscience », le

chercheur en réalité à distancier le président de l'Église, à dire : « Voyez, il a un confesseur, il est sous influence ».

Le rôle ascendant joué, depuis quelque temps, par un banquier originaire de Saint-Petersbourg, surnommé par la presse « l'oligarque orthodoxe », est également confirmé par ce jeune porte-parole. Il s'agit de Sergueï Pougatchev, trente-huit ans, un proche de Vladimir Poutine qui, par le biais de la banque Mejprombank, est devenu le principal soutien des activités de l'Église dans le domaine des

médias. Celles-ci comprennent la chaîne de télévision Moskovii, l'émission religieuse « Rousski Dom » (Maison russe), le magazine du même nom, la station de radio Radonej et des sites Internet.

INFLUENCES

Certains, à Moscou, établissent un parallèle entre l'influence croissante de l'Église orthodoxe et celle des réseaux de l'ex-KGB, devenus prédominants sous Vladimir Poutine. A l'époque de l'URSS, après les répressions, une Église adoubee par les autorités avait pu survivre, placée sous l'étroite surveillance du KGB. Des documents retrouvés dans les années 1990 dans les archives du KGB en Estonie ont répandu l'idée que le patriarche Alexis II (de son vrai nom Alexis Ridiger, prêtre ordonné sous Staline) entretenait des liens étroits avec le KGB.

Des démocrates russes reprochent à l'Église de véhiculer des idées rétrogrades, ainsi qu'une mentalité d'assiégé face à la culture occidentale, qui se diffuse dans la société. Selon le commentateur Andreï Kolesnikov, le pouvoir russe aurait deux buts dans sa politique de communication. D'une part, faire peur, au moyen de procès contre des « espions », d'enquêtes judiciaires pour corruption, de pressions sur les médias. D'autre part, projeter l'image d'un « président-héros populaire ». « Un héros qui pratique le rite religieux, à tel point qu'il serait temps », écrit ce journaliste des *Izvestia*, « que l'on se souvienne de notre Constitution, et de la séparation entre l'Église et de l'Etat qui y figure ».

Natalie Nougayrède

Commonwealth : refus africain de la suspension du Zimbabwe

COOLUM. Les dix-sept pays africains du Commonwealth, qui réunit 54 Etats liés à la couronne britannique, s'opposent à la suspension du Zimbabwe que, notamment, la Grande Bretagne demande en raison des atteintes aux libertés à l'approche de l'élection présidentielle des 9 et 10 mars. Au sommet du Commonwealth, en Australie, qui doit prendre fin lundi 4 mars, le président de la Tanzanie, Benjamin Mkapa, s'est fait la porte-parole du front de refus. « On a l'air de dire que, si le gouvernement gagne, les élections seront faussées », a-t-il objecté, demandant qu'une décision ne soit prise qu'après le constat d'un scrutin faussé par les observateurs du Commonwealth sur place. - (AFP, AP, Reuters.)

A Antananarivo, heurts entre soldats et manifestants

ANTANANARIVO.

Les partisans de l'opposant Marc Ravalomanana, qui s'est autoproclamé président, ont installé, dimanche 3 mars, des barrages dans tout Antananarivo (photo), à la suite de rumeurs selon lesquelles l'armée s'approprierait à faire respecter la loi martiale décrétée par le président sortant, Didier Ratsiraka. Des heurts entre soldats et manifestants, à coups de grenades lacrymogènes et de pierres, se sont produits dans les quartiers périphériques. Lundi 4 mars, les « ministres » nommés la semaine dernière par Marc Ravalomanana, également maire de la capitale, devaient prendre possession de leurs ministères, dernier acte d'une prise de pouvoir avec l'appui de la rue, après le premier tour de l'élection présidentielle, le 16 décembre, que l'opposition dénonçait comme ayant été « truqué ».

La France, l'ex-puissance coloniale, a appelé à la « reprise du dialogue qui, seul, peut permettre de dégager une solution politique », exhortant les deux camps à coopérer avec une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui était attendue à Madagascar, lundi.

- (AFP, Reuters.)



KAREL PRINSLOO / AP

Un conservateur a été élu président du PRI au Mexique

MEXICO. Roberto Madrazo, 49 ans, a été élu, pour la première fois au suffrage universel, président du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qu'il doit mener aux prochaines batailles électorales après la défaite infligée par Vicente Fox, en juillet 2000, qui a mis fin à soixante et onze ans de pouvoir absolu du PRI. La commission électorale a proclamé, dimanche 3 mars, sa courte victoire, après une semaine d'examen des contestations pour fraude du scrutin du 24 février. Auparavant désigné par le chef de l'Etat, le président du PRI a été, cette fois, désigné par les quelque 50 millions d'électeurs mexicains. Roberto Madrazo, fils d'un leader historique du parti, dont il représente l'aile dure, a battu Beatriz Paredes, qui se réclamait du « nationalisme révolutionnaire ». Le PRI dispose d'une majorité relative au Parlement. Des élections législatives sont programmées pour 2003, le prochain scrutin présidentiel pour 2006.

DÉPÊCHES

■ **INDE :** les violences interreligieuses semblaient s'être apaisées, lundi 4 mars, après cinq jours d'affrontements entre hindous et musulmans qui ont fait 538 morts, dont 58 personnes brûlées vives, selon le dernier bilan des autorités. - (Reuters.)

■ **VENEZUELA :** le président Hugo Chavez a procédé, dimanche 3 mars, au quatrième remaniement ministériel en moins d'une semaine en nommant une sociologue à la tête du ministère de l'Emploi. - (AFP.)

N. No.

La visite virtuelle du pape à Moscou met en colère le patriarche Alexis II

MOSCOU

de notre correspondante

Depuis des années, l'Église orthodoxe s'oppose à la venue du pape en Russie, accusant les catholiques de « prosélytisme » sur les terres slaves. Samedi 2 mars, par le truchement de la technique, Jean Paul II a contourné l'interdit. Il a fait, ce jour-là, en quelque sorte, sa première visite en Russie. Non pas en chair et en os, mais par « pont télévisuel » interposé.

Un millier de fidèles étaient rassemblés dans la cathédrale de l'Immaculée-Conception, à Moscou, devant un écran géant où le pape est apparu pour une téléconférence et une prière commune, reliant en direct le Vatican, Moscou et cinq autres villes (Strasbourg, Athènes, Budapest, Valence et Vienne).

« Nous vous attendons à Moscou ! », ont clamé les catholiques de Russie, dans un brouhaha de cris et d'applaudissements, alors que Mgr Tadeusz Kondrusiewicz, archevêque de

Moscou, lançait un appel à l'unité des chrétiens.

Cette visite virtuelle du pape a été condamnée, le même jour, par le patriarche Alexis II, qui l'a qualifiée d'« invasion de la Rous » (le vieux nom désignant la Russie). Le chef de l'Église orthodoxe a établi une comparaison avec le « temps des troubles », au début du XVII^e siècle, lorsque la Pologne catholique avait attaqué la Russie. « Nous commémorons aujourd'hui Saint-Hermogène, le patriarche de toutes les Russies, qui s'était [à cette époque] élevé contre les mêmes tentatives de l'Église romaine de s'introduire sur le sol russe. »

La communauté catholique de Russie compte 600 000 personnes. Les relations entre le Vatican et Moscou se sont encore tendues après la récente transformation en diocèses des quatre administrations apostoliques de Russie, perçue comme une « avancée » de plus de l'Église catholique.

Il s'en est fallu de peu, samedi, pour que l'ini-

tiative télévisuelle du Vatican échoue. Le matériel de retransmission dépêché d'Italie était en effet bloqué en douane depuis le 26 février. « Il manque un document », prétendait l'administration russe.

A Moscou, le nonce apostolique a réagi en déclarant, vendredi, à l'agence officielle Interfax, que la retransmission aurait lieu « quels que soient les problèmes » et qu'il était prêt, s'il le fallait, à « louer sur place tout l'équipement nécessaire ».

Quant aux autorités politiques russes, elles se « gardaient de tout commentaire », selon le journal *Kommersant*, « mais voyaient la téléconférence d'un mauvais œil, selon nos contacts ». Finalement, c'est à quelques heures de la retransmission, et sans explication officielle, que l'écran de télévision du pape a été subitement débloqué en douane...

N. No.

LE GRAND DÉBAT RTL Le Monde

ROBERT HUE / CHARLES PASQUA

PROJET CONTRE PROJET

LUNDI 4 MARS / 18:30

Alain Duhamel - RTL / Anne-Line Roccati - Le Monde

RTL VIVRE ENSEMBLE

Cette émission est également retransmise à 20:30 sur

LCP·AN

La Turquie joue à Chypre l'avenir de ses relations avec l'UE

La reprise des négociations intercommunautaires sur un règlement de la situation de l'île, divisée depuis l'occupation du Nord, en 1974, par l'armée turque, se heurte aux indécisions de la politique d'Ankara

NICOSIE

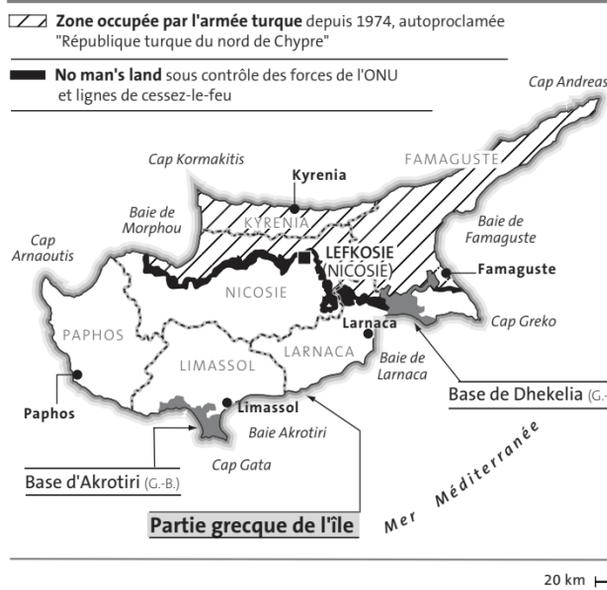
de notre envoyé spécial

Les deux hommes se retrouvent désormais, ponctuellement, les mardis et vendredis, sous l'égide des Nations unies, dans une salle à colonnes fraîchement repeinte qui n'est autre que l'ancien hall d'arrivée de l'aéroport désaffecté de Nicosie.

Rauf Denktash, le dirigeant chypriote-turc, et Glafkos Cléridès, le président chypriote-grec, prennent place de chaque côté d'une table, flanqués de trois conseillers. Alvaro de Soto, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, préside. Puis les deux délégations sont accompagnées jusqu'aux grilles de la zone-tampon qui sépare le territoire des deux communautés par des soldats de l'Unficy, la Force de maintien de la paix des Nations unies à Chypre.

AMBIANCE CONVIVIALE

Les négociations, qui ont commencé le 16 janvier, ont repris vendredi 1^{er} mars après « une période de réflexion » de dix jours pour les festivités musulmanes de l'Adha. Rien n'a filtré sur d'éventuels progrès pendant la première phase. Les discussions se passent dans une ambiance conviviale, presque complice, pour ces deux vieux lutteurs qui se connaissent depuis plus de cinquante ans. Agés respectivement de 77 et de 82 ans, tous deux avocats, ils se fréquentent dans les prétoires avant de se combattre. « Lors des discussions, rapporte un participant, il n'est pas rare qu'ils échangent des blagues, se taquent, s'emportent parfois, tout en revenant vite à un ton plus serein : aucun des deux ne prendra le risque de se voir attribuer la res-



ponsabilité d'une rupture ».

Pour ces discussions censées aboutir à un règlement sur l'avenir politique de l'île, divisée depuis l'occupation du Nord, en 1974, par l'armée turque, cette connivence est une chance, ou peut-être l'inverse. Car le climat de ces pourparlers est à la fois excellent et peu productif : les deux hommes réaffirment avec des nuances des idées ressassées depuis trois décennies, mais ils ne négocient pas. Silencieux, Alvaro de Soto se contente d'être les « yeux et les oreilles » de l'ONU. Il attend son heure pour débloquent ce qui risque d'évoluer en dialogue de sourds.

Si Rauf Denktash persiste à

réclamer un partenariat systématique de la souveraineté du futur Etat indépendant de Chypre, il n'y aura pas d'accord. Pas davantage s'il fait semblant de croire à la viabilité et à la crédibilité internationale d'une fédération avec un exécutif bicéphale et une présidence « tournante ».

Si Glafkos Cléridès n'introduit pas un peu de souplesse dans son projet d'une fédération bizonale et bicommunautaire, s'il n'accepte pas que les Chypriotes turcs conservent une partie du territoire annexé (37 % de la surface de l'île) dépassant celle de leur poids démographique (200 000 personnes sur une population totale d'environ 800 000 habitants), alors rien ne se passera.

« FEUILLE DE ROUTE »

A la fin de l'année, Chypre, bon élève des pays-candidats, aura terminé avec Bruxelles ses négociations d'adhésion à l'Union européenne. En 2004, elle sera « européenne », avec ou sans la partie Nord, puisque les Quinze en ont décidé ainsi. La communauté internationale, qui n'a jamais accepté le fait accompli turc après 1974, ne reconnaît qu'une seule République de Chypre, avec pour président Glafkos Cléridès.

Ankara a menacé, au cas où cette adhésion deviendrait réalité

CHYPRE

Caractéristiques

Superficie	9 300 km ²
Population	762 887 hab.
Capitale	Lefkosie (Nicosie)
Langues	Grec, turc, anglais
Religions	orthodoxes 78 %, musulmans 18 %

Source : Bilan du Monde 2001



sans accord avec elle, d'« annexer » la République turque de Chypre du Nord, autoproclamée, pour en faire une simple province de la « mère patrie ». Cela n'aurait pas grande signification sur le terrain, dès lors que 35 000 soldats turcs s'y trouvent déjà, mais aurait des conséquences graves pour ses relations avec

La promesse d'une aide européenne

L'Union européenne s'efforce à sa manière d'amener les Chypriotes turcs au compromis lors des négociations de Nicosie. Si un accord permettant à Chypre d'entrer unie au sein de l'Union intervient, elle se propose d'allouer une somme de 206 millions d'euros à la partie nord de l'île (respectivement 39, 67 et 100 millions, en 2004, 2005 et 2006), afin qu'elle puisse peu à peu rattraper son retard de développement sur le sud. Rauf Denktash, le dirigeant chypriote turc, a minimisé cette offre, en soulignant qu'Ankara verse une aide financière bien plus importante, mais la Turquie, compte tenu de sa situation économique, ne peut qu'être sensible à la perspective d'un allègement du fardeau financier que représente sa tutelle sur le nord de l'île. — (Corresp.)

L'Union européenne, à laquelle la Turquie est également candidate. Ankara dispose de ce titre de trois représentants à la Convention sur l'avenir de l'Europe qui s'est ouverte, le 28 février, à Bruxelles.

« Ce n'est pas le moment de parler d'annexion. Il faut que chaque camp se rende compte de l'ampleur de la catastrophe qui s'abattra sur Chypre si nous échouons à trouver un compromis », estimait, en février, Ergün Olgun, principal

conseiller de Rauf Denktash. La Turquie, soupçonnant de leur côté les membres du gouvernement chypriote-grec, espère que les Quinze vont s'engager sur une « feuille de route », s'agissant de sa propre adhésion à l'Union, lors du conseil européen de Séville, en juin. Elle sait qu'elle n'obtiendra pas satisfaction sans manifester sa bonne volonté à propos de Chypre. « L'important pour Ankara, relève le ministre chypriote des affaires étrangères, Ionnis Kassoulidès, c'est d'obtenir une aide financière de la communauté internationale. Sur le fond, je crains que la situation de statu quo actuel, avec une partition de fait de l'île, ne lui suffise ».

« FOSSE INFRANCHISSABLE »

Chypre entrée dans l'Union européenne, des négociations sur la division de l'île pourraient-elles reprendre ? Ces considérations prospectives sur l'avenir de Chypre font partie du non-dit des discussions entre Glafkos Cléridès et Rauf Denktash.

Ergün Olgun pense que la division de l'île deviendra alors « permanente, le fossé politique et économique entre les deux côtés devenant infranchissable ». Son alter ego, George Vassiliou, responsable du dossier des négociations de Chypre avec l'Union européenne, n'en est pas si sûr : il estime qu'après

avoir manifesté sa colère, Ankara voudra relancer le dialogue. « La Turquie, explique-t-il, se rend compte qu'elle a perdu son monopole de relations avec les Etats-Unis, et que l'Asie centrale acquiert de plus en plus d'importance et d'autonomie. Face à une Europe qui compte vingt ou vingt-cinq membres dans quelques années, elle ne pourra pas rester isolée ».

Laurent Zecchini

R. Rs

Les autorités turques entre deux feux

Les Turcs considèrent la reprise des négociations comme une étape positive, estime-t-on à Ankara. Ils sont conscients que le temps presse : le tic-tac de l'horloge de l'UE, avec, en fin de parcours, l'adhésion de Chypre, est désormais un bruit de fond constant. Le ministre des affaires étrangères turc, Ismail Cem, l'a reconnu récemment : « Si nous ne parvenons pas à résoudre cette question en 2002 avec un accord acceptable pour les deux parties, je pense qu'il sera impossible d'y revenir après la fin de l'année. » Pour Ankara, qui a menacé d'annexer le nord de l'île, les pourparlers actuels offrent une dernière chance de sortir de l'impasse diplomatique : si la Turquie mettait sa menace à exécution, elle risquerait sa propre candidature à l'Union. Il reste qu'aux yeux de nombreux Turcs, Chypre demeure une cause nationale qui ne permet aucune concession. Pour l'armée, Chypre est perçue comme une base stratégique importante. Les autorités turques demeurent prudentes sur les chances de succès, accusant l'UE de favoriser le camp grec en annonçant d'emblée que rien ne retardera l'entrée de Chypre dans l'Union. — (Corresp.)

D'un côté du « mur » de Nicosie, la prospérité du Sud ; de l'autre, l'envie...

Le PNB par habitant en République chypriote grecque est quatre fois supérieur à celui de la partie turque de l'île

NICOSIE (côté « turc »)

de notre envoyé spécial

A pied, il faut moins de cinq minutes pour passer du « check-point » chypriote grec au « check-point »

REPORTAGE

D'une zone à l'autre, le modernisme cède la place au sous-développement

chypriote turc. Avec force slogans peints sur les murs, le visiteur est prévenu des « atrocités » dont s'est rendu coupable, dans le passé, l'« autre côté », mais l'accueil est bon enfant. Côté « grec », les consignes sont strictes : pas question de revenir du Nord après 17 heures, c'est-à-dire d'y passer la nuit. Tout ce qui pourrait légitimer l'occupation « illégale » de la partie Nord de Chypre est banni.

Un calme étrange règne sur ce no man's land qui sépare les deux zones de la « dernière capitale divisée du monde » (depuis 1958), une situation que les défilants touristiques ne se privent pas de souligner. Sur les balcons du Ledra Palace, occupé par les forces des Nations unies, les soldats ont disposés des parasols et des pots de fleurs. En face, plusieurs maisons détruites sont autant de témoignages des combats de 1974. Un simple permis de séjour permet de rendre visite aux « parents pauvres » de Chypre.

Hüsnü Uçar, patron du petit café situé au centre du Yigifter Burcu Park, s'étonne de notre étonnement devant l'impression de sous-développement qui saute aux yeux en passant d'un côté de Nicosie à l'autre : « Nous subissons un embargo depuis près de trente ans. Il n'y a que la Turquie pour nous aider financièrement, pendant que le monde entier donne des millions de dollars aux Grecs ! » Les enfants qui jouent sur des toboggans ne laissent pas deviner ce que petit espace vert est « stratégique »... Pour s'en rendre compte, il faut pousser jusqu'à la grille qui borde un côté du parc.

Juste en contrebas, à 30 mètres, la République (grecque) de Chypre, son modernisme et son opulence. Ici, la « buffer zone » entre les deux lignes du cessez-le-feu de 1974 est quasiment inexistant. Ailleurs, la largeur de cette zone-tampon de 180 kilomètres, qui traverse l'île d'est en ouest, varie de 20 mètres (à Nicosie) à 7 kilomètres. Il est facile

de comprendre pourquoi les Chypriotes turcs aspirent à un règlement politique : le PNB par habitant est de 4590 euros au Nord, contre 18 390 euros au Sud.

« IL FAUDRA DU TEMPS »

« Nous ne pouvons vivre sans l'aide de la Turquie », confirme Mehmet Ali Talat, président du Republican Turkish Party (opposition), et la Turquie, où le chômage et la pauvreté ne cessent de croître, ne peut survivre sans l'aide de la communauté internationale et de l'ONU. La vérité est que Ankara, pour qui nous sommes un protectorat, veut nous maintenir dans un état de dépendance. » Le procès est nourri par les nombreux récits du sous-développement des campagnes du Nord, par l'accroissement de l'émigration vers l'Europe, partiellement compensée par l'implantation de colons d'Anatolie (quelque 70 000, sur une population « nordiste » d'environ 200 000 habitants, dont 35 000 soldats

turcs), peut-être davantage encore par la multiplication des demandes de passeport chypriotes, qui, selon Ionnis Kassoulidès, ministre chypriote grec des affaires étrangères, est passée « ces dernières années, d'environ 400 par mois à entre 2 000 et 4 000 demandes ».

Officiellement pourtant, tout va bien : Semi Bora, maire de la partie turque de Nicosie, s'efforce d'expliquer qu'il est confronté aux problèmes ordinaires d'une ville de 50 000 habitants, mais ses propos en disent long sur l'étendue des pénuries : deux fois par semaine, des bateaux turcs franchissent les 70 kilomètres qui séparent l'île des côtes turques, en remorquant deux ballons de 20 000 mètres cubes chacun. Ils complètent ainsi l'alimentation en eau douce de la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Chaque année, la municipalité reçoit d'Ankara environ 4 millions de dollars (4,4 millions d'euros), un chiffre à comparer à celui de ses recettes, soit 2,5 millions de dollars.

En dépit de l'absence de relations officielles entre les deux entités, Semi Bora rencontre plusieurs fois par an son homologue grec Michael Zambelas (à qui il ne peut pas téléphoner). C'est ainsi qu'ont été résolus – au bout de nombreuses années – les questions de l'assainissement de la rivière Pediaios, ou du système d'égouts. Comme la plupart des responsables du Nord, Semi Bora ne croit pas à une vraie réconciliation.

Il souhaite qu'un accord prévoie la libre circulation de tous les Chypriotes, et n'est pas hostile à ce

qu'une partie des 160 000 Chypriotes grecs expulsés en 1974 puissent revenir, ou qu'une juste indemnisation leur soit accordée. Mais vivre ensemble, dans les mêmes villages, est une autre histoire : « Il faudra du temps pour bâtir la confiance. Dans un premier temps, mieux vaudra ne pas repartir à l'aventure »...

L. Z.

ECHOS

■ **BAVIÈRE** : les élections municipales en Bavière, dimanche 3 mars, s'avèrent plutôt décevantes pour le ministre-président du Land, Edmund Stoiber (CSU), candidat de l'opposition contre M. Schröder lors des élections législatives prévues en septembre 2002. A Munich, le maire sortant social-démocrate, Christian Ude, consolide sa position, avec 64,5 % des suffrages. A Nuremberg, le candidat du SPD est en ballottage favorable face au maire CSU. Ces premières tendances semblent priver M. Stoiber d'un succès dans son fief qui aurait donné un élan à sa campagne.

■ **MIEL CHINOIS** : les services vétérinaires allemands ont fait saisir, le 1^{er} mars à Hambourg, trois chargements de 203 tonnes de miel chinois contenant des traces d'un antibiotique, la streptomycine. D'autres chargements avaient déjà été saisis, jeudi, au Schleswig-Holstein et à Brême. Il s'agissait de miel contaminé avec un autre antibiotique, le chloramphénicol, qui peut diminuer chez l'homme la production de globules rouges et blancs. L'Union européenne avait suspendu, en janvier, l'importation d'un certain nombre de productions chinoises ne respectant pas les normes sanitaires européennes.

■ **SOMMET GERMANO-ITALIEN** : le chancelier Schröder se rendra seul, le 8 mars, à Trieste, pour rencontrer Silvio Berlusconi avant le sommet européen de Barcelone. Cette rencontre s'inscrit dans les consultations régulières entre les deux pays. Plusieurs ministres allemands auraient refusé de faire le déplacement en raison des positions anti-européennes de membres du gouvernement italien.

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le Diplôme ESC Lille (Bac + 5 visé par l'Etat) en formation continue (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de Lille et Paris.



Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 66

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7j/7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Mantes-la-Jolie (Yvelines), le 4 mars, pour parler de la sécurité ; Strasbourg, le 6, pour évoquer l'Europe ; Montauban, le 8, pour la **JOURNÉE DES FEMMES** : le président candidat a décidé de multiplier les déplacements

et les interventions. Il répond ainsi à **L'INQUIÉTUDE D'UNE PARTIE DE SON ENTOURAGE** qui juge son début de campagne trop discret. En effet, depuis le 11 février, date de sa déclaration de

candidature, Jacques Chirac semble avoir du mal à convaincre. Dans son camp, les **CRITIQUES** se multiplient sur la manière dont **L'ÉLYSÉE** pilote la campagne du candidat. Certains dénoncent « *l'atmosphère*

de secret ». En déplacement en Corrèze, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-Pierre Raffarin (DL) admettent qu'il leur faut à présent « **CRÉDIBILISER** » les propositions du candidat

Comment le candidat Chirac va relancer sa campagne

Face aux sondages, qui lui sont défavorables, et aux doutes qui commencent à miner son camp, les proches du président le pressent de passer à l'offensive et de restaurer le clivage droite-gauche sur la question de la sécurité, comme il devait le faire lundi 4 mars à Mantès-la-Jolie (Yvelines)

JACQUES CHIRAC le dit à tous ceux qui l'interrogent : « Une élection présidentielle, c'est une alchimie, une relation qui soudain s'établit entre les Français et un candidat. » Dans les trains qui le ramènent de ses déplacements de province, emmitouflé dans son manteau, il le répète aux journalistes qui le questionnent : « En 1995, j'ai senti cette alchimie-là. » A un élu qui s'inquiète de sa stratégie, il sourit « Je te dis que c'est un truc qui se produit, comme un déclic... » Il rassure encore ses visiteurs avec les mêmes mots, « alchimie », « phénomène impalpable », « déclic »...

A-t-il pourtant éliminé tous les doutes qui, depuis quelques semaines, assaillent son camp ? Au moins les a-t-il entendus. Car c'est après avoir lu les notes qui lui sont parvenues, après avoir entendu les élus le conjurer de sortir enfin de son palais, que M. Chirac s'est finalement décidé à accélérer le tempo. Lundi 4 mars, son équipe lui a ainsi organisé un nouveau déplacement sur la sécurité, à Mantès-la-Jolie (Yvelines), puisque « la sécurité, disent ses conseillers, doit devenir ce que l'emploi avait été pour Lionel Jospin en 1997 : un engagement personnel ». Mercredi 6, il sera à Strasbourg pour parler d'Europe, vendredi 8 à Montauban pour parler des femmes et le 12 à Marseille pour son premier meeting de campagne. Mais les élus qui se chargent de relayer leur candidat sur le terrain espèrent surtout que cette accélération du rythme va s'accompagner d'un changement et de stratégie et de méthode. Car nombreux sont ceux qui contestent, désormais, la façon dont un petit cercle de conseillers de l'Élysée a organisé ce début de campagne.

Les députés Nicolas Sarkozy,



PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRES IMAGES POUR LE MONDE

Jean-Louis Debré, Jean-Pierre Raffarin, Philippe Douste-Blazy, Renaud Dutreil, François Fillon mais aussi son directeur de campagne, Antoine Rufenacht, sa porte-parole Roselyne Bachelot, y sont tous allés de leur mise en garde : « Vous devez aller sur le terrain avant que Jospin ne prenne une avance trop déterminante. »

Et tout y est passé. D'abord l'organisation laborieuse des débuts : QG de campagne choisi et aménagé trop tard, équipe recrutée dans l'urgence, entrée en campagne soudai-

nement accélérée. Culte « déraisonnable » du secret sur les futurs déplacements du candidat, ont aussi critiqué les élus. S'ils ne se risquent jamais à mettre directement en cause Claude Chirac, responsable au premier chef de cette organisation, ils commencent à juger sévèrement ses méthodes. Les élus des circonscriptions choisies pour les déplacements de M. Chirac, le service de presse du QG de campagne et même les jeunes militants du syndicat étudiant UNI, se sont plaints d'être informés au dernier

moment. « Est-il normal que le candidat paraisse se méfier de ceux qui mènent la campagne pour lui ? », a demandé au président de la République un de ces mécontents.

ÉTABLIR LES DIFFÉRENCES

Ensuite la stratégie. Outre le fait qu'une bonne part de la désorganisation des débuts est passablement liée à une déclaration de candidature qui - prévue au départ pour avoir lieu au début du mois de mars - a été accélérée au 11 février, les choix des premiers discours sont contes-

tés. Sur la sécurité, nombre de chiraquiens auraient voulu un propos plus musclé que celui prononcé à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) le 19 février. Beaucoup l'ont engagé à y revenir (Le Monde du 27 février) « Tout le problème est que Claude Chirac et le petit cercle des conseillers de l'Élysée meurent de peur à l'idée que l'on puisse reparler de facho-Chirac, explique l'un d'eux. Seulement, s'ils sortaient de leurs bureaux, ils verraient que les Français attendent beaucoup plus sur le sujet. » De la même façon, le discours économi-

que de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le 27 février, a été jugé peu crédible, avec ses baisses d'impôts promises en même temps que l'augmentation des budgets des grands services publics et le maintien des déficits.

Enfin, la volonté de M. Chirac d'allier, parfois dans une même déclaration, les tendances libérales et sociales de la droite laisse sceptique. L'équipe de campagne a ainsi pris très au sérieux le sondage Louis-Harris/AOL publié par Libération, le 25 février, montrant que 74 % des Français ne voient pas la différence entre Chirac et Jospin. Une note confidentielle a donc été spécialement distribuée intitulée « Blanc bonnet, bonnet blanc ? ». Elle se charge d'établir les différences entre les programmes sur la sécurité, la fiscalité, les retraites, le chômage, l'éducation, la famille et les privatisations. Elle se charge aussi de contrer l'entrée en campagne aux côtés de M. Jospin, de Dominique Strauss-Kahn et de Laurent Fabius, jugée ravageuse pour l'électorat de centre-droit. Sur les retraites, les impôts, les privatisations, la note explique ainsi avec force qu'« avec constance, Lionel Jospin a arbitré en défaveur de Laurent Fabius et de DSK et cédé à Martine Aubry, sur injonction de Noël Mamère et de Robert Hue ».

M. Chirac a enregistré. Il relativise les difficultés. « Il connaît bien ce va-et-vient du moral des supporters, dans une campagne électorale », soupire Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR. Et à l'un de ceux qui demandait « mais quand sent-on que l'alchimie est favorable ou pas ? », il a répondu dans un sourire « quand les jeux sont déjà faits ».

Raphaëlle Bacqué

Les étapes d'une laborieuse entrée en lice

► **Lundi 11 février.** Le président de la République prend tout le monde de court, les socialistes comme ses supporters, en annonçant sa candidature dans la matinée à Avignon. Un joli coup. Invité au journal de 20 heures de TF1, Jacques Chirac a toutefois du mal à se montrer convaincant. Face à Patrick Poivre d'Arvor qui le presse de questions précises sur ses promesses non tenues ou sur les affaires, le président candidat ne parvient pas à trouver le ton juste. Au final, il apparaît tendu, même s'il avoue aux Français « la passion » qu'il éprouve à leur égard.

► **Mercredi 13 février.** Panique et improvisation au QG de campagne du candidat rue du Faubourg-Saint-Martin, dans le 10^e arrondissement de Paris. C'est en effet aux tou-

l'Élysée, développer les 24 points du projet pour la prochaine législature. Ira, ira pas ? Pendant les jours qui précèdent l'événement M. Chirac laisse planer le doute. Finalement, la veille, c'est François Bayrou, adversaire résolu de l'UEM, qui s'invite à cette réunion. « Si nous pensons tous la même chose, c'est que nous ne pensons plus rien », lance-t-il aux militants qui scandent : « Chirac ! Chirac ! » Son intervention renvoie au second plan le « contrat de gouvernement ». Le lendemain, M. Chirac s'attarde au Salon de l'Agriculture, sa campagne, elle, tarde toujours à décoller.

► **Mercredi 27 février.** A Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le président candidat décline son programme économique et social.

M. Chirac prône une baisse des impôts de 30 % en cinq ans, dont 5 % dès la première année. En plus de cette mesure qui surprend quelques économistes, il s'engage à consacrer des efforts plus soutenus en faveur de la justice, de la police, de l'éducation nationale auxquelles il garantit un accroissement budgétaire. Pour assurer ces nouvelles dépenses et équilibrer ces pertes de rentrées financières, il table sur une croissance de 3 %.

► **Vendredi 1^{er} mars.** Le président sortant a attendu cette date pour visiter son QG avec son épouse, Bernadette. Il aura fallu un peu plus de deux semaines pour tout mettre en place.

Yves Bordenave

Selon CSA, M. Jospin aurait l'avantage dès le premier tour

ASSISTE-T-ON au premier mouvement significatif de l'opinion depuis l'entrée en campagne du président de la République et du premier ministre ? Le sondage de CSA, réalisé les 27 et 28 février auprès de 1 007 personnes pour Libération et La Dépêche du Midi (datés 4 mars), demande à être confirmé. Mais, pour la première fois depuis des mois, Lionel Jospin prend l'avantage sur Jacques Chirac dans les intentions de vote, au premier comme au second tour de la présidentielle.

Avec 23,5 % des intentions de vote, le premier ministre progresse de 2 points par rapport à la précédente enquête de CSA, réalisée à la mi-février. Cette tendance confirme celle enregistrée par les trois autres sondages effectués après l'annonce de sa candidature puisque sa progression a été de 3 points selon l'IFOP, de 2 points selon Ipsos et de 0,5 point selon la Sofres. Mais, surtout, les intentions de vote en faveur de Jacques Chirac s'érodent fortement : elles baissent de 3,5 points, à 21 %, soit son niveau le plus bas depuis l'automne dans l'ensemble des instituts. Au second tour, le premier ministre l'emporterait avec 52 % des

voix, alors qu'il n'était crédité que de 47 % à la mi-février. A noter que, selon Ipsos et l'IFOP, les souhaits de victoire en faveur de M. Jospin ont rejoint ou dépassé ceux dont bénéficie M. Chirac.

La situation du président de la République est d'autant plus préoccupante que ses réserves à droite sont maigres : à 4 %, François Bayrou regagne 1 point, tandis qu'Alain Madelin en perd 1,5 à 3 % et que Charles Pasqua ne parvient pas à sortir de la marginalité (1,5 %), au même niveau que Christine Boutin (+1 point). Les deux candidats d'extrême droite sont stables, M. Le Pen à 10 % et M. Mégret à 2 %, tout comme le candidat des chasseurs, Jean Saint-Josse (3,5 %).

En outre, la consolidation de la position de Jean-Pierre Chevènement (11 %, +1) ne se fait pas au détriment du premier ministre, mais bien du chef de l'Etat. A gauche, les scores d'Arlette Laguiller (6 %), de Robert Hue (5,5 %) et de Noël Mamère (6 %) sont inchangés ou pratiquement.

Gérard Courtois

Ce qui devait être une inauguration se transforme en une réunion bâclée

tes premières heures de la matinée du 11 qu'Antoine Ruffenacht, son directeur de campagne, a récupéré les clés du Tapis rouge. Le téléphone n'est pas branché et, lorsqu'à midi, les parlementaires chiraquiens déboulent pour une première visite, rien n'est prêt. Ce qui devait être une inauguration se transforme en une réunion bâclée, sans candidat, et à huis clos. La presse est priée de patienter à l'extérieur, sous la pluie.

► **Samedi 23 février.** Douze jours plus tard, la convention nationale de l'Union en mouvement (UEM) à Toulouse se présente comme le premier point d'orgue du lancement de la campagne chiraquienne. Entre 5 000 et 6 000 supporters du président de la République font le déplacement vers la Ville rose afin d'entendre les leaders de ce rassemblement de la droite RPR, UDF et DL, mis sur orbite par

MM. Douste-Blazy (UDF) et Raffarin (DL) veulent « crédibiliser » son projet

Le maire de Toulouse et le président de la région Poitou-Charentes aimaient un meeting à Ussel, en Corrèze

USSEL (Corrèze)
de notre envoyé spécial

L'un venu de Toulouse, l'autre de Poitiers, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-Pierre Raffarin (DL) étaient au cœur de la Corrèze chiraquienne, samedi 2 mars, pour répliquer en lieu et place de Jacques Chirac aux virulentes attaques lancées récemment contre le chef de l'Etat par son premier ministre. La nécessité de faire

oublier les premiers « couacs » de la campagne du président imposait de mettre une sourdine à toute forme de concurrence ; et les journalistes qui les interrogeaient en marge de leur meeting commun organisé devant 300 personnes à Ussel, samedi soir, ont pu vérifier que ce duo de « premiers ministrables » parlait d'une seule voix. Ainsi ont-ils justifié dans les mêmes termes l'absence de réponse de M. Chirac aux mises en cause de Lionel Jospin, en expliquant qu'il convenait de rendre publiques des propositions avant qu'elles ne deviennent « inaudibles » lorsque le temps de la « bagarre » sera venu.

« LA BASSESSSE DES ATTAQUES »

Devant le public d'Ussel, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a toutefois protesté avec la plus grande véhémence contre le ton polémique du début de campagne de M. Jospin, en déplorant son « intolérance sectaire », ainsi que « l'indignité et la basse

sse des attaques ». « Manipulation, désinformation, dissimulation, diversion, tels sont les procédés habituels de la méthode Jospin », a ajouté M. Douste-Blazy en citant Trotski, allusion au passé du premier ministre candidat. « Ce goût de la polémique est un peu dépassé par rapport aux grands enjeux », a renchéri le président de la région Poitou-Charentes, en se disant « surpris de voir comment, à gauche, l'esprit partisan est l'esprit dominant ». Tout en s'en prenant à François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, député de la Corrèze et maire de Tulle - « L'esprit est fin mais l'âme est froide » -, M. Raffarin ne se contente pas de ces simples ripostes. Conscient des difficultés rencontrées par Jacques Chirac depuis le démarrage de sa campagne, le sénateur de la Vienne est également convaincu de la nécessité pour la droite chiraquienne de ne pas négliger la question de la crédibilité du chef de l'Etat. Tout en soulignant que ce point concerne toutes les formations politi-

ques, il confie : « Peut-être avon-nous, dans notre camp, un effort supplémentaire à faire pour convaincre. » « Chirac a la crédibilité de la cohésion et du rassemblement », souligne M. Raffarin, qui a

Le Parti radical ne choisit pas M. Bayrou

Réunis en congrès extraordinaire, samedi 2 mars à l'Assemblée nationale, les délégués du Parti radical valoisien, composante historique de l'UDF, ont décidé de soutenir Jacques Chirac dès le premier tour de l'élection présidentielle. Par 278 voix contre 107 pour François Bayrou, ils ont suivi la proposition de leur président, François Loos, qui avait déclaré : « Dans la vie, il y a deux sortes d'hommes, les leaders et les suiveurs. Ce qui compte aujourd'hui, c'est d'assurer notre victoire. » C'est un nouveau camouflet pour François Bayrou, déjà crédité d'un score faible dans les sondages et lâché par une partie des siens.

coutume de dire que « l'humanité » du chef de l'Etat sera un atout déterminant dans la campagne. Cela posé, le sénateur de la Vienne affirme également : « Nous avons à crédibiliser nos promesses. » Et M. Raffarin de constater que « lorsque l'on propose un allègement d'un tiers des impôts, les gens s'installent dans l'idée que ça ne se fera pas ».

Afin de surmonter cet obstacle éventuel, M. Raffarin préconise un « partage de l'engagement » au travers d'un « pacte de réforme » qu'une « génération politique » signerait avec le chef de l'Etat, « passeur dans ce nouveau siècle ». « Notre problème n'est pas de soutenir les engagements de Chirac, mais de nous engager nous-mêmes », insiste-t-il, en invoquant la « force de crédibilité » dont disposent les élus locaux « dans leur enracinement ». « Nous mettons notre honneur en jeu pour que le programme soit appliqué », a-t-il réaffirmé devant les militants corrèziens.

Jean-Baptiste de Montvalon



Lionel Jospin défend « une démarche de compromis »

Le candidat socialiste veut réconcilier « la France qui innove et ceux qui ont du mal à s'adapter à cette modernisation ».
Le RPR dénonce la « haine » du premier ministre à l'encontre de Jacques Chirac

LES FARINES animales, encore. Lorsqu'il évoque cet épisode, qui a profondément altéré sa cohabitation avec Jacques Chirac, Lionel Jospin se fait sévère. Dimanche, soir, sur TF1, le candidat, qui n'a jamais oublié de sourire, a pris son air grave pour revenir sur cette affaire devant Claire Chazal, qui l'avait convié pour évoquer son livre *Le Temps de répondre* (Stock), sorti deux jours plus tôt en librairie. Et de prévenir au passage que, malgré les protestations des « chiraquiens », et « sauf à ne pas faire d'élections », il est désormais temps, « pour peu que vous n'attaquiez pas les personnes, pour peu qu'il n'y ait rien dans votre pensée qui soit bas ou mesquin », de « caractériser les comportements, et les Français jugeront ».

M. Jospin a gardé à fleur de mémoire une allocution télévisée présidentielle, le 7 novembre 2000, où M. Chirac avait demandé l'interdiction des farines animales alors que le gouvernement planchait sur son propre dispositif de crise. Les deux têtes de l'exécutif s'en étaient ensuite expliquées « entre hommes ». M. Jospin y est revenu publiquement sur TF1 : « Le problème est de savoir (...) si, alors qu'il était très important de ne pas affoler l'opinion à tort pour ne pas provoquer une chute de la consommation [de



Le premier ministre et candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, a assisté, samedi 2 mars, au Théâtre du Châtelet, à Paris, à la 27^e cérémonie des Césars, qui a notamment couronné le film de Jean-Pierre Jeunet « Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ».

viande de bœuf], comme cela s'est produit, il [était] souhaitable qu'il y ait une intervention solennelle, avec drapeau français, drapeau européen, à la télévision », a demandé le candidat socialiste. « Parce que, quand on interdit les farines animales, ensuite il faut arriver à les stocker ; ce sont des farines dangereuses. Si on les stocke n'importe comment et qu'elles pénètrent dans les nappes phréatiques, ça peut avoir des conséquences dramatiques ».

Le candidat a ensuite évoqué ses « regrets ». Sur la sécurité, d'abord, « défi prioritaire ». M. Jospin a constaté que la réduction du chômage n'avait pas eu « d'effet direct » sur la délinquance. Il a donc confirmé qu'il fallait « un traitement spécifique », revoir les ordonnances de 1945 et créer un ministère de la sécurité. Autre remords : la justice. Si le candidat reste favorable à l'indépendance du parquet, il a admis que son gou-

vernement avait, là aussi, failli : « Nous aurions dû insister davantage sur les dimensions plus concrètes de la justice. »

Après ce retour sur le passé, M. Jospin s'est tourné vers le rendez-vous de mai pour se présenter comme l'homme de la « réconciliation ». « Autant je veux que ceux qui créent, qui innovent, qui ont des postes sûrs, des salaires, qui s'adaptent à ce qu'on appelle la mondialisation ne soient pas freinés dans leur esprit d'initiative, a-t-il expliqué, autant je ne veux pas que les hommes et les femmes dont les revenus sont plus faibles, dont la situation est plus précaire, ou qui parfois ont du mal à s'adapter à cette modernisation, soient oubliés en chemin (...). Ma démarche est une démarche de (...) compromis entre ces deux France. »

M. Jospin, enfin, a parlé un peu de lui. Et notamment de cette « forme de rajeunissement » que lui procure le sentiment de ne pas savoir, à 64 ans, de quoi ses lendemains seront faits. « A l'âge que j'ai, se dire qu'on est encore à un carrefour (...), qu'on ne sait pas ce que sera sa vie dans deux mois et demi », « cette impression que les choses ne sont pas écrites, c'est merveilleux », a lancé le candidat socialiste.

Lundi, sur BFM, le député (RPR) des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian s'est moqué de l'« étalage des états d'âme » du premier ministre. « Il faudrait qu'il sorte des psys de Saint-Germain-des-Prés de temps en temps », a-t-il ironisé, avant de s'interroger sur les regrets de M. Jospin en matière de sécurité : « Alors ça, honnêtement, je n'avais jamais entendu ça (...), le coup du premier ministre, qui est quand même l'homme le plus informé de France, qui veut être président de la République, qui est là depuis cinq ans et qui vous explique avec le souri-

re convenu et prévu par les communitaires, qu'il a pêché par naïveté sur l'insécurité... » Secrétaire général adjoint du RPR, Jean-François Copé a estimé pour sa part, sur RTL, que M. Jospin avait « plutôt

Sylviane Agacinski

« du côté des femmes »

Sylviane Agacinski publie dans les colonnes du *Journal du dimanche*, daté du 3 mars, une chronique intitulée « Du côté des femmes ». L'épouse du premier ministre, qui avait écrit en 2000 un ouvrage intitulé *Politique des sexes* (Seuil), dresse un bilan de la condition féminine. Si elle se félicite de la « suppression de la monoculture officielle masculine ou patriarcale » ainsi que de l'instauration de la « parité » en politique, M^{me} Agacinski dénonce, en revanche, l'inégalité des salaires et en appelle à davantage de sévérité envers les auteurs de violences conjugales ou les clients de prostituées mineures.

La philosophe, qui cite également parmi les évolutions positives l'allongement à deux semaines du congé de paternité, s'en prend avec virulence à la droite, « systématiquement réfractaire aux nouveaux modèles. Elle a résisté de la même façon à la parité et au pacs, comme si, outre les monopoles masculins, elle voulait sauver la monoculture hétérosexuelle de l'émergence de formes nouvelles de vie et de droits ».

bien souri », sauf quand « il a parlé de Jacques Chirac. A ce moment-là, le vernis a craqué, la haine est revenue », a lancé le responsable du projet du candidat Chirac...

Ariane Chemin

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Réconfort.** Une quarantaine de personnalités socialistes, dont Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et Marylise Lebranchu, la garde des sceaux, ont déjeuné, dimanche 3 mars, avec Martine Aubry à Lille pour lui témoigner leur « solidarité » et leur « amitié ». La maire de Lille a eu « du mal à vivre » les critiques contenues dans le livre *La Dame des 35 heures*, de Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit.

ILS ONT DIT

► **Laurent Fabius** (ministre PS de l'économie et des finances) : « On avait un candidat communiste, un candidat socialiste, un candidat écologiste, un candidat d'extrême droite, maintenant on a un candidat du Père Noël (...). Ce qui a permis de Jacques Chirac de l'emporter en 1995 peut être un risque de défaite en 2002 à cause des problèmes de crédibilité. » (Radio J, dimanche 3 mars.)

► **Nicolas Sarkozy** (député RPR) : « Nous libérerons le nombre d'heures supplémentaires pour économiser sur le coût des dispositifs sur les 35 heures. » (TF1, samedi 2 mars.)

► **Valéry Giscard d'Estaing** (président de la convention sur l'avenir de l'Europe) : « Je ne participerai pas à la campagne parce que je trouve que ce n'est pas mon rôle (...). S'il y a quelque chose à dire pour éclairer le choix des Français, je le dirai en temps voulu. » (France 3, dimanche 3 mars.)

► **Robert Hue** (candidat du PCF) : « Le cinéma organisé autour des candidatures de Chirac et Jospin ne relève pas le niveau. Ni non plus le peu de différences entre les discours de l'un et de l'autre. » (Meeting à Guingamp, samedi 2 mars.)

► **Alain Madelin** (candidat DL) : « Les mêmes parlementaires qui soutenaient Balladur en 1995, et qui aujourd'hui souvent soutiennent Jacques Chirac, ne soutenaient pas Balladur parce qu'il était plus humain que Jacques Chirac. Ils soutenaient Balladur parce qu'il avait, semble-t-il, à ce moment-là, de meilleures chances de gagner. » (France Inter, lundi 4 mars.)

VERBATIM

Insécurité : « J'ai pêché un peu par naïveté »

VOICI les principaux extraits de l'entretien de Lionel Jospin, dimanche 3 mars, sur TF1.

► **Retraites.** C'est une urgence, c'est le premier grand dossier social et de société de la prochaine législature et de la prochaine mandature (...). Il faut préserver les systèmes de répartition. Jacques Chirac parle de fonds de pension individuels. Nous, nous parlons d'une épargne salariale collective, qui serait sous le contrôle des syndicats, et c'est très différent.

► **Sécurité.** L'insécurité a progressé pendant ces cinq années. C'est une tendance qui avait commencé avant nous, mais enfin nous ne l'avons pas fait reculer. J'ai pêché

un peu par naïveté. Je me suis dit peut-être pendant un certain temps : « Si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité. » On a fait reculer le chômage – il y a 928 000 chômeurs en moins – mais ça n'a pas eu un effet direct sur l'insécurité. Il est clair que la sécurité pour moi est un défi prioritaire. L'ordonnance de 1945 [sur les mineurs délinquants] a déjà été modifiée dans le passé et elle le sera encore. Nous envisageons des structures fermées pour les jeunes qui ont des problèmes de violence.

► **Femmes.** Deux grandes questions préoccupent les femmes. L'égalité professionnelle et l'égalité des salaires – c'est assuré dans la fonction publique, ça n'existe pas vraiment dans le secteur privé.

Donc, il faut avancer dans cette direction. Tout le dossier des violences, des violences dans la famille, des violences conjugales, c'est un dossier qu'on doit traiter.

► **35 heures.** [Elles] n'ont pas pénalisés les entreprises puisque nous avons des taux de croissance supérieurs à ceux de nos voisins. En cinq ans, 1,8 million d'emplois ont été créés et 400 000 sont directement liés à la réduction du temps de travail. Je prends acte que la droite ne remet pas en cause la réforme. [Mais] assouplir, c'est remettre en cause.

► **Jean-Pierre Chevènement.** Il est resté dans mon cœur. Mais je fais aussi fonctionner ma raison.

► **Passé trotskiste.** Il ne s'agissait pas d'un délit, il s'agissait d'une opinion.

Philippe Douste-Blazy (UDF), au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

« C'est faux de dire que Jacques Chirac n'a pas été un homme d'Etat »

Vous dénoncez les attaques de Lionel Jospin contre le président sortant. En quoi ces attaques sont-elles « indignes » ?

Je suis très étonné de ce début de campagne de Lionel Jospin. D'un côté, Jacques Chirac parle du projet, décline ses propositions très concrètes sur la sécurité, sur la santé publique, sur l'économie et le social. En face, il n'y a aucune vision de la France, mais des attaques personnelles et des petits coups bas.

Par exemple ?

Lorsque M. Jospin dit que ce n'est pas son style d'arrêter M. Colonna [l'assassin présumé du préfet Erignac] « une semaine avant le second tour », c'est une allusion à la libération des otages du Liban en 1988, lorsque M. Chirac était premier ministre. Des petites choses comme celle-là, on pourrait continuer à en citer pendant une heure. Ce n'est pas bien, il ne faut pas escamoter ce qu'attendent les Français, c'est-à-dire le débat démocratique. M. Jospin

voudrait être et ne pas avoir été, être candidat à l'élection présidentielle qui règle les problèmes de sécurité et ne pas avoir été le premier ministre où il y a eu une explosion de la délinquance, être le futur président qui restaure le dialogue social alors qu'il a été le premier ministre qui l'a affaibli, pour ne pas dire enterré. Il aimerait être un candidat socialiste alors qu'il a un passé trotskiste.

Il pourrait vous rétorquer qu'il s'agit d'attaques personnelles contre lui...

Le président de la République a décidé de respecter ses partenaires et ses adversaires. C'est une belle leçon de démocratie qu'il donne actuellement. J'ai vraiment l'impression que Lionel Jospin est assez fidèle à ses engagements de jeunesse. Je lisais récemment une phrase de Léon Trotski qui disait « la calomnie peut être une force si elle correspond à un besoin historique ». Je ne vois pas du tout le besoin historique actuellement ; je vois plutôt le besoin personnel.

Est-il illégitime de s'interroger sur le bilan du président sortant, dès lors qu'il est candidat ?

C'est assez faux de dire que Jacques Chirac n'a pas été un homme d'Etat pendant les deux ans où il a assumé cette fonction en période de non-cohabitation. Je suis avec Jacques Chirac aujourd'hui parce qu'il a été, entre 1995 et 1997, au rendez-vous de l'engagement européen et qu'il n'a pas eu peur, alors, de faire une politique impopulaire pour qualifier la France pour l'euro.

Jacques Chirac a dévoilé son projet économique et social, en

promettant de très fortes baisses d'impôts. Ces promesses sont-elles crédibles ?

On ne va pas baisser les impôts pour faire plaisir aux Français, mais parce que c'est une extrême nécessité pour leur redonner confiance, pour libérer les énergies dans ce pays. L'impôt sur le revenu devient, pour certains, une véritable spoliation. Vous avez besoin aujourd'hui de redonner confiance aux classes moyennes. Si on baisse l'impôt sur le revenu, c'est pour augmenter le pouvoir d'achat, donc la consommation. On ne va pas attendre la croissance, on va essayer de la susciter en baissant l'impôt, en baissant les charges des entreprises, en assouplissant les 35 heures.

Est-ce crédible sans réduction de la dépense publique, sauf à laisser filer les déficits ?

C'est vrai, diminuer les recettes sans stabiliser les dépenses, ça ne veut rien dire. Comment stabiliser les dépenses ? En réformant l'Etat, en le recentrant sur ses missions régaliennes. Quant aux déficits, en effet, on retarde de trois ans, en 2007, le moment fatidique où il faut être en équilibre budgétaire.

Est-ce acceptable par Bruxelles ?

Attendez, on en a un peu marre d'éponger les déficits publics des socialistes, tous les cinq ans, pour visser toutes les vis et faire une politique très dure et ensuite perdre les élections.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

ARNO. CALOR. KRUPS. MOULINEX. ROWENTA. SEB. TEFAL

Des résultats 2001 supérieurs aux objectifs

En 2001, hors Krups-Moulinex

Au 31 décembre 2001, hors Krups-Moulinex

Marge Opérationnelle 178 M€ + 16 %	Résultat net part du Groupe 74 M€ + 45 %	Dette financière 309 M€ - 84 M€ (- 21 %)	Rentabilité des capitaux propres 15,8 % (11 % à fin 2000)
---	---	---	---

L'année 2001 a été marquée par :

► la poursuite de l'amélioration des fondamentaux du Groupe SEB hors Krups-Moulinex :

Thierry de La Tour d'Artaise, Président du Groupe SEB, a déclaré dans son message aux actionnaires : « Avec un résultat net de 74 MEuros en progression de plus de 40 %, les résultats de SEB, hors reprise de Moulinex et Krups d'ailleurs sans impact significatif en 2001, sont supérieurs aux objectifs que je vous avais annoncés et proches du plus haut niveau historique » ;

► l'acquisition stratégique de Krups-Moulinex : cette opération, qui sera totalement effective en 2002, constitue pour le Groupe SEB une « nouvelle étape, majeure, dans son développement ».

Résultats consolidés

(en millions d'euros)	2000	2001 Groupe SEB hors Krups- Moulinex	Variation 2001 / 2000 en %	2001 Groupe SEB avec Krups- Moulinex
Ventes	1 825	1 817	- 0,4	1 855
Marge opérationnelle	153	178	+ 16	175
Résultat d'exploitation	133	151	+ 14	119
Résultat financier	(28)	(20)	n.s.	(20)
Résultat courant des sociétés intégrées	105	130	n.s.	99
Résultat net part du Groupe	51	74	+ 45	74
Marge nette, en % des ventes	2,8	4,1		4,0
Bénéfice net par action (Euros)	3,47	5,05	+ 45	5,05

L'année 2002 sera consacrée à l'intégration, déjà largement engagée, des activités de Krups-Moulinex dans leur nouveau périmètre. Elle devrait permettre, malgré les difficultés dues au redémarrage industriel et commercial et aux contraintes de la Commission Européenne, une poursuite de la croissance du bénéfice net par action. « C'est donc confiant dans les perspectives ouvertes par cette intégration que le Conseil d'Administration propose de renouer avec la croissance régulière du dividende en portant celui-ci à 2 Euros par action ».

L'Assemblée Générale des Actionnaires aura lieu à Paris le 14 mai 2002 et se prononcera également sur la fusion absorption par SEB SA de la société familiale Fideles. Cette fusion, qui est réalisée conformément au protocole d'accord du 24 octobre 1997, n'aura aucune incidence sur le pourcentage du capital et des droits de vote détenus par le groupe familial fondateur qui s'élèvent à ce jour respectivement à 47,57 % et 62,47 %.

Communication Corporate Groupe

Chemin du Petit-Bois - BP 172 - 69134 Ecully Cedex - France
Tél. 04.72.18.16.40 - Fax 04.72.18.15.99 - http://www.groupeseb.com - e.mail : comfi@groupeseb.com
Image 7 - Contacts Presse - Tél. 01.53.70.74.70

SCIENCES PO

► **Stages intensifs**
Stage spécial «bac+1» à Pâques
Stage spécial «bac+0» en été

► **Classes préparatoires annuelles «pilotes»**
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Présentant son projet, Noël Mamère met l'accent sur les thèmes traditionnels des écologistes

« Nous sommes l'aile la plus moderne de la gauche sur les questions de société », affirme le candidat des Verts. Il propose de créer une infraction de « crimes écologiques »

UN CYBER-CAFÉ du 3^e arrondissement de Paris a accueilli le candidat des Verts à la présidentielle, lundi 4 mars, pour la présentation de son programme à la presse. Noël Mamère propose 155 mesures, en une centaine de pages et sept chapitres, pour une campagne « identitaire et ouverte ». « Nous n'avons qu'un seul monde et nous en sommes tous solidairement responsables », explique-t-il. Ainsi, les OGM : « On ne les combat pas seulement pour leurs conséquences en matière de santé, mais aussi pour empêcher les multinationales de porter atteinte aux espèces et de cartelliser l'ensemble du monde. » Le candidat met également l'accent sur le « réveil démocratique » qu'il faut proposer aux Français. « Nous sommes l'aile la plus

« Nous n'avons qu'un seul monde et nous en sommes solidairement responsables »

moderne de la gauche sur le développement durable, la santé, les questions de société » assure M. Mamère.

► **35 mesures pour le développement soutenable :**

Créer une Organisation mondiale de l'environnement, veillant sur le patrimoine de la planète, dont les décisions s'imposeraient à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Instaurer une section ad hoc au sein de la Cour pénale internationale pour juger des « crimes écologiques ». Interdire le brevetage du vivant. Faire de la lutte contre les nuisances et les pollutions une grande cause nationale.

En matière de transports, faire payer « le vrai prix » au transport routier, notamment en taxant le gasoil des camions comme l'essence. Transférer les investissements publics des autoroutes et des aéroports vers le rail. Renoncer au 3^e aéroport. Instaurer des amendes de sécurité routière proportionnelles au revenu.

Adopter un plan de sortie du nucléaire en vingt ans. Baisser la facture énergétique de 20 % en cinq ans. Avoir, à long terme, un



panneau solaire par habitation, une éolienne par commune.

Créer un ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. Interdire les OGM. Favoriser le bio dans les collectivités et les cantines. Aider les paysans qui pratiquent une agriculture respectueuse de la qualité et de l'environnement.

Créer une véritable incitation fiscale écologique. Retenir à la source l'impôt sur le revenu de l'année en cours. Supprimer la taxe d'habitation, remplacée par un impôt progressif sur la base du revenu.

► **20 mesures sur le retour du citoyen :**

Adopter une nouvelle Constitu-

tion par référendum. Instaurer la proportionnelle mixte dans tous les scrutins. Reconnaître le vote blanc. Instaurer le mandat unique non renouvelable plus de deux fois. Créer un droit d'initiative législatif citoyen. Supprimer l'ENA, remplacée par une haute école de formation continue des fonctionnaires. Proposer un nombre de postes égal pour les hommes et les femmes dans les concours de la fonction publique. Créer un statut de l'écu associatif et bénévole. Doubler le budget de la justice en cinq ans. Achever la réforme pour l'indépendance de la justice. Réformer la politique carcérale et développer les peines alternatives.

Pour une Europe des régions

La partie internationale du programme des Verts met, sans surprise, l'accent sur l'Europe et les rapports Nord-Sud. Elle préconise une « Europe des régions », dont les pouvoirs, inscrits dans la Constitution, seraient élargis à la manière de la Catalogne ou de l'Ecosse. Le « Contrat Vert » demande la ratification de la Charte des langues régionales par le Parlement, la transformation du Sénat, élu pour cinq ans au suffrage universel direct, en Chambre des régions. La Constitution européenne devrait être adoptée par référendum, tandis que tous les citoyens auraient le droit de saisir directement la Cour de justice des communautés européennes.

Pour « un monde plus juste et plus solidaire », les Verts proposent l'annulation unilatérale de la dette des pays pauvres et l'adoption d'une loi cadre sur l'aide au développement. Ils demandent la suspension de la négociation de l'OMC sur l'agriculture et la garantie de l'accès de l'humanité aux médicaments contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

(défavorisés) que la reprise de l'emploi profite le moins. Les Verts s'opposent à la municipalisation de la police, à l'instauration de couvre-feu pour les mineurs, à des ponctions sur les allocations familiales des parents

dans les quartiers, un plan de réparation et d'aide aux victimes ainsi qu'une réforme de l'aide judiciaire ramenant à 5,5 % le taux de TVA sur les services et les frais de justice. S'ils ne sont pas favorables, com-

Pour l'abolition de la double peine

Lionel Jospin avait adressé de sévères remontrances, en juillet 1998, à sa ministre Dominique Voynet qui avait demandé la régularisation de tous les sans-papiers. Cette revendication est la première des cinq mesures du programme des Verts sur l'immigration. Suivent la fermeture des centres de rétention, la mise en place d'un véritable droit d'asile et l'abolition de la double peine, pour laquelle M. Mamère milite activement.

M. Jospin s'est en revanche montré ouvert sur le droit de vote des résidents étrangers non européens dans les élections locales (Le Monde du 2 mars), une réforme que les Verts avaient échoué à faire voter dans une de leurs « niches » parlementaires. Cette mesure figure au programme du candidat Mamère, comme la « pleine égalité dans l'accès à tous les emplois, y compris les emplois réservés » (fonction publique et certaines entreprises publiques).

et à la révision de l'ordonnance de 1945. Ils proposent un plan d'urgence pour la prévention avec l'embauche de 100 000 éducateurs spécialisés, le développement des conseils de médiation et de prévention

me les socialistes, à la création d'un grand ministère de la sécurité publique, les Verts sont les seuls à proposer une démissionnalisation de la gendarmerie, unie à la police dans un même service public. Ils préconisent un redéploiement des effectifs policiers au profit de la police de proximité et veulent dissoudre les renseignements généraux. Ils demandent enfin l'abrogation de la loi sur la sécurité quotidienne.

La spécificité des Verts et leur désaccord avec le PS tiennent aussi à la question du nucléaire. Pomme de discorde essentielle dans les discussions des derniers mois en vue d'un accord programmatique - M. Jospin ayant reculé au dernier moment pour ne pas fâcher Jean-Pierre Chevènement et les Verts -, le débat reste entier. « La sortie du nucléaire est plus que jamais une

► **30 mesures pour une société ouverte :**

Créer un revenu d'autonomie pour les 18-25 ans. Généraliser le service civil. Instaurer la majorité, avec droit de vote, à 16 ans. Légaliser le cannabis, qui serait vendu de manière contrôlée par l'Etat.

Mettre en place un plan d'urgence de 11,5 milliards d'euros pour les banlieues. Créer 100 000 logements pour les SDF. Faire adopter une loi contre le harcèlement au travail et les discriminations sexistes, homophobes, racistes. Mettre en place un plan transhandicap d'accès dans tous les lieux publics. Embaucher 10 000 éducateurs spécialisés. Développer la médiation sociale. Créer un service public unifié de la police et de la gendarmerie démilitarisée.

► **20 mesures pour une France pour tous :**

Créer un revenu minimum garanti pour tous. Relever le minimum social. Doubler les moyens de l'inspection du travail. Défendre le système de retraite par répartition, rendre possible la retraite avant 60 ans à taux plein. Financer la protection sociale avec l'ensemble des revenus (travail, capital et valeur ajoutée). Améliorer et étendre le service public dans les banlieues et les campagnes. Supprimer l'ordre des médecins. Plan de recrutement et de formation massif d'infirmières. Régionaliser le système de santé.

► **20 mesures sur le temps, c'est la vie :**

Réduire la taille des établissements scolaires et créer un établissement innovant par département. Redéfinir le métier d'enseignant dans une loi d'orientation. Créer une bourse d'études mensuelle de 250 euros pour les élèves des bacs pros. Garantir 60 mois de formation professionnelle entre 18 et 30 ans. Instaurer la semaine de quatre jours et une année sabbatique tous les sept ans. Faire voter une grande loi sur l'économie solidaire.

► **10 mesures pour la culture en toute liberté :**

Défendre le système de financement du cinéma. Créer un revenu garanti pour les intermittents du spectacle. Interdire la publicité dans le service public audiovisuel.

Quatre élections cantonales partielles

HAUTE-MARNE

Bourbonne-les-Bains (second tour).

I., 3 612 ; V., 1 910 ; A., 47,12 % ; E., 1 773.

Philippe Escudier, UDF, adj. m. de Bourbonne-les-Bains, 1 060 (59,79 %)... ÉLU

Nelly Thoyer, PS, 713 (40,21 %).

[Philippe Escudier (UDF) retrouve le fauteuil de conseiller général qu'il avait occupé de 1988 à 1994. Le scrutin avait été provoqué par la démission d'André Noirod (DL), atteint par le cumul des mandats, le maire de la cité thermale, élu en mars 2001, ayant choisi de siéger au conseil régional à la place de Bruno Sido (RPR), devenu sénateur.

24 février 2002 : I, 3 612 ; V., 1 810 ; A., 49,89 % ; E., 1 731 ; Philippe Escudier, UDF, adj. m. de Bourbonne-les-Bains, 746 (43,10 %) ; Nelly Thoyer, PS, 302 (17,45 %) ; Norbert Bouisgue, Verts, 233 (13,46 %) ; Gilbert Pincemaille, div. d., 189 (10,92 %) ; Henri Craye, FN, 112 (6,47 %) ; Robert Paccard, MNR, 101 (5,83 %) ; Claude Roda, PCF, 48 (2,77 %).]

Châteauvillain (second tour).

I., 3 538 ; V., 1 883 ; A., 46,78 % ; E., 1 739.

Marie-Claude Lavocat, div. d., 1 206 (69,35 %)... ÉLUE

Thierry Simon, div. d., 533 (30,65 %).

[Marie-Claude Lavocat (div. d.), qui se présentait pour la première fois, remporte ce canton traditionnellement marqué à droite. Cette élection avait été organisée pour remplacer Jean-Claude Guyot (div. d.), démissionnaire de ses mandats de maire et de conseiller général à la suite d'une condamnation à cinq ans d'inéligibilité, en juillet 2000, pour faux et usage de faux en écriture publique au préjudice de sa commune quand il était maire de Châteauvillain. M. Guyot, qui avait fait appel du jugement, avait vu sa peine confirmée par la Cour de cassation en novembre 2001.

24 février 2002 : I, 3 538 ; V., 1 927 ; A., 45,84 % ; E., 1 827 ; Marie-Claude Lavocat, div. d., 502 (27,48 %) ; Thierry Simon, div. d., 273 (14,94 %) ; Jean-Marie Bouchot, PS, 227 (12,42 %) ; Michel Saulet, div. d., 213 (11,66 %) ; Nadine Dépont, div. d., 201 (11,00 %) ; Marie-Rose Patelli, PCF, 200 (10,95 %) ; Sandrine Costa-Sommer, div. d., 140 (7,66 %) ; Patrice Carlot, div. d., 71 (3,89 %).

22 mars 1998 : I, 3 518 ; V., 2 320 ; A., 34,05 % ; E., 2 136 ; Jean-Claude Guyot, div. d., 1 102 (51,59 %) ; Henri de la Ville Baugé, UDF-FD, c. m., 1 034 (48,41 %).]

LOIRE-ATLANTIQUE

Moisdon-la-Rivière (premier tour).

I., 4 743 ; V., 3 186 ; A., 32,83 % ; E., 3 066.

Ball. : Jean Massé, div. d., c. g., 1 495 (48,76 %) ; Armand Bouchet, div. g., 1 315 (42,89 %).

Elim. : Roland Feuvrais, PCF, 117 (3,82 %) ; Guillaume Vouzellaud, FN, 100 (3,26 %) ; Christophe Bouhier, MNR, 39 (1,27 %).

[Il a manqué 39 voix à Jean Massé, conseiller général (div. d.) sortant, pour être élu au premier tour sur ce canton rural du nord de la Loire-Atlantique, face à Armand Bouchet (div. g.), désigné vainqueur en 1994 à la faveur d'une division de la droite. En mars 2001, M. Massé ne l'avait emporté qu'avec une voix d'avance. Le Conseil d'Etat avait invalidé le résultat.

11 mars 2001 : I, 4 721 ; V., 3 622 ; A., 23,28 % ; E., 3 452 ; Armand Bouchet, div. g., 1 615 (46,78 %) ; Jean Massé, div. d., 1 546 (44,79 %) ; Roland Feuvrais, PCF, 152 (4,40 %) ; Joël Roudy, FN, 139 (4,03 %).]

RÉUNION

Saint-André-3 (premier tour).

I., 7 548 ; V., 3 813 ; A., 49,48 % ; E., 3 628.

Jean-Marie Virapoullé, UDF, adj. m. de Saint-André, 2 393 (65,96 %)...

ÉLU
Eric Fruteau, PCR, 710 (19,57 %) ; Emmanuel Sériacaroupin, PS, 398 (10,97 %) ; Jean-Philippe Desby, div., 97 (2,67 %) ; Félix Clain, ind., 30 (0,83 %).

[Jean-Marie Virapoullé (UDF) hérite sans difficulté du fauteuil de son père, Jean-Paul Virapoullé (UDF), maire de Saint-André et vice-président du conseil général, qui, touché par le cumul des mandats depuis son élection comme sénateur en septembre 2001, avait démissionné de son siège à l'assemblée départementale.

15 mars 1998 : I, 6 860 ; V., 4 720 ; A., 31,20 % ; E., 4 471 ; Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD, m., 2 616 (58,51 %) ; Claude Hoarau, PCR, d., 1 589 (35,54 %) ; Karl Georget, div. g., 94 (2,10 %) ; Jean-Hugues Poynin, Verts, 79 (1,77 %) ; Jean-François Sababady, div. g., 38 (0,85 %) ; Marie-Gilda Dorval-Niclin, div., 30 (0,67 %) ; Emmanuel Ah-Sam, div., 25 (0,56 %).]

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES :** Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, « met en garde » les candidats à l'élection présidentielle sur les retraites. « Je conteste ce que disent Lionel Jospin comme Jacques Chirac sur la soi-disant urgence d'une réforme et le changement d'état d'esprit des salariés ou des syndicats », indique M. Blondel dans un entretien publié, lundi 4 mars, par Les Echos. Le numéro un de FO indique ne croire « ni aux fonds de pension à la française ni à l'épargne salariale ». « Dans le premier cas, c'est un coup de poing contre la répartition. Dans le second, une fissure », estime-t-il.

■ **JOSÉ BOVÉ :** le porte-parole de la Confédération paysanne représente pour les agriculteurs la personnalité la plus capable de défendre leurs intérêts, selon un sondage réalisé du 25 au 27 février auprès d'un échantillon de 401 personnes et paru le 3 mars dans Dimanche Ouest-France. José Bové recueille 34 % d'opinions favorables. Il devance Jacques Chirac (27 %) et le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer (21 %). Lionel Jospin ne recueille que 5 % des suffrages, alors que Jean-Pierre Chevènement est cité par 6 % des sondés.

■ **DÉCENTRALISATION :** le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), va déposer sur le bureau de son assemblée, au mois de juin, « un ensemble de propositions de loi » pour relancer la décentralisation. Lors de l'inauguration d'un centre de loisirs à Brignogan-Plage (Finistère), M. Poncelet a précisé, samedi 2 mars, que « cette nouvelle décentralisation, à la carte mais pour tous, fondement de la République territoriale, passe par une révision majeure de la Constitution ». Il a plaidé pour la « promotion du préfet, véritable tête de réseau des services de l'Etat ».

Une Grande Ecole de Management au cœur de la première Technopole Européenne

CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY

- Ecole Supérieure de Commerce (ESC)
- 4 Masters Spécialisés - Label de la Conférence des Grandes Ecoles
- 3 Masters of Science
- MBA
- Programme Doctoral Européen EUDOKMA (Ph.D)
- Formation Continue Diplômante
- Formation pour Dirigeants
- Centre des Entrepreneurs et de l'Innovation
- EAI Tech - Cours international double compétence

Entrepreneuriat - Knowledge Management - Economie Globale

www.ceram.edu Tél : +33 (0)4 93 95 45 45

Présidentielle 2002 sur Internet avec Wanadoo

Tous les mardi de 12 h à 13 h interpellez les acteurs de la campagne sur

wanadoo.fr

Michel Field leur pose vos questions.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès en appel de Roland Dumas, prévu à partir du lundi 4 mars, pourrait être renvoyé en raison de l'état de santé de l'un de ses coprévenus, Loïk Le Floch-Prigent. L'ex PDG du groupe Elf-Aquitaine, en

VOYAGE D'AFFAIRES au Liban, a été hospitalisé à la suite d'une « *pancréatite aiguë* » qui le rend « *intransportable* », selon un de ses avocats. Considéré par le jugement de première instance comme l'auteur prin-

cipal des **ABUS DE BIENS SOCIAUX** reconnus au pré-judice d'Elf, M. Le Floch-Prigent avait été condamné à trois ans et demi de prison et 2,5 millions de francs d'amende. Les avocats de deux de ses coprévenus,

Alfred Sirven et Christine Deviers-Joncour, plaident en faveur du report du procès. A l'inverse, M^e Jean-René Farthouat, conseil de M. Dumas, a annoncé qu'il s'opposerait à une demande de renvoi.

Le procès en appel de Roland Dumas pourrait être renvoyé

L'un des principaux prévenus, Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf-Aquitaine, a été hospitalisé au Liban dans un état « critique », selon son avocat. Alors que le conseil de M. Dumas s'oppose au report du procès, ceux de M. Sirven et de M^{me} Deviers-Joncour jugent la présence de leur coprévenu indispensable

PRÉVU pour durer trois semaines, à raison de trois journées d'audience hebdomadaires à partir de lundi 4 mars, le procès en appel de Roland Dumas restait suspendu à l'état de santé de l'un de ses coprévenus, l'ancien PDG du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent, hospitalisé depuis quelques jours au Liban. M. Dumas avait été condamné en première instance pour « *recel d'abus de biens sociaux* » à deux ans et demi de prison, dont six mois ferme, et 1 million de francs d'amende pour avoir profité de largesses accordées par Elf à son ancienne compagne parisienne, Christine Deviers-Joncour.

En voyage d'affaires dans le cadre de ses activités de conseil depuis le 25 février, M. Le Floch-Prigent a été victime, selon ses proches, d'une « *pancréatite aiguë* » et souffrirait de troubles hépatiques. Il est actuellement soigné dans un hôpital de Zghorta, une ville située près de Tripoli, au nord du Liban. Selon l'un de ses avocats, Philippe Pettillault, qui s'est rendu à son chevet pendant le week-end, son état de santé serait « *extrêmement critique* » et il serait « *intransportable* ». « *Il souffre de douleurs abdominales extrêmement violentes. Il est sous perfusion et il lui a été fait interdiction de bouger* », a déclaré l'avocat, qui a annoncé qu'il apporterait à la cour un « *dossier médical complet* ».

Mis en examen à plusieurs reprises dans le tentaculaire dossier Elf, M. Le Floch-Prigent a été condamné en première instance à trois ans et demi de prison et 2,5 millions de francs (381 000 euros) d'amende pour « *abus de biens sociaux* » dans le volet concernant l'emploi, présumé fictif, de M^{me} Deviers-Joncour et les sommes qui lui ont été attribuées (plus de 64 millions de francs, soit 9,8 millions d'euros). Sous le coup de ses mises en examen, l'ancien patron d'Elf s'était vu retirer son passeport, en avril 2001, dans le cadre d'un renforcement de

son contrôle judiciaire, mais se l'était vu restituer, au mois de mai, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Compte tenu de son hospitalisation, les avocats de M. Le Floch-Prigent, dont M^e Olivier Metzner, entendaient déposer, dès l'ouverture de l'audience, lundi après-midi, une demande de renvoi du procès, certificats médicaux à l'appui. A ce stade, la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, appelée à réexaminer ce volet de l'affaire, peut, soit décider du renvoi du procès à une date ultérieure au seul vu de ces documents, soit ordonner préalablement une expertise médicale – difficile à réaliser en raison de la distance –, soit disjoindre le cas de M. Le Floch-Prigent de ses quatre autres coprévenus : son ancien bras droit, Alfred Sirven, Christine Deviers-Joncour, Roland Dumas et l'homme d'affaires Gilbert Miara.

« LES INTERROGER ENSEMBLE »

Cette dernière éventualité paraissait cependant peu probable en raison de l'importance, dans le dossier, de M. Le Floch-Prigent, considéré par le jugement de première instance comme l'auteur principal des abus de biens sociaux reconnus au préjudice d'Elf. Alfred Sirven, toujours détenu à la prison parisienne de la Santé après avoir été arrêté en plein procès, en février 2001, dans son exil philippin, aurait en outre fait connaître son intention de s'exprimer à l'audience. En première instance, le tribunal correctionnel de Paris avait notamment estimé que Loïk Le Floch-Prigent avait permis à Alfred Sirven « *d'opérer des détournements [au sein du groupe pétrolier] selon une procédure impliquant nécessairement son accord* ».

Agé de 58 ans, Loïk Le Floch-Prigent a déjà eu des ennuis de santé, souffrant notamment de longue date d'une grave affection de la peau. Il a été hospitalisé au prin-



Le 7 février, Loïk Le Floch-Prigent avait participé à un colloque sur la prison, organisé par un collectif d'anciens détenus du quartier « VIP » de la maison d'arrêt de la Santé. En voyage d'affaires au Liban, il a été hospitalisé à Zghorta, au nord du pays, victime, selon ses proches, d'une « *pancréatite aiguë* ».

temps 2001, à Paris, à l'hôpital Cochin. Le premier procès, devant le tribunal correctionnel, avait lui-même dû être retardé, en juin 2000, en raison, cette fois, de l'état de santé de Roland Dumas, qui venait d'être opéré trois mois plus tôt à la hanche, et de celui d'André Tarallo, l'ancien directeur de l'exploration-production d'Elf, in fine relaxé. L'audience s'était finalement ouverte en janvier 2001.

Dimanche, l'avocat de Roland Dumas, M^e Jean-René Farthouat, a indiqué qu'il s'opposerait à la demande de renvoi du procès, affirmant que « *Roland Dumas [attendait] avec impatience que la cour se prononce* » et qu'« *il n[avait] pas besoin de Loïk Le Floch-Prigent pour être jugé* ». De leur côté, les défenseurs de Christine Deviers-Joncour et d'Alfred Sirven se sont au contraire prononcés en faveur d'un renvoi. « *Si M. Le Floch-Prigent n'est pas là, il me paraît très difficile que M. Sirven soit jugé*, a déclaré M^e Eric Turcon, avocat d'Alfred Sirven. *Ces deux-là n'ont jamais été confrontés dans le dossier Elf, et ce procès en appel est la première occasion de les interro-*

ger ensemble. » « *Sans Le Floch-Prigent, ce procès n'a aucun sens* », a estimé M^e Sophie Bottaï, avocate de M^{me} Deviers-Joncour.

Véritable saga aux confins du judiciaire et de la morale publique, l'affaire impliquant Roland Dumas avait éclaté en novembre 1997 quand les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky avaient soupçonné la maîtresse de l'ancien ministre d'avoir bénéficié, de 1989 à 1993, d'un emploi de complaisance au sein du groupe Elf. Les deux juges s'étaient également interrogés sur le train de vie dispendieux de M^{me} Deviers-Joncour et les conditions d'acquisition, en 1992, pour 17 millions de francs, d'un somptueux appartement de 320 m² qu'elle occupait, rue de Lille, à Paris. L'instruction avait mis au jour le versement par Elf, en Suisse, d'importantes commissions, en 1991 et 1992, de 14 et 45 millions de francs.

Un temps soupçonné pour son rôle dans la négociation diplomatique-financière concernant la vente de frégates à Taïwan par le groupe Thomson-CSF en 1991, qui serait liée au versement de l'une

de ces commissions, mais bénéficiant finalement d'un non-lieu à l'issue de l'instruction sur ce point, Roland Dumas avait dû se résigner, le 29 février 2000, à quitter la présidence du Conseil constitutionnel, dont il s'était déjà mis en congé un an plus tôt, après son renvoi, onze jours auparavant, devant le tribunal correctionnel pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* ».

Au terme du jugement de première instance, le 30 mai 2001, l'ancien juge suprême s'était vu blanchi des accusations de « *complicité* », qui auraient fait de lui un protagoniste plus actif dans les délits sanctionnés. Selon le tribunal, s'il ne les a pas suscitées, Roland Dumas a cependant profité de certaines des largesses attribuées à son ancienne compagne parisienne : 800 000 francs, soit bien moins que les 17 millions, au moins, qui lui étaient initialement reprochés. Avec pour solde de tout compte, l'approbation, bien que sa défense eût enjoint les juges à ne pas s'ériger en « *tribunal de la morale* ».

Jean-Michel Dumay

M. Dumas a « résolument franchi les limites de la loi pénale »

TRÈS SÉVÈRES sur le plan moral, les attendus du jugement de première instance à l'encontre de Roland Dumas insistaient sur la nature des hautes fonctions publiques occupées par l'avocat, ancien député et ministre, ancien juge suprême placé par François Mitterrand à la présidence du Conseil constitutionnel. « *Il convient de tenir compte, dans l'appréciation du quantum de la peine, des fonctions qu'il a occupées dans la vie de l'Etat et dans le monde judiciaire, lesquelles n'ont pu aiguïser sa conscience du contenu de la règle de droit* », notaient les juges.

Ecartant la « *complicité d'abus de biens sociaux* » pour ne retenir que le « *recel* », le tribunal correctionnel de Paris estimait que M. Dumas avait « *résolument franchi les limites de la loi pénale* ». « *La connaissance toute particulière (...) qu'il a eue du caractère illicite de la fortune acquise par Christine Deviers-Joncour grâce à son passage chez Elf aurait dû lui interdire d'en tirer le moindre avantage* », soulignaient les juges.

« *Ce n'est qu'au cours des mois postérieurs à cette embauche, écri-*

vaient-ils, que [l'ancien ministre] a pu constater que les avantages matériels consentis à sa maîtresse étaient inversement proportionnels à la consistance de son emploi. » C'est donc sur cette connaissance progressive des avantages consentis à sa compagne parisienne, dont lui-même a profité, selon le jugement, par le biais de nombreux repas, de cadeaux – les fameuses bottines Berlutti à 11 000 francs, des statuettes anti-ques – que la condamnation était scellée. « *S'il n'a pas exigé, ni même réclamé l'embauche de Christine Deviers-Joncour, [Roland Dumas] n'a pas pour autant ignoré le motif de cette embauche résidant dans leur proximité affective.* » M. Dumas savait, selon les juges, que « *les rémunérations manifestement importantes qui lui étaient versées n'étaient pas justifiées* ». En conséquence, l'ancien ministre avait, pour les premiers juges, « *bénéficié d'avantages que l'on pourra certes qualifier de minimes au regard de ses propres ressources, mais en sachant qu'ils ne pouvaient avoir été financés que par des rémunérations indues* ».

Observant enfin que l'argent des importantes commissions versées par Elf à M^{me} Deviers-Joncour avait servi à acheter le somptueux appartement de la rue de Lille, à Paris, le tribunal avait estimé que Roland Dumas avait « *retiré un bénéfice personnel [de cet appartement], devenu en quelque sorte son propre lieu de réception* ». Les premiers juges avaient estimé à 800 000 francs (122 000 euros) le montant total des avantages perçus illégalement par M. Dumas.

J.-M. Dy.

Affaire Elf : quatre dossiers toujours en cours

Des auditions pourraient être avancées si le procès Dumas est reporté

► **L'affaire Elf.** Ouverte en 1994 pour « *abus de biens sociaux* » et « *abus de confiance* », la principale enquête porte sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine, estimés à quelque 460 millions d'euros. Ce dossier tentaculaire (près de 300 tomes de procédure, 42 personnes poursuivies), d'où sont issues les autres volets de l'affaire, avait été officiellement clôturé le 4 février par les juges d'instruction Eva Joly et Renaud Van Ruymbeke. M. Van Ruymbeke avait toutefois décidé, trois semaines plus tard, de le rouvrir (*Le Monde* du 27 février).

Cette reprise inattendue de l'instruction, qui semble illustrer les rivalités internes opposant les magistrats du pôle financier parisien, devrait cependant se limiter aux interrogatoires récapitulatifs des principaux mis en examen, au premier rang desquels figurent, outre l'ancien PDG du groupe pétrolier (1989-1993), Loïk Le Floch-Prigent, son bras droit d'alors, Alfred Sirven, et l'ancien responsable des filiales africaines, André Tarallo. Initialement programmées pour le mois d'avril, à l'issue du procès en appel de Roland Dumas, ces auditions pourraient être avancées du fait du report probable des audiences à la suite de la dégradation de l'état de santé de M. Le Floch-Prigent.

► **Les salariés d'EAI.** Président de la filiale genevoise du groupe pétrolier, Elf Aquitaine International (EAI), Alfred Sirven a organisé le versement de salaires occultes à une série de « *chargés de mission* », parmi lesquels figuraient, outre l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-

Joncour, plusieurs hommes politiques, comme l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti ou l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde, ainsi que des collaborateurs et des proches de MM. Mitterrand et Pasqua. Si cette enquête semble achevée, l'instruction n'a pas encore été clôturée.

► **Le rachat de la raffinerie Leuna.** La justice française enquête sur le rachat par Elf-Aquitaine, en 1992, de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol, dans l'ex-Allemagne de l'Est. Les investigations portent sur les commissions versées lors de cette transaction : les enquêteurs tentent d'identifier les bénéficiaires de quelque 45 millions d'euros de versements suspects. L'enquête a établi que deux intermédiaires avaient, à eux seuls, été destinataires de 39,03 millions d'euros. Il s'agit de l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer et d'un ancien colonel de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français, Pierre Léthier. Des documents détenus par la justice suisse, qui a ouvert sa propre enquête, semblent indiquer qu'une partie des commissions a en fait profité à un ancien ministre allemand, Ludwig-Holger Pfahls, et sans doute, in fine, au parti de l'ex-chancelier allemand Helmut Kohl, l'Union chrétienne démocrate (CDU).

► **Les frégates de Taïwan.** La vente par Thomson, en 1991, de six navires à Taïwan, fait l'objet de deux informations judiciaires distinctes qui, sans être directement liées à l'affaire Elf, mettent en scène ses principaux protagonistes. La première enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée en

1997 par le groupe Thomson-CSF pour « *tentative d'escroquerie* » contre un réseau d'intermédiaires, dissimulant Alfred Sirven, Christine Deviers-Joncour et Gilbert Miara – tous trois mis en examen, de même que M. Le Floch-Prigent –, qui prétendaient obtenir une commission de 24,39 millions d'euros sur la vente des frégates.

Depuis juin 2001, les juges Renaud Van Ruymbeke et Dominique de Talancé conduisent une information judiciaire pour « *abus de biens sociaux et recel* » portant sur l'ensemble des commissions – dont le montant total avait dépassé 450 millions d'euros – versées par Thomson en marge de ce contrat. La quasi-totalité des fonds avaient eu pour destinataire un intermédiaire chinois, Andrew Wang, qui avait pour fonction de les redistribuer. L'instruction ouverte en 2001 vise à identifier les bénéficiaires de ces sommes, et à vérifier ou infirmer l'hypothèse, souvent avancée, de versements à des personnalités françaises.

Fabrice Lhomme



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

**OUVERTURES EXCEPTIONNELLES
LES DIMANCHES 17 ET 24 MARS**

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e

Tél. 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit



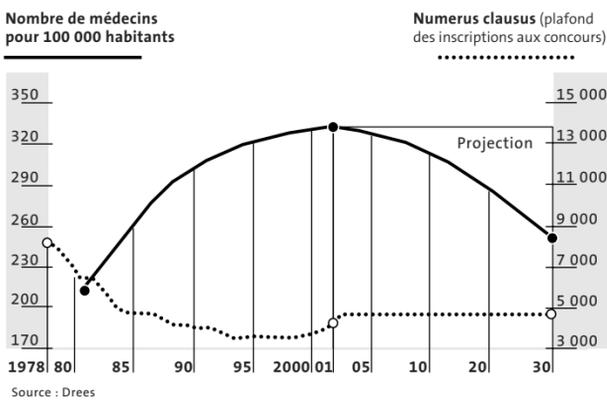
Le nombre de médecins par habitant baissera de 24 % d'ici à 2020 si le numerus clausus est maintenu

Un « Ségur de la démographie médicale » devait être organisé lundi 4 mars au ministère de la santé afin de parer aux risques de diminution et de vieillissement du corps médical

FACE À LA GROGNE tenace des généralistes et six jours avant la manifestation nationale des professionnels de santé, prévue dimanche 10 mars à Paris, le gouvernement multiplie les signes de bonne volonté. Après avoir accéléré la mise en place de l'accord conclu le 24 janvier entre le syndicat de généralistes MG-France et les caisses nationales d'assurance maladie – qui prévoit, entre autres, la revalorisation de la consultation de base à 18,5 euros et la rémunération de l'astreinte –, le ministère de l'emploi et de la solidarité s'attaque aux problèmes de structure. Un « Ségur de la démographie médicale » devait ainsi être organisé lundi 4 mars au ministère de la santé. Depuis un an, plusieurs rapports ont dressé le même constat : la France aura de moins en moins de médecins dans les années à venir.

Le corps médical français va diminuer, se féminiser et vieillir, prévient une nouvelle étude publiée le 1^{er} mars par la Direction de la recherche et des statistiques du ministère de l'emploi et de la solidarité (Drees, *Etudes et résultats*, numéro 161). Selon ce document, « le nombre de médecins par habitant pourrait baisser de 24 % d'ici à 2020 ». Ces estimations, précise la Drees, ne valent que « sous l'hypothèse d'un numerus clausus maintenu à 4 700 étudiants formés chaque année et en supposant constants les comportements de choix de filière, d'installation et de départs à la retraite ». Ce numerus clausus à 4 700 – effectif pour les élèves qui passeront leur concours de médecine en juin – fait suite à des années de restrictions. De 8 588 en 1972 – année où le numerus clausus a été institué –, le nombre d'étudiants admis en

DES EFFECTIFS QUI RISQUENT DE BAISSER



deuxième année est passé à 7 120 en 1980, 4 750 en 1985, 4 000 en 1990 pour parvenir à seulement 3 500 en 1993. Si les médecins sont aujourd'hui 196 000 en France, leurs effectifs « pourraient diminuer dès 2004 et atteindre 158 400 en 2020, se rapprochant ainsi du niveau observé au début des années 1980 ». Dans le même temps, précise l'étude de la Drees, « la population française pourrait augmenter de 6 % selon le scénario des projections démographiques de l'Insee ».

FÉMINISATION

Parce qu'elles sont désormais majoritaires dans les facultés de médecine, les femmes devraient logiquement « devenir en 2020 plus nombreuses que les hommes parmi les médecins en exercice ». L'impact de cette féminisation se ressentira surtout sur l'exercice libéral : si elles ne représentent aujourd'hui que 30 % des médecins libéraux, les

femmes pourraient être près de 45 % en 2020. Parallèlement, « la part des médecins âgés de 55 ans et plus pourrait atteindre 40 % en 2013 ». L'âge moyen de cette profession ne cesse de progresser. De 42 ans en 1984, il passera à 50 ans en 2011 avant de baisser légèrement à 49 ans en 2020. Ce vieillissement pourrait « exercer un effet à la baisse sur l'activité moyenne des médecins », indique l'étude.

La Drees souligne aussi que « l'autre phénomène marquant des vingt prochaines années pourrait être l'évolution du partage entre la médecine générale et spécialisée ». Alors que la part des généralistes parmi l'ensemble des médecins est passée de 57 % en 1984 à 49 % actuellement, « elle pourrait atteindre de nouveau 54 % en 2020 » si le nombre de postes ouverts au concours de l'internat reste identique (1 843). A l'intérieur de ce quota de spécialistes, l'étude s'inquiète

qu'« à nombre de postes d'internes constants les effectifs des gynécologues (obstétriciens et médicaux) et des anesthésistes pourraient enregistrer des baisses parmi les plus importantes ». Ainsi, le nombre de gynécologues diminuerait de 27 % d'ici à 2020 et celui des anesthésistes de 30 % pendant la même période.

SECTEUR HOSPITALIER

Enfin, « si les comportements des jeunes médecins restent les mêmes qu'aujourd'hui » (90 % des jeunes spécialistes et 40 % des généralistes débutent leur carrière à l'hôpital), le secteur hospitalier devrait « continuer à progresser » par rapport au libéral. Mais cette tendance n'empêchera pas une baisse du nombre de médecins hospitaliers, « compte tenu des départs à la retraite prévisibles des médecins aujourd'hui âgés de 45 ans ou plus ».

Tous ces chiffres devaient être largement commentés lors de la journée organisée au ministère de la santé. A l'issue de la réunion, le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, pourrait annoncer – comme il l'avait déjà laissé entendre lors de la décision de relever le numerus clausus à 4 700 – que le nombre de médecins formés augmentera encore en 2003 et dans les années suivantes. L'observatoire de la démographie médicale, promis par Elisabeth Guigou en octobre 2001, devait être mis en place le même jour sous la présidence de la Direction générale de la santé. Il aura une mission d'expertise en vue d'« appréhender les déséquilibres démographiques » des professions de santé dans « certaines spécialités et zones géographiques ».

Sandrine Blanchard

Deux gendarmeries des Sables-d'Olonne attaquées après la saisie de 350 kilos de cocaïne

LA ROCHE-SUR-YON de notre correspondant

Dans la nuit du samedi 2 mars au dimanche 3 mars, un gang a attaqué la gendarmerie des Sables-d'Olonne (Vendée). Vers 1 h 30 du matin, cinq ou six hommes, armés et cagoulés, ont, selon les gendarmes, fait irruption dans les locaux en brisant une fenêtre. Après avoir fouillé les bureaux, ils auraient forcé, au pied de biche, une chambre forte qui abrite l'armurerie, ce qui aurait déclenché l'alarme. Alertée, la gendarme de service, une jeune femme de 20 ans, se serait alors rendue sur les lieux.

Sous la menace de leurs armes, les individus l'auraient interrogée, puis ligotée et emmenée vers la gendarmerie maritime. Ils souhaitaient apparemment mettre la main sur les 350 kilos de cocaïne qui avaient été saisis le jeudi précédent par la gendarmerie maritime. Sur les lieux, le commando a,

selon les gendarmes, brisé une fenêtre et pénétré dans les locaux qu'ils ont mis sens dessus dessous. Sans y trouver la drogue. Les malfaiteurs ont alors pris alors la fuite, abandonnant la jeune gendarme sur place. Celle-ci est parvenue à dénouer ses liens et à donner l'alerte.

Le plan Epervier a aussitôt été déclenché. 600 gendarmes et policiers se sont mis à quadriller la Vendée et les départements limitrophes, deux hélicoptères sillonnant la zone. Les enquêteurs n'excluaient pas, dimanche, que les malfaiteurs aient agi « sous la pression de commanditaires » pour récupérer une marchandise dont la valeur est estimée à 76 millions d'euros.

SACS DÉBARQUÉS SUR LA PLAGE

Les 350 kilos de drogue avaient été saisis, jeudi 28 février au matin, sur la plage de Sauveterre, à Olonne-sur-Mer, après l'interpellation, la veille,

d'un homme d'une trentaine d'années originaire du sud de la France. Un promeneur l'avait aperçu en compagnie de trois autres hommes, alors qu'ils débarquaient des sacs d'une vedette rapide sur la plage. Placé en garde à vue, cet homme avait reconnu appartenir à un réseau de trafic de drogue, avant d'indiquer l'endroit où avaient été dissimulés les sacs. Selon la gendarmerie maritime, ces sacs, qui contenaient de la cocaïne, avaient été assez grossièrement dissimulés.

L'individu interpellé a été mis en examen pour importation de cocaïne en bande organisée, détention, acquisition et transport de stupéfiants. La jeune gendarme, sous le choc, n'a subi aucune violence. Une absence de violence qui traduirait, selon certaines sources proches de l'enquête, « un grand sang-froid de la part du gang ».

Philippe Ecalé

Après les inondations, Saint-Omer fait l'inventaire des dégâts

Attendues dans la Somme, les crues ont surtout touché le Pas-de-Calais pendant le week-end

SAINT-OMER (Pas-de-Calais) de notre correspondant régional

Cela a commencé vendredi midi, explique-t-il. « En une demi-heure, l'eau a monté de 1,20 mètre. En fin

REPORTAGE

Dans le lotissement, on manie le balai et la « wassingue », nom local de la serpillière

d'après-midi, elle atteignait 1,80 mètre. Samedi soir, c'était fini. » Ce dimanche 3 mars, au soleil retrouvé de la fin de matinée, les sinistrés de Blendecques – 5 300 habitants, à 2 km au sud de Saint-Omer – reviennent chez eux constater les dégâts. Dans le lotissement, on manie le balai et la « wassingue » (serpillière) : on tente de faire sécher quelques effets sur la pelouse. Patrick Schrive, lui, a moins de chance. Chaussé de cuissardes, de l'eau jusqu'aux genoux, il attend patiemment devant chez lui la motopompe qui lui permettra enfin d'imiter ses voisins. Près de lui, une barque de plastique qui a permis, vendredi, d'évacuer trois couples de personnes âgées.

« Plus de 40 % des habitations ont

été inondées », affirme Yannick Thulliez, adjoint au maire. Mais le bourg n'est pas le seul à avoir souffert : la rivière Aa est sortie brusquement de son lit sur quelque 8 kilomètres, inondant le fond de la vallée, relativement encaissée à cet endroit, pour venir buter sur les bas quartiers d'Arques et de Saint-Omer. Au commissariat, on estime que « 2 000 à 2 300 personnes » ont dû évacuer leurs habitations. Quelques dizaines ont été prises en charge par les municipalités, mais la plupart ont trouvé refuge chez des parents, des voisins ou à l'hôtel. A 40 kilomètres de là, dans la banlieue sud de Boulogne, la Liane a débordé dans la nuit de jeudi à vendredi, envahissant, elle aussi, plusieurs communes avant de réintégrer son lit dans la soirée.

GRANDES MARÉES

Dimanche, l'ensemble du réseau routier était redevenu praticable et seules quelques dépressions où l'eau ne peut être évacuée que par pompage restaient inondées. Météo France prévoyait, jusqu'à mardi matin, un temps froid et sec devant favoriser un retour à la normale. Mais les dégâts sont considérables. Dans les deux secteurs, plusieurs entreprises – papeteries, cartonneries, fabrique de peinture – ont été touchées ; à Samer, près de

Boulogne, les 2 500 poussins et pintades d'un élevage industriel ont péri noyés. Au total, indique-t-on à la préfecture, un millier d'habitations ont été inondées « de manière plus ou moins importante » sur l'ensemble du département. Le lycée de l'Aa, à Saint-Omer, restera fermé jusqu'au mercredi 6 mars pour nettoyage. Un collège et au moins cinq écoles communales – dont les quatre de Blendecques – n'ouvriront pas leurs portes lundi. Le préfet a demandé le classement en catastrophe naturelle des zones sinistrées.

Les riverains de l'embouchure de la Liane sont coutumiers des inondations, mais pas de cette ampleur. L'explication semble pourtant évidente : l'effet des grandes marées a été considérablement amplifié par la pluviométrie record de février (plus de 250 mm d'eau au mètre carré au lieu de 40 à 70 en moyenne sur le Boulonnais et l'Artois) et la saturation des nappes. A 40 km de la mer, Saint-Omer, Arques et Blendecques sont, en revanche, isolées de l'effet des marées par plusieurs milliers d'hectares de marais asséchés par un dispositif de drainage multiséculeaire très performant, les waterings (Le Monde du 13 juin 2001). L'ampleur et la soudaineté de la crue y ont donc surpris tout le monde. A

Blendecques, les anciens se souviennent des inondations de 1936 et de 1947, mais ils sont formels : l'eau n'est jamais montée aussi haut et aussi vite.

« BRANCHES ET TRONCS »

« La rue Léon-Blum a été balayée par une vague de 30 cm de hauteur », s'étonne un Blendecoquois. « Cela fait peur. Aujourd'hui, je comprends les riverains de la Somme », renchérit la patronne audomaroise d'un café devant son établissement dévasté.

Comme dans la Somme, les habitants de la région s'interrogent, cherchent des responsables. « Blendecques compte cinq moulins aujourd'hui abandonnés. Les branches et les troncs d'arbres s'accumulent à l'entrée de leurs biefs qui ne sont jamais nettoyés », accuse un habitant. « Les autorités négligent d'investir dans le curage des cours d'eau, mais les agriculteurs ou les particuliers bouchent les fossés pour augmenter les surfaces cultivées ou pour bâtir, estime un technicien de la ville de Saint-Omer, qui tient à rester anonyme. De multiples facteurs ont aggravé l'effet des pluies exceptionnelles et des nappes saturées. Tout le monde est fautif. Il est urgent d'engager une étude sérieuse sur la question. »

Jean-Paul Dufour

La justice disculpe deux employés d'une société HLM accusés de discrimination raciale

Ils attribuaient des notes aux candidats

SOS-RACISME vient de subir une déconvenue dans l'affaire du Foyer de la Charente-Maritime. L'association antiraciste, qui accusait deux anciens salariés de cet organisme HLM d'avoir discriminé des candidats locataires en fonction de leurs origines, n'a pas pu faire entendre ses arguments, mardi 26 février, devant la cour d'appel de Poitiers. Les faits dénoncés il y a maintenant trois ans semblaient pourtant sérieux.

En février 1999, le comité des « Potes » de Charente-Maritime (Stop Racisme 17), suivi, trois mois après, de SOS-Racisme au plan national, avaient déposé une plainte avec constitution de partie civile contre deux employés de la société anonyme d'HLM Le Foyer de la Charente-Maritime. Les militants antiracistes reprochaient à Jean-Paul Charbonneau, chargé des services clientèle, et à Jean-Marc de Lacoste Lareymondie, directeur, d'avoir conçu une méthode de tri des demandeurs de logement, fondée notamment sur le pays de naissance.

De « A+, excellent dossier » à « C-, à écarter à tout prix », chaque candidat locataire se voyait attribuer une note d'autant plus élevée qu'il était jugé indésirable. Ainsi, le fait d'être né à l'étranger lui ajoutait un point, vivre en concubinage un autre point. Il écopait aussi d'un point supplémentaire s'il avait un faible niveau d'études, s'il était au chômage depuis plus de deux ans ou s'il n'avait jamais possédé... une voiture neuve. Grâce à ce système de « scoring », une « fiche locative d'informations confidentielles » était établie pour chaque demandeur, sans que celui-ci en soit informé. Le procédé avait été utilisé entre l'automne 1996 et le début de l'année 1998 (Le Monde du 4 janvier 2000).

Deux membres du conseil d'administration de la SA d'HLM dénoncèrent ces pratiques au printemps 1998. Le 8 juin, Jean-Paul Charbonneau et Jean-Marc de Lacoste Lareymondie furent licenciés pour « faute grave ». La plainte de SOS-Racisme provoqua ensuite ouverture d'une information judiciaire en avril 1999, et valut aux deux hommes d'être mis en examen, respectivement en octobre 2000 et en janvier 2001. Les soupçons à leur encontre étaient d'autant plus vifs qu'ils affichaient, aux yeux de SOS-Racisme, des « états de service » très instructifs

sur leurs accointances idéologiques : Jean-Paul Charbonneau était trésorier de L'Alliance française des locataires, une association proche du MNR, le parti de Bruno Mégret. Quant à Jean-Marc de Lacoste Lareymondie, il avait été nommé, après son éviction du Foyer de la Charente-Maritime, directeur général de l'office public d'HLM de Toulon, à l'époque où la ville était tenue par l'extrême droite.

MÉTHODE DE « SCORING »

Les éléments réunis contre les deux anciens salariés du Foyer de la Charente-Maritime n'ont pas convaincu la justice. Karine Sabourin, la juge d'instruction chargée de l'enquête, a, en effet, rendu une ordonnance de non-lieu, le 24 octobre 2001. « Si un système discriminatoire de sélection des candidats à l'attribution d'un logement social a bien été conçu (...) par MM. Charbonneau et de Lacoste, en aucun cas il n'a déterminé l'octroi ou le rejet des candidatures proposées devant la commission d'attribution des logements HLM », a-t-elle estimé. Pour la magistrate, la méthode de « scoring » est restée au « stade de l'expérimentation ». Et même si les informations rassemblées dans les « fiches locatives d'informations confidentielles » ont pu « avoir une incidence dans la présélection des candidats présentés en commission d'attribution », elles n'ont jamais pesé dans les choix de cette instance. « Les Potes » souhaitaient faire appel de cette décision de non-lieu. Mais pour des raisons de procédure, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Poitiers a constaté, le 26 février, le désistement de Stop Racisme 17 et a estimé que SOS-Racisme, au plan national, n'avait pas fait appel. L'association a décidé de se pourvoir en cassation.

Le non-lieu accordé en octobre 2001 par la juge Sabourin vient s'ajouter à d'autres décisions judiciaires favorables à M. de Lacoste Lareymondie. En juin 1999, les prud'hommes ont estimé que son licenciement de la SA d'HLM était dépourvu de « de cause réelle et sérieuse » et constituait même une « rupture abusive » de son contrat de travail. A ce titre, il avait empêché près de 330 000 francs d'indemnités. La chambre sociale de la cour d'appel de Poitiers a confirmé cette décision en novembre 2000.

Bertrand Bissuel

Manifestations à Nantes pour réclamer 500 instituteurs



FRANK PERRY / AFP

PLUSIEURS milliers de personnes ont manifesté, samedi 2 mars, à Nantes (Loire-Atlantique), pour réclamer 500 postes supplémentaires d'instituteurs dans le département. Dans le primaire, une partie du corps enseignant, qui avait fait grève pendant plus de deux semaines pour réclamer 500 postes supplémentaires et qui

en avait obtenu 54 le 5 février, a repris son mouvement le 28 février. D'après le rectorat, le taux de participation s'élevait à 39 % ces derniers jours. Lundi 4 mars, les instituteurs devaient décider s'ils poursuivaient leur mouvement.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : la police a découvert, dimanche 3 mars à Pau (Pyrénées-Atlantiques), un appartement qui aurait été utilisé par des membres de l'ETA, l'organisation séparatiste basque espagnole. Des revues internes à l'ETA et un ordinateur ont été saisis. Il n'y a pas eu d'interpellation.
 ■ **TRANSPORTS** : les contre-expertises, effectuées samedi 2 et dimanche 3 mars sur la voûte du tunnel du Mont-Blanc, se sont révélées « favorables », selon la direction de la société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc. Le dernier exercice de sécurité devait avoir lieu, lundi 4 mars, en préalable à une réouverture prévue le 9 mars.
 ■ **JUSTICE** : le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, devait être entendu, lundi 4 et mardi 5 mars, au siège de l'inspection générale des services judiciaires à Paris. L'inspection enquête depuis près de six mois sur d'éventuels dysfonctionnements au tribunal de Nice.
 ■ **FAIT DIVERS** : les restes de Mananya Thumpong, une adolescente d'origine thaïlandaise disparue en mai 2001 à Sedan (Ardennes), ont été découverts, vendredi 1^{er} mars, dans le sud-est de la Belgique. La mère de l'enfant a formellement reconnu les vêtements et la montre de sa fille.

Les comités d'action viticole sont divisés sur le recours à la violence

Créés en 1961, ces groupes d'agriculteurs ont régulièrement recouru à des actions spectaculaires pour faire avancer leurs revendications. Aujourd'hui, en pleine crise de la viticulture languedocienne, qui ne les touche pas de la même manière, ils s'interrogent sur ces pratiques

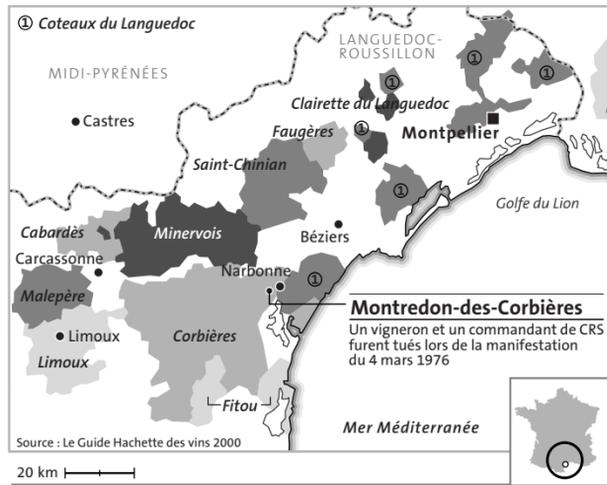
MONTPELLIER

de notre correspondant

Alors que beaucoup redoutaient que la manifestation qui a rassemblé 1 500 personnes, dimanche 3 mars, à Montredon (Aude), se termine par des violences, elle a, au contraire, eu lieu dans une ambiance de gravité et de désarroi, à l'image de la situation de la viticulture languedocienne. Le risque était d'autant plus grand qu'il s'agissait de l'anniversaire des tragiques incidents du 4 mars 1976 au cours desquels un vigneron et un CRS étaient morts dans ce village, au pied des vignes des Corbières. Aujourd'hui, comme en 1976, les mêmes inquiétudes courent les vignobles. La crise menacerait directement, à terme, la moitié des caves coopératives du Languedoc-Roussillon.

Dans ce coin du Midi, une certaine part de violence est admise de la part des vignerons, sans doute pour canaliser leur exaspération. Depuis la création, en 1961 à Narbonne, des comités d'action viticole (CAV), les autorités de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Gard ferment généralement les yeux sur les attentats qu'ils commettent contre des édifices publics. Préfets et procureurs font semblant de ne

LES VINS D'APPELLATION DU LANGUEDOC



pas savoir que les organismes syndicaux et ces groupes clandestins sont parfois dirigés par les mêmes personnalités.

Le lien est pourtant inscrit dans l'histoire même des comités d'action viticoles fondés par les responsables audois de la Confédération générale des vignerons. « Quand mon président montait à Paris et n'obtenait rien, il me demandait de

passer à l'action », raconte simplement André Castéra, qui fut le premier porte-parole du CAV. Ce partage des rôles est toujours d'actualité. A chaque nouvelle crise, quand les négociations au ministère de l'Agriculture ou à Bruxelles s'enrayent, les commandos de viticulteurs renouent avec les plasticulteurs. En agissant ainsi, ils obtiennent le plus souvent gain de cause.

Cette violence était, de la même manière, relativement bien perçue jusque-là par la population locale. « Si on attaquait une perception, les gendarmes du coin faisaient deux fois le tour du village avant d'arriver. Les habitants savaient très bien que l'on prenait toutes les précautions et qu'il n'y aurait jamais que des dégâts matériels », raconte un ancien membre des CAV.

Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment le cas. Sous l'effet d'une poussée démographique très forte, le regard sur ce type d'opération est en train de changer. D'autre part, la morale, l'éthique, les valeurs de solidarité et de partage qui dictaient la philosophie des comités d'action s'effritent peu à peu. L'importante restructuration du vignoble languedocien, durant ces vingt dernières années, a distendu les rapports qui existaient au sein du monde viticole. Jadis, les CAV avaient également à leur tête des leaders comme André Castéra, surnommé le « Christ des Corbières », Jean Ramond ou Emmanuel Maffre-Baugé. Par la seule magie de leur discours, ces hommes à poigne exerçaient un pouvoir de séduction sur les foules. Personne n'osait les contester. Leurs successeurs, comme Jean Huillet, Philippe Vergnes ou

Michel Bataille, savaient également maîtriser leurs troupes. Mais au milieu des années 1990, grisés par l'euphorie du « miracle viticole languedocien », la plupart d'entre eux ont cessé leurs sorties nocturnes.

Organisés par département, puis regroupés sous l'aile d'un comité régional tout aussi informel, les CAV, qui comptent aujourd'hui quelque 300 membres, fonctionnent toujours selon le principe adopté à leur création : « Pas de président, ni de bureau, ni de finances. » Mais l'organisation, telle qu'elle renaît aujourd'hui à coups d'attentats et d'actes de sabotage – il y en a eu une dizaine depuis le début de l'année –, est porteuse de risques. « On assiste à une certaine déliquescence, surtout dans l'Hérault, reconnaît un membre du CAV. Il n'y a plus de véritable commandement. La cooptation est moins stricte qu'avant et on voit arriver des gens qui n'ont rien à faire chez nous. »

Parmi ceux-ci figureraient des militants d'extrême droite, adeptes des méthodes musclées de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA). Ce noyau, estimé à une dizaine de personnes, pourrait être, selon le CAV, à l'origine de l'incendie, le 29 janvier, des installations d'un négociant de Méze soupçonné d'importer du vin argentin. « Mettre cinquante types au chômage technique, ce n'est pas dans nos habitudes. Nos hommes avaient seulement reçu pour ordre de vider les cuves. L'opération a dérapé », indique un cadre du comité de l'Hérault. Selon ce responsable, l'explosion d'un engin artisanal, le 18 février, devant la direction départementale de l'Agriculture de Montpellier, serait également le fait de personnes incontrôlées :

« Du travail d'amateur. Le nitrate est un produit qu'on sait manier mais qu'on n'utilise jamais. »

Toutes les actions que revendiquent les CAV ne font pas forcément l'unanimité au sein du mouvement. L'explosion, le 25 février, d'une armoire électrique commandant les signaux d'une voie de chemin de fer, entre Béziers et Narbonne, aurait pu, selon la SNCF, avoir des conséquences dramatiques. « Il n'est pas acceptable de prendre le risque de faire dérailler des trains, ce n'est pas servir la viticulture », tonne Emmanuel Maffre-

Cette radicalisation trouve cependant un écho favorable parmi les vignerons les plus touchés par la crise

Baugé, 80 ans, depuis sa retraite de Bélarga (Hérault). Cette radicalisation trouve cependant un écho favorable parmi les vignerons les plus touchés par la crise.

Les guerriers du vin sont pourtant assaillis par le doute. Peut-être continuer de la même façon ? Ou arrêter alors que les menaces n'ont jamais été aussi lourdes ? Tous savent que si demain la situation devait dérapage à nouveau, cela signifierait, dans une société où la violence n'est plus acceptée de la même manière qu'il y a vingt ans, la disparition des CAV et, avec eux, d'une partie de l'histoire tourmentée de la viticulture méridionale.

Richard Benguigui

Un siècle d'histoire semé d'épisodes tragiques

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Et s'il le faut le Languedoc redeviendra cathare. » Cette phrase, lancée en 1967 par André Castéra, résonne encore dans les caves coopératives des alentours de Béziers et de Narbonne. « En disant cela, j'ai eu comme un réflexe de mille ans », explique aujourd'hui celui qui à l'âge de 78 ans se revendique toujours comme un « combattant vigneron ». Sur ces terres occitanes, ces mots traduisaient l'opposition au pouvoir central. Un sentiment toujours vivace, nourri des épisodes tragiques de la viticulture languedocienne déjà traumatisée à la fin du XIX^e siècle par la crise du phylloxéra.

C'est en 1907 que l'histoire viticole prend un tour violent. Comme aujourd'hui, les cuves sont alors pleines, les vignerons du Languedoc sont exaspérés par la fraude. Face à un gouvernement radical, sourd à leurs revendications, des manifestations sont organisées chaque dimanche à l'appel des comités de vigilance viticole de Marcelin Albert. Le 24 mars, les vignerons sont 300 à Sallèles-d'Aude, le 5 mai 80 000 à Narbonne, le 9 juin 600 000 personnes défilent à Montpellier.

Les maires de 328 communes de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales démissionnent.

Pour toute réponse, Clemenceau, « qui pense à tort qu'une révolution réactionnaire est en route », explique le journaliste Bernard Revel, envoie la troupe. Les 19 et 20 juin, celle-ci tire sur la foule à Narbonne, faisant six morts et une trentaine de blessés parmi les manifestants. A Perpignan, des viticulteurs incendient la préfecture et, à Béziers, le 17^e régiment d'infanterie, principalement composé de conscrits de la région, se mutine.

Pour l'écrivain Jean-Pierre Juge, cette révolte a eu pour conséquence « la promulgation d'une loi contre la fraude qui a donné un véritable statut au vin ». Elle a aussi donné un coup de fouet à la coopération viticole et débouché sur la création de la Confédération générale des vignerons (CGV). Un syndicat qui, en 1945, met en place les comités de salut viticole, ancêtres des comités d'action viticoles (CAV). Déjà, ils ont pour mission de faire monter la pression sur le terrain quand les négociations bloquent à Paris. Dans les années 1970, ces comités, plus ou moins apolitiques, se positionnent nettement à gauche, sous l'influence des mouvements occitanistes comme le Mouvement d'intervention des vignerons occitans (Mivoc) de Jean Huillet, qui entretient, lui, des liens avec les séparatistes basques et corses.

Cet activisme viticole s'arrêtera net le 4 mars 1976 à Montredon. Ce jour-là, 3 000 viticulteurs bloquent un pont dans ce village près de Narbonne pour obtenir la libération de deux des leurs arrêtés après une opération menée contre un négociant de l'Ain. La tension est extrême lorsque une fusillade éclate. Joël Le Goff, commandant de CRS, tombe le premier. Quelques minutes plus tard, le viticulteur Emile Pouyès s'effondre, à son tour.

« TROIS CRISES D'ADAPTATION »

Au lendemain de ce drame, des hommes comme Emmanuel Maffre-Baugé engagent la viticulture languedocienne sur le chemin de la qualité. Un quart du vignoble sera arraché. Il faudra dix années d'efforts pour obtenir les premiers résultats. Au début des années 1990, des bouteilles de la région font enfin leur apparition sur les tables des grands restaurants. Mais le « miracle languedocien » cache des disparités : toutes les caves ne se sont pas engagées d'un même pas sur la voie de la qualité. Pour des raisons souvent économiques et parfois culturelles, on continue à produire du vin, qui alimente les cantines et les rayons premiers prix des magasins. Ce sont des vins de table et certains vins de pays qui aujourd'hui subissent de plein fouet la concurrence des produits

du nouveau monde. « En un siècle, résume Jean Huillet, la viticulture régionale a connu trois crises d'adaptation. Adaptation au marché national en 1907, au marché européen dans les années 1970 et, hélas, au marché mondial aujourd'hui. »

R. Be.

Distillation, arrachage, préretraites, éternelles solutions à la crise

VOILÀ mars et le temps de la taille, un moment essentiel dans le travail des vignerons, qui connaissent le dicton : « Courte taille, bonne vinée. » Mais aujourd'hui la plupart des vignerons du Languedoc n'ont pas le cœur à fêter Bacchus. Ils sont pris à la gorge par une crise de mévente gravissime, déjà perceptible en 2000 mais aggravée depuis.

Même si la récolte 2001 a été moins abondante – en France et dans l'Union européenne – que celles de 1999 et 2000, les cuves ne désemploient pas et le Languedoc-Roussillon, principale région de production, est particulièrement affecté. Alors que les vins d'appellation contrôlée (AOC) continuent à se vendre correctement, en revanche, ceux que l'on nomme pudiquement les vins de table cultivés dans les plaines – c'est-à-dire de catégorie inférieure – sont de plus en plus boudés par les consommateurs et les prix chutent. Dans l'Hérault, une partie de l'Aude et la zone de Sommières (Gard), les vins de table représentent encore la moitié de la production, et ce sont les caves coopératives (autour desquelles gravitent les éléments les plus détermi-

nés des comités d'action viticole) qui la fournissent. Le revenu des viticulteurs de vin de table a chuté en France de 18 % en 2001 et les stocks ont progressé de 62 % en trois ans.

Lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, Jean Glavany avait pris conscience de la crise mais un peu tard. Socialiste, il savait pourtant que Léon Blum, qui fut député de Narbonne sans discontinuer de 1929 à 1940, faisait du prix du vin « un baromètre » politique à surveiller. Fin janvier, il suppliait son collègue espagnol Miguel Arias Canete, président du conseil des Quinze, et le commissaire européen Franz Fischler – « J'ai besoin de votre aide, c'est urgent » – de donner leur feu vert à de nouvelles subventions, ce qui ne fut obtenu que le 28 février.

ADDITIF AUX CARBURANTS

En application du règlement européen 1999, des opérations de distillation pour faire de l'« alcool de bouche » ont été décidées en 2001, mais cela n'a pas suffi et Paris a demandé l'ouverture d'un nouveau contingent de « distillation de crise » de 4,5 millions d'hectolitres sup-

plémentaires. Le prix payé au distillateur (qui est souvent une coopérative) sera de 2,74 euros environ, 1,07 euro étant à la charge du budget national (soit 50 millions d'euros). L'alcool est utilisé comme additif aux carburants, notamment en Amérique du Sud.

Outre la distillation-destruction, les solutions à la crise (qui touche aussi l'Italie) passent par des aides sociales (préretraites), des aides de trésorerie aux jeunes agriculteurs endettés (sur 800 dossiers déposés, 400 ont déjà reçu leurs subventions), la modernisation des outils industriels, la restructuration du vignoble par arrachage et remplacement par de meilleurs cépages. Des efforts sont aussi nécessaires pour améliorer – avec l'aide des négociants qui sont souvent, pourtant, la cible des viticulteurs, comme ce fut le cas des établissements Bessière le 30 janvier – la commercialisation autour de marques de référence, et soutenir les organismes qui tirent la qualité vers le haut comme le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc.

François Grosrichard

Ce mois-ci dans Le Monde Initiatives

DOSSIER :

Portrait social de la France

A l'aise dans la modernité – Plus riches, plus pauvres – L'éclatement des identités – Saliés et pauvres – Bien soignés mais pas partout – L'ère des séniors. Le mythe du déclin (entretien avec Henri Mendras).

DÉBAT :

Droit du travail : si le contrat primait la loi

Une menace pour les salariés – Comparaisons européennes – Une chance pour la démocratie – Libérer le dialogue social.

RENCONTRES SOCIALES :

L'entreprise et son territoire (en partenariat avec EDF)

MARS 2002



Egalement au sommaire

- **Événement :** Les syndicats labellisent l'épargne salariale.
- **Initiatives :** Dans l'Ain, un atelier d'insertion fabrique des dessous humanitaires – Une convention collective pour l'insertion.
- **Décryptages :** Les licenciés ruinés d'Enron.
- **International :** La seconde jeunesse du modèle autogestionnaire brésilien.
- **Le Point sur :** Retour sur la troisième voie de l'ENA.
- **Management :** Le Français, un Européen mal payé – L'éthique, image de l'entreprise.
- **Contrat social :** Le devoir de gérer son capital santé, jusqu'à mourir...d'ennui – Les handicapés vieillissent aussi.
- **Eclairage :** Inégales 35 heures – Cadeaux pour les PME.
- **Tendances :** L'entreprise sans usines fait son chemin.
- **Histoire :** L'ingérence patronale.

COURSE CONTRE LA MORT

ACCOUDÉS au bar d'un pub irlandais du centre de Saint-Sébastien, buvant en silence leur bière à petites gorgées, José, les yeux battus par les nuits trop courtes, l'air nonchalant sous son blouson en daim, et Juan, les cheveux plaqués en arrière, pourraient passer pour deux larrons en foire. Mais, attaché à la ceinture de son jean, dissimulé sous son blouson, le revolver de José est prêt à servir, dans son étui de cuir. Juan, malgré son large sourire et ses yeux rieurs, ne s'éloigne pas sans prévenir José et Alberto, un petit homme trapu à la peau mate – « *le Gitan* » comme le surnomme José – qui reste un peu à l'écart des deux autres, immobile mais les yeux toujours en éveil.

José dit qu'il a de la chance d'avoir Juan comme « *VIP* » : le conseiller municipal laisse ses deux gardes du corps l'accompagner quand il va boire un verre. Juan fait partie des quelque deux mille personnes – hommes politiques, conseillers municipaux, journalistes, juges – qui, selon les estimations du Parti populaire, vivent sous protection rapprochée au Pays basque depuis la rupture de sa trêve par l'organisation séparatiste armée ETA, en décembre 1999.

Ces « *VIP* », comme les appellent familièrement leurs gardes du corps, ne sont souvent que des anonymes qui se sont portés volontaires comme conseillers municipaux dans de petites localités basques, sur les listes des partis dits « nationaux » – le Parti populaire (centre droit) de José Maria Aznar, au pouvoir à Madrid, et le Parti socialiste – pour contrer l'influence des partis nationalistes.

Originaire de Saint-Sébastien, Juan rejoint les rangs du Parti populaire en 1996 et se présente aux élections locales du printemps 1999, parce qu'il « *n'en peut plus* » de la loi du silence imposée par les nationalistes radicaux : « *Il fallait que je parle, que je fasse quelque chose, c'était comme les homosexuels quand ils font leur "coming out"* ».

Dans la localité de 10 000 habitants du sud de Saint-Sébastien, dont il préfère taire le nom, où il est conseiller municipal, il ne connaît que trois personnes qui votent ouvertement pour le Parti populaire, « *trois vieux qui n'ont rien à perdre* ». Le millier d'autres qui ont voté pour son parti aux dernières élections locales se cachent par peur des représailles de l'ETA (Euskadi ta Askatasuna, « *Patrie basque et liberté* »), qui a revendiqué l'assassinat de 38 personnes depuis le début de 2000 et en a tué plus de 800 depuis 1968.

Chaque samedi, Juan entre dans la mairie accompagné de ses gardes du corps, qui l'attendent à la porte de la salle de réunion du conseil municipal. Ils n'ont eu à intervenir qu'une fois lorsqu'une bande de jeunes pro-ETA ont envahi la salle, se souvient Juan, qui ajoute qu'il a de la chance : un de ses amis du Parti socialiste, conseiller dans une autre localité, doit régulièrement être évacué en catastrophe par ses gardes du corps.

Juan, sa femme et leurs deux enfants résident dans la petite ville voisine de Tolosa : en raison du nombre insuffisant de candidats, les partis « nationaux » demandent souvent à leurs membres de se présenter dans des localités où ils n'habitent pas. La quarantaine passée, technicien de maintenance dans un hôpital de la région depuis plus de vingt ans, Juan « *arrondit ses fins de mois* » en faisant des travaux chez des particuliers ou en restaurant des meubles. Les 300 euros par mois qu'il reçoit pour ses fonctions politiques n'ont pas changé son quotidien et il doit toujours chercher du travail « *à droite et à gauche* » pour nourrir les siens.

Ce qui a changé, c'est qu'il ne se déplace plus jamais seul : ses gardes du corps, informés des moindres détails de son emploi du temps, le conduisent en permanence là où il veut se rendre. « *Le soir quand on le raccompagne chez lui, on lui dit : "Alors qu'est-ce qu'on fait demain ? A quelle heure on vient te chercher ?" C'est comme un couple d'amoureux* », explique José.

Pour le garde du corps, agent de sécurité depuis dix-sept ans, le plus important est de ne jamais prendre d'habitudes, de toujours changer d'horaires et d'itinéraires. José se lève tous les jours vers 5 heures du matin. Alberto passe le prendre en bas de son immeuble du centre de Saint-Sébastien et ils partent pour Tolosa. Lorsqu'ils arrivent près du groupe d'immeubles modernes aux façades grises, l'un fait le tour du pâté de maisons dans la voiture – une simple deux-portes qui appartient à Juan – pour vérifier qu'aucun véhicule suspect n'est stationné à proximité ; pendant que l'autre inspecte les alentours à pied, tape dans les bouches d'incendie pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas d'explosifs, surveille les allées et venues des voisins en tentant de repérer d'éventuelles têtes inconnues.

Selon l'horaire fixé la veille, jamais deux

Depuis qu'il a refusé la terreur de l'ETA, Juan, conseiller municipal dans une petite localité basque, vit en liberté surveillée sous la protection de José, son garde du corps



AU PAYS BASQUE

jours de suite le même, entre 6 h 30 et 8 heures du matin, Alberto vérifie qu'il n'y a rien de suspect dans la cage d'escalier, monte chercher Juan, et les deux hommes s'engouffrent dans la voiture où les attend José. « *Tous les jours tu dois vivre comme si c'était le jour où ils vont te tuer. Dès que tu baisses la garde, que tu prends des habitudes, c'est là qu'ils te tuent. La presque totalité de ceux qui ont été assassinés avaient repris le même itinéraire, ou bien ils ont été tués à des endroits où ils avaient l'habitude de déjeuner ou de prendre un café* », explique Juan. Son nom faisait partie d'une liste retrouvée « *récemment* », suite au démantèlement d'une cellule de nationalistes radicaux, mais il n'a jamais été menacé physiquement.

SON épouse, Anna, dit qu'il s'efforce de dédramatiser la situation et de toujours paraître détendu mais que, lorsque des assassinats ont lieu, elle l'entend vomir dans les toilettes. Et, malgré ses plaisanteries incessantes et sa bonhomie, Juan reconnaît qu'il n'a plus de vie privée : « *Ce qui est difficile, sans parler du fait que je ne sais sûrement plus conduire, c'est que je ne peux plus avoir mes petits trucs à moi* ». Par exemple, sortir seul le soir pour aller boire un verre et déguster des « *pinchos* », les amuse-gueules, spécialité culinaire de la région, dans les *tabernas* du centre historique de Saint-Sébastien, devenu le repaire des jeunes séparatistes radicaux.

Sur des fils suspendus entre les ruelles étroites, flottent des drapeaux représentant une carte du Pays basque, surmontée du slogan « *Ramenez les prisonniers au*

Pays basque », revendication de nombre d'associations proches de l'ETA qui protestent contre la dispersion des prisonniers etarras dans l'ensemble de l'Espagne. Les mêmes drapeaux sont accrochés aux balcons crasseux des immeubles modernes d'Hernani, Renteria ou Andoain, petites villes industrielles de la périphérie de Saint-Sébastien, devenues le fief des indépendantistes radicaux.

Juan est obligé de se méfier de tous : « *Le temps que tu passes à essayer de te pro-*

« *Le soir quand on le raccompagne chez lui, on lui dit : "Alors, qu'est-ce qu'on fait demain ? A quelle heure on vient te chercher ?" C'est comme un couple d'amoureux* »

téger, c'est le temps qu'ils passent de leur côté à essayer de te tuer. Les gens dont tu doutes le moins travaillent pour eux : tes voisins, tes collègues, le mec du bar avec qui tu prends ton café le matin, cette personne que tu croises tous les jours et qui te dit bonjour si gentiment. »

Il ne voit plus que ses amis très proches, car certaines personnes se sentent menacées lorsqu'elles passent du temps avec lui. Anna, l'allure presque adolescente avec son jean légèrement pattes d'éléphant et son tee-shirt noir moulant au-dessus du nombril, partage cependant

sa vie depuis cinq ans. Ils se sont rencontrés un soir, à Saint-Sébastien. Elle a d'abord cru qu'il plaisantait quand il lui a dit qu'il était inscrit au Parti populaire : Anna vient d'une famille nationaliste – ses deux frères militent dans la mouvance de l'ETA et son père ne parle que le basque. Mais, au bout de trois mois, explique la jeune femme, qui se dit apolitique, ils habitaient ensemble et ils viennent d'avoir un deuxième enfant.

« *Quand Juan m'a dit qu'il allait se por-*

« *Le temps que tu passes à essayer de te protéger, c'est le temps qu'ils passent de leur côté à essayer de te tuer* »

ter volontaire, j'ai eu la gorge serrée, mais c'était encore la trêve, je ne me suis pas trop inquiétée. Quand ils ont rompu la trêve, j'ai cru mourir », se souvient-elle. Au début, à force de voir les gardes du corps sans cesse tout observer, Anna se mettait elle-même à regarder autour d'elle et à devenir méfiante, mais elle a fini par s'habituer à leur présence. « *C'est impossible de ne pas devenir amis quand tu passes autant de temps avec les gens, ils finissent par faire partie de la famille* », explique-t-elle tout en gardant un œil sur Carmen, appliquée à escalader les genoux d'Alberto. La fillet-

te de 3 ans, au regard espiègle sous ses boucles brunes, appelle le garde du corps de son père « *oncle* » et Anna dit en riant qu'il ferait un excellent baby-sitter.

José aussi « *fait partie de la famille* » : quand son épouse, employée de mairie à Leün, dans le nord-ouest de l'Espagne, séjourne à Saint-Sébastien avec Roberto, leur fils de 5 ans, ils sortent tous ensemble. José, les traits marqués, le regard direct, la démarche assurée, ressemble au mieux à un policier en civil, au pire à un homme de main. Il le sait, et il ne s'en cache pas : « *Je pense que c'est mieux qu'ils voient que je suis là, c'est un moyen de dissuasion, le seul moyen d'éviter une confrontation directe, parce qu'eux non plus ne veulent pas prendre de risques inutiles.* »

Il habite un 30 m² fonctionnel, dans lequel il se targue de ne jamais faire la cuisine. En face du lit défait, un morceau de papier découpé en forme d'étoile est scotché sur le mur blanc avec ces quelques mots : « *Papa, Roberto t'aime beaucoup.* »

« *Le temps que tu passes à essayer de te protéger, c'est le temps qu'ils passent de leur côté à essayer de te tuer* »

JUAN

Sur le rebord de la grande fenêtre, deux photos dans leur cadre de bois – une jeune femme brune souriante et un petit garçon en tenue de karaté – sont posées non loin d'une lampe, dont le pied est rempli de balles. Des guirlandes et des boules de Noël décorent encore l'appartement, témoins tardifs du dernier passage de l'épouse et du fils de José. Comme Alberto, José est rattaché à une compagnie de sécurité privée. Il a demandé à être muté au Pays basque, car il y gagne deux fois plus qu'ailleurs, soit 2 000 euros par mois. Il n'a pu emmener sa famille avec lui mais il retourne à Leün, à plusieurs heures de route de Saint-Sébastien, dès qu'il a quelques jours : il ne peut prendre que trois ou quatre jours de repos par mois, quand l'emploi du temps de Juan le lui permet.

Le plus difficile, pour José, c'est la solitude. « *La journée, je suis seul, même si je suis entouré de gens. Le soir, quand je rentre chez moi, je suis encore seul.* » Et la peur ? « *Toujours* » répond-il, comme si cela allait de soi. « *Si quelqu'un te dit le contraire, il ment. Je ne fais partie d'aucun club de*

héros. Il y a des jours où tu as plus peur que d'autres. Mais une fois que tu as fait tout ce que tu pouvais, que tu as pris toutes les mesures de sécurité, que tu as progressivement bâti un bouclier protecteur autour de toi et de ton VIP, tu peux te relaxer un peu, même si cela ne veut pas dire qu'ils ne trouveront pas un moyen de briser tout cela. »

Pour des raisons de sécurité, les gardes du corps ne restent que trois ou quatre mois au service de la même personne. José dit qu'il y est habitué, qu'il essaie de ne pas s'attacher à ceux qu'il protège. Cela fait déjà trois mois qu'il assure la sécurité de Juan et il peut d'un jour à l'autre être chargé d'une autre mission, même si le conseiller municipal préférerait, lui, conserver ses gardes du corps actuels : « *Plus ils te connaissent, plus tu te sens en sécurité. Tu t'habitues à leur personnalité et vice versa, une relation personnelle s'établit, tu te mets à avoir de l'affection pour eux.* »

Il est probable que Juan devra partager sa vie avec des gardes du corps longtemps encore, à moins que l'ETA ne déclare une nouvelle trêve. Dans ce cas, il ne se représentera sans doute pas aux prochaines élections locales du printemps 2003. Mais dans la situation actuelle il n'a guère le choix : « *Si je ne me représente pas, au bout de deux mois, le ministère de l'intérieur cessera de payer pour ma sécurité, je n'aurai plus de gardes du corps, mais je serai toujours exposé comme ancien élu du Parti populaire. Une fois que tu t'engages, tu ne peux plus revenir en arrière.* »

Daphné Matthieu
Dessin : Maja

Le train sifflera encore trois fois par James Woolsey

PARIS, Berlin et Bruxelles ont un problème avec les Américains.

Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a qualifié de « simpliste » l'appellation « axe du Mal », appliquée par le président George W. Bush à l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a déclaré que les Etats-Unis traitaient les Européens comme des « satellites ».

Quant au commissaire européen pour les relations extérieures, le généralement très avisé Chris Patten, il a parlé d'« absolutisme » et d'« accélération unilatérale » à propos de l'approche de George Bush.

A l'exception de M. Patten, nous avons en réalité affaire, pour l'essentiel, à des membres de l'élite européenne, généralement de gauche, dont le gosier délicat s'accommoderait mal d'un parler direct et sans équivoque. Ils s'étaient égarés lorsque Ronald Reagan qualifia l'Union soviétique d'« empire du Mal ». Les voilà qui s'étranglent de nouveau.

Il est malaisé de comprendre la réticence des Européens si l'on se penche sur le détail du comportement des régimes qui gouvernent l'Irak et la Corée du Nord par la torture et l'assassinat et, dans le même temps, développent des programmes de fabrication d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, en violation complète de leurs engagements internationaux. Dans ces régimes, on ne trouve quasiment rien qui ne relève pas du mal.

Le cas de l'Iran est plus complexe parce qu'il existe, dans le pays en général et au sein d'une partie du gouvernement, un authentique mouvement réformiste, mais le pouvoir national reste exercé – et le recours au terrorisme soutenu – par un petit groupe de mollahs criminels dont le comportement n'a rien à envier à celui de leurs pairs en Corée du Nord et en Irak.

Le mot « axe » peut être tenu pour légèrement excessif : l'Allemagne, le Japon et l'Italie furent dans le passé passablement plus alignés que le groupe ici désigné, bien qu'existe une coopération certaine en matière de missiles entre l'Iran et la Corée du Nord, et un passé de coopération entre

JAMES WOOLSEY a dirigé la Central Intelligence Agency (CIA) de 1993 à 1995.

l'Iran et l'Irak, pour ce qui est du terrorisme.

Et, bonté divine, comme pourrait dire le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, quelle est cette absence de consultation de la part des Etats-Unis ? M. Bush revient d'Asie, où il a consulté. Le vice-président se rend au Moyen-Orient, pour consulter. Le secrétaire d'Etat est en consultation permanente.

Non, ce qui émeut les Européens, en réalité, n'est absolument pas une quelconque inadéquation des propos du président ni une carence américaine dans la recherche de collégialité. C'est plutôt leur adhésion perverse au principe qui veut que nulle bonne action américaine ne doive rester impunie. De nombreuses personnes, parmi les élites de l'Europe – au sein desquelles le premier ministre britannique Tony Blair et quelques autres fidèles font figure de voyantes exceptions –, persistent dans une vision du monde hargneuse et délibérément aveugle à la réalité dont le ressort central est que tout ce qui suscite une certitude ou un enthousiasme de l'Amérique est, au mieux, hautement suspect.

Cette attitude découle largement de leur choix de mener la belle vie, de maintenir des services sociaux généreux, de prendre de longues vacances et de laisser les Etats-Unis porter le fardeau principal consistant à préserver la paix dans le monde. Il n'est pas de mépris plus caustique que celui qui naît de la culpabilité.

La vie imite ici l'art – l'œuvre d'art étant en l'occurrence le classi-

que western *Le train sifflera trois fois*, tourné il y a un demi-siècle.

Dans ce film, le shérif (Gary Cooper) d'une petite ville nommée Hadleyville vient de quitter son poste et de se marier. Au moment où il s'apprête à quitter la ville avec sa jeune épouse (Grace Kelly), il apprend que le chef des bandits qui dominèrent jadis la ville en y semant la terreur vient d'obtenir la grâce du gouverneur de l'Etat et arrivera dans un peu plus d'une heure, par le train de midi, celui qui siffle trois fois, afin de retrouver ses anciens complices et de reprendre le pouvoir.

Après quelques minutes d'hésitation, le shérif décide de revenir en ville, contre l'avis de sa femme, qui a de fortes convictions pacifistes, son successeur n'arrivant que le

lendemain. Il entreprend alors d'organiser un groupe de volontaires pour protéger la ville.

Mais, alors que midi approche, il devient de plus en plus évident que les braves citoyens de Hadleyville, qui, quelques années auparavant, avaient aidé le shérif à nettoyer la ville, ne sont désormais capables que d'aligner une kyrielle de bonnes excuses : « Si le shérif n'est pas là, il ne se passera rien ; c'est juste une affaire personnelle entre lui et Miller » (le bandit libéré), ou : « Ce sont les politiciens, là-haut, dans le Nord, qui sont responsables de ce bazar ; qu'ils viennent le régler, maintenant », etc.

Particulièrement poignante est la scène entre le shérif et son loyal adjoint de toujours, qui finit par se retirer lorsque midi approche, parce qu'il est inquiet pour ses jeu-

« une » des journaux, la production d'armes de destruction massive que mènent des Etats soutenant par ailleurs le terrorisme, c'est le train de midi qui approche inéluctablement et sifflera trois fois. Le gouvernement français et les compagnies pétrolières françaises décrocheraient sans problème l'Oscar du meilleur remake pour leur interprétation collective, pour de vrai, de l'employé de l'hôtel qui ne voit qu'une chose : avec le retour en ville des bandits, les affaires du saloon vont être florissantes.

Bien d'autres Européens trouveront dans le film d'excellents modèles pour les aider à perfectionner les excuses à leur non-intervention et leur descendance à l'égard de leur protecteur.

Fred Zinnemann, le réalisateur du *Train sifflera trois fois*, avait une

bonne connaissance de ce territoire moral. En tant que réfugié d'Europe centrale, il avait entendu tous les arguments pour justifier les stratégies d'apaisement, ainsi que les conséquences fatales du refus d'attaquer les régimes mauvais sans attendre qu'ils soient en mesure de provoquer un désastre total.

« Tiens, diront sans doute les Européens anti-américains en lisant ce point de vue, voyez comment les Américains idéalisent le cow-boy de l'Ouest sauvage, sa nature impulsive et son rapport unilatéral au monde. Quelle naïveté ! Ils sont comiques. »

Deux ripostes rapides viennent à l'esprit. Les cow-boys sont des gens normaux ; certains sont impulsifs, d'autres sont des solitaires, d'autres encore ne sont ni l'un ni l'autre. Mais ce que vous êtes en train de rejeter, ce n'est pas une version moderne du cow-boy, mais plutôt la version moderne du shérif.

Or les shérifs sont différents. Eux et leurs homologues, les GI par exemple, ont fait le choix d'une vie consacrée à la protection des autres, quel que soit le prix à payer. Ce qui n'est pas être impulsif – c'est décider d'être un berger plutôt qu'un mouton.

La seconde est que, tout comme les Etats-Unis aujourd'hui en agissant contre l'axe, le shérif du film s'efforçait vraiment d'être multilatéral – il cherchait désespérément à rassembler une petite troupe. Simple, il n'a pas trouvé d'amateurs. Il refusait une chose, le shérif : renoncer à faire son devoir sous le seul prétexte que tous les autres trouvaient des excuses pour rester en dehors du combat.

Rentrez chez vous vous occuper de vos gosses, Européens. Rentrez chez vous vous occuper de vos gosses, et puis faites vos prières pour que, lorsque tout sera fini, nous ne rendions pas notre étoile en la laissant tomber dans la poussière.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano © The Wall Street Journal Europe

Votez Robin Hue !

par Frédéric Beigbeder

EN 1995, j'ai voté pour Jacques Chirac. En 2002, je vais voter pour Robert Hue. Que m'est-il arrivé ? Ma famille est catastrophée, mes amis s'inquiètent de ma santé mentale. Je voudrais rassurer tout le monde : je

FRÉDÉRIC BEIGBEDER est écrivain, ancien publicitaire.

crois que j'ai encore toute ma tête – c'est mon pays qui a perdu le nord.

En 1995, un escroc m'a menti et je me suis laissé baratiner. Il m'avait promis de s'occuper de la « fracture sociale ». Je me suis fait avoir ; on apprend par ses erreurs. Cette fois, pour le social, je préfère faire confiance à l'original qu'à la copie. Ce n'est tout de même pas de ma faute si le seul candidat socialiste dans cette élection est un candidat communiste.

L'élection présidentielle de 2002 ne sert à rien et tout le monde semble trouver cela normal. La France est le seul pays démocratique où les citoyens doivent choisir entre deux hommes qui sont déjà au pouvoir : l'un depuis sept ans, l'autre depuis cinq ans.

Comment fait-on si l'on veut voter pour le changement ? Si quelqu'un connaît une autre méthode que la mienne, qu'il me contacte. Pour l'instant, je n'en vois qu'une : voter Robert Hue, parce que ce barbu ringard, ce rocker communiste mal fagoté continue de croire en une idée archaïque – l'être humain doit être au centre de toute politique. Oui, excusez-moi, c'est idiot, je sais bien que je suis ridicule et utopiste, mais que voulez-vous, c'est plus fort que moi : j'ai envie de voter pour ce bonhomme parce qu'il est le dernier descendant de Robin des bois.

Les autres ont tous renoncé (l'ambiance est à la résignation cravatée) mais lui croit toujours qu'il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres.

Alors je vote pour Robin Hue afin d'envoyer un message au futur président de la République : non, l'économie ne gouverne pas toute seule ; non, le néolibéralisme n'est pas le seul système possible. Oui, on peut résister, tenter de proposer une autre mondialisation, plus juste et équilibrée.

Chevènement se retrocroye sur sa patrie menacée. Laguille révolutionne dans le vide. Quant à Mamère, ma décision de ne pas voter pour lui est irrévocable. Reste Robert Hue, seul candidat du changement. Chaque bulletin glissé dans l'urne avec marqué « Robert Hue » dessus sera un coup de coude dans les côtes de Lionel Jospin, s'il est élu, pour lui rappeler sa jeunesse, le temps où il croyait encore que la politique ne servait pas à « partager la modernité » mais à transformer le monde.

Les communistes ont renoué leur parti, effectué leur autocritique sur les horreurs stalinienne. Contrairement à Jacques Chirac, ils savent reconnaître leurs erreurs. Je voudrais rassurer les paranoïaques : ils n'ont pas l'intention d'instaurer une dictature du prolétariat en France, et d'ailleurs (quel scoop !) Robert Hue ne sera pas élu président de la République. Si, si, je vous assure, les jeux sont faits, tout a été déjà décidé en haut lieu.

Alors, soyons aussi cyniques que nos gouvernants : votons utile dès le premier tour. Si les cocos acceptent de participer au gouvernement, c'est pour une seule raison : faire pencher la balance à gauche. Chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, ils ont appelé aux libéraux que leur réalisme devait être au service de la justice, que la liberté restait au service de l'égalité.

C'est tout, c'est simple. Voter Robert Hue, c'est aider la gauche à rester la gauche.

L'Amérique n'est pas une île

Suite de la première page

Au contraire, ceux qui écoutent perçoivent une lame de fond – les attaques en provenance du monde entier, les sarcasmes visant la politique du gouvernement américain, les plaintes contre la lourde « empreinte » laissée sur la terre de Dieu.

Tandis que j'écris ces lignes, un nouveau courrier électronique vient d'arriver. Il m'est envoyé par l'un de mes anciens étudiants (anglophile zélé) aujourd'hui à Cambridge, en Angleterre, qui me dit ses difficultés face à un sentiment anti-américain généralisé. Et cela au pays de Tony Blair ! Encore heureux qu'il n'étudie pas à Athènes, Beyrouth ou Calcutta.

Beaucoup d'Américains qui liront ce point de vue ne se préoccupent peut-être pas vraiment des critiques et des inquiétudes croissantes qui s'expriment à l'étranger. Pour eux, la réalité est que les Etats-Unis sont sans discussion possible le numéro un et qu'il ne reste à tous les autres – Europe, Russie, Chine, monde arabe – qu'à accepter cette évidence. Agir comme s'il en était autrement ne sert à rien.

Mais j'entends aussi des Américains – anciens du Corps des volontaires de la paix, parents dont les enfants étudient à l'étranger (comme eux-mêmes l'ont fait autrefois), hommes d'affaires qui ont noué des liens solides hors du pays, hommes et femmes de religion, défenseurs de l'environnement – s'inquiéter sérieusement de l'« empreinte » que nous laissons et des murmures venus de lointains horizons.

Ils s'inquiètent de ce que nous nous isolions et restions à l'écart des grands défis lancés à la société mondialisée, de ce que notre politique étrangère se réduise de plus en plus à envoyer massivement l'armée détruire des démons comme les talibans, pour revenir ensuite à nos bases aériennes et à nos camps d'entraînement.

Ils comprennent, mieux que certains de leurs voisins, que l'Amé-

rique est elle-même en grande partie responsable de l'avènement d'un monde toujours plus interdépendant – du fait de nos investissements financiers, de nos acquisitions à l'étranger, de notre révolution des communications, de notre culture CNN et MTV, de notre tourisme et de nos échanges d'étudiants, ainsi que des pressions que nous exerçons sur les sociétés d'autres pays afin qu'elles se con-

Quand nous avons besoin d'aide, nous jouons en équipe.

Quand les projets au niveau international ne nous conviennent pas, nous retirons nos billes

forment aux accords relatifs au commerce, aux flux de capitaux, à la propriété intellectuelle, aux législations du travail et de l'environnement.

Ainsi reconnaissent-ils qu'on ne peut s'échapper et faire retour aux années d'innocence façon Norman Rockwell, à l'isolationnisme. Ils craignent que nous ne nous coupons à l'excès d'un monde auquel nous sommes aujourd'hui étroitement, inexorablement liés. Après mes voyages récents, ce point de vue me paraît de plus en plus consistant.

Alors, que faire ? Peut-être faut-il, pour y voir plus clair, ranger en trois catégories les positions à l'étranger : il y a ceux qui aiment l'Amérique, ceux qui haïssent l'Amérique et ceux que l'Amérique inquiète.

Les premiers sont aisément reconnaissables. Ils comptent des figures politiques comme Lady Margaret Thatcher ou Mikhaïl Gorbatchev ; des hommes d'affaires acquis au laissez-faire économique des Etats-Unis ; des adolescents fans des stars de Hollywood, de la pop music et du blue-jean ;

des sociétés libérées de l'oppression par la politique américaine menée contre des régimes honnis.

Le deuxième groupe est également très repérable. L'anti-américanisme n'est pas la marque des seuls fondamentalistes musulmans, de la plupart des régimes non démocratiques, des militants extrémistes d'Amérique latine, des nationalistes japonais ou des opposants au capitalisme un peu partout. On les croise aussi dans les salons intellectuels d'Europe, en France plus particulièrement peut-

Quand nous avons besoin d'aide, nous jouons en équipe.

Quand les projets au niveau international ne nous conviennent pas, nous retirons nos billes

être, où la culture américaine est perçue comme grossière, simpliste, insipide – et par trop prospère.

Ne pouvant pas changer grand-chose aux convictions qu'affichent l'un et l'autre de ces deux camps, nos efforts porteront sur le troisième groupe, qui est aussi le plus important, celui d'amis convaincus de l'Amérique, admiratifs du rôle qu'elle a joué dans le progrès des libertés démocratiques, mais qui aujourd'hui sont préoccupés par l'orientation donnée à la République. C'est inattendu, mais en même temps réconfortant : leurs critiques portent non pas sur ce que nous sommes, mais sur l'échec des Etats-Unis à vivre en accord avec les idéaux que nous avons nous-même toujours énoncés : démocratie, esprit de justice, tolérance, respect des droits de l'homme, l'engagement à promouvoir les « quatre libertés » de Roosevelt.

Il est intéressant d'y réfléchir : par trois fois au cours du siècle dernier, le monde a dans sa majorité regardé avec espoir et un désir ardent en direction d'un dirigeant américain qui défendait les plus

hautes valeurs de l'homme. Car Woodrow Wilson, Franklin D. Roosevelt et John Kennedy ont fait se gonfler les cœurs à l'étranger en rejetant le parti pris étriqué de « l'Amérique d'abord » et en parlant de la misère de l'humanité tout entière. C'est de cette Amérique ouverte et réfléchie que tant d'amis étrangers inquiets et déçus veulent voir le retour.

La politique unilatéraliste des Etats-Unis à propos des mines terrestres, de la création d'un Tribunal pénal international ou du protocole de Kyoto sur l'environnement sont loin de répondre à ces attentes. Ne pas contribuer à hauteur de leur part au financement des Nations unies apparaît à la fois peu judicieux et contraire aux engagements solennels. Consacrer 48 milliards de dollars supplémentaires à la défense, mais refuser de s'engager sur les sommes et les taux prévus pour la conférence de Monterrey qui doit se tenir ce mois-ci sur le financement du développement paraît hypocrite.

De fait, certaines des politiques américaines (sur les premières propositions de Kyoto, par exemple), se défendent peut-être parfaitement. Mais l'impression générale que les Etats-Unis ont récemment donnée est qu'ils n'ont que faire de ce que le reste du monde pense.

C'est d'une Amérique ouverte et réfléchie que tant d'amis étrangers inquiets et déçus veulent voir le retour

Quand nous avons besoin d'aide – pour capturer des terroristes, geler des avoirs financiers ou trouver des bases aériennes pour les troupes américaines –, nous jouons en équipe. Quand les projets au niveau international ne nous conviennent pas, nous retirons nos billes.

Je suis convaincu que les ambassadeurs et envoyés américains à l'étranger passent, en ce moment, l'essentiel de leur temps à traiter de ces inquiétudes – qu'expriment,

je le répète, non pas les ennemis de l'Amérique, mais ses amis.

Finalement, un changement de politique personnelle importe beaucoup moins que la question essentielle. Il existe, à l'heure actuelle, à l'étranger, le désir profond d'un véritable leadership des Etats-Unis. Pas au sens d'« arrogance du pouvoir » que lui donna un jour le sénateur William J. Fulbright, mais un leadership tel que Roosevelt a pu l'illustrer. Tel est, semble-t-il, le vœu du commissaire européen pour les relations extérieures, Chris Patten, lorsqu'il déplore le glissement de l'Amérique vers un « surrégime unilatéral ».

Je parle d'un leadership qui se définirait par sa largeur de vue, la perception de notre condition humaine commune, la conviction d'avoir autant à apprendre des autres qu'à leur transmettre. Un leadership qui s'adresserait aux faibles et aux opprimés du monde entier, et inciterait les Etats-Unis à se joindre à d'autres nations privilégiées puissantes afin d'aider ensemble ceux qui ont du mal à subsister.

Par-dessus tout, un tel leadership parlerait ouvertement au peuple américain et lui expliquerait, encore et encore, pourquoi notre intérêt national le plus profond est de prendre le sort de la

planète au sérieux et d'investir au maximum dans son avenir.

Si cela se produisait, alors nous tiendrions la promesse de l'Amérique et sans doute serions-nous surpris de voir à quel point on nous aime vraiment.

Paul Kennedy
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize
© 2002, Global Viewpoint/
Los Angeles Times Syndicate
International

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

L'annonce de sa candidature a propulsé la cote de Jospin, de même que Chirac avait bénéficié de l'effet Avignon. Cela peut donner au candidat socialiste du cœur à pédaler, mais non une raison de lever le nez du guidon : l'affaiblissement actuel de Chirac montre que ce genre de popularité est éphémère. Il est vrai que la campagne de l'actuel président a du mal à démarrer et qu'elle est pénalisée par son improvisation, voire son amateurisme – un comble pour un homme versé dans les arcanes du parfait candidat.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

Le paradoxe est que Lionel Jospin qui, jusqu'à présent, est le plus discret et le plus flou sur son projet et paraît à la vérité n'avoir rien d'autre en poche à proposer que de poursuivre ce qu'il a fait à Matignon, sait autrement mieux se forger une image de présidentiable crédible à travers une campagne conduite jusqu'à présent sans faute et donner le sentiment de sa réelle envie de gagner. (...) Le résultat est que Jospin décolle dans les sondages quand Chirac se tasse.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

Le moment de vérité approche au Proche-Orient. Les Israéliens se rendent compte qu'Ariel Sharon n'a pas de stratégie. L'homme qui leur a promis la paix et la sécurité s'enferme peu à peu dans une impasse : ce ne sont pas des chars dans les venelles des camps de réfugiés qui vont arrêter les attentats. Ou alors il faudrait réoccuper toute la Cisjordanie et la bande de Gaza. Personne n'est assez fou pour s'engager dans une telle aventure (...). Confiné depuis exactement trois mois dans ses bureaux de Ramallah, Yasser Arafat s'avère loin d'être « hors jeu » comme le voulait Sharon.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Bush s'appête à prendre l'une des décisions les plus lourdes de conséquences de son mandat. Taxer les importations d'acier lui vaudrait sûrement la reconnaissance du bruyant lobby sidérurgiste aux abois ainsi que des travailleurs du secteur dont les voix ont assuré, voici deux ans, son élection. (...) Mais, en contrepartie, que de désastres à attendre d'une telle décision ! Sans régler le problème de fond, le manque de compétitivité d'un secteur, (...) elle fragiliserait gravement les positions internationales des Etats-Unis, sur le plan commercial bien sûr, (...) mais aussi diplomatique.

Scandale pédophile à l'australienne

Abusée par un prêtre à l'âge de 14 ans, une femme s'en prend au gouverneur général dans le « Sydney Morning Herald ». Ancien archevêque, il est accusé d'avoir couvert son subordonné

The Sydney Morning Herald

(Queensland). Dans une lettre adressée au journal de Sydney, la victime laisse éclater sa rage contre le gouverneur général qui a assisté en 1995 à la confession du prêtre lors d'une réunion organisée en sa présence. « J'étais une écolière, une mineure sous sa protection [de M. Hollingworth], et il a choisi de trahir les derniers vestiges de la décence, en violation notamment de ses responsabilités professionnelles, accuse celle qui souhaite garder l'anonymat. Je ne sais pas où commencer la liste des préjudices dont j'ai souffert : une écolière détruite par un prêtre, suivi de quarante années de représailles avec toutes les conséquences dévastatrices que cela entraîne. »

La victime ainsi que près des deux tiers des Australiens, qui souhaitent que leur gouverneur général démissionne au plus vite, n'ont pas accepté ses tentatives de justification. Dans une interview à la chaîne ABC, il a estimé que cette affaire n'était pas un cas de « pédophilie ». « Il n'y a eu aucune suggestion de viol ou de tout autre acte comparable. Au contraire, selon mes informations, il s'agirait plutôt du cas inverse. » Ce sous-entendu selon lequel la mineure aurait été l'instigatrice d'une relation sexuelle avec un prêtre a soulevé une vague de protestations sans précédent. Le désir de M. Hollingworth d'apaiser les critiques en expliquant qu'il n'avait

« pas bien entendu la question » du journaliste a été sans effet.

« Ses jérémiades pieuses m'ont rendu malade, s'est offusquée dans les colonnes du Herald la victime, aujourd'hui âgée de près de 60 ans, qui s'en prend également au premier ministre fédéral pour avoir refusé de révoquer M. Hollingworth. Je veux que John Howard regarde bien ces photos. Je veux qu'il réfléchisse au fait qu'en 1995 le prêtre [qui était devenu évêque] a admis en ma présence devant Peter Hollingworth avoir abusé de moi illégalement, et l'archevêque n'a rien fait, absolument rien. Peter Hollingworth n'en avait tout simplement rien à faire. John Howard devrait ensuite se souvenir comment le gouverneur général m'a plus ou moins traitée de salope la semaine dernière à la télévision, en expliquant comment une petite écolière avait agressé un prêtre innocent. »

Elle a aussi lancé un appel à la reine, en visite officielle en Australie du 27 février au 3 mars, pour qu'elle « conseille discrètement à Peter Hollingworth de penser à ce que sa présence à son poste peut impliquer pour sa réputation ». Ce scandale est un nouveau coup dur pour M. Hollingworth, qui avait déjà dû avouer en décembre que sa compassion pour les 20 victimes d'un professeur pédophile d'une école primaire religieuse avait été « inhibée » par des considérations juridiques et financières. Selon le chef de l'Eglise anglicane, Peter Hollingworth devrait rencontrer « les pires difficultés pour vivre et travailler avec toute cette controverse ». Le leader de l'opposition travailliste est allé plus loin en demandant son départ.

Frédéric Therin

★ www.smh.com.au

SUR LE NET

Les documents cités ci-dessous sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ **Libération** a publié des extraits de *Sept Ans de solitude*, l'autobiographie du juge Eric Halphen. www.liberation.fr/quotidien/semaine/020302-000003136EVEN.html

■ Le magistrat a instruit le dossier de fausses factures de l'office des HLM de Paris. En 2000, *Le Monde* a publié le témoignage posthume de Jean-Claude Méry, dans lequel il met en cause M. Chirac dans un circuit de financement occulte du RPR. 1^{re} partie : www.lemonde.fr/article/0,5987,3224-3766-97844,00.html 2^e partie : www.lemonde.fr/article/0,5987,3224-3766-97851,00.html

■ Le juge relance alors son enquête et convoque le chef de l'Etat comme « simple témoin » en mars 2001. L'Elysée rejette cette requête. www.elysee.fr/cgi-bin/auracom/aurweb/search/file?aur_file=discours/2001/Co10328.html

■ L'instruction comportant des indices graves et concordants à l'encontre du président, Eric Halphen se déclare incompetent à poursuivre l'enquête. www.lemonde.fr/article/0,5987,3224-186794,00.html

■ En octobre, la Cour de cassation rejette le pourvoi formé après le dessaisissement du juge. www.courdecassation.fr/agenda/arrêts/arrêts/01-84922arr.htm

Le « oui » à l'ONU vu par la presse helvétique

La Suisse devient « un pays comme un autre » en accédant à la communauté internationale

« UN PAYS comme les autres » (24 heures) ; « Un succès historique » (La Tribune de Genève) ; « Un tout petit pas pour l'ONU, un grand pas pour la Suisse » (Le Temps) : les quotidiens francophones helvétiques se félicitent des résultats du référendum de dimanche 3 mars, à l'issue duquel 54,6 % des électeurs ont voté en faveur de l'adhésion de leur pays aux Nations unies. Les titres germanophones réservent un traitement plus discret à ce vote : le *Basler Zeitung* s'interroge (« Défaite ou succès ? ») tout en commentant le refus suisse de passer aux « 36 heures », l'autre référendum de dimanche, tandis que le *Tages-Anzeiger* consacre son éditorial au scrutin municipal de Zurich, où la coalition « rouge-verte » garde le pouvoir.

Le « oui » l'a certes emporté avec une participation record de 57,5 %, mais il fallait aussi que la majorité des 23 cantons approuvent cette adhésion. Douze d'entre eux l'ont fait, juste assez. Les commentateurs helvétiques estiment, contrairement au *New York Times* par exemple, que l'analyse de ce scrutin doit se faire au-delà des coupures linguistiques. Pour

Le Temps de Genève, c'est « la Suisse des villes qui s'impose à la Suisse des champs sans l'humilier. Et, du même coup, les citadins n'ont pas l'amer sentiment d'être contraints de rouler à l'allure des tracteurs. Cette votation de haute portée ne creuse aucun fossé entre Alémaniques et Romands. Non seulement dans ces conditions, que le peuple suisse ait finalement accepté d'entrer dans une ONU encore très perfectible, et c'est un euphémisme, est presque révolutionnaire. Dans leur ensemble, les Suisses ont su vaincre leurs réticences quasi génétiques en montrant leur volonté d'être des partenaires à part entière des Nations unies. Et avant de songer à faire évoluer l'ONU, ils ont surtout montré qu'ils avaient eux-mêmes commencé à changer ».

A Lausanne, 24 Heures, le quotidien francophone le plus vendu, propose une analyse similaire : « Bien sûr, on pourra ergoter longtemps sur ce vote obtenu à l'arraché grâce aux voix de quelques Valaisans et Lucernois qui ont fait la différence au niveau des cantons. Mais ce serait oublier les bonnes nouvelles de ce scrutin, les précieux votes de Berne et de Soleure [deux cantons à majorité germanophone], qui ont montré une Suisse enfin prête à fran-

chir le pas et ce, pas uniquement dans les villes ». « Ainsi, poursuit 24 Heures, la balance a fini par pencher du côté du oui. Non pas que le Suisse moyen soit par essence toujours borné ou rétif à tout changement. Non, ce Suisse-là aime simplement savoir où il met les pieds (...) Le Suisse veut du tip-top, du cousu main avant de donner son aval. Dans ces conditions, que le peuple suisse ait finalement accepté d'entrer dans une ONU encore très perfectible, et c'est un euphémisme, est presque révolutionnaire. Dans leur ensemble, les Suisses ont su vaincre leurs réticences quasi génétiques en montrant leur volonté d'être des partenaires à part entière des Nations unies. Et avant de songer à faire évoluer l'ONU, ils ont surtout montré qu'ils avaient eux-mêmes commencé à changer ».

LA FIN DU « CAS PARTICULIER »

Pour prendre la mesure d'un changement qui figurera « dans les manuels d'histoire » du pays, un rappel s'impose, estime *Le Tribune de Genève* : « En 1986, il y a seize ans, les trois quarts des Suisses (et une majorité des Genevois) avaient dit non à l'entrée à l'ONU. La guerre froide, il est vrai, n'était pas encore

enterrée (...) En juin passé, 51 % des votants acceptaient l'envoi de soldats helvétiques armés à l'étranger (...) Il s'agit probablement de l'abandon progressif du « cas particulier » suisse. L'acceptation que nous ne sommes ni meilleurs ni pires que les autres (...) Ne vous mêlez pas aux conflits des autres, recommandait Nicolas de Flue. A tort, cette phrase fut longtemps perçue comme la devise constitutive de notre neutralité. Aujourd'hui, une majorité de Suisses pense avec le gouvernement et la grande majorité du Parlement que c'est à l'intérieur des organisations internationales qu'il faut défendre nos intérêts, amener nos idées. Et ne serait-ce qu'en matière de droit international, nous avons beaucoup à y apporter. » « Maintenant que la Suisse peut se faire entendre haut et fort, y compris dans l'enceinte des Nations unies, il convient qu'elle décide rapidement de ce qu'elle veut y dire », remarque *Le Temps*. Ce même quotidien ajoute que la prochaine étape de l'ouverture suisse pourrait être européenne : depuis dimanche soir, les partisans helvétiques de l'adhésion à l'UE se sentent pousser des ailes.

lemonde.fr pour *Le Monde*

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

LES PILLAGES DE SAWIMBI

En annonçant la mort de Jonas Sawimbi, *Le Monde* (daté 24-25 février) le présente comme « un personnage énigmatique, façonné par une double formation, maoïste et protestante ». C'est un peu occulte qu'il fut avant tout le mercenaire de l'Afrique du Sud, bien déterminée à défendre sa politique d'apartheid et sa mainmise sur la Namibie en affaiblissant le régime promarxiste de Luanda par une guérilla permanente et un pillage à blanc de toutes ses ressources naturelles : diamants, bois précieux, ivoire et cornes de rhinocéros, sans compter les centaines de milliers de victimes humaines que vous évoquez à juste titre. Un rapporteur devant le Congrès des Etats-Unis, Craig Van Note, déclarait le 14 juillet 1988 : « Les militaires sud-africains ont cyniquement contribué à l'annihilation des vastes troupes d'éléphants d'Angola. Jonas Sawimbi et ses rebelles de l'Unita en Angola, largement équipés par l'Afrique du Sud, ont impitoyablement liquidé peut-être 100 000 éléphants pour contribuer à financer un conflit qui dure depuis douze ans. La plupart des défenses ont été emportées sur les avions ou camions sud-africains (...). Les puissants camions 4x4 sud-africains qui transportent le matériel de guerre et autres fournitures sur la piste Caprivi reviennent chargés d'ivoire et de bois tropicaux précieux. (...) »

La plaque tournante du trafic des fruits de ce pillage reste toujours l'Afrique du Sud, à tel point courtisée des nations occidentales que, grâce à leur soutien à la dernière

conférence de la Cites (Convention sur le commerce international des espèces menacées), en avril 2000 à Nairobi, elle a obtenu, contre la majorité des Etats africains, l'autorisation de reprendre le commerce de l'ivoire, interdit depuis 1990 !

Pierre Pfeffer

Paris

AU BAN DE L'HUMANITÉ

Ainsi, les « Etats » à majorité musulmane du nord du Nigeria ont adopté la fameuse charia dans sa tradition la plus stricte, qui veut notamment que la grossesse d'une femme divorcée soit une preuve d'adultère et donc punissable de mort par lapidation. Des imams et un procureur général ont approuvé cette décision. (...) Disons-le sans craindre d'être taxé de zéléteur d'un quelconque « choc des civilisations » : ces « Etats » n'en ont que le nom, cette « religion » ainsi pratiquée est une barbarie, ce procureur un criminel. Il faut avoir le courage d'affirmer, comme l'ont fait soixante intellectuels américains (*Le Monde* du 15 février), qu'il y a des lois universelles qui s'appliquent à tous, en tous lieux, quelles que soient la religion, les traditions et les coutumes. Et la première de ces lois, c'est le respect de la vie humaine. Il faut répéter que la seule valeur reconnue par tous les hommes et par tous les dieux, c'est l'amour de son prochain... et de sa prochaine ! Et réprimer aussi sauvagement un acte d'amour, c'est se mettre soi-même au ban de l'humanité. Là, et pas ailleurs, se situe « l'axe du Mal ».

Christophe Maillard

Comines (Nord)



UNE NOUVELLE FORME D'INTELLIGENCE.

Raidissement américain et incertitudes coréennes

LA RÉCENTE tournée de George W. Bush en Extrême-Orient laisse planer bien des incertitudes sur l'avenir de la péninsule coréenne. Mais elle pourrait aussi donner une nouvelle marge de manœuvre au président sud-coréen Kim Dae-jung, dont le mandat expire dans moins d'un an. Le rejet par la Corée du Nord de l'offre de dialogue du chef de la Maison Blanche – qualifié de « gamin politiquement attardé » – fait du Sud le seul partenaire avec lequel le régime communiste peut essayer de faire retomber la tension provoquée par le raidissement américain à son égard.

La modération verbale du président américain a soulagé les Coréens du Sud : inquiets de l'inclusion de Pyongyang dans l'« axe du Mal », ils craignaient des propos incendiaires de M. Bush à Séoul. Ses assurances selon lesquelles il n'entendait pas attaquer le Nord, réitérées à Pékin, où il a déclaré que « tous les théâtres de lutte contre le terrorisme n'appellent pas nécessairement une solution de force », ont fait les gros titres de la presse de Séoul. Une opération militaire dans la péninsule est « inacceptable », dit en privé une personnalité officielle : « Ici, ce n'est pas l'Afghanistan. En cas d'attaque contre le Nord, il n'y aurait pas de "dommages collatéraux", ce serait un désastre. La Corée du Nord n'a aucune chance de gagner une guerre mais, avant sa défaite, la région de Séoul, où vit un tiers de la population du Sud, serait réduite en cendres. »

Kim Dae-jung espère que George W. Bush a compris le message. Mais ce dernier n'a pas pour autant changé d'opinion sur le régime du Nord, qu'il a qualifié de « despotique » et « affamant » sa population. Une telle dissociation entre un régime et un peuple est peut-être réaliste et fait mouche sur l'opinion américaine, mais elle manque de sens diplomatique pour un politicien qui, dans le même souffle, se déclare prêt au dialogue. Avec qui ? Avec un régime que, d'entrée de jeu, il prive de légitimité ? Une maladie qui témoigne, estime-t-on à Séoul, de l'ignorance de M. Bush envers la réalité nord-coréenne et que Kim Dae-jung a toujours soigneusement évitée.

Posée en de tels termes, cette proposition de reprise de dialogue n'a guère de chance d'aboutir

dans l'immédiat. Peut-elle en revanche redonner vie à la « sunshine policy » de Kim Dae-jung ? Cette politique d'ouverture en direction du Nord qui lui a valu le prix Nobel de la paix est à bout de souffle. Depuis un an, le président sud-coréen a tout lieu d'être amer. Il est bloqué sur tous les fronts : désavoué par M. Bush à peine celui-ci arrivé au pouvoir, il est accusé de « naïveté » par ses adversaires à Séoul, qui tirent argument de la non-réponse de Pyongyang à ses avances. La balle est désormais dans le camp du Nord. Mais ce dernier, pense-t-on à Séoul, a conscience que sa seule carte reste la reprise du dialogue Nord-Sud. Et qu'il faut aller vite : non seulement parce que les Etats-Unis haussent le ton, mais aussi parce qu'il risque bientôt de ne plus avoir au Sud un interlocuteur aussi bien disposé que Kim Dae-jung.

CHANTAGE DU FAIBLE

Du milieu des années 1990 à la fin de l'administration Clinton, Pyongyang a manœuvré habilement, menant parallèlement le

dialogue avec Washington et avec Séoul. Cette stratégie a porté des fruits : réduction de la tension avec le début de réconciliation Nord-Sud ; accord sur le gel du programme nucléaire en échange de la fourniture de centrales à eau légère (dont l'énergie ne peut être détournée à des fins militaires) par le consortium international KEDO ; moratoire jusqu'en 2003 sur les tests de missiles. Une négociation était d'autre part en cours avec Washington en vue d'une compensation financière à l'exportation de ces fusées. L'arrivée de l'administration Bush, qui a brutalement refermé la porte entrouverte, a tétanisé Pyongyang, qui a commis l'erreur de ne pas se tourner davantage vers le Sud.

Cette froideur à l'égard de Séoul avait des raisons. Pyongyang s'est senti trahi par Kim Dae-jung : en dépit des engagements du sommet intercoréen, le Nord figure toujours dans le Livre blanc de la défense du Sud comme son « principal ennemi ». En outre, la promesse de Kim Dae-jung de fourniture d'énergie élec-

trique n'a pas été tenue en raison du veto de Washington, qui a invoqué les risques pour la sécurité mais qui craint surtout de perdre un moyen de pression sur Pyongyang. Les travaux de construction des centrales à eau légère étant retardés – sans compensation en livraison d'énergie – Kim Jong-il, son dirigeant suprême, s'est senti floué. Aujourd'hui, il n'a guère d'autre choix que de reprendre le dialogue avec Séoul.

La Corée du Nord vient de célébrer en grande pompe le 60^e anniversaire de Kim Jong-il. Mais, excepté la survie du régime, elle n'a pas grand-chose à fêter. En faillite économique, frappé depuis huit ans par la famine, le régime est dépendant de l'aide internationale. Pour survivre, il ne peut que monnayer la menace qu'il représente et sans laquelle il ne compterait pas plus qu'un quelconque pays africain au drame ignoré du reste du monde.

Mais, face aux Etats-Unis qui pensent que leur victoire en Afghanistan est la démonstration que l'unilatéralisme paie, cette politique de chantage du faible au fort est devenue beaucoup plus difficile. La Maison Blanche est résolue à empêcher le Nord d'exporter ses missiles. Et elle peut le couper de ses marchés : au Pakistan, redevenu allié des Etats-Unis, c'est chose faite. Dans le cas du Proche-Orient, Washington peut, directement ou par alliés interposés, arraisonner en haute mer les navires transportant ces armes. L'assistance internationale risque enfin d'être affectée par ce raidissement américain au moment où le Programme alimentaire mondial (PAM) – qui nourrit 6,4 des 22 millions de Coréens du Nord – vient de lancer un nouvel appel urgent à l'aide.

Alliée de Pyongyang, Pékin peut enfin être agacée par son turbulent voisin. La Chine ne veut pas d'un effondrement du Nord et d'une réunification à chaud par le Sud qui signifierait la présence des forces américaines à sa frontière. Mais elle peut souhaiter un régime moins rigide à Pyongyang. La survie de la République populaire démocratique de Corée comme tampon avec la Corée du Sud pourrait devenir plus importante pour elle que celle du régime de Kim Jong-il, s'il reste inflexible.

Philippe Pons

Rapport PAR PESSIN

COMPORTEMENT SEXUEL
DES FRANÇAIS :
UN PARTENAIRE SUR DEUX
AIME BIEN LIRE AVANT
DE DORMIR.



Le livre et la justice

C'EST UN PETIT VENT de grogne qui souffle dans le monde de l'édition. La cause ? Le poids des sanctions judiciaires est de plus en plus lourd et contesté. Le mouvement touche un grand nombre d'éditeurs, d'horizons divers, de Paul Otchakovsky-Laurens (POL) à Francis Esménard (Albin Michel), d'Olivier Orban (Plon) à Olivier Rubinstein (Denoël). Le Syndicat national de l'édition (SNE) a envoyé un questionnaire à tous ses membres leur demandant de recenser les jugements qu'ils trouvent excessifs, afin de constituer un Livre blanc. Francis Esménard n'hésite pas à parler de « délit d'édition » dans un entretien au magazine professionnel *Livres Hebdo* du 15 février.

La judiciarisation qui s'empare des sociétés modernes touche l'édition comme de nombreux autres secteurs. L'histoire du livre est émaillée de nombreux procès, et les éditeurs ne lésinent pas toujours sur les procédures, même entre eux. Le combat entre la liberté d'expression et la justice quand elle prend le visage de la censure est encore vif, même si celle-ci revêt aujourd'hui de nouveaux habits. Les éditeurs mettent en avant une série de décisions, hétéroclites peut-être, mais qu'ils jugent symboliques et contestables : de l'interdiction du livre du docteur Gubler au procès Aussaresse, en passant par la condamnation de Mathieu Lindon contre Jean-Marie Le Pen, sans oublier les attaques des tribunaux de commerce contre le livre d'Antoine Gaudino, chez Albin Michel.

L'éditeur du général Aussaresse, Perrin, filiale de Plon, a été condamné pour apologie de crimes de guerre à une peine deux fois plus importante que le militaire.

Certes, l'édition de *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, est parfois discutable, et manque de « recul », comme le souligne le tribunal, par rapport à la gravité de l'aveu du général. Mais la parution du livre a déclenché un débat sans précédent sur la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie. Le 7 mai 2001, l'éditorial du *Monde* estimait que, sans l'aveu du général, « la France ne serait pas obligée de regarder cette réalité en face. Cet homme est condamnable, non pour ce qu'il a dit, mais pour ce qu'il a fait ». Le tribunal a estimé que le ton employé pouvait « favoriser l'émergence de nouveaux tortionnaires ».

Plon est l'un des rares en France, ces dernières années, à avoir eu un livre interdit : *Le Grand Secret*, du docteur Gubler. « Dès qu'on lève un secret on se retrouve devant un tribunal. On ne peut aujourd'hui évoquer les septennats de François Mitterrand sans faire référence à sa maladie, et le livre reste interdit », constate Olivier Orban, qui avait reçu le soutien de Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit, dans cette affaire.

« DÉLIT D'ÉDITION »

Albin Michel est à la pointe de ce combat contre le « délit d'édition ». Il vient d'être lourdement condamné (plus de 45 000 euros de dommages et intérêts), en appel, pour diffamation et injures, à l'encontre de Georges Kiejman, après la publication d'un pamphlet de Thierry Pfister, *Lettre ouverte aux gardiens du mensonge*. En première instance, l'avocat n'avait obtenu qu'un franc.

Le livre d'Antoine Gaudino sur *La Mafia des tribunaux de commerce* a fait l'objet de vingt-trois procédures. « Le livre a donné lieu à un rapport parlementaire et à un projet de loi et cela nous a coûté près de

3 millions de francs. Cela veut dire qu'un petit éditeur ne survivrait pas à ce harcèlement », explique Francis Esménard. « Si on fait des livres qui mettent en cause des personnes ou des institutions, il est normal qu'elles nous attaquent, mais le plus inquiétant vient de la propagation de techniques de harcèlement judiciaire qui ont été mises au point par les sectes », s'inquiète Laurent Becaria, aux éditions des Arènes, qui subit les attaques d'une ancienne banque russe dans plusieurs pays du monde, parce que son nom est cité dans *Révolutions*, de Denis Robert. L'enquête sur Ben Laden, la vérité interdite, de Jean-Charles Brisard et Guillaume Dasquy (Denoël), a été interdite en Suisse, trois mois après sa parution en France.

Ces affaires sont à chaque fois différentes et ne doivent pas être généralisées. Ce mouvement des éditeurs ne doit pas se transformer en réaction corporatiste qui mélangerait tous les problèmes juridiques auxquels ils sont confrontés. Il arrive à des éditeurs de faire preuve d'une grande légèreté, comme cela avait été le cas avec le livre sur l'assassinat de Yann Piat, d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, chez Flammarion. « Nous ne réagissons pas pour éviter que les éditeurs soient condamnés. Nous sommes responsables de ce que nous publions. Mais il faut plus de cohérence dans les décisions et plus de compréhension entre le monde de la justice et celui de l'édition », explique Paul Otchakovsky-Laurens.

Pour Jean-Claude Zylberstein, avocat et éditeur, « on pourrait dire que juridiquement tous les goûts sont dans la nature. Nous sommes face à une jurisprudence qui est à géométrie variable en matière de presse ». « Le nombre de textes de loi auxquels

nous sommes confrontés augmente. Aujourd'hui, n'importe qui attaque un livre. Cela peut être une personne, un restaurant, un camping ou une entreprise », renchérit son confrère Emmanuel Pierrat. Jean-Yves Monfort, qui a longtemps présidé la chambre de la presse à Paris, convient que « ce qu'il y a de pire, en matière de législation, c'est l'incertitude. S'il faut attendre d'arriver en cassation, c'est dommageable ». Mais il veut relativiser la question : « C'est parce que la liberté d'expression aujourd'hui est immense que les quelques limites qu'on peut apporter sont jugées intolérables. »

RELECTURE ATTENTIVE

La condamnation de Mathieu Lindon et de son éditeur POL, pour diffamation à l'encontre de Jean-Marie Le Pen, à cause de propos tenus par un personnage de roman, a constitué une première. Les fictons, qui aiment de plus en plus se coltiner avec le réel, ne peuvent plus se contenter de l'avertissement bien connu indiquant que « Toute ressemblance », etc. Elles font de plus en plus l'objet d'une lecture attentive d'un avocat. « *Auparavant*, explique Emmanuel Pierrat, *l'intervention d'un avocat se limitait aux documents politiques, maintenant les éditeurs nous donnent à relire certains romans, et généralement ils tiennent compte de nos suggestions. Alors on réécrit, on élimine, et les magistrats ne savent rien de cette autocensure préalable.* »

Jadis, les textes étaient soumis à la censure, qui imposait des coupes, aujourd'hui, c'est l'avocat qui les suggère, à la demande de l'éditeur, pour éviter un procès. La judiciarisation est entrée sans effraction dans la littérature.

Alain Salles

Le Monde
ÉDITORIAL

La grande Suisse

LE DIMANCHE 3 mars 2002 restera comme un bon jour pour l'ONU, l'Europe et la Suisse. Car, en ce jour de votation dans la plus belle tradition helvétique, les Suisses ont décidé que leur pays devait être membre à part entière de l'ONU. La Suisse, avec ses 7,3 millions d'habitants, devient ainsi le 190^e Etat des Nations unies ; elle laisse le Vatican à peu près seul parmi les rares Etats à n'être pas représentés au sein d'une organisation dont la vocation universelle souffrait de l'absence de la Confédération helvétique.

C'est que la situation frisait l'absurde. Depuis 1948, la Suisse participe très largement – beaucoup plus que bien d'autres – au système des Nations unies. Elle respecte tous les régimes de sanctions et autres mesures de contrainte internationale que vote le Conseil de sécurité. Elle est présente et active dans toutes les organisations spécialisées de la nébuleuse onusienne. Elle abrite à Genève le siège européen de l'ONU, de même que celui de certaines de ses agences les plus respectées, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à celle du travail (OIT), ainsi que le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). La Suisse cotise à l'ONU, contrairement à nombre de pays membres, qui ne règlent jamais leurs dettes ou la font solder par d'autres.

Il y a plus. Quiconque a un peu vadrouillé en ces endroits de misère où les hommes ont décidé de régler leurs conflits par la guerre et le massacre n'a pas manqué de rencontrer des jeunes Suisses au compor-

tement en général exemplaire de courage et de dévouement au service de la paix : les membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bref, depuis 1948, la Suisse était très onusienne, même si, pour satisfaire à son statut de neutralité, elle ne disposait à l'Assemblée générale que d'un siège d'observateur et n'y votait pas.

On serait tenté d'en conclure que le vote de dimanche n'a été qu'une formalité destinée à mettre un terme à une anomalie. Et on aurait tort. Car la portée symbolique de ce « oui » – 54,6 % de l'électorat, 12 cantons contre 11 – n'est pas négligeable. C'est le refus de l'isolationnisme égoïste. C'est l'acceptation qu'un pays neutre peut sans perdre son âme se mêler directement des affaires du grand monde. C'est un geste d'ouverture, après le « non » adressé à l'Europe en 1992. C'est la Suisse qui tire les leçons de l'examen de conscience entrepris ces dernières années lors des révélations sur le comportement de ses banques durant la guerre. C'est le pays dont une partie de la magistrature accepte d'écarter une tradition de secret bancaire favorisant le recel des fonds de nombre de dictateurs grands prédateurs de leurs peuples.

Certains diront que leur pays y a perdu un peu de sa singularité, de son âme. Ils ont tort. La Suisse a voté dans le plus grand respect de ce qu'elle fait de mieux, fidèle à elle-même, au modèle de démocratie qu'elle a inventé. La Suisse, membre de l'ONU, reste la Suisse, pour le meilleur.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.limonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino



Le dossier de la semaine :

L'ASIE CENTRALE
Prochain champ de bataille des islamistes ?

et aussi :
Hongrie Un musée de la terreur politique
Colombie La guerre reprend
Débat Y a-t-il des vierges au paradis d'Allah ?

EN KIOSQUE, CHAQUE JEUDI, 3 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43

ISSN 0959-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Com

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

ASSURANCE

Le groupe d'assurances Axa traverse une **PHASE DE DOUTE**. Près de deux ans après avoir succédé à Claude Bébéar à la tête de la compagnie, Henri de Castries, dans un entretien au *Monde*, s'explique sur

la fonte de 44 % de sa valeur boursière et sur la baisse de moitié de ses résultats. La série noire des **GRANDS SINISTRES** – attentats du 11 septembre, explosion de l'usine AZF de Toulouse... – et le ralentis-

sement économique général n'expliquent pas tout. Le nouveau patron a **COUPÉ LES TÊTES** de barons proches de son prédécesseur et engagé un plan de réduction drastique des coûts. Mais les acquisitions

menées tambour battant par M. Bébéar, notamment celle de **L'UAP**, ne sont pas toutes digérées. Les investisseurs commencent à s'interroger sur la **STRATÉGIE MULTIMÉTIER** adoptée par M. de Castries.

Axa fait face au scepticisme des marchés financiers

Deux ans après avoir succédé à Claude Bébéar, le président du directoire, Henri de Castries, est confronté aux premiers doutes sur sa stratégie. La valeur boursière du groupe d'assurances a fondu de 44 % depuis son arrivée, et les profits sont en baisse de moitié en 2001

LE 3 MAI 2000, à 46 ans, Henri de Castries remplace Claude Bébéar à la présidence du directoire d'Axa. Une page se tourne. M. Bébéar, qui a transformé une petite mutuelle normande en géant mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, passe la main. Pas tout à fait : il est nommé président du conseil de surveillance.

M. de Castries n'a pas de chance. Depuis son arrivée, les mauvaises nouvelles ne cessent de s'accumuler. Avec les attentats du 11 septembre 2001, le secteur de l'assurance doit faire face au sinistre le plus cher de son histoire. La facture dépasse 60 milliards d'euros, dont 465 millions pour Axa. Ce séisme a fait plonger les valeurs d'assurance en Bourse. Presque deux ans après son arrivée, M. de Castries a vu son groupe fondre près de 30 milliards d'euros de valeur boursière. Il vaut 38 milliards d'euros (selon les cours de vendredi 1^{er} mars), soit bien moins que son

concurrent, l'allemand Allianz (62,5 milliards d'euros). Les marchés boursiers n'ont cessé de baisser depuis l'été 2000. L'économie se ralentit et, pour ne rien arranger, MM. de Castries et Bébéar sont mis en examen, le 13 juin 2001, dans l'affaire Paneuro-life, société d'assurance-vie luxembourgeoise, pour « blanchiment de capitaux aggravé ». Pourtant, au siège parisien du groupe, avenue Matignon, on garde le sourire et on se veut rassurant.

Pourquoi l'action Axa a-t-elle baissé plus que ses concurrents ? La valeur a chuté de 39 % en 2001 pendant que l'indice CAC 40 perdait 22 % et l'indice européen des valeurs d'assurance cédait 31 %. Le groupe est plus exposé dans les pays où les marchés d'actions ont le plus baissé. Autrefois valeur vedette des analystes financiers, l'action suscite aujourd'hui des questions auprès des investisseurs, qui se demandent si la stratégie d'Axa est la bonne. Tant que les

marchés financiers permettaient de dégager des plus-values confortables, et faisaient une bonne partie des résultats, tout allait bien. Cette période est révolue. Le 18 décembre 2001, le groupe avertit les marchés : le résultat net devrait s'élever à 1,2 milliard d'euros en 2001, soit deux fois moins que le résultat réalisé en 2000 (2,54 milliards d'euros). Les résultats définitifs seront annoncés jeudi 14 mars. Les plus-values réalisées ont fondu : elles ne comptent

en 2001 que pour 16 % du résultat, contre 75 % en 1999. Ce constat s'applique à tous les assureurs. Axa n'a pas d'autre alternative que de se recentrer sur ses métiers. Les attentats aux Etats-Unis, qui se cumulent à des catastrophes en série (inondations, explosion de l'usine AZF, etc.), sont aussi un argument pour revenir aux bases du métier et, surtout, imposer une politique de rigueur.

Axa doit retrouver la confiance des marchés. Vaste défi car le constat est sévère : les ratios ne sont pas très bons, en assurance-dommages notamment. « La croissance interne, hors opérations d'acquisitions, est moindre que la moyenne du marché », reconnaît la direction d'Axa. Le groupe a un taux d'équipement de ses clients trop faible (1,7 produit par client), à l'instar des autres groupes d'assurance. Les prix sont revus à la hausse. Les résiliations sont massives. Le 9 janvier, l'agence de notation Standard & Poor's (S & P) adresse un signal au marché. Tout en relevant « la position concurrentielle extrêmement solide, sa solvabilité très forte, bien qu'aujourd'hui plus tendue, la qualité de son management », S & P révisé, de stable à négative, la perspective de notation d'Axa, traduisant « l'importance des enjeux auxquels Axa est aujourd'hui confronté pour redresser sa rentabilité ». « Des décisions draconiennes sont la condition sine qua non pour redresser la rentabilité », commente Yann le Pallec, analyste chez S & P.

BARONS POUSSÉS VERS LA SORTIE

Partant du constat, guère réjouissant, que les frais généraux sont plus élevés que la moyenne, M. de Castries décide de passer la paille de fer. Un plan drastique de réduction des coûts dans le monde, de 700 millions d'euros, est annoncé en octobre 2001. L'un des artisans de cette action est Claude Brunet, venu de Ford, arrivé chez Axa il y a presque un an. Il résume ainsi sa mission : « Axa est une entreprise jeune, née d'une croissance phénoménale, une plate-forme qui a besoin d'un squelette plus fort. »

Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe n'hésite pas à couper les têtes. Même celles de ceux qui étaient encore portés aux nues il y a quelques mois. Claude Tendil, un proche de M. Bébéar, présent depuis 1980, quitte le groupe, fin octobre. « Il avait créé un bunker et jouait la dissidence », lance Françoise Colloc'h, directrice générale chargée des ressources humaines, véritable numéro deux du groupe. Autre baron, entré en 1980, Jean-Marie Nési, PDG d'Axa Corporate Solutions (ACS), l'entité des grands risques et de réassurance du groupe, est poussé vers la sortie. Ed Miller, Mark Wood, respectivement patrons des filiales aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sont également remerciés. Et ce n'est pas fini. Les méthodes sont souvent jugées brutales. C'est « sanglant », résume un responsable des risques d'un grand groupe client. M. de Castries n'a pas d'états d'âme. Il n'est pas « homme de tribus », dit-il.

Si Axa n'est pas forcément en plus mauvaise posture que ses concurrents, il s'agit d'être vigilant. M. de Castries sera jugé à l'aune de ses profits futurs. Car Axa, plus que d'autres, n'a pas pris le temps de gérer ses fusions. « Il a empiété, il doit digérer », commente un ancien dirigeant. Difficile aussi de gérer l'héritage Bébéar, de succéder à celui qui a construit Axa. L'intéressé le reconnaît volontiers. Mais il prend la défense de son successeur. « Ce qui a pu donner l'impression à certains d'un changement dans la stratégie, c'est qu'il n'y a pas eu d'acquisitions massives depuis l'arrivée d'Henri. J'ai une politique opportuniste, la politique d'Henri est la même », prévient M. Bébéar. La société affirme bénéficier de leviers et se dit optimiste pour 2002, s'il n'y a pas de nouvelle catastrophe. Mais S & P lance un avertissement : si ces objectifs ne sont pas atteints « au cours des prochains mois », les notes seront abaissées. M. de Castries n'a pas le droit à l'erreur.

Pascal Santi

3,1 % du marché mondial, 140 000 collaborateurs

● **Parts de marché** : Axa réalise 22 % de son chiffre d'affaires en France, où il détient 13 % du marché d'assurance-vie et de services financiers (4,2 % de celui de l'épargne) et 18 % du marché d'assurance-dommages, avec 9 millions de clients (50 millions dans le monde). L'assureur a réalisé un chiffre d'affaires de

75,8 milliards d'euros en 2001. Axa détient 3,1 % du marché mondial de l'assurance (0,4% en 1990).

● **Acquisitions** : en 1992, Axa achète l'assureur-vie américain Equitable, puis l'australien National Mutual en 1995. Début 1997, il remporte son OPA sur l'UAP. En 1999, Axa acquiert l'assureur-dommages britannique

Guardian Royal Exchange (GRE), puis prend le contrôle du treizième assureur-vie japonais Nippon Dantai. Il achète le gestionnaire d'actifs américain Sanford Bernstein en 2000.

● **Effectifs** : Axa gère 950 milliards d'euros (au 30 juin 2001) et compte 140 000 collaborateurs, dont 95 000 salariés.

PALMARES 2002 DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Quand La Poste gagne 3 prix, ce sont ses clients qui gagnent.



TROPHÉE D'OR POUR ASCENDO
multisupport offensif



SUPER TROPHÉE D'OR POUR GMO
contrat multisupport diversifié,
primé Or pour la 3^{ème} année consécutive



TROPHÉE D'ARGENT POUR ASCENDO
support euro

GMO a obtenu le Super Trophée d'Or 2002 décerné par Le Revenu dans la catégorie des contrats d'assurance vie multisupports diversifiés, pour la cohérence de sa gamme, son accessibilité et le montant raisonnable de ses frais. Un million et demi de clients de La Poste ont à ce jour choisi GMO pour leur plus grand intérêt. Ascendo, contrat haut de gamme de La Poste, a été primé 2 fois, notamment pour son choix pertinent d'investissements. Ces trophées viennent ainsi conforter la confiance que les clients patrimoniaux témoignent à La Poste.

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE



GMO et Ascendo sont des contrats d'assurance vie souscrits par La Poste, société de courtage avec garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

Plus de 500 anciens salariés de l'UAP aux prud'hommes

LA COUR D'APPEL de Rennes a récemment confirmé un jugement des prud'hommes et condamné Axa Conseil, qui regroupe les réseaux salariés en assurance-vie, à payer 152 000 euros à un ancien salarié de l'UAP. Ce n'est qu'un exemple de la cinquantaine de jugements déjà prononcés à Caen, Marseille, Epinal, contre Axa Conseil. En tout, il y aurait 550 procédures prud'homales, voire plus. Environ 200 jugements ont été prononcés, dont la moitié au profit des salariés.

Depuis le rachat de l'UAP début 1997, les réseaux salariés commerciaux, qui comptaient 7 605 salariés fin 1996, ont perdu près de la moitié de leurs effectifs. Ils étaient 4 272 fin 2000. Il y a eu, semble-t-il, 4 800 départs – dont 2 100 licenciements et 1 800 démissions – pour un millier d'embauches.

« FRAUDE AU PLAN SOCIAL »

La grogne est née lorsqu'il a été proposé aux salariés du réseau commercial « S », le plus gros établissement d'Axa Conseil, de nouveaux contrats de travail, « contraignants et moins rémunérateurs », selon un délégué syndical CGT. Pour faire opter les salariés pour ce contrat, « des pressions inadmissibles ont été exercées, le nombre d'arrêts de travail pour maladie (dépressions) s'est notablement accru, tout comme les démissions », poursuivait ce délégué syndical en juin 1999. De nombreux salariés ont alors engagé des procédures prud'homales contre la direction d'Axa Conseil, s'estimant victimes « de licenciements sans cause réelle ni sérieuse ».

« La majorité des salariés a accep-

té les nouveaux contrats, rétorque la direction d'Axa. Il y avait chaque année environ 1 400 entrées et 1 400 sorties, et une centaine de procédures devant les prud'hommes. » On rappelle chez Axa que le turn-over dans ces réseaux est d'environ 30 %. Créée en février 2001, l'Association des victimes de la fusion (A vif) dénombre aujourd'hui 210 adhérents et « dénonce l'énormité de la fraude au plan social délibérément orchestrée », selon son secrétaire général, Philippe Martinez. « L'absence de plan social a fait économiser 3 milliards de francs à Axa », critique un avocat de plusieurs salariés.

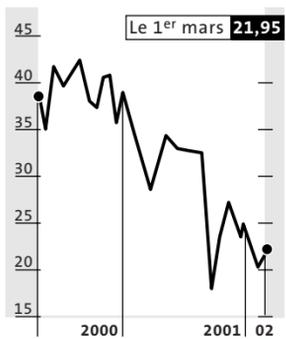
Le groupe a hérité de ces réseaux en rachetant l'UAP. Il décide de les conserver, tout en affirmant « la nécessité de réformes profondes ». « Les réseaux salariés étaient un des soucis graves de l'UAP, en matière de productivité et de méthodes de vente. François Pierson [président d'Axa France] et ses équipes les ont transformés, sans licenciement collectif, conformément aux engagements pris en 1997. Il y a eu moins de recrutement, et plus d'exigence sur les performances et la déontologie, rappelle Henri de Castries, président du directoire d'Axa. La productivité ayant été multipliée par deux, la pérennité de l'activité est assurée, ce qui n'était pas le cas il y a quatre ans. »

Chacun de leur côté, le député (RPR) de Savoie Michel Bouvard et le député (PS) d'Ardèche Pascal Terrasse ont alerté le gouvernement sur les modalités de la fusion Axa-UAP.

P. Sa.

AXA EST-IL OPÉABLE ?

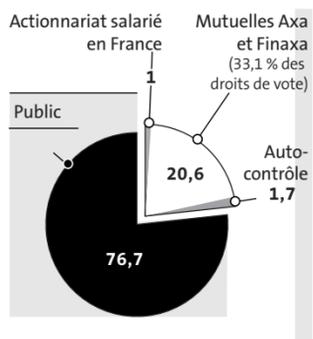
Action Axa, en euros à Paris



Le cours a baissé de 44 % depuis le 3 mai 2001. En mai 2001, Claude Bébear affirmait que « la capitalisation boursière est la meilleure protection contre les OPA ». La structure mutualiste (20,6 % du capital) ne constitue plus un rempart suffisant contre un éventuel prédateur.

Source : Bloomberg

Actionnariat au 31 décembre 2001, en %



Henri de Castries, président du directoire d'Axa « Paradoxalement, nous sortons renforcés de la crise actuelle »

Le cours d'Axa a baissé de plus de 40 % depuis votre arrivée. Est-ce un signe de défiance des investisseurs ?

Non. Il faut remettre ces évolutions en perspective. J'ai pris mes fonctions en mai 2000 au moment où dix années de croissance ininterrompue des marchés actions ont pris fin. De 1990 à la mi-2000, les marchés ont progressé de 14 % en moyenne par an, beaucoup plus que le rythme soutenable à long terme. Depuis la mi-2000, ces marchés ont chuté de plus de 35 %. Les assureurs et les gestionnaires d'actifs avaient plus progressé que les autres valeurs en Bourse, car la hausse des marchés dopait leurs résultats. Ces valeurs baissent aujourd'hui plus que d'autres.

A cela s'ajoute bien sûr le poids des sinistres exceptionnels (le World Trade Center, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, etc.). Cela étant, et malgré une conjonction défavorable sans précédent, la plupart des grands assureurs dégagent des résultats positifs. C'est le cas d'Axa. Malgré l'impact de la baisse des marchés, que nous estimons à 1 milliard d'euros, et le coût des attentats du 11 septembre, Axa dégagera un résultat de 1,2 milliard d'euros en 2001.

Comment expliquez-vous que votre titre ait baissé plus que les autres valeurs d'assurance ?

Axa a réalisé en 2000 d'importantes opérations stratégiques aux Etats-Unis et au Japon, excellentes pour le long terme mais qui, à court terme, nous ont conduits à émettre des actions et à recourir à un peu plus d'endettement. Cela dit, ces opérations n'affectent ni la notation du groupe ni sa solidité financière et constituent de solides leviers de développement.

Vos résultats vont être divisés par deux en 2001, comment allez-vous redresser la barre ?

Il n'y a pas de barre à redresser, il y a une barre à tenir, et elle est tenue fermement. L'ensemble de l'industrie a été secoué par le triple choc de la récession, de la baisse des marchés et des catastrophes. Axa ajuste rapidement la voilure en réduisant ses coûts, en redressant ses branches déficitaires et en renforçant ses équipes. Nous avons réagi vite et fort. Ces efforts vont renforcer nos avantages compétitifs. Paradoxalement, nous sortons renforcés de la crise actuelle. Elle a montré que notre modèle d'entreprise et nos équipes sont capables de traverser du très gros temps.

Les investisseurs ne jugent-ils pas votre stratégie peu lisible ?

On peut ne pas être d'accord avec notre stratégie, mais pas dire qu'elle n'est pas lisible. Elle est fondée sur un métier défini, la protection financière, qui se décline à travers l'assurance-dommages, l'assurance-vie, la gestion d'actifs et l'épargne. Nous nous développons sur des marchés précis : Europe occidentale, Amérique du Nord et certains en Asie dont le Japon. Après avoir, pendant vingt ans sous la conduite de Claude Bébear, démontré que nous pouvions acquérir des sociétés à des prix très attractifs, le groupe doit aujourd'hui convaincre qu'il peut s'adapter aux évolutions de l'environnement sans changer de stratégie et augmenter rapidement ses résultats opérationnels en tirant parti de sa taille, de sa marque mondiale, de ses positions concurrentielles, tant en termes de produits que de distribution.

Est-ce un changement de cap, une pause dans les achats ?

Oui, nous avons réalisé 22 milliards d'euros d'acquisitions en 2000, mais aussi près de 10 milliards d'euros de cessions. En 2001, nous n'avons presque rien acheté, mais nous n'avons pas changé de stratégie. Le potentiel de croissance le plus élevé pour les années à venir réside dans notre capacité à augmenter nos résultats opérationnels en améliorant notre service, en réduisant nos coûts et en sélectionnant nos risques. Nous devons le faire avec d'autant plus d'énergie que nous souffrons, dans nos activités françaises (25 % du chiffre d'affaires), de contraintes fiscales et sociales, alors que certains de nos concurrents étrangers bénéficient d'une évolution inverse sur leur marché de base.



« Nous estimons l'impact de la baisse des marchés à 1 milliard d'euros »

HENRI DE CASTRIES

Quel regard portez-vous sur l'évolution des risques ?

L'année 2001 est la pire que le secteur ait connue, mais elle remet notre métier au cœur des préoccupations de nos clients. Ils veulent mieux connaître leurs risques pour mieux les couvrir. Ils ont compris que dans un monde risqué se protéger a un prix. La solidité de l'assureur est essentielle. Les turbulences des marchés financiers montrent aussi la valeur ajoutée de nos équipes et produits pour gérer l'épargne et préparer sa retraite.

Quel avenir pour la réassurance et l'activité grands risques ?

La prise de risques, fussent-ils grands, c'est notre métier. Nous devons l'exercer de manière profitable. Nous nous réorganisons pour cela. Nous consacrons à ce secteur environ 2 milliards d'euros de capital, soit 8 % de nos fonds propres. Nous pensons que c'est suffisant. S'il en fallait davantage, nous chercherions d'autres moyens, sans exclusion de faire appel à des partenaires.

Les banques affirment avoir gagné la bataille de la distribution de produits financiers. Votre vision de la bancassurance a-t-elle changé ?

Les chiffres démentent cette affirmation trop rapide. Sur tous les grands marchés, la part des banques dans la collecte de l'épargne a reculé depuis dix ans, celle des assureurs a augmenté. Certes, les banques vendent plus d'assurance-vie qu'autrefois, mais elles ont moins gagné de nouveaux clients qu'elles n'ont transféré d'épargne existante vers de nouveaux produits. A l'inverse, nous sommes un acteur important du marché de l'épargne et de la gestion d'actifs, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. Alors pourquoi consacrer des fonds propres à l'achat de réseaux bancaires qui nous exposeraient à des risques que nous ne connaissons pas ? Nous préférons mettre nos moyens dans nos réseaux en les dotant d'outils qu'ils n'avaient pas, et le cas échéant nouer des accords de distribution avec des établissements tiers que nous n'avons pas besoin d'acheter.

Propos recueillis par
Pascale Santi

Jürgen Dormann et Jean-René Fourtou s'appêtent à quitter la direction d'Aventis

Le groupe pharmaceutique franco-allemand pourrait être dirigé par un Américain

LE LABORATOIRE pharmaceutique Aventis se prépare à vivre son premier grand bouleversement. Le groupe franco-allemand, né il y a deux ans de la fusion de Rhône-Poulenc et de Hoechst, serait sur le point de changer de dirigeants. L'information publiée lundi 4 mars dans *Les Echos* indique que les deux fondateurs, l'allemand Jürgen Dormann, président du directoire, et le Français Jean-René Fourtou, vice-président, « pourraient quitter leurs fonctions » mercredi 6 mars « à l'issue d'un conseil de surveillance » extraordinaire. Les deux hommes, âgés de 61 ans, seraient nommés au conseil de surveillance. Ce changement serait soumis aux actionnaires « à la mi-mai ».

Le quotidien économique avance deux noms pour succéder au tandem : le Français Igor Landau, président d'Aventis Pharma et l'Américain Richard Markham, directeur général d'Aventis Pharma. Contactée lundi par *Le Monde*, la direction s'est refusée à tout commentaire.

La nécessité d'un changement au sommet n'est pas une surprise. Depuis quelques mois, l'entreprise, qui se présentait à sa naissance

comme un conglomérat rassemblant les activités pharmaceutiques et agricoles, avait changé de stratégie. Elle s'est concentrée sur un seul métier, les médicaments humains de prescription et les vaccins. Sa filiale Aventis Nutrition Animale a été vendue en juin 2001 au fonds d'investissement CVC Capital Partners. La société agrochimique Aventis CropScience est tombée dans l'escarcelle de l'allemand Bayer, en octobre 2001. Enfin, le 21 février, Aventis a créé, avec le même Bayer, une société commune regroupant leurs activités dans les plasmas sanguins. Aventis, grâce à ces cessions en cours, table sur un « endettement zéro » en 2003-2004 (contre 13,1 milliards d'euros en 2000), pour lancer un vaste programme d'acquisitions dans la pharmacie et se renforcer dans les médicaments aux Etats-Unis, le premier marché mondial.

Ainsi épuré, le groupe aura besoin d'une nouvelle dynamique. La holding qui chapeaute les deux piliers santé humaine et agricole n'a plus lieu d'être. Lorsque toutes ces cessions auront été réalisées, il ne subsistera pratiquement plus rien de Rhône-Poulenc, l'an-

cienn champion français de la chimie. Jean-René Fourtou a été le premier, à l'automne 2001, à reconnaître la nécessité d'une réorganisation du groupe, soulignant qu'il prendrait du recul. Le retrait présumé de Jürgen Dormann, véritable homme fort d'Aventis, paraît

La nécessité d'un changement n'est pas une surprise. Depuis quelques mois, l'entreprise a changé de stratégie

plus surprenant. Selon *Les Echos*, « il avait en effet été prévu que Jean-René Fourtou parte au conseil de surveillance et que le patron de l'ex-Hoechst conserve la présidence du directoire ». La nomination récente de M. Dormann à la présidence du conseil de surveillance du géant helvético-suédois ABB, en grandes difficultés, semble avoir modifié ce plan initial.

Reste à savoir qui va incarner le nouvel Aventis, un laboratoire pharmaceutique à l'ancrage culturel européen, mais fortement américanisé. Les deux prétendants ont des profils opposés. Igor Landau, 56 ans, ancien de Rhône-Poulenc, rassurerait ceux qui craignent une américanisation à outrance. Le choix de l'Américain Richard Markham, 51 ans, donnerait un signal fort de la volonté d'Aventis de coller au peloton de tête pharmaceutique, en s'imposant aux Etats-Unis. M. Markham, en tant que directeur général d'Aventis Pharma et ancien de Hoechst, a su accroître spectaculairement la présence du groupe outre-Atlantique. Cependant, depuis quelques semaines, le nom d'un troisième homme circule. Interrogés par *Le Monde*, des hommes proches de la direction avançaient, fin 2001, le nom de Patrick Langlois qui a, de par son poste de directeur financier, les faveurs d'investisseurs. Cet ancien de Rhône-Poulenc est considéré comme un pilier et pourrait être un joker dans une éventuelle lutte au sommet.

Laure Belot
et Véronique Lorelle

Les groupes espagnols auraient perdu 8 milliards d'euros en Argentine

MADRID

de notre correspondante

A Madrid, c'est l'heure de vérité. Après des mois de spéculations quant au coût de la crise argentine sur les grandes entreprises espagnoles, les premiers chiffres officiels ont commencé à tomber, à l'occasion de la présentation des résultats 2001. Un premier bilan global calculé par la presse espagnole fait état de 8 milliards d'euros de pertes pour l'ensemble des groupes espagnols, qui sont, avec 30 milliards de dollars dépensés depuis dix ans, les deuxièmes plus gros investisseurs étrangers en Argentine, après les américains.

Le plus touché est sans contexte le groupe pétrolier Repsol YPF, qui détient à lui seul environ 69 % des investissements espagnols dans le pays, dont la compagnie YPF, achetée 15 milliards de dollars en 1999. Repsol a annoncé, vendredi 1^{er} mars, une chute de 57,8 % de son bénéfice net, à 1,025 milliard d'euros en 2001. Le groupe a dû passer une provision de 2,74 milliards d'euros dans ses comptes pour contrebalancer les effets négatifs de l'abandon de la parité peso-dollar, de la dévaluation du peso et des nouvelles taxes. Le groupe pétrolier a aussi accusé le ralentissement économique mondial et les conséquences du 11 septembre

2001, qui auraient provoqué un recul de 18,4 % de ses profits, hors effet argentin.

Le géant des télécommunications Telefonica, pour la première fois en dix ans, accuse une baisse de son bénéfice net : - 15,9 %, à 2,1 milliards d'euros. Telefonica, dont le titre a baissé de 10 % depuis janvier, a provisionné 369 millions d'euros et affecté 1,42 milliard à ses réserves, qui avaient fondu du fait des taux de change.

PROFITS AMPUTÉS

Les compagnies électriques, en revanche, s'en sont mieux sorties. Endesa, le premier groupe espagnol en ce domaine, qui contrôle le quart du marché argentin, a dégagé un bénéfice net en augmentation de 5,1 %, soit 1,48 milliard d'euros. Mais l'entreprise a calculé que la dévaluation du peso a amputé ses profits de 84 millions d'euro et entraîné une dévaluation de son patrimoine de 356 millions d'euros. Chance ou flair, Endesa avait récupéré une plus-value nette de 494 millions d'euros de la cession, en 2001, de la totalité de sa participation d'environ 40 % dans l'entreprise argentine Edeonor, rachetée par le français EDF.

Iberdrola, le numéro deux espagnol du secteur, annonce une hausse de 6,3 % de son bénéfice net annuel, à 906 millions d'euros. La firme

n'a pas de participation directe en Argentine, mais elle a quand même provisionné 72 millions d'euros pour pallier la dévaluation du peso.

De leur côté, les deux grandes banques, le Santander Central-Hispano (SCH) et le Banco Bilbao Viscaya Argentina (BBVA), ont accusé le coup, mais les fonds de réserves prévus depuis des mois l'ont bien amorti. Le SCH, qui possède le Banco Rio argentin, affiche un bénéfice 2001 en hausse de 10,1 %, à 2,48 milliards d'euros, malgré 1,4 milliard de provisions. « Dans un contexte difficile nous avons conclu un bon exercice, s'est félicité le président Emilio Botin. Notre groupe est cuirassé contre toute tourmente éventuelle. » Le BBVA, qui possède le Banco Francés à Buenos Aires et a dû provisionner pour plus de 1 milliard d'euros, n'a enregistré, lui, qu'un bénéfice supérieur de 5,9 % à celui de l'année précédente, alors que les prévisions laissaient escompter une hausse d'environ 15 %. Les deux banques ont fait savoir qu'elles attendraient que le plan économique du président argentin Duhalde fasse ses preuves de « sérieux et de stabilité » avant de recommencer à investir en Argentine.

Marie-Claude Decamps



UNE NOUVELLE FORME D'INTELLIGENCE.

La fermeture de l'usine Sollac de Biache suscite de vives tensions sociales

Après la réunion du 18 février, perturbée par des manifestants, un nouveau comité central d'entreprise était convoqué lundi. Cette commune du Pas-de-Calais est sous le choc

BIACHE-SAINT-VAAST
de notre correspondant régional
Un comité central d'entreprise consacré à l'étude du plan de fermeture de l'usine Sollac de Biache-

REPORTAGE

L'arrêt de cette filiale d'Usinor est une catastrophe pour toute la région

Saint-Vaast (Pas-de-Calais) devait s'ouvrir lundi 4 mars à 9 h 30, à Bergues, près de Dunkerque. Une réunion précédente, convoquée le 18 février à Biache, avec le même ordre du jour, s'était terminée dans la confusion.

Soutenus par « des éléments extérieurs à l'entreprise », plusieurs centaines de grévistes avaient envahi la salle. Le PDG, Pierre Guiglierma, bombardé d'œufs et aspergé de peinture rouge, avait été éva-

cué sous la protection de la gendarmerie. « C'était de la provocation. On ne peut pas, impunément, venir au centre du village pour dire à la population : on va fermer l'usine, mais ne vous inquiétez pas, tout va bien », juge Rémy Haddad, porte-parole de l'intersyndicale et secrétaire du comité d'établissement de Biache.

Michel Housau, le maire (sans étiquette) de cette commune de 4 000 habitants, entre Douai et Arras, partage cet avis. Il se trouvait dans la salle avec quelques autres élus. S'il « n'approuve pas les violences », il « comprend que les salariés et les habitants soient excédés ». Un numéro spécial du bulletin d'informations municipales appelait, d'ailleurs, la population à manifester ce jour-là son « refus de voir les financiers sacrifier une usine qui a produit leur richesse durant plus de cent cinquante-cinq ans »...

La fermeture annoncée par Sollac, filiale d'Usinor, de cette unité est une catastrophe économique pour toute la région. Cette usine,

qui fabrique des tôles pour l'automobile par laminage à froid en plein centre du bourg, assure, à elle seule (avec un peu moins d'un million d'euros par an), 15 % des taxes professionnelles encaissées par la petite communauté de communes de 30 000 habitants dont Biache fait partie. Sur les 420 salariés qui y travaillent, 110 demeurent à Biache. « Avec leur famille, ils représentent 10 % de la population, sans compter les emplois induits », souligne M. Housau.

« PROPOSITIONS REJETÉES »

Avec une délégation des élus de la région, il est allé exposer tout cela au ministère de l'industrie. « Le ministre nous a affirmé qu'il serait très exigeant sur les motifs de fermeture, écrit-il dans le compte-rendu de l'entrevue publié dans le bulletin municipal. Cependant, les pouvoirs de l'Etat sont tout à fait relatifs sur les entreprises privées. Nous les savons, mais nous avons confiance dans la lutte. »

Cette dernière revêt, pour l'ins-

tant, un caractère judiciaire. Le groupe Arcelor, créé récemment par la fusion d'Usinor et de ses homologues espagnol Aceralia et luxembourgeois Arbed, considère que l'unité de Biache n'est plus rentable. Mais les syndicats estiment que la fermeture a été décidée depuis au moins un an, sur des critères purement financiers. « Toutes les propositions que nous avons faites pour sauver l'usine ont été bottées en touche. Ils ne veulent même pas la vendre, de peur de la concurrence », lance Rémy Haddad. Le secrétaire du comité central d'entreprise a donc été mandaté pour déposer un recours devant le tribunal administratif pour « manque d'informations », et dans le but d'obtenir la nomination d'un médiateur.

La réunion de Bergues devrait être plus calme que la précédente. Mais, affirme M. Haddad, en attendant le résultat de ce recours, « nous y siégeons, mais nous ne négocierons probablement pas ».

Jean-Paul Dufour

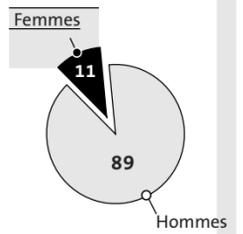
Les conseils d'administration comptent 11 % de femmes

UN SONDAGE réalisé en février auprès de 50 groupes français révèle que 60 % des patrons interrogés affirment avoir au moins une femme dans leur conseil d'administration. Mais les femmes restent cependant en faible proportion puisqu'elles ne représentent que 11 % des administrateurs, sur les 435 de l'échantillon. Six groupes sur dix estiment que cette présence féminine devrait augmenter, principalement du fait de l'évolution du marché de l'emploi, les qualités féminines n'étant prises en compte que par 3 % des patrons interrogés.

Réalisé par Taylor Nelson Sofres pour l'association Action de Femme, le sondage a été mené par interrogation de 50 personnes par téléphone ou fax auprès d'un échantillon structuré de sociétés cotées françaises au cours de la période du 5 au 22 février.

MINORITAIRES

Composition des conseils d'administration, en %



Source : Action de femme/Sofres

Banca di Roma prend le contrôle de la Bipop

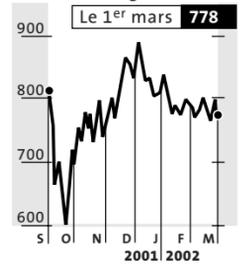
LA BANQUE italienne Banca di Roma va prendre le contrôle de Bipop-Carire, une banque de Brescia éclaboussée par un récent scandale (Le Monde du 23 octobre 2001). Les conseils d'administration des deux banques, réunis samedi 2 mars, ont approuvé le projet de fusion, qui doit donner naissance au quatrième groupe bancaire italien. Les activités de banque traditionnelle de Bipop seront englobées dans la Holding Banca di Roma (dont les actionnaires de la banque de Brescia prendront 33 %). En revanche restera une société baptisée Consumer Bank Bipop-Carire, regroupant les activités les plus innovantes de la banque de Brescia (gestion de l'épargne, banque en ligne) et qui sera contrôlée à 56 % par les actionnaires actuels de Bipop et à 44 % par la Holding Banca di Roma. L'opération, qui doit encore être approuvée par les assemblées des deux banques, rencontre l'hostilité de certains actionnaires de Bipop. - (Corresp.)

Les profits du CCF progressent pour la dix-huitième année d'affilée

LE CCF, filiale du géant bancaire sino-britannique HSBC, a publié, lundi 4 mars, des profits en hausse pour la dix-huitième année consécutive. Dans un contexte économique dégradé, le résultat net de la septième banque de réseau française progresse de 7,4 % en 2001, à 565 millions d'euros, compte tenu des changements de périmètre intervenus depuis 2000. Le CCF a cédé sa filiale au Brésil, des succursales à l'étranger, et la plupart des activités de Charterhouse. Il a acquis la Banque Hervet. Le bénéfice profite de plus-values « satisfaisantes » mais aussi des recettes des activités de taux, de change et de banque de grande clientèle, compensant la chute des revenus de banque d'affaires. La montée des risques est maîtrisée en dépit de quelques coups durs, dont les faillites de Swissair et Sabena. « Les synergies avec HSBC ont pleinement joué, notre contribution aux bénéfices du groupe est satisfaisante », a indiqué au Monde Charles de Croisset, président du CCF, se félicitant d'une rentabilité des fonds propres de 15,6 %. HSBC a annoncé, lundi dans la matinée, une baisse de 14,5 % de ses profits avant impôts en 2001, à 8,807 milliards de dollars, du fait de la hausse des provisions.

RÉGULARITÉ

L'action HSBC en livres sterling, à Londres



Source : Bloomberg

INDUSTRIE

■ **NORTHROP GRUMMAN** : le groupe de défense américain a lancé, dimanche, son offre publique d'échange (OPE) non sollicitée sur son concurrent TRW. Chaque action de TRW peut être échangée contre ses propres actions sur la base de 47 dollars, jusqu'au 29 mars.

■ **DAEWOO SHIPBUILDING** : la société sud-coréenne de construction navale, qui s'est séparée du conglomérat Daewoo en faillite, a rendu public, lundi, une commande de 640 millions de dollars de la société norvégienne Bergesen, portant sur la construction de quatre navires transporteurs de gaz naturel liquéfié.

SERVICES

■ **TRANSPORT AÉRIEN** : le trafic international des compagnies aériennes européennes était encore en baisse au mois de janvier. Sur un an, il affiche un recul de 11 % (13,2 % sur un an en décembre). Le trafic au-dessus de l'Atlantique nord, le plus rémunérateur, était en recul de 17,6 % sur un an en janvier (21,9 % en décembre).

■ **AIR LIB** : la direction de la compagnie aérienne française a rappelé à la veille du week-end que les vols seraient « normalement assurés » mardi 5 mars, jour où les hôtesses et stewards sont appelés à la grève par la CGT et le Syndicat national des personnels navigants commerciaux (SNPNC).

■ **SNCF** : la circulation des TGV sud-est, désorganisée depuis samedi 2 mars par un incident électrique en Saône-et-Loire, est rétablie, mais la SNCF prévoit encore, lundi, « des retards pour quelques TGV, pouvant aller jusqu'à quelques dizaines de minutes ».

■ **ANSETT** : la compagnie australienne a effectué ses derniers vols lundi 4 mars, après l'échec de sa reprise la semaine dernière par un consortium australien. Les administrateurs de la compagnie se préparent à mettre en vente 133 appareils, 10 millions de pièces détachées et plusieurs bâtiments, dont ceux du siège à Melbourne.

FINANCE

■ **ARTHUR ANDERSEN** : le cabinet d'audit a accepté de payer 217 millions de dollars pour mettre un terme à toutes les poursuites dans le dossier de la faillite de la fondation de l'Eglise baptiste d'Arizona (Ouest des Etats-Unis), indique lundi le Wall Street Journal Europe.

RÉSULTATS

■ **PEARSON** : le groupe de médias britannique n'est pas parvenu en 2001, pour la première fois depuis cinq ans, à atteindre son objectif de croissance à deux chiffres du bénéfice, accusant au contraire une baisse de 12 %, à 294 millions de livres (avant impôts). L'activité presse (Financial Times, Les Echos, le titre espagnol Expansion et 50 % de l'hebdomadaire The Economist) a été très affectée par le ralentissement de la publicité. A périmètre constant, le chiffre d'affaires a progressé de 15 % à 4,225 milliards de livres (hors Pearson TV et les 22 % dans RTL Group en cours de vente à l'allemand Bertelsmann).

Le jugement sur Wolber relance le débat sur la compétitivité

Les prud'hommes estiment que cette filiale de Michelin n'avait pas besoin de licencier



EXPERTISE
Droit
du travail

« DES LICENCIEMENTS économiques ne peuvent être justifiés par l'amélioration de la compétitivité ou de la rentabilité de l'entreprise, mais seulement par la sauvegarde de la compétitivité de celle-ci, qui doit être sérieusement compromise. » Le juge-

ment rendu le 8 février par le Conseil des prud'hommes de Soissons (Aisne) à propos de Wolber, une filiale de Michelin, a fait grand bruit, un mois après la décision du Conseil constitutionnel qui a censuré, au nom de la liberté d'entreprendre, l'article 107 de la loi de modernisation sociale.

Car en France, tout licenciement doit reposer sur une cause réelle et sérieuse. Or si le motif réellement économique ne pose guère de pro-

blèmes (il n'est « pas inhérent à la personne », dit le droit communautaire), son sérieux est susceptible d'interprétations divergentes.

Dans les années 1980, les plans sociaux visaient des secteurs entiers en quasi-faillite : la cause était réelle et incontestablement sérieuse. Mais aujourd'hui, il s'agit souvent de restructurations de compétitivité pour des entreprises faisant des bénéfices, au sein de groupes mondiaux où le niveau pertinent de l'examen

judiciaire pose de redoutables questions. Adoptant une position protectrice, la Cour de cassation dépasse le cadre de l'entreprise visée, sans pour autant examiner les comptes du groupe entier ; le juge doit se placer au niveau intermédiaire du secteur d'activité du groupe concerné.

« La décision de fermeture du site de production n'avait pour but que d'améliorer la compétitivité du secteur d'activité du groupe Michelin » ; le jugement du 8 février refuse l'annulation du plan social mais octroie aux 160 demandeurs une somme totale voisine de 10 millions d'euros, constatant une baisse des ventes (12 % en trois ans), puis, in fine, un redressement.

EFFET PERVERS

Où placer le curseur du contrôle judiciaire sans créer d'effets pervers ? « La suppression des emplois permanents répondait moins à une nécessité économique qu'à la volonté de l'employeur de privilégier le niveau de rentabilité de l'entreprise au détriment de la stabilité de l'emploi », estimait, le 1^{er} décembre 1999, l'arrêt Miko, rendu par la chambre sociale de la Cour de cassation. L'illicéité des licenciements dits « boursiers » était donc acquise depuis longtemps.

Le 12 janvier, le Conseil constitutionnel a conforté cette jurisprudence, censurant le législateur qui voulait limiter les possibilités de licenciements économiques à la « sauvegarde de l'activité de l'entreprise ». Censure fondée sur l'impossibilité « d'anticiper des difficultés à venir en prenant des mesures de nature à éviter des licenciements ultérieurs plus importants ». Anticiper : c'est le maître mot de la directive européenne qui devrait être prochainement adoptée. C'est aussi, depuis 1992, l'idée force de la chambre sociale, obligeant les entreprises à « adapter leurs salariés à l'évolution de leurs emplois ». Bref à maintenir leur employabilité, indispensable à un reclassement en cas de restructuration. Avec, à la clef, une lourde sanction : si, faute de formation en temps voulu, le reclassement n'est pas possible, il s'agit d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, quels que soient les problèmes économiques rencontrés.

A terme, la régulière montée en puissance de l'actionnariat salarié pourrait modifier la donne : comme l'indique l'article 217 de la loi du 17 janvier 2002, des représentants des salariés actionnaires détenant plus de 3 % du capital pourront siéger dans les organes de direction des sociétés. Avec, à l'occasion d'une restructuration programmée, un nouvel acteur au jeu surprenant : Jean-qui-rit parfois (l'actionnaire), et Jean-qui-pleure toujours (son emploi perdu).

Jean-Emmanuel Ray
(professeur de droit
à l'université
Paris-I-Panthéon-Sorbonne)

investir

La Cote

Unique dans la Presse
Economique et Financière

A partir
du 23 février découvrez
la nouvelle
"cote sectorielle"
d'Investir

Mise à jour
avec tous les cours
de clôture
du vendredi

La Cote

Une nouvelle façon d'analyser les valeurs

Les 32 secteurs de cette cote - Investir

Les principaux ratios

Le tableau de bord des marchés

Indicateur de confiance d'Investir

Les prévisions de bénéfices

Les objectifs de cours sur 18 mois commentés

Les principaux ratios d'appréciation

- 32 secteurs étudiés,
- 280 valeurs passées au crible,
- les conseils de la rédaction,
- l'indicateur de confiance d'Investir,
- les prévisions de bénéfices,
- les objectifs de cours sur 18 mois commentés,
- les principaux ratios d'appréciation.

Chaque samedi,
Investir, c'est plus d'informations,
plus de repères, plus de conseils.

Un rapport propose d'encadrer la publicité destinée aux enfants

Un ancien membre du CSA suggère au gouvernement de renforcer le contrôle sur les spots télévisés qui visent les 6-12 ans. Ces derniers font l'objet d'une pression accrue des entreprises dont ils ne perçoivent pas forcément les objectifs commerciaux

ON LE SAVAIT DÉJÀ, les enfants sont une cible privilégiée des annonceurs. On le savait aussi, sauf à ne pas regarder la télévision, les plus jeunes ne peuvent pas échapper à la pression publicitaire. Pour la première fois en France, des sociologues quantifient le phénomène à la demande du ministère de l'Éducation nationale. Leur conclusion est sans appel : les pouvoirs publics doivent encadrer plus efficacement la pression publicitaire qui s'exerce sur les plus jeunes.

Miser exclusivement sur la famille pour apprendre à décrypter les sollicitations commerciales dont les enfants de moins de 12 ans font l'objet « est irréaliste à l'heure où près de 80 % des mères travaillent en dehors de la maison, où les couples sont fragiles, et où l'individualisme s'affirme dans les comportements », affirme la sociologue Monique Dagnaud, ancienne conseillère au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a rendu, lundi 18 février, à Jack Lang, le ministre de l'Éducation nationale, un rapport, soutenu par la Ligue nationale de l'enseignement, intitulé « Les enfants, acteurs courtisés de l'économie marchande ». Sans tomber dans la philippique, « il incombe aux pouvoirs publics d'agir dans deux directions : la politique audiovisuelle et la politique scolaire », précise M^{me} Dagnaud.

Le rapport, commandé en octobre 2001, évalue l'enjeu économique que représentent les enfants pour les annonceurs (notamment en matière de produits dérivés) et l'exposition de l'enfant téléspectateur (sur lequel la pression publicitaire est la plus vive). Il décortique les messages publicitaires (les spots prennent l'allure de contes de fées), compare la pression publicitaire française par rapport aux autres pays d'Europe (nos règles sont moins contraignantes qu'en Grande-Bretagne et en Allemagne lorsque les spots visent les enfants) et bat en brèche l'argument numéro un des publicitaires selon lequel toute restriction serait synonyme d'une diminution des programmes pour enfants...

Ces travaux confirment d'une part que les enfants avant 12 ans, sur lesquels la pression publicitaire est la plus forte, sont aussi plus

vénérables que les adultes à la force de persuasion de la publicité. Certains mercredis, les 6-12 ans peuvent avaler jusqu'à 192 spots dans leur journée télévisée, principalement pour des produits alimentaires et des jouets dont ils n'identifient pas clairement la visée. D'autre part, le rapport révèle qu'il n'existe quasiment pas de contre-pouvoir face à « ce mouvement spontané de séduction et d'invitation à l'achat que personne ne contrôle vraiment ».

POLITIQUEMENT DÉLICAT

Comment contruire une politique publique appropriée ? Limiter la publicité, une initiative qui pourrait recevoir un accueil favorable des familles, reste un sujet politique délicat en raison des nombreuses résistances économiques. L'auteur reconnaît que l'interdiction de la publicité autour des programmes pour enfants n'est pas, chez nous, envisageable à ce jour. Mais cette question pourrait être intégrée au débat sur le financement des télévisions publiques, et à celui sur l'ouverture éventuelle



EULE BERNAGE/STONE

En 2000, les 4-10 ans ont regardé la télévision deux heures et cinq minutes en moyenne chaque jour, dont près d'un quart d'heure de publicité. Jusqu'à l'âge de 12 ans, la visée persuasive de la publicité, qui prend parfois l'allure de contes de fées, n'est pas forcément comprise.

de la publicité à des secteurs jusqu'ici interdits.

En attendant, France 3 pourrait diversifier sa programmation pour enfants, suggère le rapport. « France 3 ou France 5, lit-on aussi, pourraient mettre à l'antenne un magazi-

ne d'information sur la consommation destinée aux enfants. » Qui serait un succès d'audience. En Suède, la chaîne SVT1 diffuse REA, un programme hebdomadaire de trente minutes qui propose des tests sur les marques, des paro-

dies de spots publicitaires, des débats sur l'argent de poche et la consommation éthique. Cette émission ludique et impertinente spécialement conçue pour les 9-14 ans recueille une audience conséquente. Ici, à l'occasion de la mise en place du réseau télévisé numérique terrestre, une chaîne pour enfants « gratuite et sans publicité » pourrait aussi être créée, à l'instar des initiatives prises dans le même domaine par la BBC anglaise – qui prévoit deux chaînes de ce type – et de la ZDF allemande.

M^{me} Dagnaud recommande par ailleurs de renforcer dans la régle-

mentation les éléments qui assurent la distinction entre émissions et messages publicitaires sur toutes les chaînes. « Un point crucial, affirme-t-elle. Les jeunes enfants sont vulnérables sur ce point car ce qu'ils voient dans les programmes qui leur sont destinés suscite spontanément chez eux une adhésion affective. » Deux heures avant et après un programme pour enfants, on pourrait par exemple interdire, comme l'a fait l'Independent Television Commission en Grande-Bretagne, la diffusion d'une publicité pour un produit dérivé de cette émission ou encore l'utilisation des personnages favoris des petits dans des spots diffusés avant 21 heures.

Mais l'essentiel est affaire de pédagogie : les instituteurs devraient avoir les outils adéquats pour doter les enfants d'armes critiques. Enfin, le gouvernement pourrait prendre l'initiative d'un premier contre-pouvoir formel, une sorte d'« instance chargée d'établir une médiation », dont la mission serait de rendre plus visible la pression commerciale exercée sur les enfants et de proposer des solutions. Etant entendu, martèle la sociologue, que « l'école doit à l'évidence se préserver de ce culte de la marchandise, tant elle est tournée vers d'autres objectifs : goût du savoir et de la vérité, culture du bien commun, acquisition du sens critique ».

Florence Amalou

VERBATIM

En 1935 déjà, la cible rêvée de « l'enfant crédule »

LES ENTREPRISES tentent de séduire les enfants depuis fort longtemps, comme en témoigne un dossier intitulé « L'enfant, client actuel et client futur », publié par la revue *Vendre* en août 1935. Dans ce texte historique, des spécialistes de la vente dévoilent avec franchise les meilleures techniques pour transformer les jeunes élèves (de 6 à 13 ans) en jeunes acheteurs. Extraits d'un texte signé Maxime Thibout, retrouvé par le Groupe de recherche sur la relation enfants-médias (GRREM) qui le publie intégralement en annexe d'une *Etude sur les enfants et la publicité télévisée : approche synthétique et perspectives critiques*, de Françoise Minot et Sophie Laurent, à paraître à La Documentation française.

« (...) Les enfants sont crédules. Tous les arguments portent. Un comédien dirait qu'ils sont un public en or. Exposez-leur simplement avec des preuves raisonnables les raisons qu'ils ont de se faire acheter vos articles. L'esprit d'autodéfense étant encore en sommeil, nulle réaction instinctive ne contrebalancera votre démonstration. (...) »

La publicité sera joyeuse. Vos textes seront amusants. Vos images claires, de couleurs vives mais pas criardes, ne représenteront que des être gais et bien portants. (...) »

L'enfant est fidèle à ses héros. Il ne sera pas mauvais, pour vendre votre article aux enfants, d'avoir un

sujet, soit en utilisant les talents des « pères » de Bicot, Zig et Puce, Bécassine... si vos moyens financiers vous le permettent, soit en créant un ou deux personnages aussi sympathiques.

Je suis obligé de déclarer que l'enfant est très intéressé. Il aime recevoir quelque chose gratuitement et l'un des meilleurs arguments que vous puissiez utiliser est la promesse d'un cadeau. (...) »

Le publicitaire qui s'attaque à la jeunesse a la tâche facile. Et que de remerciements doit-il à la III^e République ! Qui peut se vanter comme lui d'avoir à sa disposition un milieu où sont rassemblés tous ceux qu'il recherche et rien qu'eux, triés pas sexe et par âge ? Ce milieu, c'est l'école. (...) »

C'est encore l'école qui vous guidera dans le choix de vos emplacements d'affichage, (...) c'est près d'elle que vous ferez distribuer, aux heures d'entrée et de sortie, vos prospectus. (...) »

La publicité la plus efficace est évidemment la directe. C'est aussi la plus ardue : le plus difficile est de se procurer les adresses. Plusieurs moyens peuvent être utilisés à cette fin : par annonce, solliciter les concours des enfants pour l'envoi, contre une prime, de la liste des adresses des camarades – solliciter directement les instituteurs – et aussi, bien entendu, s'adresser à certains spécialistes qui, moyennant finances, fournissent des adresses. (...) »

RTL Group a perdu 2,5 milliards d'euros en 2001

APRÈS Kirch menacé de dépeçage, c'est au tour de RTL Group, second fleuron des médias allemands, d'entrer dans une zone de turbulences. Le premier opérateur de télévision commerciale en Europe, contrôlé à 89 % par Bertelsmann, a annoncé, lundi 4 mars, une perte nette de 2,5 milliards d'euros en 2001, pour un chiffre d'affaires qui reste stable, à 4,05 milliards d'euros. Ce déficit historique par son ampleur fait suite à un bénéfice de 67 millions d'euros en 2000. Comme tous les autres groupes de télévision commerciale, RTL Group a dû faire face, partout en Europe, à la baisse des investissements publicitaires. Ces pertes sont, pour l'essentiel, liées à l'adoption de normes comptables internationales (IAS). Le bénéfice brut d'exploitation s'élève à 361 millions d'euros.

En juin 2000, le groupe britannique Pearson, propriétaire des quotidiens *Financial Times* et les *Échos*, avait fusionné ses activités audiovisuelles avec celles de la CLT-UFA pour donner naissance à RTL Group. Pour son apport, Pearson récupérait 22 % de la nouvelle entité pour 138 euros par action. Un an et demi plus tard, Pearson a cédé cette participation à Bertelsmann. Mais le titre RTL Group ne valait plus que 44 euros. Cette baisse de valeur figure au rang des pertes pour RTL Group. En septembre 2001, l'opérateur avait déjà anticipé « un ajustement de la valeur de Pearson », précise le porte-parole du groupe.

Des annonceurs très présents dans les écoles

La promotion des marques y connaît de moins en moins de limites

CASQUETTES MAIF ou Kellogg's sur la tête, les élèves partent en car découvrir le traitement des eaux usées. Le prix du transport et la visite sont pris en charge par la Société anonyme de gestion des eaux de Paris (la Sagep, société d'économie mixte entre la Ville de Paris, Vivendi et la Lyonnaise des eaux). Avant de quitter l'école, ils ont été sensibilisés aux vertus du petit déjeuner, grâce à un document édité par Danone, tout en se régalant d'une barre Nesquik offerte par Nestlé. Ensuite, ils se sont lavés les dents et les ongles en puisant dans leur trousse individuelle Signal. Puis les uns ont peaufiné leur maniement de l'euro avec la mallette Leclerc tandis que les autres effectuaient un dernier clic sur le logiciel Pepito pour apprendre à lire avec le petit bonhomme au sombrero. Ce soir, avant de rentrer chez eux, ils se familiariseront avec les différentes catégories de légumes grâce au livret Liebig et planteront même les graines livrées dans le kit... Quelle journée !

Puisés dans les « annales » scolaires de ces deux dernières années, tous ces exemples sont toujours d'actualité, même si certaines démarches agressives comme la distribution d'échantillons tendent à s'estomper. Désormais, les entreprises, qui s'adjoignent souvent les services d'agences de communication spécialisées dans l'« information éducative en milieu scolaire », privilégient l'aspect pédagogique de leurs propositions. Elles trouvent d'autant plus d'échos auprès des enseignants que le contenu des documents, mallettes et autres kits constitue un réel besoin que l'édu-

cation nationale ne sait pas toujours satisfaire. L'éveil à l'hygiène, à la nutrition, à la sécurité domestique et routière et, plus récemment, à l'euro sont autant de domaines pour lesquels le corps enseignant manque d'outils. Les marques ont su mettre au point des supports de qualité, souvent gratuits, où le logo, sans être absent, s'est fait plus discret.

Jack Lang a lui-même validé ces apports extérieurs, en édictant un « code de bonne conduite » en mars 2001. Ce texte au nom équivoque rappelle certes la « neutralité » du service public et interdit la distribution de publicité ou le démarchage dans les établissements scolaires. Mais il permet le « partenariat » reposant sur un « intérêt pédagogique » : « Ces actions, mises en œuvre sous la forme de parrainage, de promotion, d'aides diverses ou de fourniture de kit pédagogique, doivent soit s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires, soit être liées à l'éducation (culture, civisme, santé...), soit favoriser un apport technique, soit enfin correspondre à une action spécifique. » Le ministère s'en remet à la vigilance des enseignants pour déterminer ce qui est digne d'être accepté ou refusé.

DES ALLURES DE ZIZANIE

Des opérations récentes d'ampleur nationale ont pris néanmoins des allures de zizanie, y compris au niveau ministériel. Le 28 janvier, Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, décida d'interdire dans les lycées dont il a la tutelle les « masters de l'économie », jeu d'initiation à la Bourse organisé

depuis plusieurs années par le CIC et décrié par certains enseignants et par le mouvement Attac. Au même moment, Jack Lang était aux prises avec l'aval donné à TF1 pour organiser dans les collèges les épreuves de sélection d'un « grand concours ». Devant le tohu-bohu syndical, la Une a préféré renoncer (Le Monde du 30 janvier). M. Mélenchon a souhaité une révision du « code de bonne conduite » (qui par ailleurs fait l'objet d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat), le principe de neutralité commerciale constituant pour lui « la nouvelle bataille pour la laïcité ».

Marie-Laure Phélippeau

TROIS QUESTIONS À... MONIQUE DAGNAUD

1 Sociologue au Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS), ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), vous venez de rendre à Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, un rapport sur les enfants et la publicité télévisée. A quelle préoccupation politique répond votre étude ?

L'étude que je viens de terminer tente de comprendre le rôle des marques et des sollicitations à la consommation, notamment par le biais de la publicité télévisée. Il s'agit de décrypter les liens qui unissent les médias, la publicité et l'univers de l'enfant, de mesurer l'impact d'un environnement qui promeut un idéal de consommation et de mode de vie largement rattaché aux couches moyennes ou aisées. On peut se demander comment est vécue cette image, quelles sont les frustrations et les dérives que cela peut engendrer. J'ai ressenti, sur ces sujets, une véritable interrogation de la part des membres du cabinet de Jack Lang.

2 Faut-il, selon vous, encadrer plus fortement la pression publicitaire qui s'exerce sur les enfants ?

En France, on a traduit en droit interne la directive européenne « Télévision sans frontières », qui pose quelques lignes déontologiques. Nous ne sommes pas allés plus loin. Les recommandations du Bureau de vérification de la publicité (BVP) [l'organisme d'autocontrôle de l'industrie publicitaire] fixent des règles finalement assez larges d'interpréta-

tion. D'autres pays, comme la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne ou même l'Allemagne, ont été plus audacieux.

On peut expliquer notre attitude, frileuse en partie, par l'offensive efficace des lobbys publicitaires et de télévision. Mais aussi par le fait que, dans nos pays latins, nous nous reposons essentiellement sur la famille pour socialiser, éduquer les enfants, alors que les pays du Nord s'appuient davantage sur les institutions et sur le droit. Aujourd'hui les familles étant fragilisées, et même s'il faut bien sûr les responsabiliser en premier, les pouvoirs publics, notamment l'éducation nationale, et les acteurs privés doivent s'engager davantage.

3 Pensez-vous que les Français soient sensibles au problème de la pression publicitaire ?

C'est un thème peu visible et extrêmement sensible. Le sujet n'est pas perçu comme un enjeu collectif, un objet de débat et de réflexion, la publicité et les pratiques de consommation réunissent le plus souvent un assez large consensus. J'ai cependant été étonnée de constater la préoccupation qui existe au niveau individuel ou de la part d'éducateurs et d'associations s'occupant de la jeunesse. La publicité, tellement séductrice, avance ses pions sans rencontrer réellement de contre-pouvoirs. La société peut un jour effectuer une véritable volte-face.

Propos recueillis par F. Am.

INFOGREFFE

L'information légale sur les entreprises (Kbis, bilans, états d'endettement...)

• PAR MINITEL 08 36 29 11 11 0.02€ + 1.39€ TTC/mn

• PAR INTERNET www.infogreffe.fr*

• PAR TÉLÉPHONE 0 892 700 700* 0.34€ TTC/mn

* Règlement par carte bancaire (sauf abonnés)

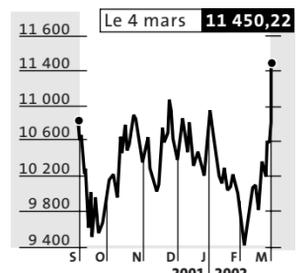
Le Nikkei s'envole, mais le rebond est d'abord technique

TOKYO correspondance

Le Nikkei est repassé lundi 4 mars au-dessus de la barre des 11 000 points pour clôturer en hausse de 5,9 %, à 11 450 points. Par rapport au creux du 6 février, le Nikkei se permet ainsi d'afficher un gain de plus de 22 %. Ce rebond impressionnant serait surtout dû aux nouvelles réglementations limitant les ventes à découvert et annoncées mercredi 27 février – même si les mesures antidéflation ont été considérées comme décevantes dans leur ensemble. Il est vu par les analystes comme essentiellement technique et devrait en outre précipiter le déstagement des participations croisées avant la fin mars, ce qui aura en retour un effet baissier sur la Bourse. Les banques auraient pour l'instant limité leurs

INDICE NIKKEI

A Tokyo, en points



Source : Bloomberg

Brice Pedroletti

ventes en raison de la déprime boursière. Nombre d'analystes s'attendent à voir le Nikkei repartir bientôt à la baisse en l'absence de décisions importantes concernant le secteur bancaire.

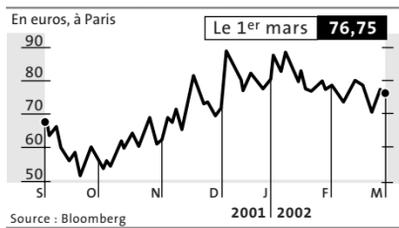
Le dépôt de bilan, annoncé dimanche, de la société de BTP Sato Kogyo est perçu comme salutaire par les marchés, dans la mesure où le sort du dixième constructeur japonais était depuis longtemps l'objet de spéculations. Sato Kogyo est le premier groupe de construction à faire faillite cette année, et le deuxième depuis Aoki Corp., en décembre 2001. Sa liquidation envoie aux marchés le signal que le nettoyage du secteur de la construction se poursuit.

La banque Mizuho est la plus exposée par la faillite de Sato Kogyo. Le géant bancaire a annoncé avoir déjà provisionné les pertes. Les marchés devraient s'intéresser désormais aux autres constructeurs tels que Hazama Corp., Kumagai Gumi ou encore Fujita. Le gouvernement a annoncé qu'il fera tout pour éviter une réaction en chaîne suite au dépôt de bilan de Sato Kogyo. Sur le plan politique, les débats se concentrent sur l'affaire Muneo Suzuki, le député du PLD qui est accusé d'avoir favorisé des constructeurs de sa circonscription dans des projets d'aide au développement dans les Kouriles russes.

Conjoncture morose pour les sociétés de services informatiques

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION CAP GEMINI



La société a donc pris de plein fouet le retournement de conjoncture américain. Cette entreprise cumule les handicaps, puisqu'elle a aussi souffert d'une forte implication dans les secteurs des télécommunications et de la finance (un tiers de son chiffre d'affaires), fort touchés par la crise. Mais Cap Gemini devrait bénéficier de l'intégration d'Ernst & Young.

L'INFOGÉRANCE À LA RESCOURS

À l'opposé du leader, Steria, Sopra, GFI Informatique et Unilog ont profité en 2001, à des degrés divers, de ce qui leur est d'ordinaire reproché, leur faible présence internationale. Certaines, comme Unilog (601,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001), qui promet un des meilleurs taux de rentabilité du secteur, s'en sont bien sorties, alors même qu'elles réalisent une bonne part de leur activité dans le conseil, généralement considéré comme le premier des projets à se voir annulés en cas de restriction budgétaire. Les analystes y reconnaissent les qualités de gestionnaires de leurs managers et l'agressivité de leurs commerciaux. Ils

conseillent aussi aux investisseurs de s'intéresser à des valeurs plus défensives, comme la franco-hollandaise Atos Origin, qui réalise la moitié de son chiffre d'affaires dans l'infogérance, c'est-à-dire la prise en charge du système informatique d'une société. Les contrats d'infogérance, souvent signés pour trois à cinq ans, affichent des taux de renouvellement proches des 100 %, assurant des quasi-rentes aux SSII.

PAS DE PÉNURIE DE PROJETS

L'année 2002 ne sera pas pour autant une sinécure. La demande pourrait encore ralentir : les entreprises attendent des signes plus tangibles de reprise américaine pour s'engager dans des projets informatiques. Les marges des SSII devraient continuer à baisser. « La pénurie d'informaticiens était telle, entre 1999 et 2001, que les entreprises, ne parvenant pas à recruter de techniciens pour elles-mêmes, ont davantage sollicité les SSII. Ces dernières ont pu augmenter leurs tarifs, donc leurs marges. Aujourd'hui, c'est fini », remarque Jean-François Perret, directeur général du cabinet de conseil PAC. Pourtant, les acteurs ne croient pas à une pénurie de projets. Ces derniers sont devenus, en dix ans, des rouages essentiels de la stratégie d'une entreprise, touchant aux relations que cette dernière entretient avec ses clients. « Autant il est des investissements que les entreprises pourront annuler en cas de gros temps, autant il en est d'autres qu'elles seront un jour ou l'autre obligées de signer, au risque d'être devancées par leurs concurrentes. Nous ne nous faisons donc aucun souci au sujet de la demande », assure Gérard Philippot, président du directoire d'Unilog.

Cécile Ducourteux
(Le Monde Interactif)

LES BOURSES DANS LE MONDE 4/3, 10h10

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	5200,71	4/3	2,03	5352,16	4/1	4706,01	20/2	24,80
	Euro Neu Markt Price IX	1036,37	4/3	3,25	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1227,16	4/3	0,78	1247,67	22/2	1109,88	9/1	13,80
BELGIQUE	Bel 20	2768,98	4/3	0,76	2815,19	28/1	2609,61	15/1	13,20
DANEMARK	Horsens Bnax	275,09	4/3	1,11	275,74	27/2	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8380,80	4/3	1,82	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,90
FINLANDE	Hex General	8452,38	4/3	3,39	9224,39	4/1	4,30	19/2	20,90
FRANCE	CAC 40	4583,09	4/3	2,15	4720,04	4/1	4210,30	20/2	21,30
	Mid CAC	2051,50	1/3	0,08	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,50
	SBF 120	3175,35	4/3	2,10	3248,59	4/1	2924,74	20/2	21,30
	SBF 250	2936,33	1/3	0,55	3035,25	4/1	2782,54	20/2	20,50
	Indice second marché	2410,64	1/3	0,75	2410,64	1/3	2287,73	2/1	13,90
	Indice nouveau marché	1080,14	4/3	2,48	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2396,35	4/3	1,28	2655,07	3/1	2321,35	28/2	14,60
IRLANDE	Irish Overall	4978,09	4/3	0,33	6085,03	18/1	4636,97	6/2	12,40
ITALIE	Milan Mib 30	32565,00	4/3	1,83	32791,00	4/1	29542,20	20/2	20,00
LUXEMBOURG	Lux Index	1135,56	1/3	0,94	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	508,30	4/3	1,86	510,04	28/1	475,19	22/2	17,80
PORTUGAL	PSI 20	7605,02	4/3	1,13	7998,50	4/1	7161,67	25/2	17,80

EUROPE Lundi 4 mars 10h10

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	229,97	-1,74
BANQUES	278,99	-1,79
PRODUIT DE BASE	213,49	-1,28
CHIMIE	362,21	-1,69
TÉLÉCOMMUNICATIONS	434,35	-2,50
CONSTRUCTION	234,47	-1,70
CONSOMMATION CYCLIQUE	131,00	-3,13
PHARMACIE	506,25	-1,84
ÉNERGIE	351,55	-1,28
SERVICES FINANCIERS	237,01	-1,43
ALIMENTATION ET BOISSON	238,37	-0,35
BIENS D'ÉQUIPEMENT	364,66	-1,70
ASSURANCES	319,92	-2,30
MÉDIAS	284,37	-2,39
BIENS DE CONSOMMATION	372,13	-1,35
COMMERCÉ ET DISTRIBUTION	289,99	-1,50
HAUTE TECHNOLOGIE	490,20	-4,26
SERVICES COLLECTIFS	293,74	-0,84

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. préc.
ABN AMRO HOLDING	20,64	-1,67
AEGON NV	25,82	-2,46
AIR LIQUIDE	169,80	-1,62
ALCATEL A	16,87	-5,04
ALIANZ N	263,60	-1,76
AVENTIS	85,95	-2,32
AXA	22,80	-3,87
BASF AG	45,59	-1,95
BAYER	38,29	-2,52
BAYR.HYP.U.VERBK.	36,38	-3,32
BBVA	13,81	-2,52
BNP PARIBAS	56,00	-1,63
BSCH	9,59	-2,68
CARREFOUR	55,60	-2,30
DAIMLERCHRYSLER N	48,71	-1,90

DANONE	134,80	-0,67
DEUTSCHE BANK AG	70,59	-2,45
DEUTSCHE TELEKOM	17,01	-2,41
E.ON	56,73	-0,23
ENDESA	17,92	-1,19
ENEL	6,53	-0,16
ENI SPA	15,83	-0,75
FORTIS	26,70	-0,75
FRANCE TELECOM	31,68	-3,53
GENERALI ASS.	29,40	-1,94
ING GROEP CVA	28,71	-2,35
KONINKLIJKE AHOLD	27,45	-2,04
L'ORÉAL	81,90	-1,74
LVMH	55,90	-3,04
MUENCHENER RUECKV	290,10	-2,69
NOKIA OYJ	25,63	-4,91
PINAULT PRINTEMPS	127,60	-1,59
REPSOL YPF	15,03	-1,01
ROY.PHILIPS ELECTR.	32,14	-4,69
ROYAL DUTCH PETROL	60,70	-1,68
RWE	41,71	-0,85
SAINT GOBAIN	179,30	-1,88
SANOFI-SYNTHELABO	75,70	-1,88
SANPAOLO IMI	12,23	-3,29
SIEMENS	71,85	-4,28
SOCIÉTÉ GENERALE A	69,75	-1,53
SUEZ	33,10	-1,16
TELECOM ITALIA	9,76	-2,52
TELFONICA	14,03	-2,93
TIM	5,59	-1,82
TOTAL FINA ELF	172,00	-1,12
UNICREDITO ITALIAN	4,62	-2,44
MUENCHENER RUECKV	68,45	-0,00
VIVENDI UNIVERSAL	45,89	-2,55
VOLKSWAGEN	57,92	-1,44
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

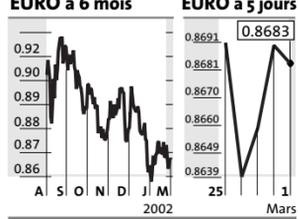
MARCHÉ DES CHANGES 4/3, 10h10

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75345	0,86465	1,41810	0,58455
TOKYO (¥)	132,73000		114,78500	188,21025	77,57775
PARIS (€)	1,15640	0,87135		1,63950	0,67595
LONDRES (£)	0,70515	0,53135	0,60975		0,41220
ZURICH (FR. S.)	1,71040	1,28840	1,47875	2,42500	

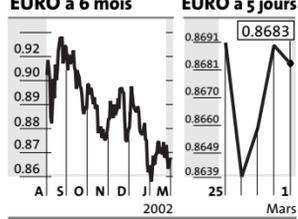
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUILLONNE DANOISE	7,4303	7,4308
COUILLONNE NORVÈGE	7,6881	7,6969
COUILLONNE SUÉDOISE	9,0630	9,0680
COUILLONNE TCHÈQUE	31,2871	31,7377
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6628	1,6654
DOLLAR CANADIEN	1,3760	1,3773
DOLLAR HONGKONG	6,7426	6,7470
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	0,2026	0,2030
FORINT HONGROIS	244,6189	244,8037
LEU ROUMAIN	28272,0000	28328,0000
ROUBLE	26,8130	26,8520

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5239,40	4/3	1,36	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,60
	FTSE techMark 100 index	1234,41	4/3	1,98			97,70		
SUÈDE	OMX	810,23	4/3	2,04	878,88	4/1	741,84	20/2	26,20
EUROPE									
HONGRIE	Bux	8057,97	4/3	1,48	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1292,33	1/3	0,60	1298,29	15/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1390,01	1/3	-0,04	1486,23	28/1	1200,32	2/1	16,80
TCHÈQUE	Exchange PX 50	425,20	4/3	1,26	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	305,47	1/3	0,31	305,47	1/3	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6416,20	4/3	1,06	6460,10	7/1	6059,10	6/2	17,70
TURQUIE	National 100	11707,43	4/3	2,06	15071,84	8/1	10715,81	27/2	11,90
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	405,87	1/3	1,91	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	14343,24	1/3	2,21	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,90
CANADA	TSE 300	7710,80	1/3	0,96	7875,65	7/1	7402,70	20/2	20,30
CHILI	Ipsa	97,77	1/3	1,08	102,37	4/1	94,80	20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10368,86	1/3	2,60	10374,88	1/3	9529,46	30/1	22,70
	Nasdaq composite	1802,74	1/3	4,11	2098,88	9/1	1696,55	22/2	47,60
	Nasdaq 100	1435,41	1/3	5,61	1710,23	9/1	1329,93	22/2	46,10
	Wilshire 5000	10560,01	1/3	2,20	10973,46	7/1	10040,55	20/2	
	Standards & Poors 500	1131,78	1/3	2,26	1176,97	7/1	1081,66	30/1	21,50
MEXIQUE	IPC	6898,00	1/3	2,43	7011,03	1/2	6365,72	14/1	12,20

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
METABOX	0,62	-63,16
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-33,33
LETSBUYIT.COM	0,04	-33,33
MACROPOR	3,90	-18,18
E.MULTI DIGI DIENS	0,41	-17,14
MUSICMUSICMUSIC	0,21	-16,67
P & T TECHNOLOGY	8,08	-15,59
Plus mauvaises performances		
LINDIAGNOSTIC	5,60	-44,00
LOBSTER NETWORK	0,30	-25,00
ONE SOFTWARE AG	0,70	-21,35
ARTICON INTEGRALIS	5,67	-20,70
AECO	0,27	-20,59
MUEHL PRODUCT&SERV	2,40	-16,67
D.LOGISTICS AG	3,10	-16,22

LONDRES

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	-13,64
BALTIMORE TECHNOL	0,11	-10,53
TRAFFICMASTER	0,29	-10,28
MISYS PLC	2,88	-10,23
SPIRENT	1,39	-7,98
SCOOT.COM	0	

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 4 mars 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	43,85	42,73	2,62	7,39	44,00	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,00	30,34	1,20	3610
AGF	56,20	55,45	1,35	4,26	56,30	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	19,70	19,28	2,18	19,70	16,06	0,22	3112	
AIR LIQUIDE	169,60	167,10	1,50	7,75	169,60	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,88	16,06	5,11	12,08	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	6,66	5,95	11,93	13,73	9,62	5,00	1,10	13015
ALSTOM	13,90	14,01	-0,79	11,28	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	59,00	56,20	4,98	16,25	59,10	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,90	5,96	-1,01	90,32	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	180,70	180,00	0,39	13,29	183,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	86,10	83,10	3,61	17,06	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	85,75	84,00	2,08	7,52	85,85	74,10	0,50	13046
AXA	22,68	21,95	3,33	3,36	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	110,00	108,30	1,57	25,00	115,00	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	134,80	134,80	n/d	11,31	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	130,20	130,00	0,15	1,08	152,80	124,50	3,00	12547
BEHGIN SAY	42,70	43,09	-0,91	4,65	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	38,90	38,70	0,52	1,40	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	56,10	55,10	1,81	11,64	56,40	49,77	2,25	13110
BOLLORE	248,00	248,00	n/d	3,24	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	53,50	53,00	0,94	4,18	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	44,61	44,99	-0,84	-0,86	45,74	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	35,45	33,85	4,73	3,66	38,80	30,51	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	41,15	40,79	0,88	2,74	43,15	38,60	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	0,46	3360
BULL#	1,01	0,95	6,32	17,88	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	56,35	56,20	0,27	13,54	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	47,55	46,40	2,48	26,63	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,74	3,75	-0,27	4,46	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	80,40	76,75	4,76	-0,86	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	33,30	33,20	0,30	11,00	33,50	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	55,70	54,35	2,48	4,62	58,80	50,30	0,50	12017
CASINO GUICHADP	59,50	57,60	3,30	4,80	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	80,15	77,65	3,22	7,50	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	58,95	59,00	-0,08	1,90	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	78,70	75,00	4,93	0,44	90,50	70,00	2,00	12470
CEROLE	29,20	29,02	0,62	2,63	29,45	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,56	32,56	n/d	5,71	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	43,32	43,30	0,05	8,30	45,20	38,50	1,30	3905
CGP	38,10	36,80	3,53	n/d	38,11	35,11	n/d	12102
CHARGEURS	74,40	73,20	1,64	-0,73	79,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	41,99	41,35	1,55	21,81	41,99	32,50	0,28	13040
CIC ACTIONS A	120,10	120,00	0,08	-0,33	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,85	49,00	1,73	3,85	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	69,80	69,35	0,65	10,09	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	51,30	49,00	4,69	25,12	51,50	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	35,62	35,80	-0,50	-0,22	36,21	33,60	1,08	12022
COFAC	53,40	52,50	1,71	12,65	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	158,90	158,90	n/d	-0,06	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	69,90	69,05	1,23	10,33	71,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	45,80	45,60	0,44	2,46	45,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	19,03	19,05	-0,10	6,97	19,18	17,58	n/d	4507
CRÉD.FON.FRANCE	15,00	14,99	0,07	3,16	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	39,50	39,38	0,30	5,33	39,69	36,14	0,65	18420
CS COM ET SYSTEMES	8,93	8,89	0,45	7,59	9,90	7,60	n/d	7896
DAMART	93,50	93,80	-0,32	16,00	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	134,60	133,90	0,52	-1,75	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	299,90	297,90	0,67	-5,39	325,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	54,30	53,40	1,69	-0,55	58,10	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,30	14,40	-0,69	-0,69	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	69,50	69,00	0,72	13,66	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT BOTTIN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	7,60	7,55	0,66	1,46	8,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	28,50	28,20	1,06	5,94	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	77,95	76,50	1,90	13,96	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	23,44	n/d	4,17	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	9,08	8,80	3,18	12,65	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAIL(EX CDE)	29,60	29,61	-0,03	16,76	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,50	38,01	1,29	11,27	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	39,10	39,25	-0,38	15,16	39,25	31,20	3,90	12166
ESSO	88,00	88,05	-0,06	9,72	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	41,50	41,00	1,22	-2,35	47,40	40,60	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

1/3 : 14 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
MONDIAL PECHE #	6,89	20,88
LYCOS EUROPE	0,72	20,00
CAST	2,90	18,37
HIGHWAVE OPTICAL	2,54	15,98
IDP	1,90	15,85
COHERIS ATIX	10,10	12,22
CYBERDECK #	0,68	9,68
CAC SYSTEMES #	3,22	9,15
IT LINK	4,35	9,02
CYBERSEARCH	2,18	9,00
V CON TELECOM.#	1,27	8,55
LA TETE DS NUAGES	1,09	7,92
PHARMAGEST INTER.	12,85	7,80
INTERCALL REDUCT.	13,49	7,06
Plus mauvaises performances		
BRIME TECHN.B500	0,09	-74,29
FI SYSTEM BS 00	0,04	-20,00
LYCOS FRANCE	1,30	-10,34
CHEMUNEX	0,45	-10,00
WESTERN TELECOM #	0,41	-8,89
GUYANOR ACTION B	0,26	-7,14
CYBER PRES.PUBLIS#	11,05	-7,14

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 4/3 à 9h

Valeur	Cours en euro	date	% var. 31/12
AGIPI			
www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	26,25	1/3	-1,68
AGIPI AMBITION	25,33	1/3	-0,35
BNP PARIBAS			
www.bnpparis.com 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)			
BNP ASSOC.PREMIERE	9836,23	3/3	0,53
BNP EURIBOR ASSOC.	52235,37	3/3	0,55
BNP MONE C.TERME	2521,57	3/3	0,54
BNP MONE EURIBOR	18668,05	3/3	0,57
BNP MONE PLACE.M.C	13817,19	3/3	0,50
BNP MONE TRESORE.	78832,67	3/3	0,57
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1846,09	3/3	0,49
CAISSE D'ÉPARGNE			
www.cic-am.com 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
EUR.1,2,3...FUTUR	50,79	3/3	-0,69
EUR.ACT.EURO.P.C	17,23	3/3	-1,82
EUR.ACT.FUT.D/PEA	61,99	3/3	-3,61
EUR.CAPITAL.C	44,31	3/3	0,15
EUR.DYNAMIQUE +	41,65	3/3	-2,98
EUR.ENERGIE	42,87	3/3	-2,58
EUR.EXPANSION C	14920,92	3/3	0,57
EUR.EXPANSIONPLUS	42,57	2/2	0,42
EUR.INVEST.D/PEA	51,43	3/3	-2,50
EUR.MONETAIRE C	225,58	3/3	0,42
EUR.MONETAIRE D	187,90	3/3	0,42
EUR.OBLIG.INTER.	178,89	3/3	1,41

UBIQUIS	2,57	-6,88
ALTAMIR & CIE #	58,00	-6,45
DALET #	1,74	-6,45
CRONETWORKS	6,57	-6,14
HIMALAYA	1,16	-5,69
ASTRA	0,52	-5,45
LA COMPAGNIE GROUP	4,90	-4,85
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	16,60	0,00
AVENIR TELECOM #	1,30	0,00
BRIME TECHNO. #	33,99	3,94
CALL CENTER ALL	10,20	4,62
CEREP	18,20	0,28
DEVOTEAM #	20,59	0,93
EUROFINS SCIENTIF.	16,30	0,49
GAUDIOT #	39,10	6,39
GENESYS #	10,68	2,20
GENSET	7,13	-1,93
GL TRADE #	48,10	0,10
QUILLIEMOT #	12,50	-3,85
HIGHWAVE OPTICAL	2,54	-15,98
ILOG #	15,70	-1,88
IPSO5 #	64,95	-1,80
MEDIDEP #	27,42	-1,56
NICOX #	45,50	-1,56
SOI TEC SILICON #	23,39	-0,00
VALTECH	1,92	-1,05
WAVECOM #	36,61	-1,08

EURC.TECHNOLOGIESC	35,73	3/3	-7,78
EURC.TRIMESTR.D	270,94	3/3	-0,91
EPARCOURT-SICAV D	28,56	3/3	0,21
GEOPTIM C	2355,78	3/3	0,63
Fonds communs de placements			
EURC.EQUILIBRE C	37,38	3/3	-0,71
EURC.PRUDENCE C	34,69	3/3	0,14
EURC.VITALITE	40,08	3/3	-1,72
CDC IXIS			
www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	174,51	2/2	-3,73
NORD SUD DEVELOP.C	523,04	2/2	0,94
NORD SUD DEVELOP.D	403,66	2/2	0,95
CREDIT AGRICOLE			
www.credit-agricole.com 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	349,49	1/3	2,14
ATOUT EUROPE	494,71	1/3	-3,94
ATOUT FCE ASIE	74,18	1/3	-3,96
ATOUT FRANCE C	188,44	1/3	-4,31
ATOUT FRANCE D	167,57	1/3	-4,31
ATOUT FRANCE EUR.D	169,65	1/3	-4,68
ATOUT FRANCEMONDED	43,13	1/3	-4,04
ATOUT MONDE	50,76	1/3	-4,33
ATOUT SELECTION	99,44	1/3	-5,14
CAPITOP EUROBLIG C	101,68	1/3	0,25
CAPITOP EUROBLIG D	83,88	1/3	0,23
CAPITOP MONDOBLIG	45,80	1/3	1,50
CAPITOP REVENU.S	171,59	1/3	-1,00
DIEZE C	425,23	1/3	-3,63
INDICIA EUROLAND	106,91	2/2	-5,43
INDICIA FRANCE	357,21	2/2	-4,37
INDOCAM AMERIQUE	40,52	1/3	-2,00
INDOCAM ASIE	17,68	1/3	-0,16
INDOCAM FRANCE C	324,29	1/3	-3,74
INDOCAM FRANCE D	266,56	1/3	-3,74
INDOCAM MULTIOBLIG	193,14	1/3	2,91
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	75,64	2/2	-3,24
CAPITOP MONETAIREC	193,63	5/3	0,43
CAPITOP MONETAIRED	183,57	5/3	0,43
INDO.FONCIER	95,76	1/3	2,81
INDO.VALRES.	258,61	2/2	-2,97
MASTER ACTIONS	39,94	2/2	-3,03
MASTER DUO	14,05	2/2	-0,98
MASTER OBLIG.	30,74	2/2	-0,35
MASTER PEA	12,02	2/2	-3,29
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,08	2/2	-2,84
OPTALIS DYNAMIQUED	16,95	2/2	-2,86
OPTALIS EQUILIBREC	18,50	2/2	-1,64
OPTALIS EQUILIBRED	16,83	2/2	-1,69
OPTALIS EXPANSIONC	14,24	2/2	-4,23

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.
--------	---------------	-------------	---------------	--------------	-----------	----------	--------

AUJOURD'HUI

SPORTS

Alors qu'on redoutait le pire pour elle, l'**ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY** a battu avec brio le XV d'**ANGLETERRE** (20-15), samedi 2 mars, au Stade de France, à l'occasion de la troisième journée du **TOURNOI DES**

SIX NATIONS. Impitoyables en **DÉFENSE**, les Bleus ont réalisé une première demi-heure proche de la perfection au cours de laquelle ils ont marqué **DEUX ESSAIS** par Gérard Merceron et Imanol Harinordo-

quy. L'une des clefs de la réussite aura été l'aisance avec laquelle le demi de mêlée **FABIEN GALTHIÉ** et l'ouvreur Gérard Merceron ont **PERMUTÉ** en cours de rencontre. Avant de se rendre en **ECOSSE** et de

recevoir l'Irlande, les Français sont en droit de rêver au **GRAND CHELEM**. Les deux autres rencontres ont vu la victoire de l'Irlande sur l'Écosse (43-22) et le succès du pays de Galles face à l'Italie (44-20).

Le XV de France assomme l'Angleterre en une mi-temps idéale

Les Français ont offert leur match « le plus accompli » depuis que Bernard Laporte est à la tête de la sélection nationale. Grâce à leur troisième victoire (20-15) en trois rencontres dans le Tournoi des six nations, ils peuvent encore prétendre au grand chelem

BERNARD LAPORTE n'a pas dormi, ou si peu, dans la nuit du 3 mars. Toute la soirée, le sélectionneur du XV de France a vu tomber à ses pieds des tombereaux de louanges. Il les a acceptés sans barguigner. Il les avait bien méritées, après la performance époustouflante de son équipe, vainqueur de l'Angleterre (20-15), dans un Stade de France enfin conquis par le rugby, quatre ans avoir donné son âme aux champions du monde de football, et uniquement à eux. Bernard Laporte pouvait être « heureux, heureux pour les joueurs ». Dimanche 4 mars, à l'heure du petit déjeuner, il était le gai Paris à lui tout seul, un esprit piquant, version rugby. A David Ellis, le technicien ex-treiziste à qui l'étanchéité de la défense française doit tant, qui s'en allait bavarder avec ses compatriotes anglais, il a recommandé de n'être « pas trop arrogant ». On peut le regretter, au nom de l'Entente cordiale, ou s'en féliciter, au nom de la belle histoire du Tournoi des cinq nations : toutes les finales de Coupes du monde ne déboulonneront jamais un succès sur l'Angleterre pour le rugby français.

Le feu roulant des félicitations a débuté dans les vestiaires, avec l'irruption des candidats Chirac et Jospin, comme au soir du 12 juillet 1998. Il s'est poursuivi au banquet d'après-match, lorsque Clive Woodward, l'entraîneur du XV d'Angleterre, a dit à son homologue français son « admiration » pour la première mi-temps « impressionnante » des Bleus. Il s'est prolongé tard dans la nuit, quand des supporters grisés remerciaient le technicien français : « On a fait 600 kilomètres pour voir ça, et on reviendra. »

Un mois plus tôt, le 2 février, après la désolante prestation de



Après la domination qu'ils ont exercée en première mi-temps, c'est grâce à une défense acharnée que les Bleus ont réussi à préserver leur victoire en seconde période. Ici, le troisième ligne aile français Serge Betsen bloque une tentative de percée de l'ouvreur anglais Jonny Wilkinson, que son coéquipier, l'arrière Jason Robinson, s'apprête à relayer.

son équipe face à l'Italie (33-12), Bernard Laporte avait déploré « la contre-publicité » faite à son sport. La victoire probante sur l'Angleterre l'a rasséréné. Il l'a dit à Clive Woodward : « Ce match, c'est bon pour la promotion du rugby. » Il l'a redit en public : « Ce match, c'était du très haut niveau. »

RÉPÉTER, RÉPÉTER, RÉPÉTER

La béatitude lui va si bien. Jamais, depuis trois hivers qu'il est installé à la tête du XV de France, Bernard Laporte n'avait vu sa formation livrer un match « aussi

accompli ». Jamais son discours, un éloge de la simplicité, une parabole du rugby épuré, n'avait trouvé de traduction aussi éloquente sur un terrain. En une mi-temps, la première, les Bleus ont étouffé les hommes à la Rose, grâce à un savant mélange de réalisme et de maestria : « A ce jeu, il faut mettre les choses dans l'ordre, souligne Bernard Laporte. Il faut répéter, répéter, répéter. Quand on annonce une combinaison, les joueurs doivent y aller avec conviction. » Quatre fois, ils ont visité l'en-but anglais : deux essais accordés à Gérard Merceron,

après une feinte de passe de Fabien Galthié (10^e), et à Imanol Harinordoquy, à la suite d'un somptueux renversement d'attaque (19^e) ; deux autres essais ont été refusés pour des fautes préalables.

L'entraîneur français a une idole, elle est anglaise : Jonny Wilkinson, le jeune ouvrier anglais. Il n'a de cesse de louer son « approche professionnelle », « la sûreté de son geste ». Il lui avait réservé un traitement spécial : à aucun moment, Serge Betsen, l'un des grands hommes du match, ne lui a accordé une pouce de liberté. Tout le jeu anglais

s'en est senti : étrié, peu emballé, encore moins conquérant. Il a fallu un exploit de leur Zébulon de l'arrière, Jason Robinson, pour qu'ils franchissent l'impenétrable mur français, dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, puis une longue passe au pied d'Austin Healey dans les mains de Ben Cohen, en toute fin de match.

A côté de ces deux traits de perfection, les Anglais n'ont pu rivaliser, notamment sur le plan de l'engagement. La présence de Martin Johnson, sous le coup d'une suspension de trois semaines pour bru-

talité, mais sélectionnable grâce à l'art du contrepied de la Fédération anglaise, était supposée agacer les Français, éventuellement les déstabiliser. Le plan s'est retourné contre ses auteurs : le capitaine anglais, comme gêné d'être là, a rarement été aussi peu à son aise. A l'inverse, Fabien Galthié s'est à nouveau montré parfait meneur d'hommes.

CONSIGNES RESPECTÉES

Bernard Laporte n'a pas fermé l'œil de la nuit, mais en guise de cerne, il affiche ce dimanche matin un sourire grand comme ça, une mine à la fois incrédule et épanouie. Il rêve éveillé. Il vient de vivre un rêve d'entraîneur : des consignes offensives et défensives respectées à la lettre, une agressivité jamais prise en défaut, une maîtrise remarquable et, au bout du compte, un succès retentissant sur l'Angleterre, cette équipe que des statisticiens imprudents ont placée tout en haut de la pyramide des nations du rugby mondial, en dépit de son incapacité récurrente à se présenter à l'heure pour les grands rendez-vous.

Pour la quatrième année de suite, le XV de Clive Woodward a perdu, à l'extérieur, le match qui pouvait lui assurer le grand chelem. Invaincu en trois rencontres, la France est aujourd'hui seule à pouvoir songer encore à cet exploit jamais accompli depuis que le vieux Tournoi se joue à six nations : un grand chelem à cinq levées. Il passe par deux nouvelles victoires, le 23 mars en Écosse, et le 6 avril, à Paris, contre l'Irlande, la seule équipe capable de rivaliser avec les Français sur le plan de l'imprévisibilité.

Eric Collier

L'Irlande n'a pas dit son dernier mot

Ecrasés par l'Angleterre (11-45) lors de la précédente journée, les Irlandais se sont relancés dans le Tournoi en dominant l'Écosse, samedi 2 mars, à Dublin. L'équipe entraînée par Eddie O'Sullivan a inscrit cinq essais. Le trois-quart-centre Brian O'Driscoll en a marqué trois à lui seul, dont un après une course en solitaire de plus de 70 mètres. Prochains adversaires du XV de France, les Écossais ont multiplié les fautes de main et offert moult ballons à leurs adversaires. « Nous avons donné aux Irlandais des munitions pour nous battre », a regretté l'entraîneur du XV au chardon, Ian McGeechan.

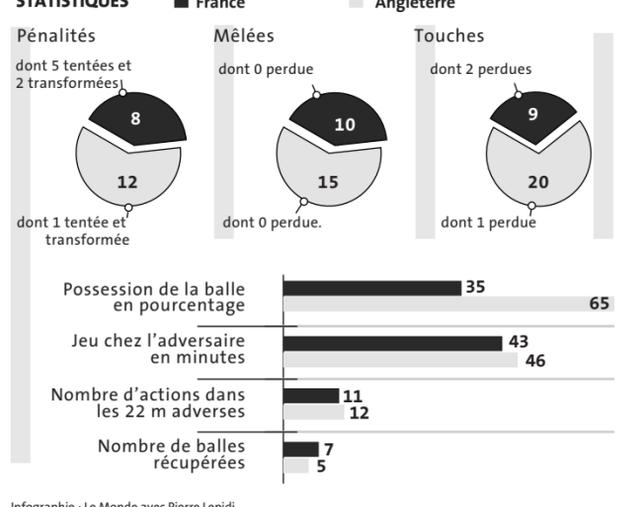
Dans l'autre rencontre, le pays de Galles s'est tranquillement imposé, à Cardiff, face à l'Italie (44-20). Privés de leur ouvrier Diego Dominguez, blessé, les Transalpins ont encaissé cinq essais, et n'en ont inscrit que deux. Bon derniers avec trois défaites, les Italiens n'ont désormais qu'un seul objectif : éviter la « cuiller de bois », le trophée symbolique attribué à une équipe qui a perdu tous ses matches.

TOURNOI DES SIX NATIONS

Samedi 2 mars • Stade de France, à Saint-Denis • Temps gris • Bon terrain • 79 502 spectateurs • Arbitre : M. Watson (Afrique du Sud)

	France	20	15	Angleterre
Équipes	Sélectionneur : Laporte Joueurs : Brusque • D. Bory ; Traill ; Marsh ; Rougerie • Galthié (Mignoni, 68 ^e) ; Merceron • Betsen ; Harinordoquy (Martin, 79 ^e) ; Magne • Auradou (Pelous, 60 ^e) ; Brouzet • Crenca (Milloud, 60 ^e) ; Ibanez (Azam, 71 ^e) ; De Villiers.		Sélectionneur : Woodward Joueurs : Robinson • Healey ; Greenwood ; Tindall (Paul, 39 ^e) ; Cohen • Wilkinson (Luger, 74 ^e) ; Bracken • Back ; Worsley (Corry, 60 ^e) ; Hill • Kay (Grewcock, 74 ^e) ; Johnson • Vickery ; Thompson (West, 74 ^e) ; Rowntree (Leonard, 74 ^e).	
Les points	2 essais de Merceron (10 ^e) et Harinordoquy (19 ^e) 1 transformation de Merceron ; 2 buts de Merceron (37 ^e , 59 ^e).		2 essais de Robinson (40 ^e) et Cohen (80 ^e) 1 transformation de Wilkinson (40 ^e) ; 1 but de Wilkinson (40 ^e)	

STATISTIQUES



Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Quand Fabien Galthié et Gérard Merceron jouent en double...

EN 67 MINUTES, il a réhabitué le XV de France à son commandement. Une grosse heure sur la pelouse de Saint-Denis pour que Fabien Galthié restaure son empire et démontre qu'il était, en ce samedi 2 mars, un ouvrier de grande qualité. Oui, un ouvrier. Le meilleur avec Gérard Merceron, authentique n° 10 de cette équipe et auteur de 15 des 20 points français. A sept reprises, la charnière tricolore s'est inversée et notamment lors du deuxième essai, marqué par Imanol Harinordoquy. « Aujourd'hui les défenses sont très vite en place. Si on n'arrive pas à dynamiser à la sortie des points de rencontres, on retombe systématiquement face à des murs. Et après, toute tentative de jeu s'avère complètement stérile », analyse le sélectionneur Bernard Laporte.

Accélérer la cadence, voilà donc l'objet premier de ce dédoublement entre le Parisien et le Montferrandais. « Si Fabien [Galthié] doit revenir systématiquement derrière les regroupements, cela nous fait temporiser. Si je suis mieux placé que lui, ce qui arrive logiquement après avoir joué sur les

extérieurs, je fonce au ballon, explique Gérard Merceron. Cela nous met dans le bon tempo pour repartir vers les largeurs, comme le demande le jeu ambitieux auquel nous aspirons. » Si cette permutation limite les courses inutiles et ménage donc le physique des demis, elle ne renie nullement son influence anglaise. Précurseur en la matière, le XV de la Rose utilise communément trois relayeurs, avec Kyran Bracken, titulaire du poste à la mêlée, l'ailier Austin Healey ou le troisième-ligne aile, Neil Back.

BEAUX RESTES

« Les Australiens ne se servent que d'un n° 9, parce que leur deuxième temps de jeu est toujours très proche du premier. Les Anglais - c'est en cela qu'ils sont encore meilleurs que nous - savent utiliser toute la largeur du terrain et profitent d'un passeur exceptionnel avec Wilkinson », indique encore Bernard Laporte, qui, pour prendre le large, a décidé de s'appuyer à la fois sur la longue passe de Fabien Galthié et les beaux restes de Gérard Mer-

ceron, qui, à dix-neuf ans, jouait demi de mêlée à Cognac. « Le dédoublement de nos demis s'inscrit dans ce repositionnement complet de notre ligne d'attaque. Nous avons décidé de mettre les joueurs les plus rapides dans les meilleures conditions. Avec Magne, Harinordoquy et d'autres électrons libres, nous créons une ligne à dix attaquants. Plus vite elle est approvisionnée, plus elle est dangereuse. Voilà l'intérêt de l'alternance 9-10 », explique Jacques Brunel, entraîneur adjoint.

« Dans le dernier tournoi, à Twickenham, nous inaugurons ce schéma de jeu, se souvient Bernard Laporte. Il a failli payer avant le naufrage (19-48). » L'entraîneur des Bleus se refuse aujourd'hui à voir plus loin. L'apparition d'un troisième relayeur, comme le font les Anglais, n'est pas pour tout de suite. « On a déjà mis plus d'une année pour arriver à jouer avec deux, rappelle Bernard Laporte. On va se contenter de jouer avec deux 9. » Et donc deux 10.

François Aubel

Une leçon de français

ON A L'AIR malin, tiens, une fois de plus, à jouer les entraîneurs de zinc et à expliquer le mal français entre deux tournées générales. A enfoncer le coude sur le bar, ce

ANALYSE

Le XV d'Angleterre n'avait jamais autant ressemblé au pire du XV de France

championnat trop long et ce calendrier si touffu qu'il ne pouvait offrir à la France que l'inéluctable : une cascade de blessés. On avait l'air de quoi, tiens, avant-hier, juste avant le match, à comprendre nos internationaux qui font trop de matches, à les plaindre presque, à les excuser déjà, au cas où, jusqu'à prier presque pour l'avenir du rugby français ? Bref, on a l'air de quoi, là, après cet étalage de perfec-

tion alors que toute la semaine, on se présentait à l'Anglais comme la carotte épluchée se présente au cuisinier, prêts à passer au hachoir ?

Car, il s'agit bien de perfection en ce samedi 2 mars. De perfection à l'état brut. D'une première mi-temps aussi pure que l'âme d'un nouveau-né. Aussi bien sur le plan physique que technique, et aussi bien mentalement que tactiquement, il y a bien longtemps que l'équipe de France n'avait joué à un tel niveau de jeu avec autant de constance. Car, même pour son exploit le plus symbolique de sa jeune histoire professionnelle, en demi-finale de la Coupe du monde, contre les All Blacks, il avait fallu attendre quelques tours de chauffe avant la chevauchée fantastique.

Là, soudain, quinze jours après l'à-peu-près de Cardiff et le brouillon italien, là donc, la lumière. Etouffant d'entrée les rois du moment jusqu'à leur faire manger leur couronne, les Français furent irrésistibles pendant les trente premières minutes du match, résis-

tants par la suite, et antichocs pour finir. Du coup, et pour une fois si rare, on vit les Anglais réciter le plus mauvais de ce que l'équipe de France a souvent eu l'habitude de nous raconter dans ses plus mauvais contes de rugby.

Car, entre les fautes de jeu et des fautes de goût, les fautes d'indiscipline et les fautes d'esprit, le XV d'une rose légèrement fanée n'avait jamais autant ressemblé au pire du XV de France. Et d'ailleurs, nos amis les Anglais pouvaient se sentir heureux de finir cette première mi-temps avec seulement dix points de retard. Voir les Anglais peiner comme des Français ne fut pas le moindre des plaisirs de cette fête où même, pour la première fois depuis le transfert du Parc des Princes, le Stade de France eut lui aussi du talent.

Pourtant, malgré cette domination collective et individuelle, malgré cette mainmise sur le jeu et sur le ballon, et malgré cette défense aussi scientifique qu'héroïque, on a quand même eu peur. Car, de pas-

ser de 17-0 après trente minutes, à 20-15 à la fin du temps réglementaire, traduisait aussi l'incertitude de la seconde mi-temps pourtant presque à sens unique. C'est dire que même en réalisant un match quasi parfait, nous aurions pu perdre sur un coup du sort mal placé ou sur un oubli de passage.

C'est dire ô combien le moindre détail, le moindre relâchement aurait coûté cher à nos espoirs. Et c'est sûrement là que l'équipe de France d'avant-hier a excellé, dans le souci du détail, de la petite seconde d'avance et du millimètre jamais cédé. Cette équipe de France peut voyager, on en est sûr maintenant, mais c'est aussi la seule capable de perdre en Écosse après une telle démonstration. Alors pitié, hein, parce qu'on aura l'air de quoi, tiens ?

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugby-man.

Michael Schumacher domine un GP d'Australie défiguré par un carambolage monstre

Formule 1 • Un accident au départ a provoqué l'abandon de huit rivaux du champion allemand

MELBOURNE

de notre envoyé spécial
Vingt-deux voitures au départ, huit à l'arrivée : le spectaculaire carambolage provoqué par l'accrochage entre la Ferrari de Rubens Barrichello et la Williams de Ralf Schumacher avant le premier virage du circuit de l'Albert Park à Melbourne a complètement brouillé les cartes du grand prix d'Australie, première épreuve du championnat du monde de formule 1, dimanche 3 mars.

Grâce à une embardée sur l'herbe, Michael Schumacher réussit à sortir sa Ferrari saine et sauve du chaos. Cinquante-huit tours plus tard, et pas mal de monotone, il remportait son troisième GP d'Australie consécutif, signant au passage sa 54^e victoire. « *Il y avait des voitures dans tous les sens. Je ne voulais pas prendre le virage par crainte d'être percuté par ceux qui me suivaient, a-t-il expliqué* ensuite. *J'ai donc décidé, comme Kimi [Raikkonen], d'aller tout droit dans l'herbe, ce qui était une bonne décision.* »

Troisième sur la grille de départ, Ralf Schumacher a effectué le meilleur départ, parvenant à se glisser entre la Ferrari de son frère, deuxième sur la grille, et celle de Rubens Barrichello, qui occupait, une fois n'est pas coutume, la pole position à l'insu de son coéquipier. Après deux tentatives de dépassement sur le Brésilien, qui, contrairement aux règles en vigueur, a chan-

gé deux fois sa trajectoire, le pilote Williams a percuté la Ferrari au moment du freinage. Une spectaculaire envolée de sa monoplace s'ensuivit. « *J'avais l'impression d'être le passager d'un avion au décollage* », a déclaré le cadet du quadruple champion du monde. Les larges dégagements prévus à cet endroit ont permis d'éviter le pire, comme cela s'était produit lors de l'accident qui avait impliqué Ralf Schumacher et Jacques Villeneuve, en 2001 ici même, et qui avait coûté la vie à un commissaire de piste.

HUIT PILOTES IMPLIQUÉS

Après que la poussière et la fumée se furent dissipées, on ne pouvait que constater le désastre : huit pilotes avaient fait les frais de l'opération. Rubens Barrichello et Ralf Schumacher, bien sûr, mais aussi Giancarlo Fisichella (Jordan-Honda), Nick Heidfeld et Felipe Massa (Sauber), Jenson Button (Renault), Olivier Panis (BAR-Honda) et Allan McNish (Toyota). Kimi Raikkonen (McLaren-Mercedes) et Mika Salo (Toyota) profitèrent de la neutralisation de la course et de la sortie de la voiture de sécurité pour effectuer dans leur stand d'indispensables changements sur leurs voitures.

Fallait-il ou non mettre alors la course sous drapeau rouge ? Un nouveau départ aurait donné aux pilotes accidentés une seconde chance en leur permettant de changer de monture. Charlie Whiting, directeur de course, responsable de la sécuri-

té et du départ, ne l'a pas jugé opportun. « *Mon opinion personnelle est que j'aurais préféré qu'il y ait le drapeau rouge* », a expliqué Michael Schumacher, tout en reconnaissant que les pilotes n'étaient pas ceux qui pouvaient décider d'une telle chose.

Un avis que ne partage pas son frère cadet : « *Charlie Whiting a pris la bonne décision. Il nous a toujours dit clairement qu'il n'interromprait pas de course sauf pour la sécurité des pilotes, et ça n'était pas le cas.* » Malgré l'ampleur de l'accrochage, aucun débris important ne s'est en effet répandu sur la piste comme ce fut le cas lors du spectaculaire accident au GP d'Allema-

gne 2001 au cours duquel la Prost du Brésilien Luciano Burti avait également décollé dans les airs avant de disperser des morceaux de carbone sur la piste.

Le public australien aurait préféré à l'évidence que soient présents tous les acteurs de la saison, ce qui aurait donné une plus grande variété au spectacle offert par la superbe piste de l'Albert Park. Les 170 000 spectateurs auront, cependant, été les premiers à voir évoluer une toute nouvelle écurie, Toyota. Cette dernière a obtenu un point précieux et symbolique grâce à Mika Salo.

Jean-Jacques Larrochelle

Pour Minardi, Mark Webber fait des miracles

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Le speaker faillit en perdre la voix et les 170 000 spectateurs australiens présents le long de la piste de l'Albert Park n'ont eu de cesse de se dresser comme un seul homme à chacun des passages de la modeste Minardi n° 21. Au fur et à mesure que l'on s'approchait de la fin de la course, l'impatience du public se faisait grandissante.

Au volant de la monoplace noire aux couleurs de la ville de Kuala Lumpur, Mark Webber, l'enfant du pays, effectuait sur le circuit de Melbourne sa première course en formule 1. Profitant du spectaculaire carambolage qui, dès le premier

à manquer, de zélés employés de l'écurie anglo-italienne revinrent avec des cartons de Yellow, un succédané australien. Dans l'enceinte du stand Minardi, gagné par la foule des curieux et par les proches, se mêlaient embrassades, rires et larmes. Ce qu'a fait Webber s'appelle dorénavant un « Bradbury », dit-on à Melbourne.

Lors des Jeux olympiques de Salt Lake City, l'Australien Steven Bradbury parvint à décrocher une médaille d'or en patinage de vitesse après que tous ceux qui le précédaient eurent chuté à quelques mètres de la ligne d'arrivée. Coïncidence : ce même Bradbury était monté, quelques jours auparavant, à bord de l'une des Minardi à deux places réservées aux hôtes d'honneur.

J.-J. L.

La mort oubliée d'un commissaire de piste

Le GP d'Australie 2001 avait été endeuillé par la mort de Graham Beveridge, un commissaire de piste de 52 ans, victime d'une roue projetée par la BAR de Gilles Villeneuve, lors d'un accident très violent avec la Williams de Ralf Schumacher. L'accident avait révélé des carences dans la sécurité des personnels en bord de piste quelques semaines après le décès d'un pompier à Monza. Depuis, la hauteur des grilles a été augmentée dans les zones sensibles du circuit. Plus récemment, un juge de la cour de Melbourne a mis en cause l'Australian Grand Prix Corporation (AGPC), la société organisatrice, qui aurait failli à son devoir de prévention. Une démarche demeurée sans suite. Un an après l'accident, tout semble fait pour ne pas avoir à en reparler, et le programme officiel du Grand Prix n'en a dit mot. Seule attention : un modeste bouquet de fleurs accroché au grillage par les proches du commissaire.

virage mit hors course huit concurrents, il occupait une inespérée cinquième place dès le 25^e tour de course, synonyme de deux points au championnat du monde, l'objectif que s'était fixé, pour la totalité de la saison Paul Stoddart, le patron australien de l'écurie anglo-italienne.

Mais dix tours avant la fin, le natif de Queenbeyan voyait son avance fondre sur la Toyota rouge et blanche de Mika Salo, en sixième position. Disposant d'une monture plus rapide, ce dernier semblait devoir immanquablement le dépasser.

Sauf que l'incroyable déjoue parfois la logique : alors qu'il était dans les roues de l'Australien, le Finlandais faisait une erreur de pilotage, perdait momentanément le contrôle de sa monoplace et reprenait la piste sans espoir de retour sur son adversaire.

Pour le sport automobile australien, ce fut un jour historique : depuis Alan Jones en 1986, aucun « Aussie » n'avait marqué de point au championnat du monde de formule 1. Debout sur le capot de sa monoplace, les poings levés, Mark Webber, élevé au rang de héros, était acclamé comme un vainqueur. « *J'ai peur de me réveiller demain matin et de me rendre compte que tout cela n'est pas arrivé* », devait-il déclarer, dans un mélange de fatigue et d'extrême fébrilité. Quand le champagne vint

Bruno Peyron part quand Olivier de Kersauson revient

Voile • Chassé-croisé dans la conquête du Trophée Jules-Verne autour du monde

DEUX MULTICOQUES vont prochainement se croiser dans l'Atlantique. Orange, le catamaran géant de Bruno Peyron, a en effet pris le large des côtes bretonnes, samedi 2 mars vers 8 heures, à destination des mers du Sud. Dans quelques jours, il pourrait rencontrer Olivier de Kersauson qui a dû interrompre sa route au large du Brésil à la suite de problèmes sur le gouvernail de son trimaran Geronimo.

La conquête du Trophée Jules-Verne – le record du tour du monde à la voile en équipage et sans escale –, l'objectif des deux navigateurs, ne réussit pas à les réunir pour régater mais les contraint plutôt à s'affronter à distance.

Lorsque l'un se lance dans la course, l'autre doit arrêter son élan. Tout commence, jeudi 14 février, quand Bruno Peyron profite d'une météo favorable pour s'éloigner d'Ouessant. Mais, trente minutes après avoir franchi la ligne de départ, la tête du mât de son voilier se brise, obligeant le navigateur à rejoindre Vannes pour réparer.

PARTIR DÉBUT MARS

Actuel détenteur du Trophée, Olivier de Kersauson a largué les amarres, lundi 18 février, pour tenter de battre le temps de référence qui est toujours, depuis 1997, de 71 jours 14 heures 22 minutes et 8 secondes. Mais le marin breton n'a pas eu le temps de tester toutes les possibilités de son nouveau trimaran. Vendredi 1^{er} mars « *un phénomène de ventilation sur le safran* » engendre des vibrations qui bloquent la barre. « *Nous n'avons pas d'idée précise sur la cause, mais en revanche, nous avons une idée précise des conséquences et de la dégradation du système de barre qui est en train de s'opérer,*

explique Olivier de Kersauson. *Entrer comme ça dans la zone des 40° rugissants serait, maritimentement parlant, une insupportable !* ».

Par précaution il a donc décidé de retourner vers son port d'attache du Moulin-Blanc. Il lui reste 5 000 milles à parcourir avant de pouvoir faire analyser précisément par les architectes du navire les causes de la défaillance. « *Je ne sais pas combien de temps cela va prendre : 12, 13, ou 14 jours. De toute façon, le problème n'est pas de savoir quand nous arriverons, mais d'avoir la certitude d'arriver jusqu'à Brest sans que le système s'arrache* », assure-t-il. Pour lui, le compte à rebours est maintenant lancé s'il souhaite tenter à nouveau sa chance cette année dans la course autour du monde. En effet, les conditions de navigation dans les mers australes obligent les concurrents au record à quitter la France au début du mois de mars.

Bruno Peyron et les 12 hommes qui composent l'équipage du voilier Orange semblent, eux, encore dans les temps pour effectuer le parcours. Certes le moral à bord est moins élevé que lors du premier départ. « *Nous partons bien sûr avec un petit peu moins de confiance que la première fois, explique le skipper de La Baule, mais cette appréhension ne sera l'affaire que de quelques heures.* »

Il lui reste maintenant à mener son catamaran de 33,50 mètres – l'ancien Innovation/Explorer qui avait permis à Loïck, son petit frère, d'obtenir la deuxième place de la course The Race en 2001 – le plus vite possible vers les trois caps : Bonne-Espérance (Afrique), Leeuwin (Australie) et Horn (Amérique).

Serge Bolloch

FORMULE 1 - GRAND PRIX D'AUSTRALIE 1^{re} manche

Dimanche 3 mars • Circuit de Melbourne • 58 tours de 5,303 km (307,574 km)
Temps couvert • Température piste : 23 °C • 20 qualifiés, 8 classés

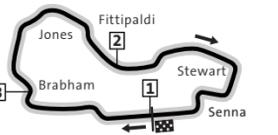
Classement	Ecurie	Temps
1	Michael Schumacher	Ferrari (Ita) 1 h 35'36"792
2	J-P. Montoya	Williams (Col) à 18 s 628
3	K. Raikkonen	McLaren (Fin) à 25 s 067
4	E. Irvine	Jaguar (Irl) à 36 s 087
5	M. Webber	Minardi (Aus) à 2 tours
6	M. Salo	Toyota (Fin) à 2 tours

7 A. Yoong (Mal, Minardi) à 3 tours • 8 P. de la Rosa (Esp, Jaguar) à 5 tours
Principaux abandons : G. Fisichella (accident, 1^{er} tour) ; N. Heidfeld (accident, 1^{er} tour) ; O. Panis (accident, 1^{er} tour) ; R. Schumacher (accident, 1^{er} tour) ; R. Barrichello (accident, 1^{er} tour) ; J. Villeneuve (moteur cassé, 29^e tour) ; D. Coulthard (moteur cassé, 34^e tour)

Pole position
R. Barrichello en 1 min 25 s 843 (222,392 km/h)

Meilleur tour
K. Raikkonen en 1 min 28 s 541 (215,615 km/h), 37^e t.

Les faits marquants
1 Au moment du départ, Ralf Schumacher percuta Rubens Barrichello. Plusieurs pilotes ne peuvent éviter l'accident, ce qui provoque un carambolage. D. Coulthard prend la tête de la course, la voiture de sécurité fait son apparition. Sept voitures ne peuvent pas repartir.
2 Il ne faut que 13 tours à M. Schumacher pour remonter de la 4^e place à la 1^{re} place de la course. Il s'installe en tête après une lutte acharnée avec J-P. Montoya (17^e tour)



Classements des championnats
Pilotes : 1. M. Schumacher, 10 pts ; 2. J-P. Montoya, 6 ; 3. K. Raikkonen, 4 ; 4. E. Irvine, 3 ; 5. M. Webber, 2 ; 6. M. Salo, 1.
Constructeurs : 1. Ferrari, 10 pts ; 2. Williams, 6 ; 3. McLaren, 4.
Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS SPÉCIAL ALGÉRIE

1 1954-1962 : la guerre d'Algérie
2 L'Algérie embourbée face à l'islamisme
3 Les Clés de l'Info

Le 19 mars 1962, au lendemain de la signature des accords d'Évian entre la France et les représentants de rebelles algériens, le cesse-le-feu devient effectif, mettant fin à une guerre meurtrière de huit ans. Le 1^{er} juillet suivant, l'Algérie accède à l'indépendance après plus de cent trente-deux ans de domination française.

1954-1962 : La guerre d'Algérie

Le 19 mars 1962, au lendemain de la signature des accords d'Évian entre la France et les représentants de rebelles algériens, le cesse-le-feu devient effectif, mettant fin à une guerre meurtrière de huit ans. Le 1^{er} juillet suivant, l'Algérie accède à l'indépendance après plus de cent trente-deux ans de domination française.



SOMMAIRE
• Un an après l'accident p. 2
• En jeu p. 3
• La République p. 4
• Face à la guerre p. 5
• De « sans guerre » p. 6
• La République p. 7
• Une paix p. 8
• Introduction p. 9

LES FRANÇAIS OSENT ENFIN REGARDER EN FACE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Quarante ans après, retour de la mémoire refoulée de la période 1954-1962. ANS DE GUERRE, d'Algérie, il avait le droit de dire « oui » à la guerre. Le 19 mars 1962, au lendemain de la signature des accords d'Évian entre la France et les représentants de rebelles algériens, le cesse-le-feu devient effectif, mettant fin à une guerre meurtrière de huit ans. Le 1^{er} juillet suivant, l'Algérie accède à l'indépendance après plus de cent trente-deux ans de domination française.

NOUVELLE SEAT LEON TDi 150 CH SPORT
Le Diesel de ceux qui n'aiment pas le Diesel

21.328 € (139.900 Frs)
DISPONIBLE* CHEZ AUTOGIR
VOTRE CONCESSIONNAIRE DE L'OUEST PARISIEN
www.autogirseat.com
41, bd Gouvion St Cyr 75017 PARIS - 01.56.68.83.00

Face à l'adversité, le Paris-SG perd le sens de la mesure

Football ● La victoire de Bordeaux (1-0), sur penalty, au Parc des Princes, en demi-finale de la Coupe de la Ligue, a donné à l'entraîneur parisien, Luis Fernandez, l'occasion d'une nouvelle manifestation de mauvaise humeur envers l'arbitrage

MÉLANGE DE COLÈRE et de dépit dans le regard, Luis Fernandez est finalement venu s'exprimer, samedi 2 mars, après la défaite, sur penalty, du Paris-Saint-Germain (1-0) face à Bordeaux, en demi-finale de la Coupe de la Ligue : « Je n'ai envie de parler que du jeu, des qualités du PSG. » Mais rapidement, le discours s'est fissuré. « Il y a eu les propos qu'a tenus l'homme en jaune... Dire qu'il va arbitrer la Coupe du monde ! », a glissé l'entraîneur avant de s'emporter un peu plus : « Ça sent mauvais toutes ces affaires... La semaine prochaine, on va peut-être passer en Coupe de France, à moins qu'on nous envoie un Veissière bis [Gilles Veissière arbitrait la rencontre PSG-Bordeaux]. Allez savoir, il a peut-être un frère jumeau quelque part. »

Ce match a illustré le climat particulièrement tendu qui existe depuis quelques semaines entre les clubs et le corps arbitral français. Si la violence semble s'être éloignée des terrains lors des matches capitales – sur les 8 cartons jaunes distribués samedi, 5 l'ont été pour contestation –, les échanges verbaux autour de l'arbitrage, dans lesquels viennent se mêler insultes et sous-entendus, se sont multipliés entre dirigeants.

Le match de championnat entre Lyon et Paris-SG (3-0), dimanche 17 février, avait inauguré les hostilités du genre. Quelques jours avant la rencontre, Jean-Michel Aulas, président de l'OL et vice-président

de la Ligue nationale (LNF), avait adressé quelques banderilles. « Je suis très inquiet car nous n'abordons pas ce match à armes égales. Le club de la capitale a des atouts sportifs dans sa manche... », avait-il lancé avant que son entraîneur, Jacques Santini, ne prenne le relais : « Il y a bien deux poids et deux mesures au niveau de l'arbitrage et de l'interprétation des règlements... Média-tiquement, Lyon ne représente pas la même chose que Paris. »

L'importance de cette période de l'année, où les titres se gagnent ou se perdent, peut-elle être la cause du climat malsain qui règne aujourd'hui ? Il y a un peu plus d'un an, les arbitres, alors soumis aux agressions et aux insultes, avaient menacé de faire grève. La création d'une Direction technique nationale de l'arbitrage (DTNA), dirigée par l'ancien arbitre international Michel Vautrot, avait alors permis de cal-

mer les hommes en noir. Aujourd'hui, le mal gagne à nouveau.

Au Parc des Princes, lassés par les dérapages verbaux de plusieurs dirigeants, et notamment ceux de Gérard Bourgoïn, président de la LNF, Gilles Veissière et ses assistants ont refusé de se rendre à la réunion d'avant-match. Cette réunion « de bonne conduite » rassemble d'ordinaire les capitaines des deux clubs, leurs entraîneurs et les arbitres. Elie Baup, l'entraîneur des Girondins, avait également décidé de boycotter la séance.

DÉFENSE RUGUEUSE

Le match, surtout en première période, aurait dû basculer en faveur des Parisiens. Entrepreneurs mais imprécis dans la finition, les hommes de Luis Fernandez ont buté sur une rugueuse défense bordelaise et un gardien, Frédéric Roux, particulièrement

vigilant. C'est donc contre le cours du jeu que Gilles Veissière a sifflé un penalty pour Bordeaux (82^e minute).

La faute de Frédéric Dehu sur Christophe Dugarry (les deux joueurs entretiennent une inimitié de longue date) ne laisse en revanche aucune place au doute. Pauleta, meilleur buteur du championnat (20 buts), s'est alors chargé de propulser Bordeaux en finale.

Après une énième action manquée des Parisiens, et l'expulsion de Bernard Mendy (pour insultes à l'arbitre), Luis Fernandez s'est mis à trépigner, pester, avant de bousculer Stéphane Moulin, arbitre assistant.

Après plusieurs minutes de palabres, il a été expulsé en compagnie de son assistant Jean-Louis Gasset (86^e minute). Avant de rejoindre les vestiaires, Luis Fernandez a aussi hélé Gérard Bourgoïn, témoin impuissant de ce triste spectacle depuis les tribunes.

C'est la troisième fois de la saison 2001-2002 que Luis Fernandez est expulsé. Il a été interdit de terrain et de vestiaire à deux reprises. Une bousculade de couloir, vite réprimée par le président délégué du PSG, Laurent Perpère, et une porte vitrée brisée plus tard, le calme est revenu, samedi, dans le stade, mais pas aux abords où plusieurs supporters parisiens ont renversé des voitures boulevard Murat (XVI^e arrondissement).

« On sait que M. Veissière parle beaucoup sur le terrain et qu'il

aime bien chambrer... Il s'en est pris aux joueurs étrangers de l'équipe », a déclaré Jérôme Leroy. Une version des faits contestée par l'arbitre qui, dimanche 3 mars, lors de l'émission « Téléfoot » (TF1), a répondu : « J'ai toujours arbitré de cette manière-là. J'ai la conscience tranquille. »

Pierre Lepidi

PARIS-SG-BORDEAUX 1-0

Coupe de la Ligue (demi-finale) Parc des Princes, à Paris ; terrain gras ; temps frais ; 40 000 spectateurs ; arbitre : M. Veissière

BUTS

BORDEAUX : Pauleta (82^e s.p.)

AVERTISSEMENTS

PARIS-SG : Fiorese (36^e) ; Potillon (46^e) ; Mendy (85^e) ; J. Leroy (90^e)

BORDEAUX : Jemmali (20^e) ; Afanou (28^e)

EXPULSIONS

PARIS-SG : Mendy (85^e) ; L. Fernandez (87^e entraîneur) ; Jean-Louis Gasset (87^e entraîneur-adjoint)

LES ÉQUIPES

● PARIS-SG (entraîneur : L. Fernandez) : Letizi • El-Karkouri, Déhu (cap.), Potillon • Cristobal (Alex, 90^e), Arteta, Domi (Mendy, 76^e) • Okocha, J. Leroy • Fiorese, Aloisio (Ronaldinho, 61^e).

● BORDEAUX (entraîneur : E. Baup) : Roux • Jemmali, Afanou, Sommeil, Basto • Dhorasoo, Smertine, E. Costa, Meriem • Pauleta, Dugarry (cap.).

Lorient disputera sa première finale

Lorient, en lice pour les quarts de finale de la Coupe de France, a décroché son billet pour la finale de la Coupe de la Ligue, où il retrouvera Bordeaux, samedi 20 avril, au Stade de France, grâce à sa victoire sur Rennes (1-0), obtenue dimanche 3 mars à domicile.

L'avant-centre guyanais Jean-Claude Darcheville – deuxième meilleur buteur du championnat de France avec l'Auxerrois Djibril Cissé (15 buts) mais derrière le Bordelais Pauleta (20) – a inscrit le but de la victoire (65^e minute), sur une passe de Pascal Feindouno.

« Nous ne prenons pas de but. Nous avons maintenant un bloc-équipe défensif solide... C'est la première finale du club », s'est réjoui Yvon Pouliquen, entraîneur de Lorient (16^e du championnat de France de Division 1). « Ce soir, nous prenons un coup derrière la tête. Il ne faut pas baisser les bras », a déclaré Christian Gourcuff, entraîneur des Rennais (14^e au classement de D1).

Lens reste leader et Metz désespérément perplexé

METZ

de notre envoyé spécial

Les joueurs du FC Metz sont passés très près de l'exploit, samedi 2 mars, sur la pelouse du leader, le Racing Club de Lens, en match en retard de la 20^e journée de cham-

LENS-METZ 2-2

Championnat de France D1, (match en retard de la 20^e journée) Stade Felix-Bollaert, à Lens ; terrain gras ; temps frais ; 37 579 spectateurs ; arbitre : M. Fraise

BUTS

LENS : Moreira (71^e), Diouf (87^e s.p.)
METZ : Walemme (25^e c.s.c.), Baticle (53^e)

AVERTISSEMENTS

METZ : Marchal (20^e) ; Baticle (48^e) ; Meyrieu (79^e) ; Songo'o (90^e)

EXPULSION

METZ : Meyrieu (88^e)

LES ÉQUIPES

● LENS (entraîneur : J. Muller) : Warmuz (cap.) • Bak (B. Rodriguez, 62^e), Wallemme, Ismaël • Sikora (A. Coulibaly, 82^e), Coridon, Blanchard, Pédron, Traoré (Sibierski, 46^e) • Diouf, Moreira.

● METZ (entraîneur : G. Gress) : Songo'o • Pierre, Toyes, Régis, Morisot, Signorino • Bastien, Leca (Marchal, 10^e), Meyrieu (cap.) • Baticle, Adebayor (P. Moreau, 67^e).

Championnat de France de Division 1. Les Lorrains, lanterne rouge du championnat, menaient en effet deux buts à zéro avant d'être rejoints dans les dernières minutes. « C'est vraiment l'année de la malchance », lâchait l'attaquant Gérard Baticle, auteur du deuxième but de son équipe.

« C'est une déception de par le scénario du match mais je sens un nouvel état d'esprit. Maintenant, on va tout faire pour finir 16^e et poursuivre l'aventure en D1 », confiait pour sa part l'entraîneur messin Gilbert Gress. Après ce point ramené de l'Artois, les Grenat restent derniers à deux points du premier non-relégable, Lorient, mais comptent encore un match en retard à jouer à domicile le 20 mars contre Sedan.

« Je souhaite de tout mon cœur que Metz s'en sorte », confessait samedi soir Joël Muller, l'entraîneur lennois. Une compassion sincère pour celui qui dirigea le club lorrain douze saisons consécutives avant d'être congédié en décembre 2000. Un divorce aujourd'hui encore largement commenté sur les bords de la Moselle.

« La cicatrice n'est pas encore refermée, concède-t-on au club, on n'efface pas comme cela vingt années de vie commune. » Le sujet reste effectivement sensible, tabou. « Plus que son départ, c'est la manière dont il est intervenu que je

regrette », explique Carlo Molinari, le président du FC Metz. Ce matin de décembre, le patron du club messin n'assistait pas au conseil d'administration qui décidait l'éviction surprenante de Joël Muller au terme d'une réunion houleuse.

Dans les couloirs du club, certains n'hésitent pas à parler de complot fomenté par Albert Cartier, son ancien adjoint, qui prenait sa suite avant d'être limogé à son tour, il y a un mois, après la défaite de Metz face aux amateurs de Libourne - Saint-Seurin, en 16^e de finale de la Coupe de France. « Joël reviendra, Metz c'est son club », conclut Carlo Molinari, qui avoue entretenir avec l'entraîneur lennois des liens quasi filiaux.

SPLEEN PRÉSIDENTIEL

Le président messin apparaît meurtri par cette rupture. « Quelque chose s'est cassé après son départ, concède-t-il. Nous avons rompu avec une certaine philosophie qui consistait, depuis plus de vingt ans, à faire assurer le poste d'entraîneur par quelqu'un de la maison. »

Mais c'est parce qu'il y avait péril en la demeure que Carlo Molinari a

dérogé à la règle et a débauché, il y a un peu plus d'un mois, Gilbert Gress, l'ancien entraîneur emblématique de Strasbourg. « Un homme avec lequel j'entretiens des rapports depuis de longues années », tient-il néanmoins à justifier. Car aussi révolutionnaire soit-elle, cette nomination ne doit pas écorner l'image d'un club se définissant avant tout comme familial. « On essaye de faire perdurer cette image, mais aujourd'hui le foot et les mentalités ont changé, les garçons n'ont pas le même attachement à leur maillot », regrette Carlo Molinari.

Le spleen présidentiel est profond, mais les résultats de son équipe cette année l'encouragent quelque peu : « On s'est vu plus beau que l'on ne l'était. Moralité : c'est la plus mauvaise performance, au niveau strictement arithmétique, depuis que j'assume la charge présidentielle. »

En 35 ans, il faut dire que ce chef d'entreprise de 68 ans a surtout eu des occasions de se réjouir. Depuis son arrivée aux rênes du FC Metz en 1967, le club n'a jamais quitté la D1 et a remporté deux Coupes de France en 1984 et 1988 et une Cou-

pe de la Ligue en 1996. « Il y a tellement longtemps que nous sommes en Division 1 que beaucoup de gens ici ont oublié que la D2 existait », commente Carlo Molinari, avant d'ajouter : « Maintenant la D2 doit être présente à l'esprit de tout le monde. » Une mise au point qui tonne comme un avertissement. « La D2 ici on ne connaît pas, ce sont plusieurs générations qui ont été élevées au doux air de la D1 », confirme le défenseur Philippe Gaillot, 36 ans, qui termine sa dix-septième saison en D1 avec le FC Metz.

Pour ce club axé sur la formation, une place dans l'élite est un ballon d'oxygène nécessaire. « Avec le dérapage phénoménal par excès de libéralisation, une descente nous privera de 40 % de nos recettes, et nous obligera donc à dégraisser », prévient Carlo Molinari. Nul doute qu'il aura apprécié la réaction de ses joueurs à Lens. Il reste neuf journées aux Messins pour s'extirper de la zone dangereuse et confirmer leur longévité record, en maintenant leur club une 36^e année consécutive dans l'élite.

Etienne Labrunie



Peter van Petegem couronné sur ses terres

LE BELGE Peter van Petegem, qui creuse ici l'écart sur son rival danois Frank Hoj, a remporté, samedi 2 mars, la 56^e édition du Het Volk, classique qui ouvre la saison cycliste en Belgique. Le coureur de l'équipe Lotto-Adeco a parcouru les 200 km entre Gand et Lokeren en 4 heures et 56 minutes, pour devancer au

classement Frank Hoj (Team Coast) et le Belge Michel Venhaecke (Landbouwkrediet-Colgano). Cette victoire met un peu de baume au cœur de supporters belges attristés par l'affaire de dopage impliquant leur compatriote Frank Vandenbroucke, inculpé jeudi pour détention de produits interdits.

EMPLOI

OFFRES

L'école française de Bali, Indonésie, rech. pour sept. 2002, un directeur instituteur ou professeur des écoles, et deux professeurs PEGC ou certifiés, français et mathématiques, pour l'enseignement en collège par le CNED. Mèl : sesaji@dps.centrin.net.id

DEMANDES

Diplômé Bac + 5 (DEA), formation en sciences humaines, bilingue allemand, anglais lu, écrit, parlé couramment, très bonnes connaissances en informatique, étude toute offre d'emploi. Marc-Henrik Minoufflet, 4, Les Larris Orange, 95000 Cergy-Pontoise. Tél. : 01-30-32-47-70. E-mail : marko@vnumail.com.

REPRODUCTION INTERDITE

PROPOSITION COMMERCIALE

Négoce café/cacao (origine Côte d'Ivoire) rech. parten. financ. à hauteur de 1 à 2 000 000 FF (soit de 152 536,90 € à 305 073,82 €). Pour achat Bord Champ. Contact : 06-66-78-04-67/ 06-19-52-40-11/06-66-78-44-47. Fax : 01-48-12-10-29.

RUBRIQUE

IMMOBILIÈRE/AGENDA Tous les mercredis datés jeudis TARIFS 2002

● PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC
- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

● ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC
- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

AUJOURD'HUI

Dégradation dans le Midi

MARDI 5 MARS

Le lever du soleil à Paris : 7 h 27
Coucher du soleil à Paris : 18 h 39

L'anticyclone centré sur les Balkans protège une grande partie du pays des perturbations atlantiques. Une dépression sur les Baléares est associée à de mauvais temps sur le quart sud-est de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Des passages nuageux circulent dès le matin sur les régions proches de la Manche avec quelques bancs de brouillard. Ils se généralisent à l'ensemble des contrées l'après-midi mais le soleil parvient à percer de temps en temps. Il fait de 8 à 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est assez nuageux sur le Nord, la Haute-Normandie et la Picardie. Après une matinée ensoleillée, des nuages se glissent l'après-midi en Ile-de-France et sur les Ardennes. Le beau temps se maintient de l'Orléanais au Berry. Il fait de 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil domine largement après dissipation de brumes éphémères. Il est souvent voilé sur la Franche-Comté et le sud de la Bourgogne. Il fait de 10 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est gris en Midi-Pyrénées et sud Aquitaine, il pleut par intermittences. Un voile nuageux survole la Gironde et les Charentes tandis que le soleil n'est pas contesté dans le Poitou. Il fait de 10 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Beaucoup de nuages sur le sud de l'Auvergne et de Rhône-Alpes avec quelques pluies. Le ciel est simplement voilé du Bourbonnais à la Haute-Savoie en passant par le Mâconnais. Il fait de 10 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Temps maussade avec un ciel bien sombre, des précipitations fréquentes, parfois orageuses en bord de mer (neige vers 1 600 mètres sur les Pyrénées-Orientales). Le vent d'est atteint 90 km/h entre Corse et continent. Il fait de 13 à 18 degrés.

05 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

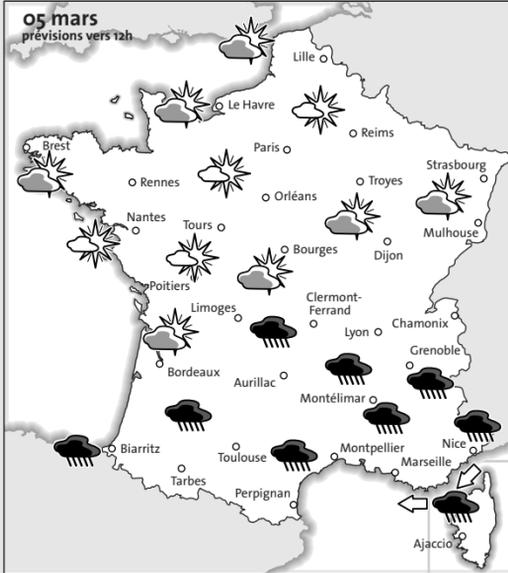
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid		1/11 P	
Ajaccio	8/18 P	Milan	6/11 P
Biarritz	4/12 P	Moscou	-6/3 C
Bordeaux	3/11 N	Munich	-2/10 S
Bourges	0/11 S	Naples	13/21 S
Brest	3/9 N	Oslo	0/5 S
Caen	3/10 N	Palma de M.	6/14 P
Cherbourg	2/9 N	Prague	-3/7 C
Clermont-F.	-1/11 P	Rome	12/18 S
Dijon	-3/11 N	Séville	8/18 S
Grenoble	5/12 P	Sofia	4/18 C
Lille	3/10 N	St-Petersb.	-3/3 *
Limoges	2/10 N	Stockholm	2/6 S
Lyon	0/12 P	Ténériffe	15/20 S
Marseille	10/15 P	Varsovie	3/10 C
Nancy	-2/11 S	Venise	7/11 N
Nantes	1/10 S	Vienne	1/10 S
Nice	11/16 P		
Paris	1/11 S		
Pau	4/9 P		
Perpignan	9/14 P		
Rennes	2/8 N		
St-Etienne	1/11 P		
Strasbourg	-2/11 S		
Toulouse	4/12 P		
Tours	0/10 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		20/27 P
Buenos Aires		14/24 S
Caracas		22/28 P
Chicago		-9/3 C
Lima		20/26 P
Los Angeles		9/18 S
Mexico		6/24 S
Montréal		-14/-5 C
New York		-4/4 S
San Francisco		9/13 P
Santiago Ch.		11/30 S
Toronto		-10/-1 *
Washingt. DC		-5/7 S

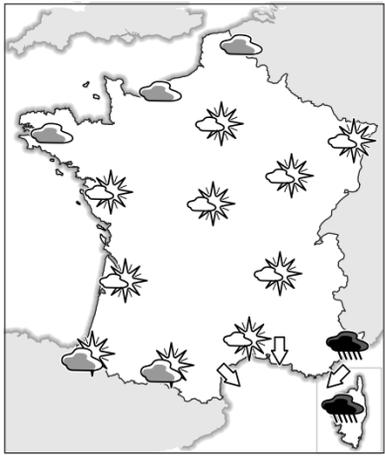
AFRIQUE		
Alger		8/15 P
Dakar		18/23 S
Kinshasa		22/29 P
Le Caire		14/23 S
Nairobi		16/27 P
Pretoria		17/28 S
Rabat		10/14 P
Tunis		13/19 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		26/32 P
Beyrouth		15/22 S
Bombay		22/35 S
Djakarta		24/32 P
Dubaï		17/26 S
Hanoï		16/25 P
Hongkong		17/23 P
Jérusalem		4/21 S
New Delhi		12/27 S
Pékin		4/13 S
Séoul		3/8 C
Singapour		25/32 S
Sydney		19/22 P
Tokyo		7/14 C

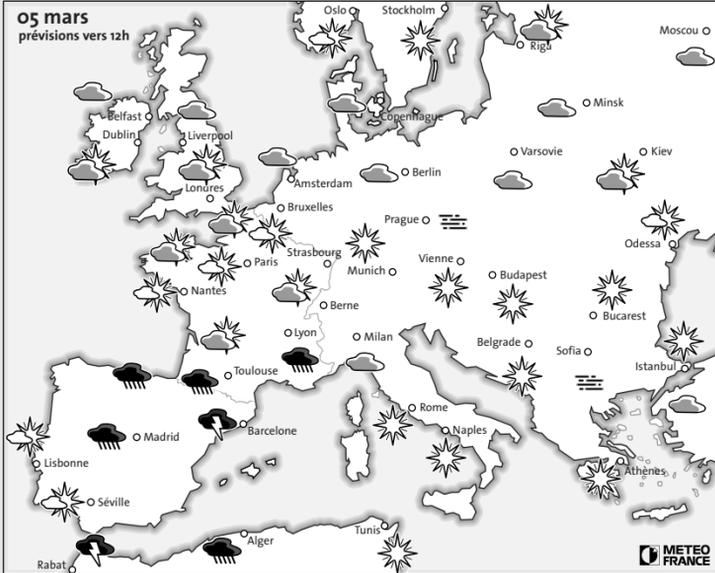
PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS



Soleil **Peu nuageux** **Couvert**
Brèves éclaircies **Averses** **Pluie**
Orage **Neige** **Brouillard** **Vent fort**

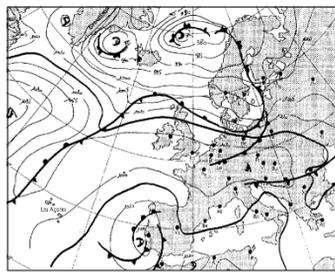


PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS

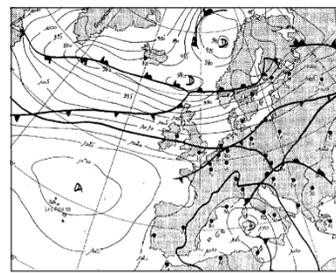


AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

le 6 mars
Des pluies orageuses touchent encore la Côte d'Azur et la Corse. Ailleurs, le temps est sec avec des passages nuageux. Ceux-ci se renforcent l'après-midi au nord de la Loire. Les éclaircies se développent sur le Languedoc-Roussillon.



SITUATION LE 4 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS À 0 HEURE TU

Habitants célestes : le Grand et le Petit Chien

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

MÊME CÉLESTE. un chasseur sachant chasser ne se promène pas sans ses chiens. Ainsi Orion est-il accompagné au firmament d'une paire de canidés facilement repérables car chacune de ces deux figures comporte une étoile de première importance. Attaquant la constellation mineure du Lièvre située sous les pieds de son maître, le Grand Chien s'organise autour de Sirius, la plus brillante étoile du ciel - si l'on excepte le Soleil bien entendu -, tandis que le Petit Chien, qui compte très peu d'étoiles, existe grâce à la présence de Procyon, huitième dans la liste des étoiles les plus éclatantes.

Même pour ceux qui la pratiquent, Sirius reste un émerveillement, clignotant à toute vitesse entre blanc et bleu. Distant de moins de 9 années-lumière, cette étoile proche s'avère un phare fasci-

nant qui a attiré l'attention des hommes depuis la nuit des temps. On est sûr que les Egyptiens la suivaient attentivement dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ car, pour eux, l'année commençait le jour de sa première apparition en tant qu'étoile du matin, aux environs de la mi-juillet.

Tandis qu'Orion symbolisait le dieu de la mort Osiris (*Le Monde* du 6 novembre 2001), Sirius représentait sa femme Isis, déesse de la fertilité. Le peuple du Nil avait en effet remarqué que le lever de l'étoile dans le ciel de l'aube coïncidait avec les crues annuelles du fleuve dont dépendaient les récoltes. Très tôt, Sirius a été associée à la figure du chien. Le début de l'année égyptienne, qui correspondait au plus chaud de l'été, s'appelait les « jours du Chien ».

Comme le signalent Geoffrey Cornelius et Paul Devereux dans leur ouvrage *Le Langage secret des étoiles et des planètes* (éditions Solar), les Egyptiens pensaient que « Sirius était responsable de cette chaleur, soit



La constellation du Grand Chien telle que la représente Johannes Hevelius à la fin du XVII^e siècle dans son *Uranographie*. Orion se trouve en haut à gauche.

du fait de son propre rayonnement, soit, indirectement, à cause de l'influence qu'elle exerçait sur le Soleil. On croyait que pendant les "jours du Chien" les créatures vigoureuses gagnaient en force, alors que les plantes et les animaux chétifs déclinaient et mouraient. Les hommes risquaient de contracter une fièvre grave et mor-

telle, appelée seiriasis », mot dérivé du grec *seirios* qui signifie brûlant, d'où Sirius tire son étymologie. L'expression des « jours du chien » figure toujours dans notre vocabulaire, latinisée toutefois. Il suffit de savoir que chien se dit *canis* en latin pour faire le rapport avec le mot « canicule », à l'origine époque de l'année

où Sirius, la Petite Chienne des Romains, se levait à l'aube.

Plus massive que notre Soleil, cette étoile est accompagnée d'une partenaire invisible à l'œil nu et difficile à attraper même dans un bon télescope. Baptisée Sirius-B, c'est un astre de contraste. Dix mille fois moins brillante que sa voisine, mais plus chaude qu'elle. Une taille comparable à celle de la Terre, mais une masse égale à celle du Soleil... Il s'agit d'une naine blanche, le résidu d'une étoile banale ayant, il y a longtemps, épuisé son combustible et s'étant effondrée sur elle-même. Comme toute naine blanche, Sirius-B se refroidit lentement et finira par devenir une naine noire lorsqu'elle n'émettra plus de lumière.

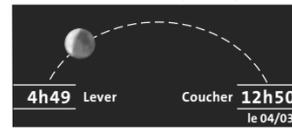
Sumommée « le Chiot », Sirius-B n'a été détectée pour la première fois qu'en 1862 par l'Américain Alvan Graham Clarke, qui testait un instrument dont son entreprise avait fabriqué l'optique. Son existence avait été prédite une vingtaine d'années plus tôt par l'astronome

allemand Friedrich Bessel, qui avait analysé le mouvement de Sirius pendant plus d'une décennie. La découverte de Sirius-B avait donc tous les dehors de la belle histoire scientifique occidentale. Quelle ne fut donc pas la surprise du monde entier d'apprendre, dans les années 1940, que les Dogons du Mali faisaient référence à un compagnon invisible et dense de Sirius ! Les esprits rationnels expliquent ce fait en disant que l'information avait probablement transité par les missionnaires présents dans la région avant la deuxième guerre mondiale, mais le mystère reste entier.

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 8 mars 2002 (à Paris)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02-055

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 264

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

HORIZONTALEMENT

I. Trait de génie. - II. Pour ramener les plus gros sur la rive. Petit ensemble. - III. Le plus vieux fut victime du Vésuve. Evite d'avoir des paquets à porter. Marque de défi. - IV. Salement coloré. Communication commerciale. - V. Dangereuse en mer. - VI. Travail à la finition de la toile. Annonce le bout du compte. - VII. Pousse un peu. Même commun, il peut être recherché. -

VIII. Possessif. A ne pas prendre au sérieux. - IX. A notre portée. Bien solides mais un peu courts. Donne toujours la fièvre. - X. Reviennent régulièrement pour faire les comptes.

VERTICALEMENT

1. Autorisation vaticane pour sortir. - 2. Boisson de jeunes. Coup de feu dans les feuilles. - 3. Réfléchissante. - 4. Fait les gros bras et aussi les petits. Résonne

après coup. - 5. Ramassées en fin de repas. En rouge sur les cartes. - 6. Au bout du chemin. Passeras à tabac. - 7. Chef-lieu sur la Loire. Un dur apprécié du sculpteur. - 8. Suit les joueurs sur les courts. Travail supplémentaire. - 9. Le dernier ne devrait pas durer. Venue de Belgique pour finir dans la Seine. - 10. Evite les répétitions. Fit bonne presse en son temps. - 11. Lâché quand tout s'est bien passé. Participe. Le gros arrive en tête. - 12. Fournisseurs de baguettes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 054

Horizontalement

I. Exceptionnel. - II. Adversaire. - III. Calice. Si. Sn. - IV. Ilot. Scène. - V. Turet. Flétan. - VI. Ami. As. Es. Vi. - VII. Tee-shirt. Bis. - VIII. Ensuite. Part. - IX. Ut. Etoiles. OE. - X. Restitutions.

Verticalement

1. Excitateur. - 2. Alimente. - 3. Calories. - 4. Edite. Suet. - 5. PVC. Tahiti. - 6. Tees. Sitôt. - 7. Ir. Cf. Relu. - 8. Osselet. Et. - 9. Naines. Psi. - 10. Ni. Et. BA. - 11. Ers. Aviron. - 12. Léninistes.

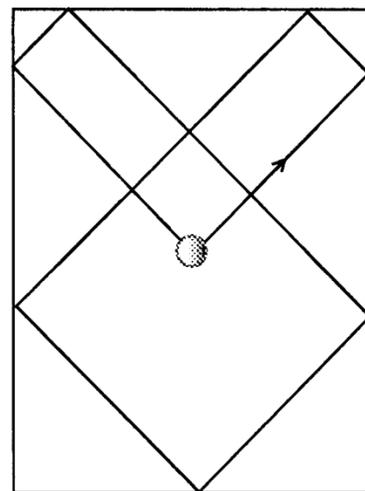
Les sept bandes

LA BILLE était au centre du billard. Le champion ajusta son coup, qui frappa, sans aucun effet, la bande sous un angle de 45 degrés.

Elle rebondit alors six autres fois avant de se retrouver, à l'issue des sept bandes, exactement à l'endroit d'où elle était partie, après avoir parcouru 8 mètres.

Quelles sont les dimensions du billard ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002



Solution dans *Le Monde* du 12 mars.

Solution du jeu n° 263 paru dans *Le Monde* du 26 février.

C'est Babette qui avait le moins de chances de remporter le magot. Dans le cas d'un nombre impair de jets, la probabilité d'obtenir davantage de « face » que de « pile » est un demi. Cette probabilité est diminuée par la possibilité d'égalité, qui existe en cas de nombre pair de jets, et est d'autant plus grande que le nombre de jets est petit.

Du 5 mars au 7 avril, une vingtaine de troupes et d'artistes de toutes nationalités participeront, à Paris, à la manifestation organisée par la Maison des cultures du monde. Le Théâtre Zingaro accueillera notamment une cérémonie afro-brésilienne, qui mêle chants, danses et possessions

Rites du candomblé au Festival de l'imaginaire

SALVADOR DE BAHIA

de notre envoyé spécial

« Conformément à la tradition du candomblé, hommes et femmes seront séparés. Il est fortement recommandé de s'habiller de vêtements clairs, le noir est déconseillé. » Les spectateurs qui se rendront au Théâtre Zingaro, les 5, 6 et 7 avril sont prévenus sur le programme du 6^e Festival de l'imaginaire, organisé du 5 mars au 7 avril par la Maison des cultures du monde. Les membres du *terreiro* Tumba Junçara de Salvador de Bahia, invités par les responsables du festival, viennent d'abord pratiquer un rituel religieux avec ses danses, ses chants, ses instruments et ses costumes. Comme on ne déplace pas les éléments visibles du rituel, costumes et instruments auront été façonnés spécialement pour cette occasion et consacrés une fois arrivés en France.

La nature festive et rassembleuse du candomblé permet le passage au spectacle. Un grand nombre des cérémonies sont ouvertes au public, pratiquant ou non, connaisseur ou non, même si l'on n'y débarque pas comme on irait au cinéma. La musique y occupe une place centrale. C'est par le jeu des percussionnistes (cloche et trois tambours de différentes tailles) et l'expressivité des chants que les divinités pourront se manifester au travers des transe des initiés qui les représentent. Et pourquoi se manifester si personne n'est là pour s'en apercevoir.

A près de onze heures d'avion de leur territoire d'origine, les divinités – « enterrées » au centre du *barracão*, l'endroit où ont lieu les cérémonies, donc indérégables – répondront-elles à l'appel des initiés ? Nul ne le sait. Mais, pour Iraïlides Maria da Cunha, mère de saints, responsable spirituelle du Tumba Junçara, il n'y pas d'obliga-

tion de résultats. « Si les dieux se manifestent, tant mieux », précise-t-elle simplement avec un sourire chaleureux.

« Une vie ne suffirait probablement pas pour appréhender toutes les subtilités du candomblé », explique Xavier Vatin, ethnomusicologue, installé dans la cité brésilienne du Nordeste, qui étudie le sujet depuis dix ans. Il n'y a pas d'orthodoxie apparente, pas de notations. Si un père ou une mère de tous les saints ne désigne pas de successeur, certains gestes, certains chants, seront perdus à jamais. Et il semble exister autant de variations du rituel qu'il existe de terreiros. La plupart des deux mille terreiros recensés à Salvador de Bahia ne regroupent que quelques dizaines d'adeptes et sont quasiment inconnus des circuits touristiques.

A Bahia le candomblé est partout. Toutefois ce qui est montré au grand jour est loin d'en être la



Iraïlides Maria da Cunha, « *mae de santo* », mère de saints, chef de culte et responsable spirituelle du Tumba Junçara.

traduction exacte. Dans les boutiques fréquentées par les touristes, des cartes postales ou des bibelots représentent les orishas, les divinités africaines célébrées par le candomblé : Oshala, le dieu de la création, Oshum, la déesse des fleuves, Shango, le dieu du tonnerre et de la foudre, Ogum, le dieu noir du fer... Certains des costumes et des chars du carnaval sont inspirés de cette imagerie. Plus spontané que celui de Rio de Janeiro, devenu une énorme machine à compétition, emmené par les trio *eletrico*, spécifique bahianaise, ce carnaval traduit ainsi les racines et l'identité africaine de cette ville de 2,5 millions d'habitants.

FLEURS, PARFUM ET OFFRANDES

Le premier contact avec le candomblé peut se faire le 1^{er} février, jour de la fête de Yemanjá, déesse des eaux salées. Sur la plage du quartier du Rio Vermelho, près du marché aux poissons, les terreiros appellent à la protection de Yemanjá pour l'année à venir. On apporte des fleurs, du parfum, des offrandes de bouche. Les dieux aiment ce qui est beau et bon. Hommes et femmes vêtus de blanc forment un cercle pour danser dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Le tambourinaire lance les rythmes et les chants propres à chaque dieu, à chaque terreiro.

Cette diversité musicale permet de mesurer la relation complexe du candomblé aux *naçãos*, les nations d'origine : Kêtu, Jêje et Angola pour l'essentiel, des modèles aux pratiques et aux langues africaines différentes, plus ou moins perméables entre eux et à l'apport portugais. Le candomblé Angola étant le plus afro-brésilien, notamment au travers du culte des *caboclos*, les esprits d'origine métisse indienne.

Le Tumba Junçara présentera au Théâtre Zingaro – dont la piste de

terre battue et la construction sont plus proches d'un *barracão* que la scène de la Maison des cultures du monde – un candomblé de Angola et un candomblé de caboclos. Les grandes lignes du rituel, mené en osmose par le principal tambourinaire et le père ou la mère de saints, sont comparables. Les initiés entrent un par un. Ils sont les dépositaires des chants et des gestes d'une divinité précise qu'ils incarneront dans la transe. Ceux qui sont possédés sont conduits à

l'écart pour être préparés à représenter leur divinité. Un repas, des boissons sont alors servis aux adeptes et spectateurs. Puis la cérémonie reprend, cette fois avec les dieux incarnés. Le maître-tambour et le père ou mère de saints, en lien direct avec l'ensemble des dieux, montrent qu'ils apprécient l'exécution d'un chant ou d'une danse en sollicitant sa poursuite ou non par des signes et des paroles. Le jeu entre l'acquis et l'improvisé est alors le plus intense.

Certes, on peut voir les manifestations de possession durant ces cérémonies avec une distance rationnelle. Mais il est difficile de rester insensible à cette ferveur sans calculs apparents. Le candomblé n'est pas prosélyte. Ce qui est devenu sa faiblesse face à l'offensive des Eglises pentecôtistes d'influence anglo-saxonne en plein essor au Brésil. Pour 2 500 reals (1 217 euros) elles vous réservent une place au paradis, remplacent souvent les services de l'Etat dans la relation sociale au quotidien. Ces Eglises, puissantes et riches, présentent le candomblé comme une manifestation archaïque, voire démoniaque, stigmatisant les pratiques sacrificielles et divinatoires qui y sont liées. Récemment, des adeptes de terreiros ont été molestés par ces « amis du genre humain ».

LIEU MAGIQUE ET SECRET

A Salvador de Bahia, la plupart des habitants connaissent les noms, les attributs, les pouvoirs et la place des orishas dans le panthéon des candomblés. Au-delà du rite, le candomblé accueille ceux qui sont considérés comme « différents » : de nombreux homosexuels, hommes et femmes, sont adeptes ; les dépressifs, les exclus, y trouvent une attention et une écoute qui pourraient être proches de celles de la psychanalyse.

Manifestation artistique, le candomblé est aussi un lieu magique et secret avec ses histoires dont l'interprétation reste libre. Par exemple celle d'une femme qui a voulu s'emparer d'un lieu de culte abandonné dans le quartier de Vila América. Après avoir dérangé le *barracão* et imposé les objets de son rituel, elle s'appretait à prendre ses fonctions de mère de saints. Un chauffeur vient la chercher sur place. En dépit du frein à main enclenché, du moteur éteint, la voiture se mit à descendre la rue pentue et entra en collision avec un camion lancé à vive allure, du côté du chauffeur. Ce dernier n'eut pas une égratignure. La tête de la femme, pourtant non installée au point d'impact, fut retrouvée à bonne distance de son corps.

La Maison des cultures du monde, vingt ans de défrichage et de débats

FONDÉE en 1982, la Maison des cultures du monde (MCM) à Paris fête ses vingt ans d'existence. Une aventure qui a, en réalité, commencé en Bretagne en 1974 avec la nomination de Chérif Khaznadar à la tête de la Maison de la culture de Rennes. Franco-Syrien, né à Alep (Syrie), il est passé par le Théâtre des nations, au début des années 1960, et a été critique dramatique au sein de l'ORTF.

Khaznadar veut créer ce qui n'existait pas encore vraiment, un festival des arts traditionnels, où « l'expérience du divers », selon l'expression de l'ethnologue Victor Segalen, puisse s'exposer. Le terrain est encore vierge, le genre « world music » n'a pas encore été inventé par les Britanniques. Si les musiques et traditions du monde ont largement pénétré le cercle des érudits et des lettrés, elles n'ont pas encore pris leur envol commercial.

Pendant huit ans, danses, théâtres et musiques du monde entier arrivent donc dans la capitale bretonne, opérant un glissement progressif dans la terminologie, du folklore à l'ethnique. En 1982, l'équipe émigre à Paris, au Théâtre de l'Alliance française, boulevard Raspail, qui devient alors le siège de la MCM. Chérif Khaznadar en prend la direction, et la partie artistique est confiée à Françoise Gründ. La logique est alors à la réciprocité des échanges culturels entre la France et le reste du monde, où sont implantés les alliances françaises ou centres culturels. La MCM va ainsi jouer, sur le terrain, un rôle diplomatique, bras actif et

officiel du ministère de la culture.

En 1991, Khaznadar, nommé à la direction du Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, organise les échanges entre les deux institutions. Remplacé par Marcel Maréchal en 1994, il revient alors au berceau de la MCM. Le Festival de l'imaginaire, dont les lieux de présentation sont décentralisés, sera créé en 1997. Autres outils de diffusion : la collection de disques « Inédits » (près de cent cinquante références depuis 1985, dont une intégrale des *noubas* marocaines enregistrées en collaboration avec le ministère de la culture marocain) ; le semestriel *Internationale de l'imaginaire*, coédité avec Actes Sud. La revue se penche sur la problématique soulevée par le choc des cultures, dont la MCM a vécu bien des aléas. La question posée n'est pas récente, en témoigne l'arrivée

fascinante d'une danseuse thaïlandaise à l'Exposition coloniale de 1889, que l'on voit photographiée devant les yeux ébahis d'Auguste Rodin.

La MCM a permis la découverte en Europe de grands artistes habitués à se produire en public dans leur pays : le joueur de luth irakien Munir Bachir, le chanteur azéri Alim Kassimov, la *qawwali* du Pakistanaï Sabri Brothers, Cheb Mami et Cheikha Rimitti pour un premier festival de raï, etc. Leur notoriété fut relayée par des institutions curieuses des autres musiques, tel le Théâtre de la Ville à Paris. Mais la MCM a aussi tenu à maintenir la notion d'inédit, de jamais-vu.

Outre l'envie de défrichage des programmeurs, cette perspective répondait à la nécessité de trouver son image face à l'afflux des musi-

Comment mettre en scène ?

Comment intégrer les éléments

contemporains à des formes ancestrales

qui, dans leur pays d'origine, sont en train

de perdre leurs fondements à la

vitesse grand V ?

ques hybrides dans les années 1980, ou de se démarquer des spectacles encombrés d'une imagerie populiste et souvent présentés comme authentiques alors qu'ils étaient largement frelatés.

C'est ainsi que des formes artistiques traditionnelles aux usages spécifiques, religieux ou quotidiens, ont été montrés dans les conditions du concert. Survient alors des problèmes éthiques posés par la venue de membres de minorités ethniques, des Pygmées par exemple, sur une scène occidentale, et la désattribution culturelle qui s'en suit. La question économique, notamment sur les cachets, a aussi été soulevée. Finalement, les mêmes débats que ceux suscités a contrario par l'arrivée en pays vierge ou pauvre du touriste occidental – mais les riches sont toujours dans le rôle du voyeur.

La Maison des cultures du monde a cherché à répondre à ces critiques, à réfléchir au comment et au pourquoi. Dans le n° 15 de l'*Internationale de l'imaginaire* (décembre 2001, 242 p., 6,86 €), faisant suite à un colloque international organisé à Tanger (Maroc), des spécialistes posent les fondements de l'ethnoscénologie, discipline créée en 1995 par la MCM et l'université Paris-VIII. Comment mettre en scène ? Comment intégrer les éléments contemporains à des formes ancestrales qui, dans leur pays d'origine, sont en train de perdre leurs fondements à la vitesse grand V ? Sans questions, point de réponses.

Quelques rendez-vous de la sixième édition

● **Spectacles et concerts.** Du 5 mars au 7 avril, une vingtaine de troupes et artistes dont : le chœur Saint-Yared de l'Eglise d'Ethiopie ; des chanteurs et musiciens ouïgours d'Asie centrale ; le barde tchéchène Valid Dagaev ; les expressions mystiques (chants et danses) des Baul du Bengale ; des ensembles arméniens ; le chanteur et maître du *tanbûr* kurde Ali Akbar Moradi ; les rituels kut des chamanes coréennes ; l'ensemble Kaboul de Hossein Arman (Afghanistan) ; des cérémonies de candomblé de Salvador

de Bahia ; l'appel des muezzins par le mawled al-nabawi de Turquie... ● **Expositions.** « Waxi Maam », sculptures de Mamady Seydi ; « L'écrit dans la rue », photographies du Sénégal. Galerie Cargo 21, 21, rue Cavé, Paris-18^e. M^o Barbès-Rochechouart ou Château-Rouge. Du 22 au 24 mars et du 29 au 31 mars. Entrée libre. ● **Débats.** « Tradition-création », trois tables rondes à la Maison des cultures du monde, les 11, 18 et 25 mars, à 20 h 30 (entrée libre) ; « Planète papoue », projections et rencontres autour de et avec

Maurice Godelier à la MCM, les 2 et 3 avril, à 20 h 30 (entrée libre). ● **Lieux.** Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, Paris-6^e, M^o Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs ; tél. : 01-45-44-41-42. Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, Aubervilliers (93), M^o Fort-d'Aubervilliers ; tél. : 01-45-44-41-42. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e, M^o Jussieu ; tél. : 01-45-44-41-42. ● **Tarifs.** De 8 € à 14 €, de 10 € à 20 €, 16 € et 30 € selon les spectacles.



PIERRE VERGER / DIEUX D'AFRIQUE

Transe d'une adepte photographiée par le Français Pierre « Fatumbi » Verger. Parti vivre à Bahia, il disait rencontrer les hommes « non pour étudier, mais pour apprendre ». Devenu, en 1952, « *babalão* », père des secrets du candomblé, il est l'un des rares à avoir été autorisés à photographier ces cérémonies. A Bahia, ses dizaines de milliers d'images, plus de trois mille ouvrages et de nombreux documents ont été regroupés dans une fondation qui porte son nom.

DANSE • A l'Opéra Garnier, le danseur-étoile Kader Belarbi chorégraphie, sur une partition de Philippe Hersant, « Les Hauts de Hurlevent », le roman publié par Emily Brontë en 1847

Sur la lande du Yorkshire, Catherine vole la vedette à Heathcliff

KADER BELARBI, danseur-étoile depuis 1989, ne plante pas comme un étendard son patronyme kabyle au fronton de l'Opéra de Paris, bien qu'il soit le premier interprète d'origine algérienne à inscrire son nom dans la lignée de l'illustre maison dont il est issu. Il refuse même qu'on voie en lui un champion de l'intégration : son père, haut gradé dans l'armée française, lui a donné, ainsi qu'à ses frères et sœurs, une éducation. Kader Belarbi aime que les choses soient dites, mais pas n'importe comment. Par exemple, il rejette l'appellation « beur ». On le comprend. Beur : ne serait-ce pas qu'on compte pour du beurre ? Les mots n'ont pas d'innocence. Lui, il a toujours voulu chorégrapheur, et s'y exerce depuis quinze ans. Sans bruit. Faudra-t-il compter désormais avec lui ? Pour ses 40 ans, l'Opéra de Paris, bonne fée attentionnée et riche, lui a dit : « Banco. » Il a répondu : « *Hurlevent !* » Quatorze encres de Chine du peintre Balthus dessinées pour une édition du roman *Les Hauts de Hurlevent* d'Emily Brontë ont décidé du projet.

Philippe Hersant composera la musique. Peter Pabst, scénographe de Pina Bausch, signera les décors. La barre est placée haut. Kader Belarbi explique comment il s'est obligé à évacuer les styles des différents chorégraphes qui, à l'Opéra, l'ont nourri, espérant, à l'issue de cette cure de désintoxication, voir affleurer son propre mouvement, son identité de créateur. On se dit qu'il aurait fait un tabac médiatique en transposant l'histoire en Arabie malheureuse, mais il est resté fidèle au Yorkshire et au récit. A cette Catherine (Marie-Agnès Gillot) qui, préférant épouser le riche Edgar Lin-

ton (Jean-Guillaume Bart), laisse tomber Heathcliff, son amour d'enfance (Nicolas Le Riche), qui n'aura de cesse de se venger de tous. La zébrure qui déchire le rideau de scène par le milieu a la forme de l'éclair. Le vent souffle. Au fond du plateau, côté jardin, un arbre tordu ; côté cour, des feux brûlent. Paysage de désolation, quand soudain, avec un bruit mat, des dizaines de fleurs roses et rouges tombent des cintres et viennent se planter bien droites grâce à des plots aimantés. Bienvenue surprise scénique qui annonce le début du récit, soit l'enfance de Catherine et de Heathcliff, qui fut jadis adopté par le père de l'héroïne. Courses pieds nus dans la lande, sauts extravagants, farandoles, avec pour figure récurrente celle du garçon et de la fille, bondissant à croupions, enlacés. Tout est dit : l'animalité, le sexe, la géométrie. Le double parfait dont la désunion entraînera la mort.

DRAME BOURGEOIS

Kader Belarbi voulait mettre en évidence les forces de destruction qui ne s'arrêtent plus une fois lancées. Faire le ballet du Mal absolu. Dans le programme, il cite Georges Bataille. Que de bonnes intentions, qu'il n'a qu'à moitié suivies. Il s'est rassuré, secondé par Agathe Berman, par une adaptation découpée en blocs qui s'opposent, à la fois trop facile et, souvent, confuse. D'un côté les paysans. De l'autre, les bourgeois. D'un côté la nature, de l'autre les salons. Avec une double écriture chorégraphique : déliée, vive, portant l'empreinte de Martha Graham, ou carrément de Pina Bausch (surtout les bras), pour les scènes chez les paysans et dans la nature ; convenue, codifiée,



Marie-Agnès Gillot danse le personnage de Catherine dont la sensualité éclatante n'annonce en rien le destin tragique.

proche des exercices à la barre, pour les séquences chez les Linton. On suit pas à pas ce qui apparaît comme un drame bourgeois. Où est passé l'amour fou de ce bouquin qu'on dévore à l'adolescence ?

On aurait parié que Kader Belarbi saurait recréer un Heathcliff plus vrai que nature tant il en possède le physique beau et ombrageux. Il n'en est rien : son Heathcliff, plus colérique que machiavélique, n'a rien du justicier. Son demi-frère Hindley (Wilfried Romoli) est autrement inquiétant. En revanche, le chorégraphe a craqué pour Catherine. Eclatante de bout en bout. Même dans la mort. Ah ! Catherine quand elle arrive pour la première fois chez les Linton, avec ses rudes adorables sur le sofa, sa robe rose, à qui ne tournerait-elle pas la tête ? Au père ? Au fils ? A la gouvernante (excellente Céline Talon) ? On est chez Pasolini.

Marie-Agnès Gillot – que l'on avait applaudie en vamp dans *Clavigo* de Roland Petit – met dans son personnage une pointe de sensualité étonnée qui n'annonce pas la victime présumée. Elle n'a pas l'air, mais alors pas du tout, taillée pour les regrets éternels. Comment voulez-vous après qu'on comprenne quelque chose à ce *Hurlevent* ? Quels en sont les mobiles ? Kader Belarbi, envoûté par sa Catherine, a eu envie, sans s'y risquer, de raconter l'histoire à travers les yeux de l'héroïne. Que ne l'a-t-il pas fait !

Dominique Frérot

HURLEVENT, de Kader Belarbi par le Ballet de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (chef d'orchestre). Elsa Pavanell (costumes). Opéra Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. Les 4, 5, 6, 9 et 13 mars, à 19h30. Tél. : 08-92-69-78-68. De 5 € à 40 €.

CINÉMA • Les Césars ont équitablement récompensé une année d'exception pour les films français

Une soirée œcuménique pour le cinéma

CLAUDIE OSSARD, productrice du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, n'avait sans doute pas regardé France Angleterre de rugby ce samedi 1^{er} mars, et semblait ignorer que la journée n'était guère faste pour les favoris. Lorsqu'elle venue chercher, sur la scène du théâtre du Châtelet, le César de la meilleure musique remporté par Yann Tiersen, absent, et qu'elle s'est félicitée d'avoir remporté « le premier César » pour *Amélie*, on s'est demandé, avec le présentateur Edouard Baer, si le sort n'allait pas la punir cruellement de sa présomption. Finalement, avec quatre Césars, le succès planétaire du cinéma français a été fêté avec modération. C'est que, pour conclure l'an-

née 2001, la république du cinéma, dérogeant à la règle française, comptait surtout des sujets de satisfaction, et les votants réunis dans l'Académie des arts et des techniques du cinéma ont tenu à distribuer équitablement les trophées.

Face aux quatre Césars (meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur décor et meilleure musique) du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, Sur mes lèvres, de Jacques Audiard, a fait presque jeu égal avec trois trophées (meilleure actrice, meilleur scénario, meilleur son), sans doute pour rappeler que les compressions dorées servent à la fois à saluer le succès (*Amélie* a attiré 25 millions de spectateurs de par le monde) et à donner une nouvelle chance à des

films qui n'ont rencontré qu'un succès commercial limité, ce qui est le cas de *Sur mes lèvres*.

Les votants ont fait preuve d'un même œcuménisme lorsqu'il s'est agi de franchir le fossé des générations. Emmanuelle Devos, meilleure actrice très gaie, est l'une des interprètes favorites d'Arnaud Des-

Finalement, avec quatre récompenses, « Amélie Poulain », succès planétaire des films français, a été fêté avec modération

plechin, cinéaste représentatif de la jeune garde française, et son César répondait à celui d'André Dussollier, pour *La Chambre des officiers*. Les récompenses attribuées à Michel Bouquet (première nomination, premier César du meilleur acteur dans *Comment j'ai tué mon père*, d'Anne Fontaine), pour *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron. **● Meilleur espoir féminin :** Rachida Brakni pour *Chaos*, de Coline Serreau. **● Meilleure première œuvre de fiction :** *No Man's Land*, de Danis Tanovic. **● Meilleure musique :** Yann Tiersen pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. **● Meilleurs costumes :** Dominique Borg pour *Le Pacte des loups*, de Christophe Gans. **● Meilleure photo :** Tetsuo Nagata pour *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron. **● Meilleur décor :** Aline Bonetto pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet. **● Meilleur montage :** Marie-Josèphe Yoyotte pour *Le Peuple migrateur*, de Jacques Perrin, Michel Debats et Jacques Cluzaud. **● Meilleur son :** Marc-Antoine Beldent, Pascal Villard et Cyril Holtz pour *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard. **● Meilleur espoir masculin :** Robinson Stévenin pour *Mauvais genres*, de Francis Girod.

Le palmarès

● Meilleur film : *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet. **● Meilleur réalisateur :** Jean-Pierre Jeunet pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. **● Meilleure actrice :** Emmanuelle Devos pour *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard. **● Meilleur acteur :** Michel Bouquet pour *Comment j'ai tué mon père*, d'Anne Fontaine. **● Meilleur film étranger :** *Mulholland Drive*, de David Lynch. **● Meilleur acteur dans un second rôle :** André Dussollier pour *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron. **● Meilleure actrice dans un second rôle :** Annie Girardot pour *La Pianiste*, de Michael Haneke. **● Meilleur scénario original ou adaptation :** Jacques Audiard et Tonino Benacquista pour *Sur mes lèvres*. **● Meilleur espoir masculin :** Robinson Stévenin pour *Mauvais genres*, de Francis Girod.

● Meilleure musique : Yann Tiersen pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. **● Meilleurs costumes :** Dominique Borg pour *Le Pacte des loups*, de Christophe Gans. **● Meilleure photo :** Tetsuo Nagata pour *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron. **● Meilleur décor :** Aline Bonetto pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet. **● Meilleur montage :** Marie-Josèphe Yoyotte pour *Le Peuple migrateur*, de Jacques Perrin, Michel Debats et Jacques Cluzaud. **● Meilleur son :** Marc-Antoine Beldent, Pascal Villard et Cyril Holtz pour *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard. **● Meilleur espoir masculin :** Robinson Stévenin pour *Mauvais genres*, de Francis Girod.

nel Jospin était présent. C'était même le premier chef de gouvernement à répondre à l'invitation de l'Académie depuis la création de la cérémonie, a remarqué Daniel Toscani du Plantier, président de ladite académie, avant de se lancer dans un panégyrique de la manière française de faire du cinéma. « *La République nous aime, nous respecte et nous protège* », a-t-il dit avant que Nathalie Baye, qui présidait la soirée, ne mette en garde contre le « mercantilisme » qui pourrait porter atteinte à cette belle harmonie.

Plus tard, Frédéric Mitterrand, président de la commission d'avance sur recettes, appelé à remettre quelques trophées techniques, a profité de son passage sur scène et à l'antenne pour développer ce thème. Après s'être patriotiquement félicité de ce que « notre cinéma français exerce une telle influence sur des cinématographies étrangères », il a rappelé le rôle essentiel de l'avance sur recettes dans la production française. Ce samedi soir, neuf des vingt-trois longs métrages nommés en avaient bénéficié, a-t-il fait remarquer avant de conclure, en évoquant le fabuleux destin de Silvio Berlusconi : « *L'homme qui a acheté l'Italie a d'abord contribué à détruire ce cinéma italien que nous aimions tant.* »

Thomas Sotinel



L'abandon des contrats mirifiques devrait obliger les artistes à une plus grande flexibilité

Le renvoi de Mariah Carey par EMI-Virgin perturbe l'industrie discographique

LE DIVORCE entre Mariah Carey et la major du disque EMI continue d'agiter l'industrie du disque. Appartenant au club fermé des plus grands vendeurs d'albums au monde, la chanteuse vient en effet de quitter Virgin, filiale d'EMI, avec qui elle avait signé en avril 2001 un contrat mirifique portant sur plusieurs albums et estimé entre 80 et 100 millions de dollars, dont 25 millions de bonus à la signature, et la garantie d'une maîtrise totale du contenu artistique.

Alors approuvé par le PDG mondial d'EMI Music, Ken Berry, l'accord avait immédiatement débouché sur la sortie du disque *Glitter*, bande sonore du film du même nom où la chanteuse faisait ses débuts d'actrice. Avec environ 2 millions d'exemplaires vendus à travers le monde, dont 500 000 aux Etats-Unis, *Glitter* a été un flop retentissant – suivant en cela la courbe des entrées du film. A cela s'est ajoutée l'indisponibilité de l'artiste, hospitalisée pour dépression nerveuse au milieu d'une campagne de promotion qu'elle avait commencée comme à son habitude, plantureuse et glamour.

UNE QUESTION DE TIMING

Un malheur n'arrivant jamais seul, un nouveau PDG, Alain Lévy, a été nommé au début 2002 à la tête d'EMI-Virgin. Le Français, réputé pour son souci de faire des économies, a immédiatement renvoyé la vedette dans ses foyers, moyennant 29 millions de dollars de dédit. Selon le magazine professionnel américain *Billboard*, les pertes pour EMI se chiffraient à 54,3 millions de dollars, rien en comparaison de ce qu'aurait pu coûter le maintien sous perfusion d'un album raté et d'une star en perte de vitesse.

Entrée il y a une douzaine d'années chez Sony Music, Mariah Carey en avait épousé le puissant PDG, Tommy Mottola. Après un divorce et un album de fin de contrat, *Rainbow*, elle s'était envolée chez Virgin, forte des 140 millions de disques déjà vendus... au

bénéfice du concurrent d'EMI-Virgin. Officiellement, Tommy Mottola n'en aurait pas été fâché.

Si les « big deals » à l'américaine sont encore bénéfiques aux compagnies discographiques, en termes d'image et de cotations boursières, la tendance est à leur disparition, selon les analystes du secteur. Le cas Carey est une première. Cité par *Billboard*, Charles Goldstuck, président de la jeune compagnie J Records, fondée par Clive Davis, ex-Arista, estime que « le contrat avec Mariah Carey a été le dernier sursaut de la pratique des contrats mirifiques offerts pendant la période de croissance des azimuts de l'industrie discographique ».

Les perspectives de revers s'étaient déjà fait sentir. En 1996, Warner avait offert 80 millions de dollars au groupe de rock R.E.M. pour renouveler son contrat, et dans la foulée les ventes de R.E.M. avaient chuté. L'an dernier, Whitney Houston avait renégoциé son appartenance au label Arista moyennant 100 millions de dollars, ayant l'échance de son contrat. Depuis, la chanteuse, perturbée par les aléas de la vie, n'est toujours pas entrée en studio pour enregistrer un nouvel album ; *My Love is Your Love*, le précédent, date de 1998.

Tout est question de timing, précise Kedar Massenburg, président de Motown Records : « *Je peux signer un très gros contrat avec un artiste qui a vendu 10 millions d'exemplaires au deuxième album, mais quelle chance a un artiste qui a déjà vendu 100 millions d'exemplaires d'en vendre encore autant ?* » En lieu et place, des contrats moins juteux et signés à plus court terme devraient obliger les artistes en vogue à une plus grande flexibilité dans leurs exigences, et les maisons de disques à proposer des solutions différentes, et pourquoi pas d'adopter le modèle plus européen des pourcentages sur les ventes octroyés aux artistes.

V. Mo.

Rencontres cinématographiques :

REGARDS SUR LA DÉPORTATION

Les yeux grand ouverts

11 films avec des témoins, 4 jours de projections, de débats et de rencontres avec le public

8, 9 et 10 mars 2002 • Cinémas du Palais à Créteil (entrée libre)

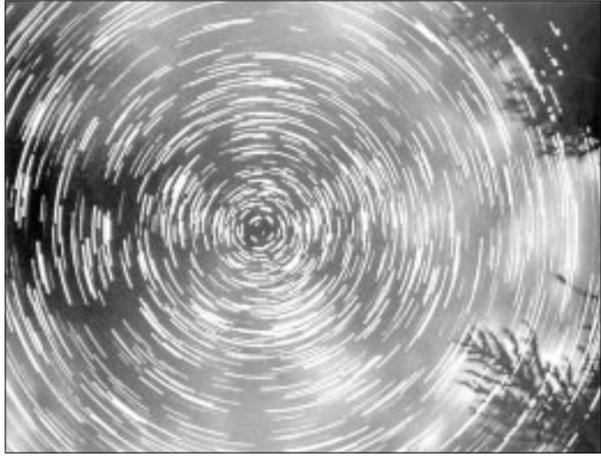
11 mars 2002 • Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

IMAGES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Inscriptions et renseignements : 18 place Duplex 75015 Paris • Téléphone + Fax : 01 45 66 81 59



Arts Jack Goldstein sur le boulevard du crépuscule



GRENOBLE Jack Goldstein est un artiste américain de la Côte ouest dont les expositions à New York, dans les années 1980, ont suscité pas mal de littérature. Puis il s'est fait oublier pendant près de dix ans avant de refaire surface en Allemagne. Le voici à Grenoble, avec une exposition et un catalogue qui documentent sérieusement son itinéraire lacunaire et déroutant. Goldstein est un de ces allumés dont la Californie a le secret, un expérimentateur capricieux qui n'est jamais resté longtemps dans une même discipline. Il a donné dans la sculpture, la performance et le film, avant de s'essayer dans la recherche sonore, le disque et sa pochette, et de passer de l'image photographique à l'image peinte, où il semble se plaire. Toutes ces activités sont présentées au Magasin, où un effort particulier a été fait pour rassembler la quasi-totalité des films,

soit une trentaine, durant quelques secondes ou quelques minutes. Cette aventure plutôt chaotique commence vers 1970 dans l'austérité toute relative d'une sculpture pseudo-minimaliste faite de poutres de bois empilées en colonne, de planches disposées en spirale, ou encore d'une couche de coton prise en sandwich entre deux plaques de béton. L'accent mis sur le poids des matériaux et la précarité de l'installation s'avère relever d'un état d'esprit plus proche d'Arte Povera que de l'esthétique puritaine de la Côte est.

Les performances et les films auxquels Goldstein semble s'être voué presque exclusivement entre 1971 et 1976 confirment la distance que prend l'artiste vis-à-vis des contraintes théoriques et des manières d'écoles. Film après film, l'artiste semble vérifier, sinon liquider, les pratiques de la même époque en Amérique comme en Europe. Plutôt que d'y aller de sa personne et de se rouler par terre, de se mordre la cuisse ou de rester immobile jusqu'à l'épuisement, Goldstein préfère très prosaïquement montrer l'élasticité d'un contorsionniste, ou l'image étincelante, mais parfaitement froide, d'un plongeur qui se désintègre. Plutôt que de montrer le poids du corps, il va filmer les pointes d'une ballerine et les mains qui défont les chaussons. D'un verre de lait qui gicle à chaque coup

de poing donné sur une table, il blanchit la giclure et la tache de toute expressivité. Il y a dans les films de Goldstein un effet de gratuité, une absence de formalisme, un vide de sens trop évident pour ne pas être suspect, en fait une fausse désinvolture et pas mal de symboles par objets interposés, par exemple ce couteau dont la lame sous la lumière se remplit de rouge. Quand on sait que Goldstein s'est plu à faire rugir le lion de la MGM sur un fond sanglant, on peut s'amuser à faire le lien entre telle image et le cinéma de Hollywood, ses suspenses et ses gros plans à la Hitchcock. Un autre aspect de l'œuvre de Goldstein est la recherche d'effets sonores, de croisements de bruits et de craquements, que viennent illustrer des pochettes de disques et de singulières peintures : des transcriptions d'explosions d'énergies provoquées par la foudre ou la puissance humaine. Eclairs et trajectoires de supersoniques ou de bombes y sont ramenés à des tracés pseudo-scientifiques de lignes blanches sur fond noir, en des tableaux bien léchés qu'on a parfaitement le droit de trouver mauvais. Cette activité picturale mécanique qui s'exerce à partir de photos trouvées, de photos de guerre notamment, ne serait-elle pas, au fond, le gel d'un penchant visionnaire dont une histoire de la peinture de San Francisco à Los Angeles pourrait faire état ?

Geneviève Breerette

Jack Goldstein, Magasin - Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat, 38028 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 avril. Catalogue : 35 €.

Photo : « Sans titre », de Jack Goldstein, 1982, acrylique sur toile, 239 x 182 cm. © Courtesy Galerie Daniel Buchholz.

EXPOSITION

Andy Warhol, mort et embaumé par la Tate Modern de Londres



« Cagney », d'Andy Warhol, 1964 (76 x 101,5 cm).

LONDRES

de notre envoyé spécial

Depuis son ouverture en 2000, la Tate Modern s'est distinguée par la qualité de ses expositions historiques, qu'elles soient consacrées à l'Arte Povera ou au mouvement surréaliste. Elles étaient ingénieuses, inattendues parfois et d'autant plus instructives que plus inattendues. L'exposition Warhol est donc la première exception à ce qui était la règle jusqu'ici, règle difficile à satisfaire il est vrai : car cette rétrospective n'est ni inventive ni surprenante, mais terriblement muséale.

Elle se présente comme une chronologie des œuvres d'Andy Warhol, des plus anciennes – celles des années 1950 – à celles de 1987. Dans les premières pièces s'accumulent les dessins des débuts, les premiers essais d'assimilation des styles publicitaires, les premières parodies et leur transfert sur le grand format du tableau. Puis, dans les si vastes et si claires salles de la Tate Modern côté Tamise, les tableaux et les sérigraphies, parfaitement encadrés, parfaitement rangés, se succèdent à la parade. Héroïnes et héros sont là : Marilyn Monroe, Jackie Kennedy et Liza Minnelli, Superman, James Cagney et James Dean.

Les objets fétiches de la consommation industrielle et leurs images sont là également : les boîtes Brillo, les soupes Campbell, les bouteilles de Coca-Cola, les billets de 1 dollar. Les séries explicitement politiques et morales de 1963, *Electric Chairs* et *Race Riots*, sont là aussi. La suite des *Most Wanted Men* fait l'objet d'une attention particulière, bonne occasion pour rappeler qu'elle avait été censurée en 1964. Un peu plus tard apparaissent Mao, Beuys, les autoportraits, les crânes, les œuvres exécutées en association avec Jean-Michel Basquiat, les *Camouflages*.

Tout cela est parfait. Mais le résultat visuel et intellectuel de ce travail parfait est aussi convenu et inerte qu'un catalogue raisonné. Un catalogue luxueusement réalisé sans doute, mais un catalogue quand même. Quiconque a vu l'exposition qui a eu lieu à Bruxelles en 1999 et, plus simplement, quiconque connaît un tant soit peu Warhol, a vite fait de s'apercevoir que l'essentiel n'est pas dans l'exposition : l'activité inlassable et collective de Warhol à la Factory, l'inventivité d'un groupe, ses provocations, ses poses, sa vie privée devenue vie publique. Il ne suffit pas de tapisser un vestibule

de l'inoubliable papier peint à têtes de vaches, ni de faire mollement flotter dans l'air quelques ballons argentés sous-gonflés, pour donner au public les moyens de comprendre le climat de New York vers 1965, les enjeux du pop art selon Warhol et l'intensité de sa contestation.

A l'inverse de ce qui avait été magnifiquement réussi à Bruxelles, le cinéma est à peine présent dans le parcours, choix plutôt contestable quand il s'applique à l'auteur de *Eat, Kiss* ou *Blow Job*. Où sont Edie Sedgwick, Nico, Paul Morrissey, Gerard Malanga ? Où sont le Velvet Underground et la musique ?

UNE MARQUE, UN LABEL

D'un artiste qui se veut exclusivement peintre – de Jasper Johns par exemple –, il peut suffire de présenter les toiles. Appliqué à Warhol, qui fut tout à la fois peintre, cinéaste, écrivain et star, ce traitement prend des airs de punition. Naturellement, les œuvres les plus fortes se défendent contre leur esthétisation. Les *Electric Chairs* demeurent splendidement sinistres, dans la multiplication de leurs formes anguleuses, autant lors de leur seconde apparition en 1967 que lors de la première. Les portraits « rectifiés » de Castellì ou de Beuys conservent leur acuité, à mi-chemin entre l'hommage et la caricature, et les reprises de chefs-d'œuvre – Raphaël, Leonard de Vinci, Munch, Chirico – leur faculté de trouble. Mais ils les conservent contre l'exposition, et non grâce à elle.

En traversant les boutiques et la librairie, un horrible soupçon vient à l'esprit : et si l'exposition n'était que la caution du commerce considérable de produits dérivés qui s'organise autour d'elle ? « Buvez votre café dans une tasse estampillée Warhol, vêtu d'un tee-shirt modèle Marilyn ! », telle semble être la principale leçon à tirer de la manifestation. Warhol ? Une marque, un label. Un artiste. Autrefois peut-être, mais plus aujourd'hui. Il est mort et embaumé. C'est du reste dans cet état que la société actuelle préfère les artistes.

Philippe Dagen

WARHOL Tate Modern, Bankside, Londres. Jusqu'au 1^{er} avril. Infos : www.tate.org.uk/ Tél. : 00-44-20-7887-8008. Tous les jours de 10 h 15 à 18 heures, vendredi et samedi jusqu'à 22 heures. Prix : 10 £ (16,39 €).

Blues

PARIS

Kelly Joe Phelps

En prenant le parti du dépouillement acoustique, cet Américain blanc, virtuose de la guitare slide, a mis en évidence un jeu subtil, porteur d'émotions à fleur de peau. Auteur de trois albums d'une belle stances (*Sky Like a Broken Clock* est le dernier en date), ce bluesman délicat mais trop ignoré peut se poser en digne héritier du grand Taj Mahal.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-56-39. Le 5 mars, à 21 heures. De 16,50 € à 20 €.

Techno

PARIS

Smith and Mighty

Pionniers du son de Bristol au même titre que leurs camarades de Massive Attack, cette paire de DJ inventifs n'a pas connu la même gloire. A l'heure de la sortie de leur nouvel album, *Life is*, Smith & Mighty prouvent qu'ils n'ont pas étanché leur soif d'expérimentations. Dub orageux,

paysages rythmiques, halo d'électronique enfumée servent de tremplin à de troublantes envolées vocales, versions fantomatiques de la soul et du reggae.

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-56-29-10-00. Le 6 mars, à 21 heures. 9,5 €.

Théâtre

PARIS

Juliette et Roméo

Roméo et Juliette ou Juliette et Roméo, c'est du pareil au même. Nul doute que Shakespeare y retrouve les siens, jeunes, pour l'éternité, poussés par un beat londonien, dans les mots, nouveaux, d'une génération nouvelle. Dirigés par Irina Brook, qui avait donné un plaisant *Tout est bien qui finit bien* au Festival d'Avignon il y a quatre ans, les amants de Vérone s'installent dans l'ombre de *West Side Story* et sous les projecteurs de la salle Gémier pour un mois.

Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. M^o Trocadéro. Du 5 mars au 13 avril, à 20 h 30. De 11 € à 23 €.

Danse

MALAKOFF

Presqu'îles de danses 2002

Porteurs de la « diversité des écritures contemporaines », neuf auteurs-chorégraphes venus de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne et de France sont au centre des Presqu'îles de danses, qui reçoivent pour leur neuvième édition Dominique Jégou, Martine Pisani, Fernando et Julian Martin, Brijette Seth-Roser Montlo Guberna, Michel Schweizer, Sol Pico, Jo Fabian, Heddy Maalem, Bud Blumenthal.

Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER : Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50.

Et, pour un soir, le 5, au Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, Malakoff (Hauts-de-Seine). M^o Malakoff, Plateau-de-Vanves.

Tél. : 01-55-48-91-00. Jusqu'au 7 mars. Horaires variables. 7 € et 12,5 €.

PARIS

Régine Chopinot

Juste avant *S*, de Sasha Waltz, Régine Chopinot dans *Chair-obscure* découpe des images du corps et de la nudité. Après les chorégraphes

hommes qui ont beaucoup exploré le sujet, les chorégraphes femmes prennent la parole. Regards différents ? Chopinot renoue avec le thème du vertige. Le titre indique une première approche : la chair est obscurcissement. Du désir ? De la raison ? Toutes ces questions seront posées. La créatrice a plus d'un tour dans son sac à malices, voilà pourquoi elle a conservé très frais l'art d'étonner. Vieillesse, décomposition, mort : elle revient à fond sur le corps et ses ténèbres. Une autre manière de traiter le problème du temps. Bonne ou mauvaise surprise ?

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Du 5 au 9 mars, à 20 h 30. 15 €.

Expositions

PARIS Prolongation

Les expositions consacrées à William Eggleston (photographies) et à Gérard Garouste, « Ellipse », sont prolongées jusqu'au 9 mars. **Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14^e. M^o Raspail. Tél. : 01-42-18-56-51. Ouvert tous les jours (sauf lundi) de 12 heures à 20 heures. 3,5 € et 5 €.**

Sélection revues d'architecture

L'Architecture d'aujourd'hui

L'Occident attend toujours beaucoup du Japon. A juste titre, surtout dans le domaine de l'architecture. En isolant de leur contexte des projets remarquables, les revues spécialisées contribuent

grandement à la reconnaissance esthétique et formelle des œuvres mais n'informent pas toujours sur l'environnement réel, la matière même de la ville, l'appréhension d'un climat urbain si particulier. En ouvrant à des sujets de société son numéro consacré au Japon, *L'Architecture d'aujourd'hui* offre, outre des entretiens avec Toyo Ito et Kazuo Shinohara, un panorama documenté où se dessine, autour de constructions récentes et de

questions techniques (la structure légère, l'éphémère), la nouvelle société transformée par la crise. – M. Ch.

L'Architecture d'aujourd'hui, n° 338, janvier-février, 140 p., 25 €.

303 Arts, recherches et créations

La revue trimestrielle de la région des Pays de la Loire est entièrement consacrée à six cathédrales de l'ouest de la France. Les études savantes, très bien illustrées, introduites par Alain Erlande-Brandenburg, abordent toutes les dimensions de ces édifices religieux : l'histoire, l'archéologie, l'architecture, le mobilier ou la restauration. Y compris dans ses aspects les plus contemporains, puisque Louis Delhommeau y détaille les réalisations du sculpteur-orfèvre Goudji commandées en 1995 pour la cathédrale de Luçon (Vendée). – E. de R.

303 Arts, recherches et créations, n° 70, hôtel de la région, île Beauvieu, 44266 Nantes Cedex 02, 264 p., 29 €.

MARIGNY ROBERT HOSSEIN
A PARTIR DU 5 MARS
NATACHA AMAL MELANIE PAGE YVES LE MOIGN' ROBERT HOSSEIN
dans
HUIS CLOS
Jean-Paul SARTRE
mise en scène de ROBERT HOSSEIN
LOC. 01 53 96 70 00
FNAC 0 892 68 36 22 (0,34 €/min)

CHAILLLOT DU 5 MARS AU 13 AVRIL 2002
JULIETTE ET ROMEO WILLIAM SHAKESPEARE
IRINA BROOK
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Ramzan Akhmadov, danseur à Grozny

Le fondateur et sa troupe artistique d'enfants, créée sous les bombes en Tchétchénie, sont invités en France pour produire leur spectacle

PENDANT plus de vingt ans, Ramzan Akhmadov a été danseur-étoile dans le Ballet national de Tchétchénie, brillant interprète des danses anciennes de cette région du Caucase et de leurs figures acrobatiques. Passé maître en cet art de sauts et de lancers de couteaux, il a connu le succès avec un numéro de bravoure où il évoluait entre quarante lames. Quand les Russes ont déclenché l'offensive de 1994 à 1996, avec leurs bombes et leur cortège de crimes de guerre dénoncés par la Fédération internationale des droits de l'homme, Ramzan Akhmadov a mis ses couteaux au service de la paix. Avec sa femme, danseuse elle aussi, il a fondé à Grozny une troupe artistique d'enfants âgés de 8 à 15 ans.

« Les enfants sont des êtres subtils, sensibles. Même s'ils n'ont connu que la guerre depuis leur naissance, je veux leur montrer qu'il existe d'autres valeurs humaines que la destruction, la violence, l'agressivité. » Au début de 1999, Ramzan Akhmadov a aménagé une salle de danse dans un local désaffecté. Parents et amis l'ont aidé à vider les débris qui jonchaient le sol et à poser des barres d'exercice aux murs. Une entreprise locale a fait don des miroirs nécessaires aux danseurs. « Un énorme pilier au milieu de la salle nous gênait. J'ai demandé au ministre de la culture tchéchéne de nous aider à l'abattre, mais la guerre a repris, et c'est toute la salle qui a été détruite », commente le danseur.

Dans un court documentaire, la réalisatrice française Mylène Sauloy, l'une des rares à prendre le risque de tourner encore en Tchétchénie, montre la salle de danse après les premiers mois de cette deuxième guerre : une roquette a emporté un mur et le toit ; les façades sont trouées ; les impacts de balles sont visibles partout ; des lambeaux de plafonds sont noircis par le feu. Aujourd'hui, sa troupe Daymokhk (la terre des ancêtres, en tchéchéne) répète à l'école n° 14, dans le quartier de l'Hippodrome, une zone de Grozny où le gaz et l'électricité sont rétablis, mais pas l'eau courante. En France, un réseau d'artistes - les acteurs et metteurs en scène Alain Françon, François Tanguy, Jane Birkin, Ariane Mnouchkine et les chorégraphes Mathilde Monnier, Maguy Marin... - lui a organisé une tournée en France afin de « donner un visage à une population civile oubliée ».

Contrairement à celle des écoliers de Daymokhk, l'enfance de Ramzan Akhmadov a été paisible. Il n'a quitté son village qu'à l'âge de 18 ans, pour effectuer son service militaire obligatoire à Leipzig. « C'était la première fois que je rencontrais d'autres nationalités. J'étais

BIOGRAPHIE

► 1947

Naissance dans un village près de Grozny.

► 1975

Entre au Ballet national de Tchétchénie.

► 1994-1996

Guerre en Tchétchénie.

► 1999

Crée la troupe d'enfants à Grozny. Reprise de la guerre.

► 2002

Tournée en France.

choqué, car tous ces gens employaient couramment des insultes, ce qui est proscrit chez nous. » Un Tchétchéne doit mesurer ses paroles et savoir rester discret, affirme-t-il. C'est à travers la danse et la musique qu'il traduit ses états intérieurs : « Dans la danse, on explose, on se donne. »

A son retour au village, il est remarqué par un chorégraphe célèbre. Il possède les qualités appréciées chez les danseurs caucasiens : grande taille, sensibilité musicale, visage typé avec un nez fort et de hauts sourcils. Quand le chorégraphe lui propose de l'embaucher dans sa compagnie professionnelle, Ramzan Akhmadov présente sa demande au conseil de famille. « J'ai obtenu le feu vert, car tous mes parents pensaient que mon engouement serait passager. Plus tard, j'ai eu une discussion d'homme à homme avec mon frère aîné, qui m'a engagé à suivre des études d'économie. »

Après ce détour, l'artiste intègre le Ballet national de Tchétchénie. La guerre de 1994-1996 fait éclater la troupe. « Deux de mes meilleurs amis danseurs sont morts. Le directeur est parti se réfugier à Moscou. » Ramzan Akhmadov prend alors la direction du ballet et décide, peu après, de fonder la troupe des enfants. Quand il annonce qu'il recrute des petits danseurs, plus de 200 enfants de Grozny se présentent à ses auditions. « Je les ai tous acceptés. Ils étaient tellement démoralisés

que je ne pouvais pas les refuser. J'ai pensé que les moins motivés partiraient d'eux-mêmes devant les difficultés de l'entraînement. » Une soixantaine d'enfants restent et s'accrochent au rythme intensif de répétitions qu'exigent ces danses acrobatiques.

L'AFFIRMATION CULTURELLE EST UNE ARME

Quand la guerre reprend en 1999, six mois à peine après la formation de la troupe, les familles des petits danseurs se terrent dans les abris antiaériens ou s'enfuient. Le chorégraphe rejoint l'Ingouchie voisine avec sa famille. A son retour, son appartement et la salle de danse de Daymokhk sont détruits. Il part à la recherche des enfants, les retrouve à Grozny et dans les Républiques d'Ingouchie et de Kabardino-Balkarie. Le Ballet national s'est reconstitué en exil, mais Ramzan Akhmadov décide de rester à Grozny : « Je ne me sentais pas le droit moral d'abandonner ces enfants, même si, sur le plan créatif, le travail avec des adultes est plus intéressant. »

L'an 2000 commence par la recherche de nourriture et de logements sûrs pour répéter une nouvelle création. Grâce à l'appui d'une organisation humanitaire anglaise, le chorégraphe emmène les enfants un mois à l'abri en Kabardino-Balkarie. Ils sont invités à se produire à un festival en Turquie puis en Allemagne, à l'initiative des Mères pour la paix.



JEAN-PAUL BAIARD POUR « LE MONDE »

LES GENS DU MONDE

■ L'écrivain espagnol **Arturo Perez-Reverte** a décidé de s'inspirer du *Comte de Monte-Cristo*, d'**Alexandre Dumas**, pour raconter dans son prochain roman les aventures d'une Mexicaine qui, victime du trafic de drogue, revient dans son pays pour se venger, après douze ans d'absence. L'auteur à succès de romans d'aventures, qui, publié dans vingt-quatre pays, bat des records de ventes et a notamment été primé aux Etats-Unis, en France, en Suède et en Espagne, publiera cet été, ou peut-être à la rentrée, ce roman de 500 pages, dont le titre, encore provisoire, n'a pas été dévoilé.

■ Pour célébrer comme il ne se doit pas le jubilé de la **reine Elizabeth II d'Angleterre**, qui fêtera en juin ses cinquante ans de règne, Virgin a décidé de rééditer, le 27 mai, le tube du groupe punk **Sex Pistols** *God Save the Queen* (« et son régime fasciste », ajoutait **Johnny Rotten** dans le texte de la chanson publiée en 1977). La maison de disques a voulu conserver la jaquette originelle, désormais célèbre, montrant la reine les yeux et la bouche obturés par le titre de la chanson découpé dans des titres de journaux.

■ **Robert Downey Jr.**, qui achève une thérapie pour remédier à sa consommation de drogue ayant conduit à mettre sa carrière entre parenthèses pendant plus d'un an, vient de signer pour le premier rôle dans un film adapté de la série britannique à succès, *The Singing Detective*. Ce film sera produit par la société Icon Production dirigée par **Mel Gibson**, et son tournage commencera en avril.

■ Trente ans après avoir refusé un visa à l'écrivain **Pearl Buck** (1892-1973), le gouvernement chinois a invité ses descendants aux célébrations du cent dixième anniversaire de sa naissance, qui auront lieu en octobre. Une délégation de Zhenjiang, la ville chinoise où Pearl Buck vécut longtemps, s'est rendue à sa résidence de Pennsylvanie et a adressé cette invitation à deux des enfants qu'elle avait adoptés, membres de Pearl S. Buck International, organisation humanitaire fondée par le Prix Nobel de littérature.

■ **Don Henley, Sheryl Crow, Billy Joel** et d'autres stars de la musique populaire américaine viennent d'organiser une série de concerts pour forcer les maisons de disques à réviser leurs contrats, jugés trop restrictifs et pas assez respectueux de leurs talents. Des concerts du même type, chaleureusement accueillis par le public, ont eu lieu simultanément à Los Angeles, Long Beach et Universal City. Y ont notamment participé les **Dixie Chicks, No Doubt, Beck, Eddie Vedder** de **Pearl Jam, Trisha Yearwood**.

RADIO

MARDI 5 MARS

► La malice

9 h 00, RTL
Nagui reçoit l'acteur et réalisateur Gérard Jugnot à l'occasion de la sortie de *Monsieur Batignole*, son dernier film.

► Alter ego

10 h 00, France-Inter
Patricia Martin se penche sur le problème du logement pour les plus défavorisés. En compagnie de Michel Carvou, délégué général de la Fondation Abbé Pierre.

► L'école des savoirs

11 h 40, RFI
La principale cause de mortalité infantile en France est due aux accidents domestiques. Deux chercheuses à l'Inserm ont rédigé une étude sur ce sujet. Manque d'information, de réglementation, il reste encore beaucoup à faire pour instaurer une véritable culture du risque et de la sécurité.

► Le vif du sujet

15 h 00, France-Culture
Emission consacrée à la province du Cachemire et aux délicates relations indo-pakistanaïses.

► Guérilla Radio

23 h 00, OUI FM
Toute la semaine, l'émission metal de OUI FM est consacrée au groupe Nine Inch Nails, à l'occasion de la sortie d'*And All That Could Have Been*, album et DVD live.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le sourire de Jospin

ON NOUS L'A CHANGÉ. Face à Claire Chazal, dimanche soir sur TF1, Lionel Jospin n'avait pratiquement plus jamais ce regard d'épaveur triste qui était un peu sa marque de fabrique. Il souriait, se livrait à des confidences personnelles, admettait volontiers ce qui n'avait pas marché pendant ses cinq années à la tête du gouvernement. Il avait, c'est dire, l'air content d'être là. Le dernier sondage, qui le donne vainqueur au second tour, y est certainement pour quelque chose. Mais ce n'est pas seulement cela. Lionel Jospin avait eu, le 21 février sur France 2, des accents bucoliques pour exprimer son plaisir d'être en campagne. Il avait annoncé son envie de « s'ébrouer ». Nous y sommes.

Etonnante campagne, décidément, où un président sortant, souvent décrit comme « agité » semble cette fois bridé de l'intérieur, tandis que son « austère » concurrent, soudain devenu plus alerte, affiche son envie d'en découdre. La perspective de ce qu'ils feraient, l'un et l'autre, en cas d'échec, explique peut-être cette différence d'attitude. Personne n'a encore osé demander publiquement à Jacques Chirac comment il occuperait ses journées s'il perdait l'élection. L'évocation de

longues conversations avec un juge d'instruction n'est pas plus réjouissante que celle de soirées, non moins longues, au château de Bity avec Bernadette. L'île de Ré et Sylviane semblent faire moins peur à Lionel Jospin. « A l'âge que j'ai, se dire qu'on est encore à un carrefour, qu'on ne sait pas dans deux mois et demi ce que sera sa vie (...), c'est merveilleux, c'est une forme de rajeunissement », a-t-il confié à Claire Chazal. Il a dit hier soir qu'il était « accompagné de belle façon » et tout le monde a compris qu'il parlait de son épouse. L'interview télévisée est un genre intimiste. Lionel Jospin, jadis mal à l'aise dans cet exercice, s'en tire désormais plutôt bien.

Même une question sur son passé trotskiste est susceptible de le faire sourire. On n'en est plus au « ce n'est pas moi, c'est mon frère ! » Tout s'explique maintenant par le « contexte idéologique » des années 1960, le marxisme, l'idéal révolutionnaire. « Vous êtes un peu trop jeune pour vous en rappeler », a-t-il paternellement lancé à Claire Chazal. C'était galant, et habile. Le trotskisme devenait une sorte de frasque ancienne, une aventure datant d'une époque révolue, mais qui avait laissé quelques bons souvenirs.

TÉLÉVISION

Poussières d'empire

Kazakhstan, Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan. Pour les Occidentaux, ces anciennes provinces soviétiques devenues des républiques indépendantes en 1991 restent mystérieuses. La chaîne franco-allemande a donc pris l'initiative de programmer deux soirées (mardi 5 et jeudi 7 mars) consacrées à l'Asie centrale d'aujourd'hui. Entre montagnes, steppes, déserts et oasis, le voyage vaut le détour. Documentariste confirmé, Karel Prokop a ramené de ces pays des reportages passionnants, comme « La Vallée de tous les dangers », une enquête menée dans la vallée de la Fergana (« la plus belle des oasis », comme l'appelaient jadis les Perses). Neuf millions d'habitants vivent sur un territoire immense et fertile qui s'étend essentiellement en Ouzbékistan mais déborde sur les frontières du Kirghizstan et du Tadjikistan. Des mouvements intégristes islamistes voudraient y installer un califat. Le danger est-il réel ? La réalité est plus complexe...

Le deuxième documentaire de la soirée, « L'Empire des steppes », nous plonge au cœur du Kazakhstan, pays peuplé par 15 millions d'habitants. Pendant des décennies, cette région a servi de dépotoir à l'ex-URSS. Essais nucléaires et bactériologiques ont littéralement empoisonné les terres et les fleuves. Karel Prokop a filmé dans des hôpitaux et dans des villes maudites comme Semipalatinsk le résultat de ces désastres. - A. Ct
« Voyages en Asie centrale », mardi 5 mars, 20 h 45, Arte.

MARDI 5 MARS

► Temps de ville, temps de vie

14 h 05, France 5
Dans les années 1980, une dizaine d'entreprises hautement flexibles se sont installées à Poitiers, bouleversant le rythme de la vie quotidienne. La ville a donc créé une « agence des temps ». Ce film montre combien la désynchronisation des temps de travail peut perturber le quotidien des hommes... et surtout des femmes.

► Football : OM-Auxerre

20 h 45, Canal+
Un match avancé comptant pour la 28^e journée de championnat de D1 et qui s'annonce spectaculaire. Les joueurs de Guy Roux, actuellement troisièmes au classement, derrière Lens et Lyon, comptent deux matches en retard.
► Carnets de jour
20 h 45, Match TV
Pendant vingt-quatre heures, la

caméra indiscreète de Serge Moati a suivi Gérard Jugnot et le chef Guy Savoy, qui vient d'être consacré par le Guide rouge.

Un résultat appétissant...

► Soirée spéciale

20 h 50, M6
Un magazine proposé par Laurent Delahousse et Nicolas Valode, consacré aux dessous de la nuit à Paris. Des urgences de l'hôpital Lariboisière au Lido en passant par la brigade anticriminalité et les boîtes à la mode, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les nuits parisiennes.

► L'art sous le III^e Reich

20 h 50, Odyssée
Série documentaire britannique de Peter Adam. Pour le régime hitlérien, l'art était l'instrument idéal pour imposer son idéologie et modeler la pensée du peuple. Munich devient « la ville des arts » et un ministère de la beauté est créé...

► Alias

21 h 00, Teva
Une nouvelle série américaine prometteuse, avec Jennifer Garner. Etudiante sérieuse durant la journée, elle se métamorphose en espionne la nuit.

► Rock Press Club

22 h 45, Canal Jimmy
L'émission de Philippe Manœuvre se penche sur la pop britannique. Les fans d'Oasis apprécieront...

PIERRE GEORGES

Deux écoles

IL EST beaucoup question de sortie ces temps-ci. Sortie programmée autant que piratée du livre du juge Halphen. Sortie souriante de Didier Schuller de sa cellule de la Santé. Sorties surtout, un jour après l'autre, de sondages qui semblent, semblent seulement, indiquer une inversion de tendances entre Jacques Chirac, un peu encaimé, et Lionel Jospin, ayant pris la route des alizés.

Tout cela est fort intéressant, fort précaire aussi, tant les incertitudes ou les indifférents sont légion encore. Ce qui tendrait à prouver que le match présidentiel, comme tout ce qui s'y greffe plus ou moins indirectement, n'en est qu'à ses tout débuts. Qu'ils n'en sont encore les deux poids lourds qu'à l'échauffement, au round d'observation, ou à la recherche de la meilleure tactique possible.

Par contre, en matière de matches, comme de sorties du terrain, on ne saurait raisonnablement différer plus longtemps le jugement de valeur comparatif qu'ont autorisés ce week-end, deux événements sportifs : France-Angleterre, rugby. Paris-Saint-Germain-Bordeaux, football. Stade de France dans un cas, Parc des Princes dans l'autre. Splendeur d'un rude et bel affrontement ici, laidéur d'un pitoyable et vulgaire débat là.

Inutile ici d'emboucher le clairon vulgairement tricolorisant du supporter pour voler au secours de la victoire des rugbymen français, samedi contre les gladiateurs anglais. Ce fut un somptueux match, plus qu'une somptueuse victoire. Ce fut un affrontement dur, constant, loyal et formidablement spectaculaire. Comme le triomphe d'une idée du sport, par-delà les seules considérations cocardières ou les vociférations chauvines.

Cette idée triomphante, bien plus que triomphale, est celle de l'éducation. L'éducation à l'esprit d'équipe, au courage et au sens du sacrifice, l'éducation au jeu véritablement collectif et à une solidarité sans faille de tous les instants. Bien sûr, écrire cela, c'est donner l'impression que finalement, et quoi qu'on en ait dit, on se laisserait aller à jouer d'un clairon moralisateur du genre Père la Vertu.

Ce que l'on veut simplement signifier ici c'est que le rugby qui s'est professionnalisé, qui s'est musclé, qui nous semblait s'être égaré parfois dans une quête un peu trop têtue de l'efficacité et du rendement, est réapparu, ce samedi, pour ce qu'il a toujours été et reste : une école de sport éducatif avec ses valeurs propres qui font que les joueurs, professionnels ou non, jouent ensemble ce jeu magnifique de la collectivité.

Cette équipe de France de rugby, composée, pour large partie, de gamins tout juste débutants dans le métier, n'a pas fait que donner la leçon à son homologues anglaise, supérieure en forces comme en expérience. Elle a donné surtout une gifle à ces autres et piètres professionnels du sport, que sont devenus les footballeurs, et surtout les dirigeants du football français. Au Parc des Princes, samedi, une fois de plus, une fois de trop, il s'est passé des choses lamentables. Des coups, des insultes, un arbitre vitupéré, insulté, l'entraîneur du PSG, Luis Fernandez, incapable de se maîtriser, des supporters cassant à la sortie. Bref, tout ce qui est l'ordinaire de notre très vulgaire football, gagnant par l'argent et miné, lui, par son manque total d'éducation.

CARNET DE ROUTE

La grande migration programmée des Cairotes n'a pas eu lieu

LE CAIRE

de notre correspondant

« Si vous voulez rêver, alors rendez-vous à Dreamland ! » Hicham, le jeune agent immobilier, diplômé de l'Université américaine du Caire, sent que son client frisant la cinquantaine est assez aisé et sera son jackpot ! Il l'emmène dans sa voiture qui emprunte le « corridor du 26 juillet », une route surélevée qui traverse Le Caire, défigure la campagne environnante mais offre une vue imprenable sur les pyramides. Cette voie radiale, qui rejoint la rocade encerclant le Grand Caire de ses 100 kilomètres de béton et d'asphalte, a coûté une bonne partie des 700 millions d'euros consacrés à l'ouvrage censé décongestionner le trafic de la capitale.

La construction accélérée du « 26 juillet » avait pour but de rapprocher la nouvelle cité du « 6 octobre » du centre-ville. Un coup de pouce pour les promoteurs immobiliers. Au bout d'une trentaine de kilomètres apparaît enfin cette ville de 440 km² surgie de nulle part. La gigantesque cité en construction est prévue pour deux millions d'habitants ! Elle fait partie du projet de cités satellites, nées de l'imagination du président Sadate qui, dès la fin des années 1970, voulait arrêter l'explosion démographique du Grand Caire : 15 millions d'habitants aujourd'hui et 300 000 de plus par an.

On a donc commencé, dans les années 1980, par la construction de la ville industrielle du « 10 de ramadan » à l'est. Le « 6 octobre » à l'ouest et le « 15 mai » au sud ont suivi, avec la même ambition : créer un centre industriel attirant la main-d'œuvre et désengorgeant Le Caire. Au déplacement programmé des prolétaires s'est ajouté celui, souhaité, de la bourgeoisie. Dans les années 1990, quatre nouvelles villes résidentielles (New Cairo, Chourouq, Badr et Obour) ont été lancées à l'est. Elles sont censées, avec la partie résidentielle du « 6 octobre », abriter 5 680 000 habitants ! Mais la grande migration des Cairotes n'a pas



Environ 15 millions d'habitants, 300 000 de plus chaque année.

eu lieu ! Il y a eu des expéditions d'éclaireurs : quelques centaines de milliers de personnes tout au plus, d'aventureux pionniers...

Avant d'arriver à Dreamland, un des plus grands complexes immobiliers du « 6 octobre », on passe devant une mosquée bleue en construction. Un édifice à mi-chemin des mosquées d'Asie centrale et du palais du sultan de l'Aladin de Walt Disney ! « Un chef-d'œuvre », assène Hicham, qui, très vite, se met au travail. « Rien ne vaut la villa Diamant, car "Diamonds are forever" (« Les diamants sont éternels », référence à un vieux James Bond) », dit-il en riant à son client. Les 741 m² de la villa recouverte de tuiles roses sont vendus 400 000 euros. « Mais si vous préférez les penthouse, c'est l'Emeraude qu'il vous faut. » 525 m² pour 250 000 euros, en versements étalés sur douze ans. Il propose aussi des appartements « Jamaïque ». Du



université qui a créé un pôle d'attraction. Plus loin, voici le « dixième quartier » : des HLM bien rangés, beaux comme les grues qui les ont construites, attendant au soleil. Ici, les appartements de 70 m² ont l'avantage d'être abordables : 10 000 euros, payables sur trente ans, auxquels il faut ajouter les travaux pour refaire tout ce qui a été bâclé. Mais la vie grouillante d'un quartier populaire n'existe pas. Un appartement sur quatre seulement y est habité. Certains ont acheté par pure spéculation en attendant que les prix montent (pour l'heure, ils descendent). D'autres ont déserté parce que les transports vers Le Caire (1,5 euro par jour) sont trop chers et qu'ils ne trouvent pas ces petits métiers qui les font vivre. Avec une Primus, une grosse thèière et quelques verres, on peut gagner sa vie au Caire, mais pas au « 6 octobre » ! Quelques balcons ont été transformés en boutiques, allant du tabac aux quatre-saisons. Mais pour la plupart, ce qui manque, c'est cette foule sécurisante de gens qui s'entraident pour survivre. Que faire quand il n'y a rien à la télévision et, surtout, qui s'occupera du petit dernier quand la grand-mère est à 30 kilomètres ?

Alexandre Buccianti

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paris et politique

ON DISCUTE BEAUCOUP ces temps-ci de l'institution d'un système de paris en matière de football. Les uns sont pour, d'autres contre. Mais peu importe. De quoi s'agit-il au fond ? L'essentiel est, si je comprends bien, qu'on dispose d'événements assez imprévisibles pour qu'on puisse risquer des enjeux sur leur issue. Il faut ensuite que ces événements suscitent dans l'opinion assez d'intérêt pour que les parieurs soient nombreux et passionnés. Je ne vois pas

pourquoi on corromprait par le jeu la pureté du sport. En revanche il serait difficile de corrompre la politique. Sur quoi parier ? Oh ! Il y a tant de choses ! Les votes pour ou contre d'un député ou d'un groupe donné, le résultat des scrutins de confiance, le nombre des députés présents dans l'hémicycle au moment d'un grand débat. Mais surtout j'instituerais un grand challenge gouvernemental : détiendrait la coupe le président du conseil qui établirait ou battrait un

record de durée au pouvoir. Et bien entendu, là aussi les paris iraient bon train. Une telle mesure ferait beaucoup pour établir non seulement la stabilité ministérielle, mais encore la confiance du pays envers ses gouvernants. Ce serait en effet la première fois que leur attachement au pouvoir lui rapporterait autre chose que des ennuis.

 Robert Escarpit
(5 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



sept.

■ **Imprimez ou téléchargez Le Monde en fac-similé (PDF).** Une édition pour 1 euro, six pour 5 euros, 15 pour 13 euros, etc.
 ■ **700 000 articles du Monde** depuis 1987.
 ■ **Votre avis, tous les jours**, sur les grands thèmes d'actualité. Une consultation express. Les résultats en continu.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : http://abo.lemonde.fr

Par courrier : bulletin p. 34

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : http://finances.lemonde.fr

Site nouvelles technologies :

http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immobilier.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 3 - lundi 4 mars 2002 : 588 742 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie », et, pour France métropolitaine, un encart publicitaire Synopsis.

Dans Le Monde de l'éducation de mars

LE DOSSIER

ACTUALITÉ

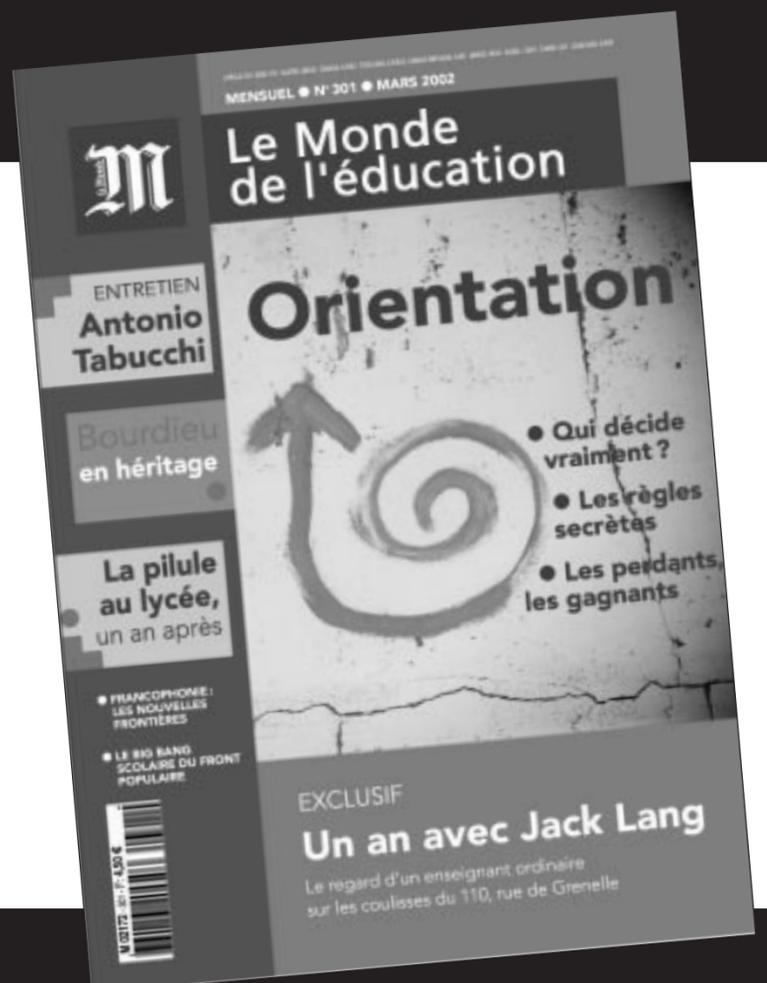
HISTOIRE

SAVOIRS

PÉDAGOGIE

LIVRES

Le magazine des acteurs de l'éducation



Numéro de mars - 100 pages - 4,50 €

NOUVELLE NISSAN PRIMERA UNE NOUVELLE FORME D'INTELLIGENCE.



NOUVELLE PRIMERA

Dès que vous entrez dans la Nouvelle Primera, vous éprouvez ce sentiment unique d'être en parfaite harmonie avec ce qui vous entoure. Console centrale de commande et d'information N-Form, Régulateur de vitesse intelligent ICC¹, Caméra arrière de recul², Système de navigation DVD Europe³, tout ce qui vous entoure respire l'intelligence. Avouez que c'est agréable de se sentir dans son élément. Garantie et assistance 3 ans⁴. **NOUVELLE NISSAN PRIMERA. UNE NOUVELLE FORME D'INTELLIGENCE.** www.nissan.fr

Modèle présenté Nouvelle Primera Tekna 4 portes avec option peinture métallisée. ¹Disponible sur version Tekna 2.0L couplé à l'option CVT M3.

²Disponible sur versions Acenta et Tekna. ³En option sur versions Acenta et Tekna. ⁴Limitées à 100 000 km.

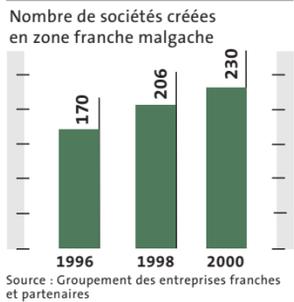
DÉPASSER les attentes

N° AZUR 0 810 007 008 PRIX APPEL LOCAL



SHIFT_expectations

UN SECTEUR DYNAMIQUE



CONJONCTURE

A Madagascar, le bras de fer électoral entre le président sortant et son opposant affecte l'économie malgache et les industries de la zone franche, première source de devises

p. IV

FOCUS

La crise économique est devenue criminogène à Hongkong. L'absence d'un véritable système de protection sociale amplifie les conséquences de la récession

p. V

EMPLOI

Les salariés licenciés refusent de plus en plus les reclassements internes. Le cas de Marks & Spencer où seulement 17 % des employés ont accepté un poste chez leur repreneur n'est pas isolé

p. VII

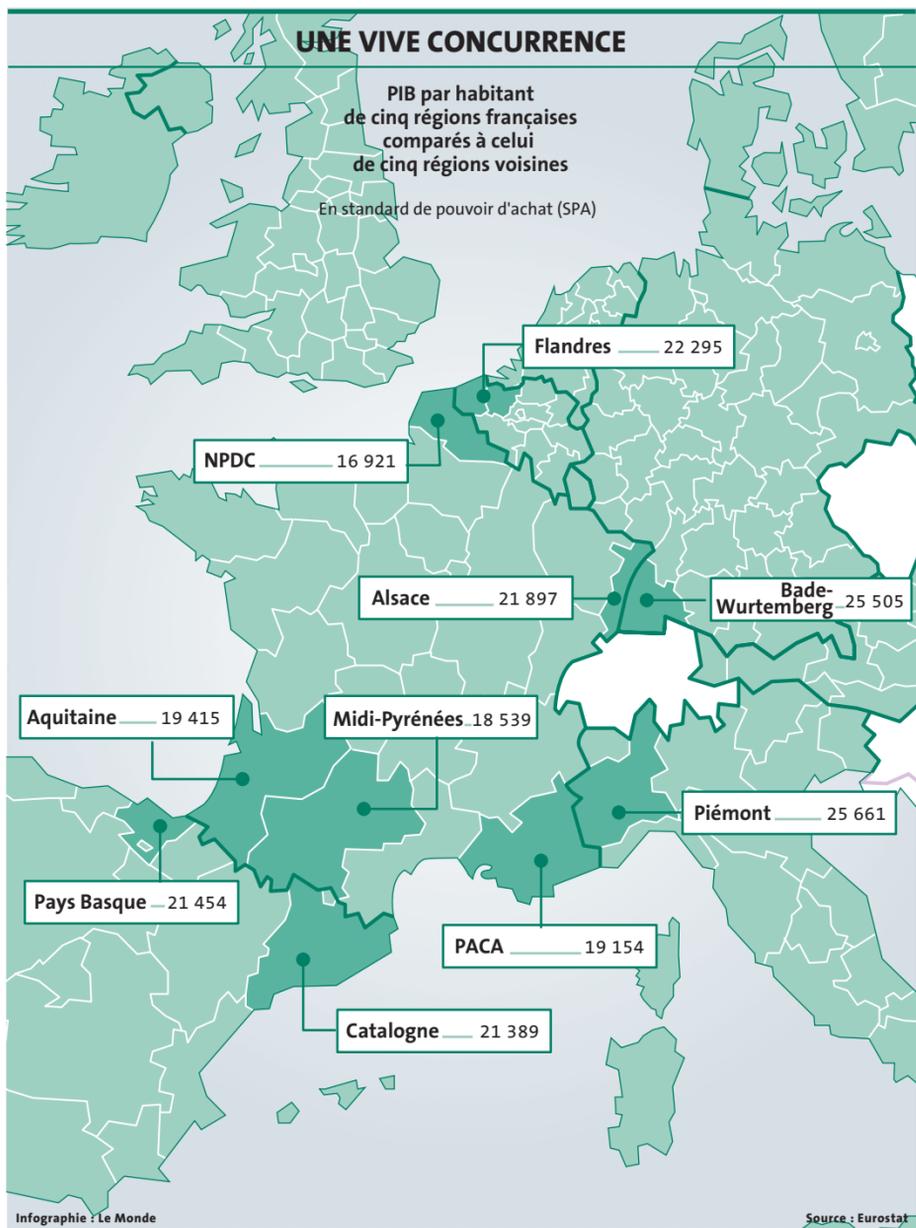
p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Gestion et administration p. X et XI
- Marketing p. XI
- Conseil et audit p. XII et XIII
- Industrie p. XIV
- Carrières internationales p. XV
- Collectivités territoriales p. XVI à XVIII

ALORS QUE LA FRANCE CÉLÈBRE LES VINGT ANS DES LOIS DEFFERRE, LA DÉCENTRALISATION S'EST ACCÉLÉRÉE AU SEIN DE L'UNION

L'Europe tente de maîtriser l'exubérance de ses régions



dent UDF du conseil régional d'Alsace, que les régions françaises frontalières soient « dominées » par leurs voisins étrangers « parce qu'elles n'ont pas assez de pouvoirs pour organiser leur développement économique ».

En cette période électorale, les candidats à l'élection présidentielle ont parfaitement entendu les enseignements du sondage demandé, en janvier 2002, à la Sofres par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), qui fait apparaître une majorité de réponses (56 %) en faveur d'une poursuite de la décentralisation. Lionel Jospin, resté dans le domaine technique, propose de nouveaux transferts de compétences. Jacques Chirac, plus populiste, demande que « l'on cesse de tout décider à Paris ».

Une chose est sûre : il faut aller plus loin dans la réorganisation de la France que les lois Defferre de 1982, dont on célèbre le vingtième anniversaire, même complétées par les lois « Pasqua » de 1995. Il faudra, comme le demande Robert Hertzog, professeur à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, en finir avec le principe de compétence universelle qui « autorise communes, départements et régions à se mêler de tout, ce qui entraîne une confusion extrême ». Etant entendu, toutefois, comme le rappelle Gérard Marcou, professeur à Paris-I-Panthéon-Sorbonne, que la réforme des institutions est un domaine éminemment politique qui « ne procède pas d'un esprit de géométrie ».

Après la lisibilité des institutions permettant le maillage du territoire, c'est à l'efficacité et à la compétitivité que doivent s'atteler les gouvernants. Gaston Defferre avait ouvert, en 1982, une brèche dans le centralisme séculaire français, mais cette petite révolution était politique et à usage domestique. Jean-Claude Némery, professeur à l'université de Reims, estime qu'à partir des années 1990, « les élus et les entrepreneurs ont compris que la compétitivité des territoires était déterminée par les politiques de développement qui y sont menées et que ces projets devaient être construits sur des territoires plus vastes et mieux organisés ».

Pour gagner en efficacité, faut-il privilégier les regroupements de communes comme l'ont fait la Belgique, l'Allemagne ou la Grèce ? Faut-il, éternelle question, supprimer un niveau intermédiaire comme le département ? Doit-on confier à la seule région l'initiative économique ? Michel Delebarre envie, de toute évidence, le Land de Bavière pour son autonomie... et sa richesse. Gérard Marcou, lui, juge que les grandes agglomérations comme Barcelone, Milan ou Paris sont les collectivités pertinentes pour asseoir une stratégie économique. Mais décentralisation et régionalisation ne riment pas nécessairement avec solidarité, encore moins avec égalité. En renforçant la capacité d'initiative locale, la décentralisation risque d'avantager les territoires favorisés par la nature, la localisation ou l'histoire. Pour peu qu'elle ait un effet réel... Sur ce chapitre, la fondation BBVA, issue d'un groupe bancaire

Madrid d'une part, le reste du pays de l'autre. Conscients de ces dangers, dans un sens comme dans l'autre, nombre de responsables politiques demandent que l'Etat conserve ses pouvoirs régaliens, ne serait-ce que pour assurer la nécessaire péréquation entre les territoires. L'évolution des rapports entre Etats et collectivité

territoires est loin d'être figée. Mais il apparaît clairement qu'une Europe où les régions se substituent aux Etats serait difficilement gouvernable. C'est pourquoi Bruxelles entend n'avoir que les Etats-nations comme interlocuteurs en dernier ressort. Même si l'Union prône une subsidiarité générale.

Pour gagner en efficacité, faut-il privilégier les regroupements de communes comme l'ont fait la Belgique, l'Allemagne ou la Grèce ? Faut-il, éternelle question, supprimer un niveau intermédiaire comme le département ?

espagnol, a réalisé une volumineuse étude sur l'évolution économique des provinces espagnoles, de 1955 à 1998 d'où il ressort que ni la croissance, si tant est qu'elle ait été généralisée, ni l'intervention de la puissance publique, notamment à travers les transferts de compétences fiscales, n'ont empêché que le pays compte toujours deux Espagnes bien différenciées, le Nord et

Alain Faujas et Serge Marti

En Espagne, Etat « autonome » par excellence où le système de répartition des compétences a fortement comprimé le rôle de l'Etat central au profit des communautés régionales, le Pays basque, après un an de bataille avec Madrid, vient d'obtenir du gouvernement de José Maria Aznar un accord économique garantissant à Vitoria, la capitale régionale, la totale autonomie fiscale. En échange, le gouvernement nationaliste local renonce à sa revendication d'une représentation officielle à Bruxelles pour toutes les questions concernant le Pays basque.

A l'inverse, en Allemagne, le ministre fédéral des finances, Hans Eichel, envisage d'appliquer des sanctions aux Länder (les Etats régionaux) qui ne respecteraient pas leurs objectifs budgétaires. Pacte de stabilité oblige ! Dans le même temps, en Ecosse qui, depuis 1999, bénéficie d'une autonomie administrative concédée par Londres, les tensions s'avivent entre cette nation-région qui réclame elle aussi son autonomie fiscale et le gouvernement britannique.

Plus près de nous, la municipalité lilloise, et à travers elle l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, se verrait bien en future mégapole extraterritoriale vouée à la réussite économique

après avoir attiré - annexé ? - la riche Flandre voisine.

Au moment où l'Europe des régions bouge en tous sens, sans s'aventurer pour autant vers un cadre précis - l'Italie hésite toujours entre un fédéralisme « de gauche » en cours d'installation et un autre « de droite » mitonné par le gouvernement Berlusconi -, en France, une majorité d'élus, conscients du retard de l'Hexagone dans la dévolution des compétences, demandent vigoureusement, comme Michel Delebarre, maire PS de Dunkerque, que l'on décentralise « enfin » la France.

D'autres personnalités politiques déplorent, avec Adrien Zeller, prési-

M'S ESCP-EAP
Choisissez votre MÉTIER

Gestion de patrimoine • e-business • Stratégie et Management des systèmes d'information • Innover et entreprendre • Management des hommes et des organisations • Qualité et organisation • Management des projets internationaux • Droit et management international • Ingénierie financière et fiscale • Finance • Management de la performance opérationnelle et financière • Audit et conseil • Marketing et communication • Médias • Management de l'édition • Management médical.

Les 16 Masters Spécialisés ESCP-EAP s'adressent à de jeunes diplômés universitaires et Grandes Ecoles (Bac + 5). 400 heures de cours, une thèse professionnelle, 4 mois de stage et un voyage d'étude à l'étranger. Une année pleine qui fera de vous un expert recherché.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Sélection de la promotion 2003
Dossier de candidature (date limite de dépôt : 2 mai 2002), épreuves écrites (samedi 18 mai 2002) et sur entretien pour les admissibles (entre le lundi 27 mai et le vendredi 7 juin 2002).

Journée Portes Ouvertes M'S
Samedi 23 mars 2002

ESCP-EAP PARIS
79, av. de la République - 75543 Paris cedex 11
msteres@escp-eap.net
tél. 01 49 23 20 00 / 21 40

ESCP-EAP
European School of Management
*Learn everywhere. Manage anywhere.

www.escp-eap.net

QUESTIONS-RÉPONSES

Décentralisation

1 Qu'est-ce que la décentralisation ?

Né au XIX^e siècle, le mot a d'abord désigné un rapprochement de l'administration des administrés, selon le principe qu'on « gouverne bien de loin, mais on n'administre bien que de près ». Aujourd'hui, la décentralisation se définit comme le transfert de compétences, de pouvoirs et de moyens auparavant assumés par l'Etat central vers une collectivité territoriale dirigée par une autorité élue. Dans l'Union européenne, cette collectivité peut s'appeler généralité (en Espagne), Land, province, région, département, arrondissement, comté, district, commune, ville.

2 Comment les lois Defferre de 1982 ont-elles bâti la décentralisation ?

Promulguée le 2 mars 1982, la loi « Defferre » énonçait dans son article 1^{er} le principe fondateur de la décentralisation à la française : « les communes, les départements et les régions s'administent librement par des conseils élus ». La volonté de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur à l'époque, de permettre aux élus de « décider localement » sans être asservis aux « bureaux parisiens » allait donner naissance à une trentaine de textes législatifs dont la loi du 31 décembre 1982 sur l'organisation de Paris, Lyon, Marseille, la loi du 7 janvier 1983 sur la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et la loi du 26 janvier 1984 sur la fonction publique territoriale. Les deux outils de la décentralisation sont la suppression de la tutelle et la compétence des élus à la place des préfets. Le contrôle des actes et des comptes des collectivités locales est devenu un contrôle a posteriori. Les régions ont été constituées en collectivités de plein exercice, administrées par une assemblée élue désignant un exécutif en son sein. Le président du conseil général est devenu le patron du département.

3 Quelles compétences ont été transférées aux collectivités territoriales ?

Le premier transfert et le plus spectaculaire a été l'affectation aux communes des écoles, aux départements des collèges et aux régions des lycées. Communes et départements se sont partagé les transports scolaires. Les commu-

nes ont reçu compétence sur les plans locaux d'urbanisme, les permis de construire et les voies communales, les départements prenant en charge les voiries départementales, les prestations légales d'aide sociale et le RMI. Les régions ont reçu compétence sur la formation professionnelle et sur le transport ferroviaire. La fonction publique territoriale comptait, en 1999, 1,6 million de fonctionnaires, soit 25 % de la fonction publique.

4 Comment la décentralisation française se situe-t-elle en Europe ?

Chacun des Quinze présente une architecture administrative originale qui intercale des niveaux intermédiaires entre l'Etat central et la commune de base. Certains Etats sont de type fédéral avec une importante dévolution de compétences, y compris législatives, aux Etats fédérés comme en Allemagne ou en Belgique. En raison de son histoire, la France se situe parmi les Etats demeurés les plus centralisateurs, d'autant que la montée en puissance de l'Union a poussé de nombreux pays à donner plus de responsabilités à leurs collectivités. Ainsi, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni ont-ils évolué vers des formes de fédéralisme, leurs collectivités locales recevant de plus en plus d'autonomie, y compris fiscale.

5 Comment l'Union a-t-elle pris en compte cette décentralisation ?

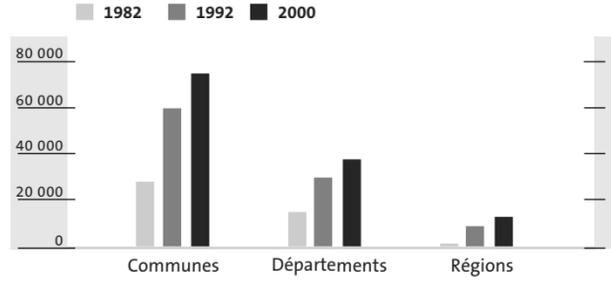
Afin de rendre l'Union « plus proche des citoyens et plus transparente », un Comité des régions a été créé en 1994 à l'initiative du chancelier Helmut Kohl et du président François Mitterrand qui s'inquiétaient de l'éloignement entre Bruxelles et l'Europe « profonde ». Les 222 membres du Comité sont nommés pour quatre ans par le Conseil des ministres sur proposition des Etats membres. Ils sont consultés sur les dossiers susceptibles d'avoir des répercussions aux niveaux régional et local : cohésion économique et sociale, infrastructures transeuropéennes, santé, éducation, culture, politique de l'emploi, politique sociale, environnement, formation professionnelle et transports. En six ans de fonctionnement, les autres organes de l'Union n'ont pas vraiment tenu compte des avis du Comité qui entend être le garant de l'application du principe de subsidiarité.

Un développement inégal selon les territoires

POUR RESTER
COMPÉTITIVES,
LES RÉGIONS
FRANÇAISES
DEVONT, À TERME,
SUBIR UN
REDÉCOUPAGE ET
ACQUÉRIR UNE
TAILLE PERTINENTE

L'ÉMERGENCE BUDGÉTAIRE DES RÉGIONS

Dépenses budgétaires des collectivités territoriales en millions d'euros



Source : Ministère de l'Intérieur

Les municipalités, les conseils généraux et les conseils régionaux (...) créeront par leur action concurrente et stimulante les conditions d'un nouveau développement. (...) Il est (...) nécessaire que la décentralisation politique et administrative soit accompagnée d'une décentralisation économique. » Gaston Defferre présente ainsi, le 27 juillet 1981 devant l'Assemblée nationale, la première loi de décentralisation, qui sera promulguée le 2 mars 1982.

Vingt ans après, les écarts économiques entre l'Ile-de-France et les autres régions se sont plutôt creusés (*Le Monde* du 15 juin 2001) et les sièges sociaux des grandes multinationales françaises dressent toujours leurs tours à la Défense plutôt qu'à La Part-Dieu. Mais si l'on considère que « le vrai tissu actif est celui des PME », selon l'expression de Daniel Tardy, président de la Fédération patronale des travaux publics et président du Comité d'aménagement du territoire du Medef, le constat n'est pas le même : la décentrali-

sation a « libéré les énergies, ouvert de nouveaux espaces de liberté et de responsabilité ». Elle a fait naître un « patriotisme local ou régional », souligne Jean-François Bernardin, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). Même si Jean-Pierre Fourcade (UDF), sénateur des Hauts-de-Seine et maire de Boulogne-Billancourt, juge qu'après un bon départ, on a abouti à un « découragement du dynamisme ».

Alors que les dépenses des collectivités locales ont été multipliées par trois en vingt ans, « le niveau général des prélèvements obligatoires n'a pas sensiblement augmenté », remarque Jean-Luc Bœuf, maître de conférence à l'IEP de Paris et directeur des services du conseil général de l'Eure. Les collectivités ont montré qu'elles étaient capables – à quelques exceptions près – de bien s'administrer. « Leur santé est éclatante, elles sont proportionnellement trois fois moins endettées que l'Etat et elles ont contribué au respect des critères de la monnaie unique », note M. Bœuf. En 1997, l'économiste

Jacques Méraud a dressé un bilan de la décentralisation (*Les Collectivités locales et l'économie nationale*, Editions locales de France), en observant que les investissements locaux « ont été un facteur notable du progrès du secteur privé ». Les collectivités locales concourent pour plus de la moitié aux dépenses publiques et assurent environ 10 % des investissements totaux.

ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS

Une enquête réalisée en 2001 pour le Centre des jeunes dirigeants (CJD) et l'association Nouveaux territoires pour l'entreprise (NTE) auprès de 600 patrons indique que 47 % d'entre eux considèrent que la décentralisation est une réussite. Ils sont 35 % à penser qu'elle a eu un impact sur le fonctionnement de leur entreprise, grâce au soutien à l'activité économique d'abord, puis à la modernisation des accès routiers, ferroviaires et aériens. Mais 61 % déplorent l'accroissement des inégalités entre les territoires. En se lançant dans la course au développement économique, les régions sont

entrées en compétition les unes avec les autres. Or « on a continué à mailler les territoires les plus riches sans désenclaver les plus pauvres », déplore Louise Guerre, présidente du CJD, qui milite pour que les chefs d'entreprise s'emparent du combat pour l'égalité des territoires.

L'unanimité se fait pour souligner le rôle essentiel des régions, mais aussi pour juger qu'à terme, un redécoupage – officiel ou par le biais de coopérations interrégionales – s'imposera. Dans un environnement concurrentiel mondialisé, les régions françaises doivent acquérir la « taille pertinente », selon la formule de Jean-Pierre Fourcade, face aux poids lourds européens.

Parmi les freins au développement, figure encore la multiplicité des niveaux administratifs : « Une plaie française », souligne M. Fourcade. Enfin, les gaspillages du début, les affaires de corruption ont entaché pour longtemps l'image de la décentralisation. Personne ne le nie. Pour autant, M. Tardy ajoute : « La corruption n'est pas liée à la décentralisation. C'est une évolution de la société, une sorte de perte d'éthique qui s'est trouvée partout, qui a fait que corrupteurs et corrompus ont pu prospérer un certain temps en l'absence de sanctions. »

Pour M. Bernardin, ce phénomène a été « intellectuellement très polluant, mais au total probablement assez limité ». Les deux chefs d'entreprise jugent que cette « maladie infantile de la décentralisation », selon le mot de M. Bernardin, a régressé, avec des contrôles qui fonctionnent et des juges qui agissent.

Jean-Louis Andreani et Béatrice Jérôme

L'Italie hésite entre deux fédéralismes

ROME

de notre correspondante

UMBERTO BOSSI, leader fondateur de la Ligue du Nord qui participe à la coalition de droite au pouvoir, est le numéro 3 du gouvernement, avec en charge les réformes institutionnelles et la décentralisation. Après dix mois de patience, il a poussé fin février et sans ménagement ses collègues ministres à franchir le pas de la « dévolution », c'est-à-dire le transfert de compétences exclusives aux régions des pouvoirs de l'Etat en matière de santé, d'école et de police locale. Le conseil des ministres en a accepté le principe. Le bouillant leader de la Ligue, parti volontiers xénophobe, qui prônait jusqu'à récemment, l'indépendance du Nord riche vis-à-vis du Sud qualifié de « voleur », exige que l'on passe aux actes.

Sa « révolution » va se faire en dix lois, cinq ordinaires et cinq constitutionnelles. Ces dernières introduiront la « dévolution », elles modifieront la composition de la Cour constitutionnelle, « qui doit tenir compte des réalités régionales », l'immunité pour les parlementaires régionaux, l'institution d'une « Chambre des collectivités autonomes » capable de décider. Par ce plan, Umberto Bossi entend « corriger

la réforme » fédérale adoptée par le centre gauche de la coalition de l'Olivier au pouvoir avant le 13 mai 2001, puisqu'elle « accorde trop peu d'autonomie, et que le mot "fédéralisme" a même disparu du titre de la loi ». Il est bien obligé de s'en contenter pour le moment. A la veille de Noël, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, avait lancé un appel à la prudence sur la question très litigieuse, entre gouvernement et régions, du transfert des pouvoirs. De fait, les régions et autres collectivités locales italiennes bénéficient grâce à l'Olivier d'une décentralisation avancée.

PLEINE COMPÉTENCE

« Une réforme qui transfère aux régions, provinces et communes plus de 70 % des compétences jusque-là du ressort de l'Etat central, il suffirait de l'appliquer », s'est insurgé Piero Fassino, secrétaire général de la principale formation de l'opposition, les démocrates de gauche. D'autant que cette réforme de l'Olivier, votée au Parlement le 8 mars a été confirmée par un référendum populaire le 7 octobre 2001 : 64 % des citoyens l'ont approuvée, même si la participation au scrutin a été faible (34 %). Cette loi énonce le prin-

cipe de la pleine compétence législative pour les régions dans tous les domaines, à l'exception de la politique étrangère, de la défense, de l'immigration de la justice et de l'environnement réservés à l'Etat. A lui aussi de continuer à décider de la loi électorale, l'ordre public, le système de prévoyance sociale, les normes générales en matière d'éducation. Les régions voient leurs compétences accrues dans les secteurs suivants : éducation, environnement, possibilité de lever de nouvelles taxes, nomination de juges de paix. Mais ce tournant fédéraliste s'accompagnait d'un renforcement politique de l'Union européenne, et, pour éviter des dissonances, les compétences de l'Etat central devaient être confortées, garantissant le respect des objectifs de lutte contre l'inflation et d'équilibre des finances publiques.

De même, ont été introduits des garde-fous, pour éviter que les régions les plus pauvres soient abandonnées à leur sort. Enfin le principe de subsidiarité s'imposait aux collectivités. Avant même d'avoir été totalement appliquée, cette réforme avant-gardiste est menacée d'être dépassée par le projet Bossi.

Danielle Rouard

Les Ecossais font état d'un certain désenchantement

L'AUTONOMIE
ADMINISTRATIVE
N'A PAS
TRANSFORMÉ
LA RÉALITÉ
ÉCONOMIQUE

LONDRES

de notre correspondant

Très longtemps, le Royaume-Uni fut l'un des pays les plus centralisés d'Europe. Cette vieille tradition appartient au passé depuis 1999. Cette année-là, en mai, l'une des grandes promesses électorales du leader travailliste Tony Blair, devenu premier ministre, entre dans les faits : l'Ecosse élit son premier Parlement depuis 1707 et le pays de Galles désigne sa première Assemblée autonome depuis plus de cinq siècles. La large autonomie administrative accordée par Londres aux Ecossais et aux Gallois, la « dévolution », modifia le paysage

politique de l'Union britannique. Mais il faudra beaucoup de temps avant que ce bouleversement institutionnel ne transforme les réalités économiques et sociales écossaises et galloises.

129 élus, représentant 5,2 millions d'Ecossais, siègent au Parlement de Holyrood, à Edimbourg. A l'Assemblée de Cardiff, 60 élus représentent 2,2 millions de Gallois. L'« exécutif écossais » – c'est son nom officiel – est une coalition qui associe le Parti travailliste, première formation au Parlement, et le Parti libéral-démocrate. Il a pour chef le « premier des ministres », un travailliste, Jack McConnell. Les nationalistes du Scottish National Party (SNP), que dirige John Swinney, sont dans l'opposition. A Cardiff, l'exécutif et la majorité parlementaire sont travaillistes, le Plaid Cymru (Parti gallois, dans la langue locale), nationaliste mais pas indépendantiste, étant la première formation d'opposition.

Le Parlement écossais débat et tranche de tout ce qui lui a été dévolu par Westminster le 1^{er} juillet 1999 : l'éducation, la formation, la santé, la police, la justice, quelques impôts locaux, les transports, le logement, l'environnement. Londres conserve, dans son giron, l'es-

sentiel de la souveraineté nationale, notamment les affaires étrangères, la défense, le budget, la fiscalité, la politique économique et la sécurité sociale. L'Assemblée galloise ne dispose que d'une partie des attributions de son homologue écossais.

Deux ans et demi après la mise en œuvre de la dévolution, celle-ci est l'objet, en Ecosse, d'un certain désenchantement. Sans doute les Ecossais en attendaient-ils trop. Economiquement, l'Ecosse reste en retard, dévolution ou non, par rapport au Royaume-Uni dans son ensemble. En 2001, la croissance écossaise a plafonné à 1,6 %, contre 2,9 % en Grande-Bretagne. Même chose pour la productivité, inférieure en Ecosse.

Cette région a, il est vrai, manqué de chance. Elle a davantage souffert que l'Angleterre de la fièvre aphyteuse – l'agriculture et le tourisme ayant chez elle une part relative plus importante –, et bien qu'elle ait mieux maîtrisé l'épidémie que sa voisine. Plus vulnérable aux chocs extérieurs, elle a été secouée par la récession dans l'électronique. Les compagnies, notamment américaines, ont procédé à 5 000 licenciements dans ce secteur – qu'on appelle le Silicon Glen –, qui fournit en valeur 60 % des exportations écos-

saies. Les énormes réductions des quotas de morue, décidées à Bruxelles, ont plongé les marins pêcheurs dans la crise.

Malgré ces difficultés, le chômage n'a jamais été aussi bas depuis 1960 (7,3 %), le niveau de vie jamais aussi élevé, et le secteur des services, notamment financiers, se porte bien. Grâce à la subvention annuelle que lui attribue Londres – 15 milliards de livres (24 milliards d'euros) –, l'Ecosse a privilégié une politique sociale généreuse. Les étudiants ne paient plus de droits d'inscription, qu'ils s'engagent à rembourser plus tard, lorsqu'ils en auront les moyens. A partir d'avril, les personnes âgées bénéficieront

d'une prise en charge totale de leurs soins de longue durée. Tout cela a de quoi susciter l'envie en Angleterre, d'autant que les Ecossais reçoivent par capita 32 % de plus, en argent public, que leurs voisins.

POUVOIR DE TAXATION

Mais les nationalistes écossais veulent plus. Ils réclament l'autonomie fiscale, arguant à juste titre que le pouvoir de taxation va généralement de pair avec la représentation politique. Nul doute que ce débat fiscal sera l'un des thèmes centraux des prochaines élections en Ecosse, dans un peu plus d'un an. En attendant, l'Ecosse ne débat pas assez de son avenir macro-économique. Ce

POUR EN SAVOIR PLUS

> **Décentralisation et recombinaison des territoires : 1982-2002**, coordonné par Jean-Luc Bœuf (« Problèmes politiques et sociaux », La Documentation française, 2002, 84 p., 7 €).

> **La France enfin forte de ses régions**, par Adrien Zeller (Gualino éd., coll. « Fideicitea », 2002, 296 p., 20 €).

> **La Démocratie confisquée, Paris gouverne, la France étouffe**, par Jean Puech (Ed. de l'Archipel, 2002, 200 p., 14,95 €).

> **Le Personnel des collectivités locales dans les quinze pays de l'Union européenne**, préface de Jacques Guerber (Dexia Editions, 2001, 198 p., 14 €).

> **Gestion financière des collectivités locales**, par Michel Klopfer (Le Moniteur, 2001, 684 p., 64 €).

> **Quel avenir pour l'autonomie des collectivités locales ? Les deuxièmes entretiens de la Caisse des dépôts sur le développement local** (éd. de l'Aube, 1999, 424 p., 24,39 €).

relatif désintérêt résulte en partie de l'absence de « grosses têtes » au Parlement, la dévolution n'ayant pas dissuadé les plus brillants politiciens écossais de préférer faire carrière à Westminster, où ils peuvent espérer un destin national.

Ce que la dévolution a changé en Ecosse et au pays de Galles, c'est moins le pouvoir de décision – qui était avant 1999 entre les mains d'un département ministériel spécialisé, le Scottish Office, et d'une agence de développement, Scottish Enterprise – que la nature du processus de décision, qui est désormais plus proche, plus transparent et dont les nouveaux titulaires – les élus et l'exécutif – doivent, en conséquence, rendre plus souvent des comptes.

D'où une transformation culturelle dans les relations entre l'Angleterre et ses voisins britanniques, désormais trop occupés d'eux-mêmes pour encore songer – comme par le passé – à tenir Albion responsable de leur moindre problème. Comme l'écrivait un confrère du *Times*, on entend même parfois quelque amateur de football écossais dire du bien de l'équipe anglaise, chose naguère impensable.

Jean-Pierre Langellier

Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque

« Cessons d'aborder l'Europe en quémandeurs »



MICHEL DELEBARRE

► **1947** Naissance le 27 avril à Bailleul (Nord). Michel Delebarre est diplômé d'études supérieures de géographie.
 ► **1982-1984** Il dirige le cabinet du premier ministre Pierre Mauroy. Il a occupé les postes de ministre des affaires sociales (1984-1986), des transports, de l'équipement, de la ville, de la fonction publique et des réformes administratives (1988-1993).
 ► **1989** Il devient maire de Dunkerque, il a été président du conseil régional Nord - Pas-de-Calais de 1988 à 2001.

En 1982, alors directeur du cabinet du premier ministre Pierre Mauroy, vous avez été l'un des acteurs de la décentralisation. Vingt ans plus tard, quel bilan tirez-vous de cette réforme que vous avez vécue comme président de conseil régional et maire de Dunkerque ?

Au sein du Parti socialiste, nous avions beaucoup travaillé, avant la victoire de la gauche, à cette décentralisation qui nous avait tant fait rêver. Les deux premières années d'application ont correspondu à nos attentes avec la suppression des contrôles a priori et l'érection des régions en collectivités de plein exercice.

En 1986, l'Etat a fait aux régions un beau cadeau, en leur confiant la gestion des lycées. C'était la première décentralisation « lourde » et le choix le plus intelligent qui pouvait être fait : des crédits ont été transférés, mais pas en proportion des besoins, et les régions ont multiplié par deux ou trois l'enveloppe destinée aux lycées. Grâce à l'application ont correspondu à nos attentes avec la suppression des contrôles a priori et l'érection des régions en collectivités de plein exercice.

Après, est venu le tour de l'apprentissage et de la formation professionnelle, mais rien de significatif sans dévolution crédible de la fiscalité. L'Etat s'est mis à décentraliser à regret ou plutôt il s'est dit prêt à céder les fonctions qui, semble-t-il, le gênaient et dont il ne

voulait plus. Ce n'est pas de la décentralisation, ça ! Il ne peut exister de réformes crédibles sans recettes évolutives correspondantes. Aujourd'hui, les régions courent le risque de se diriger droit dans le mur de leurs limites financières.

Parallèlement, nous allons devoir réfléchir à la conduite à tenir quand l'Etat ne tient pas ses engagements, car le contrat de plan peut se révéler un marché de dupes, lorsque l'Etat dit dans quel domaine il veut contractualiser, alors que nous savons pertinemment qu'il ne pourra pas honorer sa signature. Et comment demeurer dans le carcan de l'annualité budgétaire de l'Etat, quand nous établissons des programmations pluriannuelles ?

La complexité des collectivités territoriales françaises n'est-elle pas aussi paralysante que le manque de moyens ?

Nos collectivités ayant peu de moyens, nous sommes obligés de construire des tours de table compliqués. Mais nous devons sortir de la décentralisation au coup par coup et ouvrir un vrai débat sur les structures que nous voulons pour la France, sur le rôle de chaque niveau de responsabilité : la commune, les regroupements de communes, le département, les régions. Naturellement, la question fiscale, aussi bien que les mécanismes de péréquation entre collectivités riches et collectivités moins bien dotées feront partie de ce débat qui pourrait déboucher sur une modification de notre Constitution.

Sur la question du logement social, on pourrait imaginer que l'Etat planifie les moyens consacrés à la construction, fixe les règles d'attribution des logements et confie aux régions le soin de les mettre en musique avec les agglomérations qui connaissent le terrain comme personne. Ceci dans le cadre de contrats d'objectifs. Mettons au point quelques règles simples et laissons vivre la France. Où est le danger de la confier à ses élus dans bon nombre de domaines ?

Certains redoutent qu'ils ne succumbent aux tentations ou commettent des fautes de goût au mieux, de gestion au pire ?

Que je sache le scandale de La Villette qui a marqué mes jeunes années n'est pas à mettre au débit des élus locaux, mais bien à celui de fonctionnaires de l'Etat. Quant aux barres et aux tours qui ont défigurés les banlieues, c'est bien l'administration de l'équipement et du logement de l'époque qui avait donné son aval, non ?

Que resterait-il à l'Etat ?
 Avec une vraie décentralisation,

il retrouve sa vocation à assurer ses tâches régaliennes en matière de sécurité, de justice, d'économie, de diplomatie... Mieux : il peut se consacrer à la mission essentielle d'éclairer le chemin de la nation ; car celui qui compte le plus, ce n'est pas celui qui contrôle tout, mais celui qui voit le plus loin ; et quand la France se décentralise, elle a besoin de savoir où elle va. C'est à l'Etat d'organiser les débats sur la direction que nous allons emprunter ensemble et avec quels moyens. C'est à l'Etat de mettre en place la planification correspondante, une planification plus « ardente » que celle que nous connaissons aujourd'hui...

Certains jugent que la décentralisation disqualifie le département. Partagez-vous leur opinion ?

Dans les zones rurales, il représente une sorte de filet de rattrapage, parce qu'il y a trop de distance dans le Massif Central, par exemple, entre la région et les chefs-lieux. Supprimer le département ferait disparaître un niveau de cohérence.

Pour que nous réussissions, il faudrait nous accorder une réelle capacité d'action, développer des centres de recherche, créer de la richesse, contractualiser ces objectifs. Comment le faire quand l'immense majorité des sièges sociaux des grandes entreprises sont à Paris et alors que l'Allemagne possède cinq ou six places bancaires de premier plan ?

Comment jugez-vous la décentralisation « à la française » par rapport à celles que les autres pays de l'Union européenne ont réalisées ?

On n'a pas autorisé les régions françaises à jouer dans la cour des grands.

Bien sûr, l'Allemagne est un Etat fédéral qui n'a rien à voir avec notre pays séculairement centralisé, mais nos régions ne pourraient-elles pas s'inspirer des Länder allemands qui sont compétents en matière d'éducation ? Nos régions – qui s'occupent déjà des bâtiments scolaires – ne pourraient-elles pas être responsables des personnels qui les entretiennent ?

Pas question de copier la Catalogne, qui lève l'impôt et en reverse une partie à Madrid. Mais je m'émerveille de la voir construire méthodiquement son image inter-

nationale. Chez nous, Raymond Barre s'était engagé sur cette voie pour tirer Lyon vers le haut et je sais que le maire actuel, Gérard Collomb, veut poursuivre cette stratégie.

Mais pour que nous réussissions il faudrait nous accorder une réelle capacité d'action, développer des centres de recherche, créer de la richesse, contractualiser ces objectifs. Comment le faire quand l'immense majorité des sièges sociaux des grandes entreprises sont à Paris et alors que l'Allemagne, elle, possède cinq ou six places bancaires de premier plan ?

A vous entendre, la décentralisation reste à faire...

Décentralisons enfin la France. Ce qui suppose encore des évolutions fortes dans les esprits. Dans un débat avec le président Edmund Stoiber, du Land de Bavière, je me suis aperçu que nous, Français, nous devions cesser d'aborder l'Europe en quémandeurs.

La richesse de la Bavière fait qu'elle n'a pas accès aux fonds structurels européens. Elle contri-

bue au budget communautaire, mais n'en reçoit rien. M. Stoiber m'a dit : « Je me bats donc pour faire évoluer les normes communautaires en faveur des secteurs productifs qui font vivre ma région, comme l'industrie automobile. » Et il a ouvert, pour cela, une « ambassade » à Bruxelles qui compte plus d'ingénieurs que de diplomates.

Demain, avec l'élargissement de l'Union à dix ou douze pays d'Europe centrale et orientale, la quasi-totalité des régions françaises se retrouveront dans la situation de la Bavière, c'est-à-dire privées, en grande partie, de subventions communautaires. Notre combat devra porter sur les normes et être mené en partenariat avec notre système productif.

Propos recueillis par
 Alain Faujas

CHRONIQUE

par Serge Marti

Chaos latino

A QUELQUES JOURS de la 43^e assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (BID) qui aura lieu du 11 au 13 mars à Fortaleza, au Brésil, le continent latino-américain offre le spectacle d'une grave crise économique que la débâcle argentine ne suffit pas à expliquer à elle seule, doublée d'une déstabilisation politique préoccupante.

Selon le rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), une institution onusienne dont le siège est à Santiago, au Chili, l'amorce de reprise constatée à la fin des années 1990 a été

La proximité géographique continue cependant à offrir des avantages : en 2001, Mexico a attiré quelque 25 milliards de dollars d'investissements directs étrangers, soit un bond de 87 % par rapport aux douze mois précédents, un signal encourageant pour la deuxième économie d'Amérique du Sud et centrale, laquelle devrait encore souffrir cette année.

Quant au Brésil, première puissance régionale, seul rescapé de la crise générale que traverse la zone avec une croissance de près de 2 % en 2001, le FMI vient de lui délivrer un satisfecit pour la relative bonne tenue de ses performances macro-

économiques, une résistance aux chocs, y compris ceux du 11 septembre, qui s'explique en partie par le maintien d'un taux de change flottant. C'est oublier que Brasília croule sous le poids d'une dette qui a atteint 53 % de son PIB en 2001, principalement en raison du recul du réel face aux autres devises et que le maintien de l'activité économique repose en majeure partie sur la bonne tenue des exportations.

Mais, aux côtés de l'Argentine, un autre grand malade s'annonce qui fait craindre un surcroît de travail au département « opérations spéciales » que vient de créer le FMI pour faire face plus rapidement aux crises des pays membres : le Venezuela. Dans ce pays, la situation économique, aggravée par la baisse des cours mondiaux du brut et la réduction de la production pétrolière, alors que souffle un vent de fronde contre le président Chavez, venu de l'armée et du monde des affaires, conduit tout droit à une situation explosive.

A ces foyers de tension, il faut au moins ajouter la situation du Pérou et l'instabilité majeure en Colombie, soumise à quarante ans de guerre civile et où la guérilla qui a enlevé la sénatrice Ingrid Betancourt semble décidée à engager le pays dans un nouveau chaos. C'est dans ce contexte de tension maximale que se tient la réunion annuelle de la BID, laquelle a prêté près de 8 milliards de dollars aux pays de la région, 48 % de plus que l'année précédente. Un soutien financier indispensable mais qui ne peut pas grand chose face à la déliquescence politique d'une bonne partie du continent.

conomiques, une résistance aux chocs, y compris ceux du 11 septembre, qui s'explique en partie par le maintien d'un taux de change flottant. C'est oublier que Brasília croule sous le poids d'une dette qui a atteint 53 % de son PIB en 2001, principalement en raison du recul du réel face aux autres devises et que le maintien de l'activité économique repose en majeure partie sur la bonne tenue des exportations.

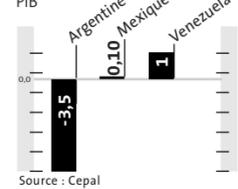
Mais, aux côtés de l'Argentine, un autre grand malade s'annonce qui fait craindre un surcroît de travail au département « opérations spéciales » que vient de créer le FMI pour faire face plus rapidement aux crises des pays membres : le Venezuela. Dans ce pays, la situation économique, aggravée par la baisse des cours mondiaux du brut et la réduction de la production pétrolière, alors que souffle un vent de fronde contre le président Chavez, venu de l'armée et du monde des affaires, conduit tout droit à une situation explosive.

A ces foyers de tension, il faut au moins ajouter la situation du Pérou et l'instabilité majeure en Colombie, soumise à quarante ans de guerre civile et où la guérilla qui a enlevé la sénatrice Ingrid Betancourt semble décidée à engager le pays dans un nouveau chaos. C'est dans ce contexte de tension maximale que se tient la réunion annuelle de la BID, laquelle a prêté près de 8 milliards de dollars aux pays de la région, 48 % de plus que l'année précédente. Un soutien financier indispensable mais qui ne peut pas grand chose face à la déliquescence politique d'une bonne partie du continent.

Mais, aux côtés de l'Argentine, un autre grand malade s'annonce qui fait craindre un surcroît de travail au département « opérations spéciales » que vient de créer le FMI pour faire face plus rapidement aux crises des pays membres : le Venezuela. Dans ce pays, la situation économique, aggravée par la baisse des cours mondiaux du brut et la réduction de la production pétrolière, alors que souffle un vent de fronde contre le président Chavez, venu de l'armée et du monde des affaires, conduit tout droit à une situation explosive.

UN CONTINENT MALMENÉ

Prévisions de croissance en 2002



Source : Cepal

Bruxelles veut allier efficacité et solidarité

LA COMMISSION N' A PAS DE LIEN DIRECT AVEC LES RÉGIONS. CE SONT LES ÉTATS MEMBRES QUI CONTRÔLENT LES AIDES ACCORDÉES

BRUXELLES de notre bureau européen

En dépit de l'existence d'un comité des régions dont le rôle est consultatif, Bruxelles ne reconnaît pas les régions et n'a de relations qu'avec les Etats. Elle évite ainsi de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats membres : peu importe que l'Allemagne soit fédérale, la France encore jacobine, ou que l'Espagne subisse la fronde du Pays basque, Bruxelles n'a pas son mot à dire.

Certes, l'Union européenne consacre le tiers de son budget à la politique structurelle, qui vise à aider les régions les plus pauvres de l'Union ; certes, les régions d'Europe font leur cour à Bruxelles.

Mais les interlocuteurs principaux de la Commission restent les Etats membres, même si son règlement impose que les régions soient impliquées dans la politique régionale.

« Juridiquement, nous n'avons pas le droit d'intervenir auprès des régions », explique-t-on à la Commission. « Le seul cas où les régions peuvent faire des propositions de programme à la Commission, c'est pour les actions dites innovatrices. Cela concerne 0,4 % des fonds structurels en Europe, pour un montant maximal de 3 millions d'euros par projet. Tout le reste doit passer par les Etats », poursuit ce haut fonctionnaire, qui rappelle que « la décentralisation est organisée par les Etats ».

Les choses évoluent, puisqu'en France les aides régionales étaient gérées par l'Etat jusqu'en 2000. Mais, depuis, elles sont placées sous la coresponsabilité du président du conseil régional et du préfet.

Dans cette affaire, Bruxelles est prise entre deux feux : le principe de subsidiarité, qui impose de décentraliser ce qui peut l'être – les programmes d'aide, qui sont gérés par les Etats membres avec leurs régions –, et l'obligation qu'a la Commission de veiller au bon usage des fonds communautaires. Pour l'heure, le contrôle des aides est fait d'abord par les Etats mem-

bres. La Commission n'en aurait pas les moyens. « Il y a, à la direction générale régions, 500 personnes pour gérer 30 milliards d'euros », explique-t-on à Bruxelles. La Commission s'emploie principalement à vérifier que les systèmes de surveillance des Etats sont efficaces. Son contrôle sur les projets intervient ex post, lorsqu'elle a à régler les factures présentées par les Etats membres.

Ce processus est si compliqué qu'il conduit à une remise en cause de certaines aides régionales.

L'élargissement de l'Union va relancer le débat sur le contrôle des aides

Aucun pays ne veut supprimer les aides aux régions les plus défavorisées, dont le produit intérieur brut est inférieur de 75 % à la moyenne européenne. Mais avec l'élargissement de l'Europe, celles-ci vont de plus en plus se concentrer sur les nouveaux membres. On aura donc une Europe de l'Ouest riche, qui paiera pour celle de l'Est.

En revanche, l'avenir des aides

dites de l'objectif II, qui saupoudrent des fonds dans diverses régions d'Europe, dont une grande partie de la France, n'est pas assuré. « Certains pays ont dit qu'ils n'en voulaient plus au nom du principe de subsidiarité », expliquait récemment Michel Barnier (Le Monde du 29 janvier). Ces aides sont « trop compliquées, trop peu lisibles, trop bureaucratiques », estime le commissaire européen chargé des aides régionales. « Pour sauver la politique régionale, il va falloir que je fasse très simple », a déclaré M. Barnier. Le risque est donc d'avoir une solidarité dirigée principalement vers les futurs adhérents à l'Union, et de laisser le soin aux quinze Etats membres actuels de subventionner leurs propres régions déshéritées.

L'élargissement va aussi relancer le débat sur les contrôles, les pays candidats n'ayant pas nécessairement la capacité administrative de contrôler la bonne allocation des aides. Une solution serait donc d'accroître les inspections bruxelloises sur ces pays, mais ils risquent alors de crier à la discrimination. Le casse-tête reste entier pour Bruxelles, qui doit centraliser pour mieux contrôler et préserver une politique de solidarité en Europe, mais décentraliser pour être plus efficace.

Arnaud Leparmentier

[Formations ESCP-EAP]

Consultant : le métier des métiers...

Vous êtes **consultant interne ou externe** et vous souhaitez faire le point sur vos propres méthodologies, les confronter à de **nouvelles approches**, en un mot les **enrichir** pour aider à construire le **changement**.

Ce programme **STEGE** adapté alterne des apports théoriques et études de cas issus de consultations en entreprises et constitue un des modules du cycle **"Direction et Management des Entreprises"**, homologué au niveau 1.

Directeur scientifique et Professeur à ESCP-EAP :
Patrice STERN

Auteur de : *Le métier de consultant et Etre plus efficace*

20 jours à raison de 2 jours par quinzaine
 début du programme **26 mars 2002**

Isabelle CHANGEAT

01 49 23 21 61 - changeat@escp-eap.net
 79 avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP

OXFORD PARIS BRUXELLES
 MADRID

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.™

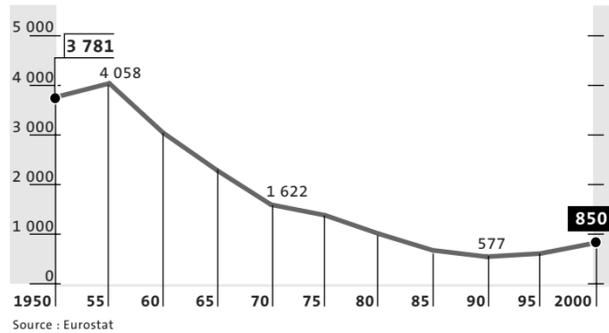
www.escp-eap.net

CHAMBRE DE COMMERCE
 ET D'INDUSTRIE DE PARIS

EUROPE

LA FRÉQUENTATION DES CINÉMAS REPART À LA HAUSSE

Millions de tickets vendus dans l'UE-15

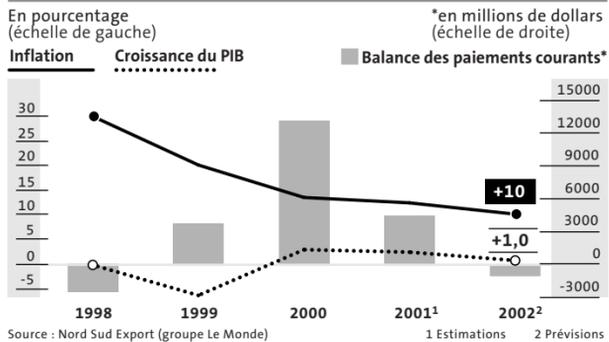


■ LA FRÉQUENTATION DES SALLES DE CINÉMA, au sein de l'Union, est passée de 812 millions de spectateurs en 1999 à 850 millions (+ 4,7 %) en 2000, alors qu'elle a subi une baisse de 3 % aux Etats-Unis (45 millions en moins). A partir des années 1950, le nombre d'entrées avait constamment diminué en Europe jusqu'au début des années 1990 où la tendance s'est inversée.

■ LES RECETTES GUICHET ont augmenté de 4,7 % au sein des Quinze et de 2,9 % outre-Atlantique. Selon les données provisoires disponibles dans certains Etats membres, la fréquentation des salles aurait continué à progresser en 2001. C'est le cas pour l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Norvège et, dans une moindre mesure, la Suède. L'UE compte plus de 10 000 salles de cinéma, soit 3 000 de plus qu'aux Etats-Unis, même si ce pays dispose d'un nombre d'écrans plus important.

PAYS ÉMERGENTS

LE VENEZUELA EN PANNE



■ LE VENEZUELA est confronté en ce début d'année à de sérieuses difficultés économiques. La hausse du prix du pétrole avait permis à la balance des paiements courants d'afficher d'excellents résultats en 2000 et de financer une reprise de l'activité grâce à une hausse des dépenses publiques. Mais, depuis, la situation s'est dégradée et les perspectives sont mauvaises.

■ LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE sont faibles (+ 1 %). L'inflation a été réduite : elle est passée de près de 30 %, en 1998, à 12,3 % l'année dernière. Elle devrait atteindre 10 % cette année. En l'absence de réformes structurelles, il sera difficile d'assurer une croissance durable à moyen terme.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (nov. 2001, en %) : Sur un an	-4,2	-4,3	-4,5	-9,9	4,7	-1,9	-5,7	-4,7	-4,5	n. d.	n. d.
Sur un mois	-0,6	-0,8	-1,6	-2,1	-2	0	-2,6	2,2	-0,3	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (déc. 2001, en %) : Sur un an	2*	2,0*	1,5	1,5	2,9	1,4*	2,3	5,1	1	1,6	(11/01)
Sur un mois	0,2*	0,2*	0,1	0,1	0,3	0,1*	0,1	-0,2*	-0,3	-0,4	-0,5
PIB en volume (2 ^e trimestre 2001, en %) : Sur un an	1,4 (3T01)	1,3 (3T01)	0,6	1,7	2,9	2,3	1,5	2,3	2,3	1,2	-0,7
Sur trois mois	0,2 (3T01)	0,1 (3T01)	0	-0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,1	-0,8
Déficit public/PIB (en %) 2000	0,3	1,2	1,3	0	-0,3	-1,3	-0,3	2	4,4	1	(1999)
Dette publique/PIB (en %) 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	(1999)
Solde commercial extracommercial (en milliards d'euros, nov. 2001)	-0,6	5,5	9**	1,5**	-3,2**	1,4**	2**	2,2**	-4,6**	-42,3	(6/01)
Investissement (FBCF) (2 ^e trimestre 2001, en %) : Sur trois mois	-0,1	-0,4	-1,3	1,7	3,1	0	-0,3	-0,9	2,1	-1,6	-4

n. d. : non disponible, * provisoire, ** octobre 2001

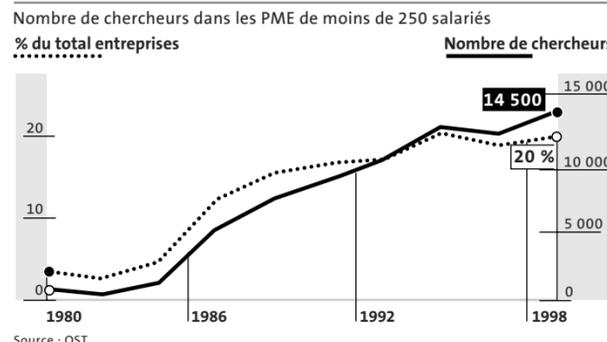
LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variations sur un an
Consommation des ménages	+ 0,4 % (12/01)	+ 3,8 %
Taux d'épargne	16,4 %	+ 1,2***
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	+ 3,6***
Commerce extérieur (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 1,9 (oct. 2001) + 1,4 (11/00-10/01)	+ 2,4 + 2,5
Enquête mensuelle sur le moral des ménages*	- 12 (janv.)	+ 5**
Enquête mensuelle dans l'industrie* Opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 40 (janv.)	+ 18**
Création d'entreprises	23 095 (12/01)	- 0,5 %***
Défaillances d'entreprises Par dates de jugement	3 194 (08/01)	- 5 %***

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement
Source : Insee, Douanes

INNOVATION

LES PME FRANÇAISES MISENT SUR LA RECHERCHE



■ UN CHERCHEUR EN ENTREPRISE SUR CINQ (soit 20 %) travaillait en 1998 dans une PME de moins de 250 salariés, selon le rapport de l'Observatoire des sciences et techniques (OST) de l'année 2002, alors que ce taux n'était que de 3,1 % en 1980. Le nombre de chercheurs travaillant dans des PME a été multiplié par 17 en 18 ans.

■ DANS LES GRANDES ENTREPRISES, le nombre de chercheurs a été multiplié par 1,7 sur la même période. Le budget recherche des entreprises s'est accru de 1970 à 1992, puis est resté stagnant jusqu'en 1999, année du redémarrage de la croissance.

A Madagascar, le bras de fer électoral pèse lourdement sur l'activité

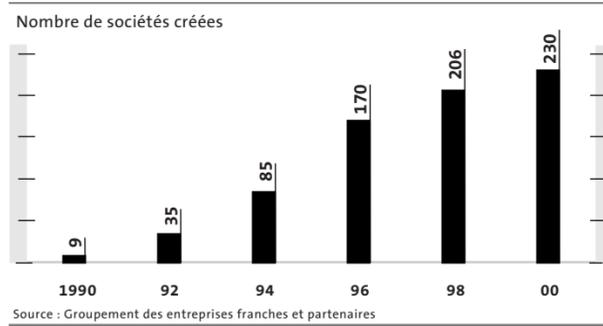
LES ENTREPRISES EXPORTATRICES ONT ENREGISTRÉ JUSQU'À 20 % DE PERTE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

initée par Marc Ravalomanana, le maire de la capitale et challenger du président sortant Didier Ratsiraka à la présidentielle du 16 décembre 2001, qui conteste les résultats officiels du scrutin et s'est autoproclamé « président » le 22 février. Antananarivo est plongée dans la grève illimitée appelée par les partisans de Marc Ravalomanana tandis que ceux du chef de l'Etat organisent le blocus de la ville et que la loi martiale a été proclamée le 28 février. Ces mobilisations ont un impact d'autant plus grand que la capitale et sa région concentrent 70 % de l'activité économique.

E pargné par le cyclone Dina qui, fin janvier, a sévèrement touché Maurice et la Réunion, Madagascar est victime d'un séisme politique encore plus dévastateur que les anomalies climatiques auxquelles ce pays est habitué.

Au terme de la première semaine de grève, un manque à gagner de 8 à 9 millions de dollars par jour a été enregistré ; il s'est ensuite élevé de 10 à 12 millions de dollars, selon les estimations des représentants locaux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. A sa troisième semaine de grève, le pays risquait de perdre le bénéfice des réductions de dette consenties par ses bailleurs de fonds pour toute l'année 2001, soit environ 59 millions de dollars.

UNE ZONE FRANCHE TRÈS DYNAMIQUE



Ces événements affectent tout particulièrement les quelque 200 entreprises de la zone franche industrielle, touchées par la baisse de production liée à l'absentéisme des salariés et par la désorganisation des activités bancaires et des communications internationales (les vols d'Air Madagascar ont été suspendus pendant deux semaines et les navires se font rares). Or cette zone franche est le plus dynamique de l'économie : ses exportations sont passées de 92 millions de dollars en 1995 à 329 millions en 2000, et totalisent 40 % du total des ventes malgaches à l'étranger. C'est la première source de devises du pays et son premier bassin d'emplois (80 000 salariés plus les emplois indirects).

faire leurs clients. Certaines songent à quitter la Grande Ile, leur chiffre d'affaires 2002 ayant été déjà hypothéqué. Avant d'être bloquée par la grève, leur activité était déjà handicapée par la lenteur et la corruption de l'administration et divers autres problèmes. Ainsi, deux firmes mauriciennes ont fermé leurs portes récemment, autant à cause des événements actuels que de la lenteur des autorités à délivrer leur agrément.

Ces entreprises (en majorité des usines textiles) qui exportent une grande partie de leur production ont enregistré une perte de 8 % à 20 % de leurs chiffres d'affaires pour les deux premiers mois de l'année, leurs carnets de commande ont baissé et elles sont réduites à trouver des expédients pour satis-

Cela dit, la plupart des firmes de la zone franche malgache font plutôt le dos rond et ont passé des accords avec les syndicats de salariés pour obtenir le maintien de la production en aménageant le temps de travail. Néanmoins, les perspectives de croissance de ce secteur, prévues entre 30 % et 40 %, devront être revues à la baisse, ce qui aura des répercussions dans la région car le quart des entreprises de la zone franche malgache sont des firmes mauriciennes. Pour celles qui s'étaient délocalisées dans la Grande Ile afin de bénéficier du bas niveau des coûts

de production, il serait coûteux d'envisager un retour à Maurice où les salaires sont plus élevés mais, d'un autre côté, il leur faut maintenir leur production pour ne pas perdre leur part de marché, surtout aux Etats-Unis. Certaines se préparent donc à transférer une partie de leurs activités à Maurice en y recrutant une main-d'œuvre immigrée chinoise et malgache.

risque de remettre en cause l'embellie de l'économie malgache de ces dernières années. Durant deux décennies, le taux de croissance moyen de l'économie a été de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) pour une croissance démographique de 3 %, ce qui a impliqué une baisse du revenu par tête d'habitant. Il s'est ensuite élevé à 1,4 %, en moyenne, dans la première moitié des années 1990 avant d'augmenter substantiellement depuis le retour au pouvoir du président Ratsiraka en février 1997 pour atteindre 4,3 % en moyenne par an jusqu'en 2000. En 2001, il a peut-être même atteint 6,7 %, niveau le plus élevé de ces vingt dernières années. Pour les deux années à venir, les autorités malgaches tablaient sur une croissance de 6,3 %, aujourd'hui compromise. Mais le risque de récession pourrait n'être qu'un mauvais souvenir, si le régime qui sera issu de l'actuel bras de fer politique s'emploie résolument à lever les blocages structurels qui freinent l'économie malgache.

MAUVAIS SOUVENIR

Le tourisme est également touché par la crise politique. Les premières statistiques font état d'une baisse des fréquentations hôtelières de moitié, mais le début de l'année est généralement une période creuse et la pire serait que la saison printemps-été soit gâchée. En revanche, les exportations de crustacés et de poissons, qui ont connu un boom l'an dernier rapportant plus de 169 millions d'euros, ne semblent pas, pour l'instant, handicapées par la situation. La production de riz pourrait même être supérieure à celle de l'an dernier pénalisée par les inondations.

Francis Soler
(La Lettre de l'Océan Indien)

Formation Continue - Université de Rennes 1

DESS Finance d'entreprise en ligne

Service Formation Continue
4, rue Kléber - 35000 Rennes
02 23 23 39 50 - <http://sfc.univ-rennes1.fr>
par internet

rentrée sept. 2002

Rencontrez 50+ programmes...

WORLD ExecEd TOUR 2002

Darden, Duke, Edhec, Essec, HEC, IEDE, IMD, INSEAD, LBS, Reims, Thunderbird, Wharton etc.

19 mars 2002
Toit de la Grande Arche de la Défense

Exec Education | MBA

Tout sur les formations pour cadres et dirigeants | Rencontrez les responsables des MBA & Exec MBA

Inscriptions, renseignements et horaires:
www.topcareers.net

A Hongkong, la crise économique est devenue criminogène

LE MANQUE
DE PROTECTION
SOCIALE AGGRAVE
LES CONSÉQUENCES
DE LA RÉCESSION

HONGKONG correspondance

Au cours de la présentation annuelle du rapport sur la criminalité à Hongkong, le directeur de la police, Tsang Yam-pui, n'a pas caché son orgueil : l'ensemble des délits et crimes ont diminué en 2001 de 5,5 % par rapport à l'année précédente, et les crimes violents ont atteint leur niveau le plus bas depuis vingt-sept ans, avec une baisse de 8,5 %. Pourtant, en observant dans le détail les statistiques policières, on remarque des éléments inquiétants, qui révèlent une montée des tensions dues à la crise économique et à des changements sociaux structurels.

Comme l'explique M. Tsang, la baisse de la criminalité est tout d'abord le résultat des actions policières menées avec succès contre les Triades (la mafia chinoise). Quatre données sont cependant révélatrices d'une atmosphère tendue : les homicides ont augmenté de 53,5 % au cours de l'année 2001, les attaques contre les banques ont triplé durant la même période, et les crimes liés au trafic de narcotiques et les vols dans les magasins ont enregistré une hausse de 7 %. « Ce que l'on observe avec le plus d'inquiétude, a déclaré M. Tsang, concerne les homicides, car il s'agit de cas désespérés où l'un des deux parents exterme sa famille avant de se suicider, le plus souvent dans des familles accablées par les dettes. Cela dit, il ne faut pas oublier que Hongkong reste une ville dont le taux de criminalité reste inférieur à celui des autres grandes métropoles. »

Carry Lam, directrice du département des affaires sociales, confirme cette tendance, et constate qu'en 2001 les cas de mauvais traitements sur les enfants, de suicides, et de violences familiales ont augmenté respectivement de 7 %, 8 % et 5 %. Les services sociaux déclarent être de plus en plus débordés par des cas de ce type : au mois de janvier, Yip Kit-lun, au chômage, vivant dans une HLM, a attaqué avec un couteau de boucher ses trois enfants dont il venait de perdre la garde, tuant sa fille Lay In de dix ans et son frère Bit-hoi de neuf ans. Après le carnage, Yip s'est pendu, et seule sa fille aînée a survécu à la tragédie, avec de graves blessures.

Il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé, car on enregistre neuf cas similaires en 2001, ainsi que 28 cas de personnes tuées par leurs conjoints, soit une hausse de 42,4 % pour cette catégorie de crimes. « Les assistants sociaux sont sous une pression considérable », a commenté M^{me} Lam, en précisant que son département a dû augmenter de 50 % les

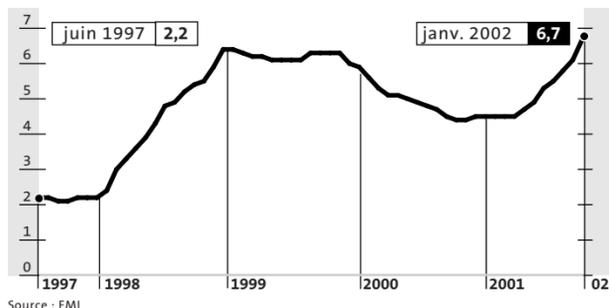
La nature des cambriolages, dans les banques ou les bijouteries, montre qu'il s'agit de plus en plus d'une criminalité improvisée, et qui est dictée par un sentiment croissant de frustration et de désaffection sociale

ressources consacrées aux problèmes familiaux. Une étude menée récemment par l'Université de Hongkong montre que le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité chez les jeunes, et que le territoire détient le triste record mondial du nombre de suicides des personnes âgées.

« Les difficultés économiques sont en train d'augmenter les tensions sociales, commente Law Yuk-kai, directeur de l'organisation Hong Kong Human Rights Monitor, mais le problème est à la fois économique et politique. L'incertitude économique croissante est la source principale de ces drames, mais Hongkong est un cas spécifique

LE CHÔMAGE À LA HAUSSE

Taux de chômage, en données CVS



Source : FMI

que car on ne dispose pas d'une structure de protection sociale permettant d'aider les gens à faire face aux difficultés, et les aides publiques ne sont disponibles que pour ceux qui sont déjà dans des conditions critiques. Depuis ces deux dernières années, j'observe que les gens ont très peu d'espoir de sortir de leur détresse. »

Après une forte croissance économique depuis près de trente

ans, Hongkong traverse aujourd'hui sa deuxième récession en trois ans. Durant les cent cinquante années de colonisation britannique et depuis le retour de Hongkong sous souveraineté chinoise en 1997, le gouvernement a toujours refusé de bâtir un véritable

système de protection sociale, de peur de faillir à son credo libéral qui donne la primauté à une régulation par « le marché ». La nature des cambriolages, dans les banques ou les bijouteries, montre qu'il s'agit de plus en plus d'une criminalité improvisée, extérieure aux organisations criminelles traditionnelles, et qui est dictée par un sentiment croissant de frustration et de désaffection sociale. Law Yuk-kai pense que Hongkong commence seulement à payer aujourd'hui la rapidité du changement social qui a mené à la disparition de la famille élargie, et dont les conséquences avaient été atténuées jusqu'ici par la croissance économique : « C'est un phénomène commun aux sociétés industrialisées, mais cette évolution sociale ne trouve pas de réponses dans le système politique : une société complexe, moderne, secouée par les incertitudes économiques, mais qui, en raison du régime politique, continue à ne pas pouvoir élire ses dirigeants. »

Ilaria Maria Sala

INÉGALITÉS ET VIEILLISSEMENT

Le dernier recensement réalisé à Hongkong montre une société de plus en plus polarisée, où l'écart entre riches et pauvres n'a jamais été aussi élevé depuis cinquante ans. 12,5 % de la population gagne moins de 700 euros par mois et 29 % plus de 3 500 euros. Mais, selon certains ONG, le recensement sous-estimerait la baisse récente des salaires.

L'âge moyen des 6,7 millions d'habitants de Hongkong est aujourd'hui de 36 ans, soit un vieillissement important par rapport au recensement de 1991, où l'âge moyen était de 31 ans.

La France exporte quatre fois plus de capitaux qu'elle n'en importe

PRÈS DES DEUX TIERS
DES INVESTISSEMENTS
SE FONT DANS
LES PAYS DE L'UNION

Le mouvement de concentration entre grandes entreprises internationales mobilise des capitaux parfois si importants que, d'une année à l'autre, des incongruités statistiques peuvent surgir : ainsi, en 2000, le rachat du fabricant d'alcools Seagram par Vivendi a fait passer le Canada au deuxième rang des pays d'accueil pour les investissements français à l'étranger, le premier étant – pour la même année – la Grande-Bretagne. Or, si Seagram battait en effet pavillon canadien, l'intérêt de Vivendi pour cette entreprise était motivé par les actifs que celle-ci détient dans l'industrie américaine du loisir, à savoir Universal Studios et Universal Music. Autre exemple, le rapprochement Renault-Nissan a fait de la France le premier investisseur au Japon en 2000.

L'étude que la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances vient de consacrer aux investissements directs dans le monde met en valeur deux données essentielles : la première est que l'investissement direct dans des pays

tiers est aujourd'hui un facteur majeur de la mondialisation des économies ; la seconde est que les sorties de capitaux du territoire français dépassent les entrées de capitaux étrangers. Entre 1996 et 2000, l'écart entre flux sortants et entrants est passé de 6,6 milliards d'euros à 139,3 milliards d'euros.

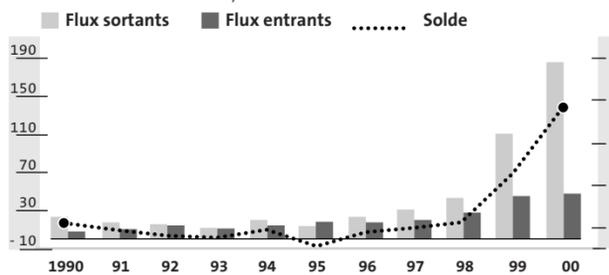
L'année 2000 a été marquée par le rachat d'Orange par France Télécom (50 milliards d'euros), la fusion Aerospaciale-Matra-Dasa-Casa, qui a donné naissance à EADS (38 milliards d'euros), l'acquisition d'Ernst and Young par Cap Gemini (11,5 milliards d'euros)... Ces apports en capital représentent les trois quarts des flux financiers sortants (76,7 %), le solde étant constitué des prêts à long terme entre maison mère et filiales à l'étranger.

RENTABILITÉ MAXIMALE

Au plan géographique, les investissements français se focalisent sur l'Union européenne (60,3 %) et l'Amérique du Nord (32,7 %). Les Etats-Unis demeurent néanmoins en tête en captant 25 % du total. Malgré la déconfiture de la Bourse, les milieux patronaux restent convaincus que ce pays assure la rentabilité maximale aux capitaux investis. En 2000, les investissements français ont été accentués en Grande-Bretagne (+ 554 % par rapport à 1999) et aux Pays-Bas (+ 499 %). En revanche, les flux de capitaux en direction des pays en développement ont continué de montrer une relative atonie (le Brésil est néanmoins 10^e pays d'accueil). Mais les

UN GRAND EFFORT D'INTERNATIONALISATION

Évolution des flux d'IDE français de 1990 à 2000



Source : Banque de France

pays d'Europe centrale – notamment la Pologne (6^e pays d'accueil) – voient l'intérêt des investisseurs hexagonaux s'intensifier.

Les groupes français qui ont le plus investi en 2000 sont Totalfina Elf, Suez Lyonnaise, Aventis, Renault, Alcatel et Vivendi, et les secteurs où ils se sont montrés le plus actifs sont la chimie, l'agroalimentaire et l'automobile. Les Allemands ont eux privilégié les secteurs où ils sont traditionnellement forts, comme la machine-outil, l'automobile et la chimie, laissant le transport, les communications, le pétrole et les services financiers aux Britanniques, tandis que les Américains sont influents dans les services financiers, l'électronique, l'automobile et l'agroalimentaire.

Mais la France est aussi une terre d'accueil ! En stock, elle se place au quatrième rang des pays bénéficiant d'investissements étrangers

(234,7 milliards d'euros). En revanche, en flux, l'Hexagone est passé de la sixième à la huitième place en 2000 (47,9 milliards d'euros en 2000). Les services aux entreprises sont l'activité qui attire le plus de capitaux étrangers ; ceux-ci proviennent principalement des Etats-Unis, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. L'étude de la DREE fait valoir qu'en 2000 les investisseurs étrangers ont créé 35 359 emplois sur le territoire national, concentrés dans les nouvelles technologies, les services et l'automobile. En cumulé, ces investissements ont créé près de 200 000 emplois dans l'Hexagone entre 1993 et 2000. L'étude se garde bien toutefois de calculer le nombre d'emplois créés à l'étranger par des investissements français, devenus quatre fois plus importants que les capitaux entrants.

Yves Mamou

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE

par Laurent Fléchaire

La méthode de Jean Monnet

« LE MONDE SE DIVISE EN DEUX : ceux qui veulent être quelque chose. » Telle était la devise de Jean Monnet, qu'il avait empruntée à l'un de ses amis, Dwight Morrow. Il y a cinquante ans, en juillet 1952, se mettait en place sous son impulsion la première pierre de l'édifice européen : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (la CECA). Sept ans après la guerre, les ennemis d'hier – la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux – mettent en commun leurs ressources et leurs marchés.

A l'époque, le charbon représentait 80 % de la consommation d'énergie primaire en France. Mais au-delà de cet accord sectoriel, c'est surtout la méthode Monnet

tes victimes ». C'est l'économie au service de la paix.

La CECA naît le 8 avril 1951 et entre en vigueur l'année suivante. Tous les pays qui y participent peuvent approvisionner dans les mêmes conditions leur industrie en charbon et en acier. Mais surtout, ces deux secteurs-clés seront désormais gérés par une institution indépendante : la Haute Autorité. Un conseil de coordination, une cour de justice et une assemblée consultative sont créés dans la foulée. Les bases de l'Europe communautaire, telle que nous la connaissons aujourd'hui, sont ainsi posées. Le général de Gaulle ne fait pas sienne cette vision in fine fédérale. Mais les réticences des plus nationalistes à la supranatio-

Il ne s'agit pas d'une utopie d'Europe fédérale, mais de la mise en place concrète, secteur par secteur, d'instances européennes

qui est la plus éclairante sur notre environnement économique actuel. Pour Jean Monnet, il faut amorcer un mouvement réel d'union pour que l'Europe se fasse plutôt qu'elle ne se rêve. Il ne s'agit pas d'une utopie d'Europe fédérale, mais de la mise en place concrète, secteur par secteur, d'instances européennes qui prennent une parcelle de souveraineté aux nations et qui enclenchent un mouvement de fond menant naturellement au fédéralisme. Cette méthode est celle qui a été adoptée lors de la mise en place de la politique agricole commune (PAC), puis de l'intégration monétaire européenne. Et c'est à ce titre que Jean Monnet est aujourd'hui présent comme l'un des pères de l'Europe moderne.

Le commissaire au Plan du début des années 1950 est issu de la sphère privée. Il a commencé à l'âge de 19 ans à sillonner le monde pour vendre le familial cognac Monnet, sans même avoir le bac. Il a ensuite eu de nombreuses responsabilités publiques, à la Société des nations au début des années 1920, avant de coordonner la construction de chemins de fers en Chine puis de participer aux premiers pas de la machine de guerre américaine au sein du bien-nommé « Victory Program ».

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, inspiré par Jean Monnet, propose la création d'un pool européen du charbon et de l'acier. Dans sa déclaration, il prophétise que « l'Europe se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». Il estime que « la mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication d'armes de guerre dont elles ont été les plus constan-

nalités de ces instances sont dépassées, car les Etats sont alors considérés comme les responsables des guerres successives qui ont ensanglanté le Vieux Continent. Plus d'Europe, c'est plus de paix.

Avant ce premier accord, Winston Churchill, Konrad Adenauer, Léon Blum accompagné d'un certain François Mitterrand, s'étaient déjà rencontrés en mai 1948 pour imaginer l'Europe de l'avenir. Les Européens s'étaient ensuite entendus pour gérer ensemble l'aide américaine du plan Marshall. Et c'est précisément les Etats-Unis qui ont favorisé, une fois n'est pas coutume, le rapprochement européen. Le blocus de Berlin et le durcissement de la guerre froide poussent les Américains à considérer l'Allemagne comme le centre de leur dispositif européen. Pour contenir d'éventuelles avancées de l'empire soviétique, l'Amérique soutient, en mai 1949, la création de la République fédérale allemande, au grand dam du général de Gaulle. La volonté américaine sonne le glas du vœu de la France de maintenir sa présence sur le territoire allemand et de contrôler la Ruhr.

Ce revers, qui marque la définitive infériorité politique de l'ancienne grande puissance française, va être contourné par la CECA. Celle-ci permet en effet à la France de redonner de la voix sur la scène internationale, de reprendre un certain contrôle sur le bassin industriel de la Ruhr. Et surtout de ne pas rester à l'écart de la redistribution des cartes économiques et politiques en Europe occidentale. Du côté allemand, une association avec la France permet une première reconnaissance internationale. C'est cette même logique qui mènera au fondateur traité de Rome de 1957. La méthode pragmatique de Jean Monnet, quant à elle, sous-tendra toutes les avancées européennes jusqu'à aujourd'hui. Rien de moins.

sans interruption de votre vie professionnelle **CADRES EN ACTIVITÉ**

DEA e-management
Septembre 2002 - Juillet 2003

UNIVERSITÉ PARIS **DAUPHINE** Département d'Éducation Permanente
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 05 40 88 - giovanangeli@dep.dauphine.fr
www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm

LIVRES

par Alain Beuve-Méry

Le nouveau mal français

GOUVERNER SANS LE PEUPLE,

de Pierre Héritier

Les Editions de l'Atelier, 2002, 175 p., 17 €

EN 1976, ALAIN PEYREFITTE avait décrit le « mal français ». Un quart de siècle plus tard, Pierre Héritier récidive en quelque sorte. En dix chapitres courts et synthétiques, il passe au crible la France contemporaine et identifie ses nouveaux abcès. Au premier chef, figure la coupure de plus en plus flagrante entre nos élites, « issu[e]s d'un même moule », et le reste de la population.

Ni amer ni vindicatif, le constat vaut aussi par son auteur. Ancien compagnon d'armes d'Edmond Maire lorsque celui-ci était le patron de la CFTD, de 1971 à 1989, écarté au moment de sa succession, il a su, dans la foulée, se reconverter, en créant Lasaire, un laboratoire social spécialisé dans l'analyse du changement social en France et en Europe.

Pierre Héritier a pendant plus de trente ans côtoyé les acteurs politiques, économiques et sociaux qui font la nation. De l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, il garde une certaine nostalgie, mais observe que, dès cette époque, parmi les conseillers de François Mitterrand, la parole d'une Jeannette Laot pesait relativement peu face aux conseillers, de sexe masculin pour la plupart, issus des grands corps de l'Etat. « Elle se sentait doublement minoritaire, en tant que femme et en tant que dirigeante ouvrière, ancienne ouvrière de la Seita de Morlaix », précise-t-il. Or le langage feutré des énarques est plus souvent éloigné de celui des syndicalistes que ne l'est celui du patronat, constate-t-il.

C'est sur le diagnostic d'une noblesse d'Etat qui a accaparé au

fur et à mesure les principaux leviers de pouvoir, que Pierre Héritier se montre le plus percutant. « L'élitisme républicain sécrète des couches dirigeantes, concurrentes entre elles mais socialement identiques, qui progressivement se sont approprié le monopole du pouvoir », explique-t-il. Sélection, élitisme, hiérarchie sont les trois mamelles du système scolaire français. Dès l'âge de 25 ans, on classe ceux qui ont échoué, ceux qui ont réussi et ceux qui vont désormais dominer la société, « peu importe le nombre d'« autistes » produits par les grandes écoles », remarque-t-il.

SORTIE PAR LE HAUT

Pierre Héritier stigmatise « le consensus terne » qui découle de cette situation et préconise une sortie par le haut avec la mise en place d'une organisation politique de l'Europe. Si les beaux esprits répugnent à parler de crise démocratique, le contre-expert qu'il est entend à tout le moins pointer les dysfonctionnements actuels.

Très laudateur à l'égard d'un modèle allemand qui semble pourtant accuser ses limites, il estime que la France est le pays le plus élitiste avec l'Angleterre. Or sans remise en cause de tout notre système de production et de validation des compétences, c'est bien l'émergence de deux France qui est à craindre : celle des gouvernants et celles des gouvernés. A cette aune-là, la France pourrait bien compter 60 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement.

Décentralisation et santé financière par Michel Klopfer

Deux périodes de durée sensiblement égale ont jalonné les vingt années qui se sont écoulées depuis la loi Defferre du 2 mars 1982 : celle de la liberté totale (1982-1992) et celle du retour de l'Etat (1992-2002). La loi de décentralisation a conféré aux collectivités le droit d'élaborer et de réaliser leurs budgets, sans véritable limite financière et, à l'époque, sans contrôle. Alors que le budget de l'Etat est en déficit au premier franc d'emprunt, un budget local est réputé équilibré, le financement bancaire contribuant à cet équilibre.

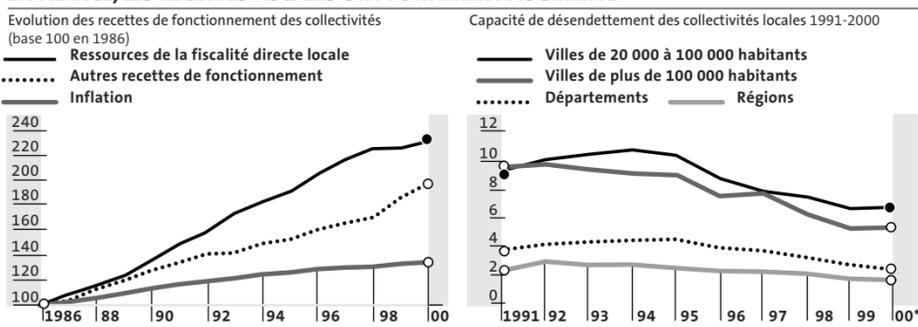
Ce facteur a indéniablement banalisé le recours à une dette, dont la charge en capital et même en intérêt pouvait à l'époque être indéfiniment différée, sans aucune incidence sur les budgets. Cette myopie financière des décideurs locaux, des services de l'Etat et aussi des banques, a été alimentée par le fait que le système comptable local, en tant que spécificité franco-française, ne donnait lieu à l'époque à aucune norme d'analyse financière.

Tout au long de cette période, les collectivités ont fortement accru leurs compétences, non seulement les régions et départements qui ont bénéficié de transferts de charges et de recettes en provenance de l'Etat, mais aussi les communes qui ont dépassé le cadre de leurs compétences primaires pour s'intéresser à tout ce qui touche à la vie de la cité (aménagement, sports, culture, loisirs...).

Au début des années 1990, le choc largement médiatisé du surendettement des communes a interpellé l'ensemble des parties prenantes et en premier lieu l'Etat, qui a dû abonder, par des subventions d'équilibre, les premières situations de crise (Angoulême, Briançon).

Les ministères ont cherché à prévenir la reconduction de tels risques, car, si la péréquation entre communes riches et pauvres pour le partage des dotations d'Etat est légitime, la mutualisation entre « fourmis » et « cigales » n'est pas, elle, à l'ordre du jour. Aussi les collectivités se sont vu imposer de nouvelles normes : comptabilité des engagements, publication

EN FRANCE, LES RECETTES FISCALES ONT FORTEMENT AUGMENTÉ



La capacité de désendettement exprime la dette en nombre d'années d'épargne brute. Un ratio de 15 ans traduit une situation de surendettement et un niveau de 10 ans montre déjà un seuil de risque

Source : La Gestion financière des collectivités locales (Éditions du Moniteur, 2001) *estimation

d'une annexe consolidée aux comptes, réglementation des marchés et délégations et surtout la réforme comptable M14 qui a visé à éviter les « fuites en avant » budgétaires...

Les prêteurs ont également davantage encadré les décisions de politique publique de leurs clients en imposant aux villes en situation délicate des « protocoles financiers », véritables mises sous tutelle des élus par leurs bailleurs de fonds. Mais la véritable révolution financière s'est produite à l'intérieur des collectivités elles-mêmes : elle a vu les élus délégués

en tant qu'entités créditrices appartenant à la sphère publique, elles contribuent positivement à la tenue des critères de Maastricht.

Des excès d'orthodoxie financière ont été commis çà et là par certaines collectivités qui, ayant éliminé toute leur dette, surimposent leurs contribuables par rapport aux services et aux équipements qu'elles leur apportent et nagent dans une trésorerie qu'elles n'ont pas le droit de placer. A l'inverse, il reste encore des villes lourdement plombées, en particulier en région parisienne.

La décennie 2000 voit l'amorce

l'échange en sa faveur en mettant en place de nouveaux transferts (allocation personnalisée d'autonomie pour les départements, ferroviaire pour les régions...) sans assurer à due proportion les transferts de ressources.

— une forte concurrence sur la ressource financière s'instaure entre communes et communautés à taxe professionnelle unique, avec l'impérieuse nécessité pour des structures juridiquement indépendantes et qui seront à terme pourvues par deux expressions différentes du suffrage universel, de concevoir ce qu'il faudra bien appeler leur « cohabitation financière ».

Si les administrations locales abordent ces nouveaux défis en s'étant indéniablement professionnalisées, il reste encore aujourd'hui un vestige de la tutelle que l'Etat exerçait autrefois sur les budgets locaux : une certaine pénurie de directeurs généraux à profil gestionnaire ainsi que de directeurs financiers dans les collectivités locales. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que la formation des gestionnaires locaux répond aux besoins du secteur, et il demeure en conséquence un trou dans la pyramide des âges de la haute fonction publique territoriale.

Michel Klopfer est consultant en finances locales et formateur à Sciences-Po ainsi qu'auprès des chambres régionales des comptes. Il est auteur de *Gestion financière des collectivités locales* (Éditions du Moniteur, 2001, 684 p.)

Les élus risquent d'être confrontés à une pression à la dépense publique, de la part d'usagers qui ne seront plus véritablement leurs contribuables

aux finances et les cadres gestionnaires prôner des prospectives prudentes, à base de hausse d'impôts et de freinage des investissements.

C'est souvent le contribuable local qui a payé la sortie de la crise, une partie de cette augmentation de la pression fiscale ayant été masquée par le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre : les communautés ont levé une fiscalité additionnelle sans que les communes ne baissent leurs propres taux d'imposition. Depuis 1996, les collectivités amortissent chaque année plus de capital de dette qu'elles ne réempruntent et,

d'un nouveau cycle pour les finances locales :

— de nombreux impôts locaux ont été remplacés par des dotations de l'Etat (vignette, taxe d'habitation et droits de mutation des régions, part salaires de la taxe professionnelle, etc.). Il en résulte une perte d'autonomie décisionnelle pour les élus et, à terme, le risque d'être confrontés à une pression à la dépense publique, de la part d'usagers qui ne seront plus véritablement leurs contribuables.

— proportionnellement plus endetté que les collectivités, l'Etat tend à rééquilibrer les termes de

PARUTIONS

■ L'EUROPE FACE À LA CONCURRENCE ASIATIQUE,

d'Alain Henriot et Sandrine Rol

Le « péril jaune » est toujours d'actualité. Au plan économique, l'Asie est régulièrement présentée comme une menace lorsqu'elle est en expansion ou comme un risque majeur quand une récession la frappe. Le livre d'Alain Henriot et Sandrine Rol fait utilement le point après que la crise financière de 1997 a brouillé bon nombre de repères.

Selon eux, le défi est désormais le suivant : les économies d'Asie vont-elles envahir les marchés européen et américain en profitant des faiblesses de leurs monnaies ? Ou bien ces pays tenteront-ils une sortie par le haut en restructurant drastiquement leurs systèmes de production et en clarifiant les liens entre les banques et l'industrie ? La réponse n'est — comme la mondialisation — pas univoque. Les pays d'Asie ne sont homogènes qu'en apparence et beaucoup dépendra des stratégies pratiquées par les uns ou les autres (L'Harmattan, 2001, 185 p., 15,96 €).

Y. M.

■ LA FIN DU RISQUE ZÉRO, de Xavier Guilhou et Patrick Lagadec

Voici un livre de circonstance, mais au bon sens du terme. Il est l'occasion pour les deux auteurs, le premier spécialiste des crises politiques internationales, le second des crises technologiques, de réaffirmer un discours d'alerte qu'ils tiennent depuis longtemps : nos sociétés, nos entreprises se sont trop longtemps reposés sur le mythe du contrôle rationalisé de tous les risques ; elles doivent réinventer les outils, mais surtout les concepts et les attitudes, qui leur permettront d'affronter les « retours de l'Histoire » dont l'année 2001 a été particulièrement fournie.

Le propos de ces deux experts est enrichi d'entretiens avec des bons connaisseurs de tel ou tel type de risque : Laurence Tubiana (développement durable), Michel Séguier (rapports Nord-Sud), Françoise Rudetski (terrorisme), William Dab (santé publique), Philippe Baralon (alimentation), Dominique Dormont (rôle des experts) et Bertrand Robert (gestion des crises) (Eyrolles/Les Echos, 2002, 336 p., 22 €).

A. R.

Mondialisation : la fin de la bulle ? par Eddy Fougier

Contrairement à ce qui a été dit et écrit juste après les attentats aux Etats-Unis, le 11 septembre n'a pas tout changé. Les réactions initiales annonçant le grand retour de l'Etat keynésien étaient vraisemblablement un peu hâtives. Le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales à Doha (Qatar) en a été l'un des témoignages. Le 11 septembre marque tout de même un tournant majeur, non pas tant dans la mondialisation que dans sa perception. Les attentats ont, semble-t-il, favorisé l'éclatement de ce que l'on peut appeler la bulle idéologique de la mondialisation après une décennie marquée par une spéculation intellectuelle largement déconnectée de la situation réelle. Aujourd'hui une vision dégrisée de la mondialisation tend à prévaloir : celle-ci n'apparaît ainsi ni comme la solution à tous les maux de la planète, ni comme leur source unique.

Premier constat : la mondialisation a une face sombre. Les attentats ont révélé avec acuité la vulnérabilité nouvelle induite par l'interdépendance croissante des sociétés et par la porosité des frontières. La reconnaissance de cette face sombre a notamment été le fait d'hommes politiques qui s'étaient montrés jusqu'à présent parmi les plus fervents défenseurs et promoteurs de la mondialisation, comme Tony Blair, Bill Clinton ou Chris Patten, le commissaire européen chargé des relations extérieures.

Deuxième constat : un réexamen de la période se situant entre la chute du mur de Berlin et le 11 septembre 2001 est engagé après qu'on a pris conscience d'être très certainement allé trop loin dans l'éloge du

tout-marché et dans le rejet corrélatif du politique. La dénonciation de cette dérive n'est pas uniquement le fait de contestataires. Les critiques les plus vigoureuses sont ainsi venues de deux intellectuels de renom : le sociologue allemand Ulrich Beck et le philosophe britannique John Gray. Pour le premier, les attentats du 11 septembre ont sonné le glas du néolibéralisme et ont représenté un véritable « *Tchernobyl de la mondialisation* », en mettant en évidence « la fausse promesse du néolibéralisme » selon laquelle « seuls des marchés mondialisés, libérés de la réglementation et de la

action visant à s'attaquer au terreau de ce terrorisme et, en même temps, aux grands problèmes globaux (inégalité, pauvreté, conflits ou environnement).

Parmi les pays membres de la coalition, le gouvernement britannique est celui qui est allé le plus loin dans l'affirmation de ce volontarisme et dans la formulation de propositions concrètes. Tony Blair identifie ainsi, dans plusieurs discours récents et de manière très volontariste, quelques enjeux devant être le support d'une action internationale, comme la paix et le développement de l'Afrique, le changement climati-

que, la paix au Moyen-Orient et, plus largement, le développement des pays du Sud. Gordon Brown, son ministre des finances, a, quant à lui, proposé à Washington le 17 décembre 2001 la mise en place d'un véritable plan Marshall en faveur du Sud d'un montant annuel de 50 milliards de dollars jusqu'en 2015. Ces principes ont été rappelés dans la déclaration commune de douze chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du sommet des « réformateurs » à Stockholm les 22 et 23 février 2002. Cependant, le lancement effectif des négociations commerciales multilatérales décidées à Doha, ainsi que les deux conférences des Nations unies à Monterrey (Mexique) en mars prochain sur le financement du développement, et le nouveau sommet de la

Terre, dix ans après Rio, à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre, constitueront autant de tests de la volonté réelle des pays occidentaux de mettre leur nouveau discours sur les pays du Sud et sur le « terreau du terrorisme » en actes.

La position des Etats-Unis sera bien entendu déterminante. Or, pour le moment, les responsables américains ne semblent pas vouloir remettre en cause leur politique tant en matière d'aide publique au développement que de réduction des barrières aux importations des pays du Sud, des subventions agricoles, qu'ils viennent même d'augmenter, ou à l'égard du protocole de Kyoto. Malgré tout, l'après-11 septembre ne se caractérise pas uniquement par ce qui paraît être le triomphe de la vision américaine du monde.

On a également assisté à la confirmation de l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, porteurs d'une autre vision de la gouvernance du monde et du Sud. Doha a montré que, désormais, on ne pouvait plus ignorer le point de vue des pays du Sud, de plus en plus unis dans un front commun et de plus en plus influents. Le Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) a montré que l'on ne pouvait plus ignorer une société civile dynamique réclamant d'une certaine manière une mondialisation plus équitable et davantage de mondialisation politique. Enfin, l'accord de Marrakech (Maroc) sur le climat a montré que l'on pouvait aboutir à un accord, y compris sans les Etats-Unis, à condition que l'Europe s'affirme comme acteur international.

Doha a montré que, désormais, on ne pouvait plus ignorer le point de vue des pays du Sud, de plus en plus unis dans un front commun et de plus en plus influents.

Le Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) a montré que l'on ne pouvait plus ignorer une société civile dynamique réclamant d'une certaine manière une mondialisation plus équitable et davantage de mondialisation politique. Enfin, l'accord de Marrakech (Maroc) sur le climat a montré que l'on pouvait aboutir à un accord, y compris sans les Etats-Unis, à condition que l'Europe s'affirme comme acteur international.

On a également assisté à la confirmation de l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, porteurs d'une autre vision de la gouvernance du monde et du Sud. Doha a montré que, désormais, on ne pouvait plus ignorer le point de vue des pays du Sud, de plus en plus unis dans un front commun et de plus en plus influents. Le Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) a montré que l'on ne pouvait plus ignorer une société civile dynamique réclamant d'une certaine manière une mondialisation plus équitable et davantage de mondialisation politique. Enfin, l'accord de Marrakech (Maroc) sur le climat a montré que l'on pouvait aboutir à un accord, y compris sans les Etats-Unis, à condition que l'Europe s'affirme comme acteur international.

Eddy Fougier est chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Trois écoles de commerce

BAC + 5

ACCÈS **CONCOURS EN TERMINALE**

ESSCA Angers-Paris 0811 811 881	IÉSEG Lille 03 20 54 58 92	ESDES Lyon 04 72 32 50 48
--	---	--

Clôture des inscriptions le 25 avril 2002

S'entraîner en ligne : www.concours-acces.com

BP 651, 49006 Angers Cedex 01

L'EXEMPLE DE MARKS & SPENCER OÙ SEULEMENT 17 % DES EMPLOYÉS ONT ACCEPTÉ UN POSTE CHEZ LEUR REPRENEUR EST-IL ISOLÉ ? DE NOMBREUX CAS MONTRENT QUE LA RUPTURE DU CONTRAT DE CONFIANCE LES INCITE À TOURNER LA PAGE. LA LOI, POURTANT, A RENFORCÉ LES OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

Les salariés licenciés se méfient des reclassements internes

Maurice Ricome, directeur des ressources humaines des Galeries Lafayette, se dit « un peu déçu » qu'une si faible proportion de salariés de Marks & Spencer ait accepté les reclassements proposés par son groupe, repreneur de l'enseigne britannique. Sur les 1 514 salariés, seuls 17 % ont saisi cette opportunité, les autres préférant partir avec les indemnités négociées par les syndicats avec leur ancien employeur. « Pour des salariés qui sont restés dans la même entreprise pendant des années, le reclassement aux Galeries impliquait un changement d'univers », avance Maurice Ricome en guise d'explication. En outre, « les indemnités de départ étaient non négligeables. Or, si l'on veut privilégier les reclassements, il ne faut pas que celles-ci soient trop attractives... Un équilibre est nécessaire. » Marks & Spencer, un cas isolé ? Pas vraiment.

Certes, « le code du travail tout comme la jurisprudence favorisent les reclassements internes ou chez le repreneur », souligne Gilles Bélière, avocat en droit social qui conseille les employeurs. La loi

de modernisation sociale renforce cet aspect, « sur lequel les inspecteurs du travail seront très attentifs », souligne-t-on au ministère de l'emploi. Pourtant, dans beaucoup de plans sociaux – Bertrand Faure, Flextronics, Moulinex, Wolber... –, un grand nombre de salariés n'en veulent pas, préférant le « chèque valise », même si cette voie risque d'aboutir à une impasse. Les raisons de ce choix sont multiples. Certains salariés peuvent craindre que dans un an ou deux, le site où ils auront été reclassés fasse à son tour l'objet d'un plan social, qui ne sera peut-être pas aussi avantageux que le premier. « C'est la peur du lendemain, toujours présente dans les esprits à cause de la mondialisation », estime Philippe Brun, avocat en droit social qui défend les salariés.

D'autres peuvent estimer que, compte tenu de leur expérience, ils n'auront pas de problèmes pour retrouver un poste. Autre frein ? la mobilité géographique. Ainsi, à Soissons, où le fabricant de pneus pour vélos Wolber a fermé ses portes, entraînant la suppression de 451 emplois dans le cadre du plan social décidé en 1999 par Michelin, sa maison mère, seuls 36 salariés ont accep-

té les reclassements dans le groupe qui proposait 130 postes à Troyes, Epinal, La Roche-sur-Yon, Clermont-Ferrand... « Quand les maris travaillent à Soissons, les épouses ne vont pas leur dire de les suivre pour être chômeurs », explique Corinne Cloatre, ancienne représentante syndicale CGT de Wolber. Surtout si c'est pour changer de site deux ans

un cabinet de reclassement pour le conjoint... »

Mais un autre facteur doit être pris en compte, sans doute déterminant : celui de la confiance. Dans l'attitude des salariés, « une grande part dépend du sentiment qu'ils ont d'avoir ou pas été trahis par leur entreprise, estime Claude Emmanuel Triomphe, délégué général de l'Université européen-

est venu le projet de cession aux Galeries Lafayette. Le plan social d'accompagnement a fait l'objet d'un constat de carence de l'inspection du travail, en raison de ses insuffisances sur les propositions de postes et sur les rémunérations. Il a été réécrit, mais « pourquoi les salariés auraient-ils eu confiance en ce second projet ? », se demande l'expert.

Chez Wolber aussi, la rupture du contrat de confiance avec Michelin était d'emblée consommée. L'annonce des 7 500 suppressions d'emploi chez Michelin en Europe était intervenue en même temps que celle des bénéfices du groupe, ce qui avait provoqué un scandale contre ces « licenciements boursiers ». Les salariés de Wolber viennent d'ailleurs d'obtenir du conseil des prud'hommes de Soissons 10 millions d'euros de dommages et intérêts, les licenciements ayant été reconnus sans réelle cause économique. « Il faut voir les investissements qui avaient été faits en 1998, rappelle Corinne Cloatre. Edouard Michelin était venu nous voir. Et, un an après, on n'était plus rien... Alors aller travailler chez celui qui nous avait ainsi jetés... »

Certains peuvent craindre que, dans un an ou deux, le site où ils auront été reclassés fasse à son tour l'objet d'un plan social, qui ne sera peut-être pas aussi avantageux que le premier

plus tard, comme pour ce salarié qui a accepté d'aller à Troyes et auquel maintenant, on dit d'aller à Cholet... » « Si les entreprises voulaient réussir ces reclassements internes, estime Philippe Brun, qui défend les salariés de Wolber, elles prévoiraient un véritable accompagnement : une aide pour vendre la maison et en acheter une autre, une prime de réinstallation,

ne du travail. Dans le cas de Marks & Spencer, rien n'a pu effacer un sentiment de trahison par rapport à l'image paternaliste qu'avait l'entreprise. » Le dossier a, en outre, été « mal engagé », observe un expert des questions sociales. Le projet initial était la fermeture pure et simple des magasins, ce qui avait provoqué un important conflit social. Seulement après

Francine Aizicovici

L'amertume des anciens de Bertrand Faure

DIX-HUIT MOIS APRÈS LA FERMETURE DE LEUR USINE, LES « EX-BF » RESTENT DÉSABUSÉS

TROYES
de notre correspondant
Le meilleur reclassement interne, c'est la réintégration dans les usines abusivement fermées. M^{me} Philippe Brun n'en démord pas. C'est ce qu'il plaidera le 2 avril devant le conseil des prud'hommes de Romilly-sur-Seine (Aube), dans l'affaire Bertrand Faure. Dix-huit mois après la fermeture tumultueuse du site de Nogent-sur-Seine (Aube), où l'équipementier, filiale de Faurecia (groupe PSA), a supprimé 236 emplois, le combat continue en justice. Fort d'avancées significatives obtenues devant les tribunaux contre Michelin et Total (Le Monde du 27 février), l'avocat compte s'engouffrer dans cette jurisprudence. Il défend 104 des licenciés de l'ancien fabricant de housses de sièges automobiles, invoquant l'« absence de cause économique », ainsi que des erreurs de procédure. Subsidièrement, à défaut de faire rouvrir l'usine de Nogent, depuis longtemps vidée de ses machines – et même provisoirement occupée par un fabricant de matelas –, il demandera réparation du préjudice subi par les salariés...

Qui, d'ailleurs, à Nogent-sur-Seine, aurait vraiment envie de retourner dans cette usine où le combat contre la fermeture a laissé des déchirures ? La bourgade de 6 000 habitants ne s'en est pas encore remise. Ceux qui ont accepté le reclassement interne estiment qu'on les regarde « comme des collabos » quand ils reviennent dans leur famille. Tous les « BF », y compris

les plus acharnés à réclamer la réintégration, disent en même temps vouloir tirer un trait sur le passé. Ils sont à peine 10 % à avoir opté pour le reclassement interne durant l'été 2000, alors que le groupe proposait plus de 300 postes. Ce sont essentiellement des cols blancs qui ont négocié leur transfert au sein de la maison mère, Faurecia, à Brières-les-Scellés (Essonne) pour la majorité.

Ce chiffre très faible, Michel Damezin, directeur départemental du travail de l'Aube, l'explique par le facteur sociologique et la grande défiance née du climat conflictuel qui a régné et perdure. La majorité des salariés ont préféré se rabattre sur un départ avec des indemnités majorées. « Bertrand Faure, c'est un exemple de l'industrie textile déclinante de ce département. La moyenne d'âge était élevée et les couturières,

sionnelle, assure l'un d'eux. Nous avons remis beaucoup de choses en question, une maison, une vie tranquille à la campagne, la proximité de parents et d'amis, pour arriver en région parisienne dans un univers dés-humanisé auquel on a du mal à se faire. Les loyers n'ont rien à voir avec ceux pratiqués à Nogent, le coût de la vie n'est pas comparable, sans parler de la pénibilité des transports. Même ceux qui ont bien négocié leur revalorisation salariale ne retombent pas sur leurs pattes. »

Les 60 000 francs (9 147 euros) d'indemnisation prévus dans le plan social n'ont pas permis de tout compenser. Ce mal-être est très partagé, d'autant que, côté travail, ce n'est pas la panacée. « On nous balade de réorganisation interne en réorganisation, avec parfois des contraintes de déplacement, explique un autre « ex-BF ». On ne sait pas de quoi demain sera fait. » Pour une autre salariée, déjà « mutée » deux fois dans le groupe, « on vit tout cela très bizarrement, assez difficilement ».

En dépit des efforts de Faurecia pour intégrer des conjoints qui pointaient au chômage, la crise passée laisse des traces. Elles sont si profondes que plusieurs des reclassés sont rentrés à Nogent, rappelle Nelly Rousselle, ex-secrétaire du comité d'établissement et fer de lance de la résistance. A l'instar de ce couple de salariés, parti à Brières mais vite revenu. L'épouse avoue qu'elle ne s'est jamais adaptée à son nouveau travail et que l'erreur lui en incombe. « Malgré toute l'aide apportée par Faurecia j'ai dû renoncer. Je n'étais pas faite pour cet emploi, ni prête à vivre en région parisienne. » Son mari vient de la rejoindre.

Pourront-ils bénéficier malgré tout des mesures du plan social d'origine, à défaut de réintégrer leur ancienne usine ? Pour elle, il n'est pas envisageable de se fonder dans l'un des projets de réindustrialisation poussés par le maire de Nogent, Gérard Ancelin. La rupture est consommée.

Philippe Schilde

« Celles ou ceux dont le conjoint avait un emploi ici n'avaient pas de raison de partir. C'était courir un risque »

pour la plupart embauchées depuis très longtemps dans l'usine, aux qualifications anciennes, n'ont pas eu envie de retourner à l'école. »

Christian Lachassine, délégué syndical et dernier salarié de Bertrand Faure « en activité » – son emploi reste protégé jusqu'au 30 avril –, ajoute que nombre de « BF » étaient des « seconds salaires ». « Celles ou ceux dont le conjoint avait un emploi ici n'avaient pas de raison de partir. C'était courir un risque. » Ceux qui l'ont pris le regrettent un peu aujourd'hui. Ils parlent sous le couvert de l'anonymat. Ils se sentent sur un siège éjectable, d'autant que Faurecia vient juste d'annoncer en comité central d'entreprise 185 suppressions d'emplois sur le site de Brières. « Nous avons fait l'effort de la mobilité géographique et profes-

Choisissez.

Super Express
Extra Express
Express

Détendez-vous.

Une gamme de services express européens pour répondre au quotidien aux besoins de vos clients.

Avec trois choix d'horaires de livraison le lendemain, il n'a jamais été aussi facile de respecter les délais imposés par vos clients. Choisissez simplement: StartDay Express (avant 9h), MidDay Express (avant 13h) ou Express (dans la journée) et laissez-nous nous occuper du reste. Nous vous confirmerons systématiquement les livraisons StartDay Express par fax ou par mail, comme vous le souhaitez.

9.00 13.00 17.00

0 800 20 25 25 / www.dhl.fr

DHL
WORLDWIDE EXPRESS

Nous tenons vos promesses

Nouvelles technologies ne riment pas toujours avec nouvelle organisation

OBJECTIFS ET PRIORITÉS PEU CLAIRS... UNE ÉTUDE RÉVÈLE QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES UTILISENT MAL L'OUTIL INFORMATIQUE

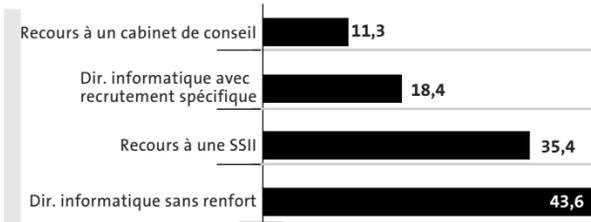
Le constat est sévère : « L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein des collectivités a été en général peu préparée et donc peu accompagnée, elles ont donc connu peu d'améliorations ou de changements de leurs modes de fonctionnement internes. De plus, les outils mis en place, parfois très sophistiqués, sont globalement sous-utilisés. » Pour arriver à ces conclusions, publiées en février, le groupe Bernard Brunhes Consultants, spécialisé en management des ressources humaines, en ingénierie sociale et en développement territorial, a sondé 500 collectivités territoriales, de la commune aux conseils régionaux. Et à la lecture de l'étude, il y a de quoi s'interroger sur la maturité de ces collectivités, pourtant plutôt bien équipées et toutes utilisatrices à des degrés divers d'outils informatiques.

Première lacune, une absence quasi totale de réflexion stratégique autour de ces projets.

À Angers, le maire et les élus locaux ont constitué un groupe de pilotage qui a défini des objectifs précis et opérationnels pour le projet de site Internet ; une mission TIC a été créée pour la réalisation d'un intranet dans la région des Pays de la Loire. Mais ces cas sont isolés, selon Nicolas Bourgeois, consultant, et Valérie Georgeault, directrice de projet, auteurs de l'étude. En général, les

UNE MISE EN ŒUVRE INTERNE

Compétences mobilisées pour l'intégration des TIC



Source : enquête Bernard Brunhes consultants

dirigeants des collectivités sont rarement à l'origine des propositions dans ce domaine, en particulier quand il s'agit de projet à dimension interne comme le développement de la messagerie ou de l'intranet. « Aujourd'hui l'enjeu organisationnel et managérial des TIC est encore mal perçu par les collectivités territoriales qui conçoivent bien souvent ces outils comme de simples équipements à brancher à côté du téléphone et du fax, et les dirigeants laissent donc assez facilement le pilotage des projets aux experts. »

Cette focalisation sur les aspects techniques conduit souvent à une sous-estimation des possibilités d'amélioration du

fonctionnement interne des services. Objectifs peu clairs, priorités mal définies, réflexions méthodologiques inexistantes, flou autour des moyens financiers et humains affectés sont quelques-unes des carences les plus fréquemment rencontrées.

Autre insuffisance révélée par l'enquête, l'usage des TIC dans les collectivités se caractérise par une sous-exploitation globale de leurs potentialités. Pire dans certains cas, des collectivités donnent l'impression de « subir l'outil ». « Des directeurs généraux nous ont confié "tant que personne ne se plaint, on continue comme ça" ou "tant que les agents sont satisfaits rien de plus n'est envisagé", remarquent les auteurs de l'étude. Une logique qui trouve son apothéose dans l'exemple de ce conseil général, qui a engagé l'an dernier une réflexion sur l'approbation interne des TIC... dix ans après leur mise en place !

En dépit de quelques « bonnes pratiques » révélées par l'enquête, la mise en place descendante

La consultation du personnel avant un projet organisationnel et sa participation tout au long de sa mise en œuvre restent rares, même si des réunions ont été organisées dans 15 % des collectivités interrogées

(du haut de la hiérarchie vers les bas) semble être encore la règle. La consultation du personnel avant un projet organisationnel et sa participation tout au long de sa mise en œuvre restent rares (environ une collectivité sur dix), même si des réunions ont été organisées dans 15 % des collectivités interrogées.

Dans ces conditions, il est peu

étonnant que les impacts des nouvelles technologies sur l'organisation du travail soient aujourd'hui décevants. En tout cas vu de l'extérieur. Car, « comme la plupart des collectivités ne s'étaient pas réellement fixé d'objectifs au départ, elles se satisfont de peu de progrès », souligne l'étude.

En calquant les outils technologiques sur leurs anciens modes d'organisation, les collectivités ont perdu la possibilité de faire le grand saut. Plus du tiers des collectivités affirment par exemple que la messagerie a permis d'améliorer la collaboration entre services. Dans les faits, les consultants du groupe Bernard Brunhes ont constaté que le travail en réseau ou en groupe projet se résume souvent à un échange de mails ou de fichiers informatiques ; seul un tiers des collectivités ayant participé à l'étude dispose d'un outil de « groupware », permettant effectivement de travailler en commun.

La gestion des ressources humaines est un autre point sur lequel les TIC pourraient avoir un impact important. Mais les responsables locaux n'ont pour l'instant pas su en tirer parti. Aucune des collectivités interrogées n'a ainsi développé d'intranet de ressources humaines. De même, aucune n'a utilisé les TIC pour engager avec ses agents et les partenaires sociaux un dialogue sur le passage aux 35 heures.

L'espoir d'une plus grande transversalité pourrait, dans ses conditions, venir de problématiques complètement indépendantes de l'introduction des TIC. Ainsi la municipalité de Bobigny, afin de mettre en pratique une nouvelle politique de la Ville, a ressenti le besoin de réfléchir sur les habitudes de travail et sur son organisation interne, afin d'identifier les leviers d'actions susceptibles de faire évoluer l'administration communale vers la gestion en mode projet, grâce entre autres à l'utilisation des nouvelles technologies.

Catherine Rollot

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

L'exception médicale française

LES MÉDECINS FRANÇAIS se sont installés dans la jacquerie : leur rétribution serait insuffisante. Mais le problème dépasse le simple conflit tarifaire. La France a, en effet, choisi de concilier l'exercice indépendant de la profession médicale avec les impératifs des politiques sociales et de santé publique en combinant encadrement législatif et accords collectifs sur les honoraires. Le résultat est surprenant. Schématiquement les praticiens associent une liberté totale d'installation – restreinte par le seul numerus clausus d'accès à la formation médicale – et une large liberté de prescription – à peine tempérée par des recommandations de bonnes pratiques et par des contrô-

me en France. Les spécialistes sont obligatoirement rattachés à un hôpital en Belgique, en Irlande, au Royaume-Uni ou en Suède. Ailleurs, l'accès au spécialiste libéral passe également par le généraliste. Ainsi, le Danemark laisse à l'assuré social le choix entre d'une part des soins dits secondaires, filtrés – mais gratuits – par un médecin (généraliste) dit de premier recours, et d'autre part, l'accès direct au spécialiste à honoraires libres alors assorti d'une participation aux frais très élevée.

Le mode de calcul des honoraires appliqué en France, où l'on multiplie le nombre d'actes médicaux par un prix de l'acte, n'existe plus qu'au Luxembourg, dont

Dans tous les pays européens se développe une médecine hors « système public de santé », avec libre accès, mais sans prise en charge pour le patient autre que celle des assurances privées

les ponctuels des caisses d'assurance-maladie – à une rémunération à l'acte sans réelle limite quantitative – toutes les tentatives en la matière ayant échoué. S'y ajoutent, pour les uns, une prime d'adhésion à la convention tarifaire sous forme de paiement, par les caisses, de certaines de leurs cotisations sociales, et pour les autres, les secteurs II, la possibilité de déroger au tarif conventionnel aux frais du seul assuré. Le tout largement financé par la Sécurité sociale.

Le système français se distingue ainsi assez nettement de ceux des autres pays européens. L'encadrement de l'activité des praticiens, motivé à la fois par des considérations de santé publique et de maîtrise des dépenses publiques, y est bien plus important que chez nous. Ainsi, seuls le Luxembourg et la Belgique, pour les généralistes, connaissent également une liberté d'installation combinée à un remboursement à guichets ouverts par l'assurance-maladie : la seule qualité de médecin installé et le respect de la convention tarifaire suffisent pour provoquer la prise en charge des frais de soins ambulatoires de leurs patients assurés.

Dans les autres pays, l'offre de médecine non hospitalière à financement socialisé est fortement encadrée. Plusieurs techniques sont à l'œuvre. La plus ancienne est certainement la médecine dite de caisse, imposée aux médecins allemands et autrichiens dans l'entre-deux-guerres, connue aujourd'hui également au Liechtenstein et aux Pays-Bas : les assurés ne voient leurs frais de soins pris en charge que lorsqu'ils consultent auprès d'un médecin agréé par leur organisme d'affiliation. Ce système d'agrément connaît des variantes : ainsi, au Danemark, en Irlande, en Italie, au Royaume-Uni, ou encore en Norvège, il appartient à l'autorité locale ou régionale d'apprécier la nécessité d'intégrer tel médecin dans l'offre socialisée de soins. L'agrément est alors instrument de planification de l'offre.

De nombreux pays ne connaissent pas non plus d'offre libérale de médecine spécialisée associant libre accès par les patients et prise en charge publique, com-

le système d'assurance-maladie est chroniquement excédentaire, et dans les zones rurales de Grèce. Ailleurs, les rémunérations des médecins sont plafonnées : dégressivité du prix de l'acte supplémentaire à partir d'un nombre donné d'actes en Allemagne, rémunération à l'heure des spécialistes participant à une unité sanitaire locale en Italie. Les médecins sont salariés de l'institution d'assurance sociale en Grèce, ou des autorités locales de la santé publique en Suède ou en Norvège. La rémunération « à la capitation » – c'est-à-dire le versement à chaque médecin d'une somme forfaitaire en échange de la prestation d'une gamme de services de soins à une population donnée – est une formule intermédiaire souvent associée aux services nationaux de santé comme en Espagne, en Italie, au Portugal ou au Royaume-Uni. Mais elle est également adoptée aux Pays-Bas. A cette rétribution correspond souvent une liberté limitée du patient dans le choix du généraliste et toujours une gratuité totale des soins.

On le voit, même si aucun de ces mécanismes ne constitue une panacée, chaque combinaison nationale de mise à disposition d'une offre planifiée de soins, gratuite ou à faible coût pour tout ou partie de la population, et d'objectifs macroéconomiques de maîtrise des dépenses de santé, conduit à s'écarter du modèle qui laisse au médecin le choix de déterminer quasiment seul son niveau de revenu. Aussi se développe dans tous les pays européens une médecine hors système public de santé avec libre accès mais sans prise en charge pour le patient autre que celle des assurances privées. Dans ce deuxième secteur, les prix – et par là la rémunération des praticiens – sont alors fixés, soit par le marché, soit par des conventions individuelles entre le médecin et l'assureur privé qui achète des soins pour ses clients. N'est-ce pas là le chemin que la France emprunte à son tour sans le dire ? Les éléments de rémunération forfaitaire de la nouvelle convention médicale, ainsi que les menaces de sortie collective de la convention de la part de certains médecins semblent en attester. Et si on en débattait ?

Les chercheurs en management veulent sortir de l'ombre

DES PROFESSEURS EN SCIENCES DE GESTION S'ORGANISENT POUR FAIRE CONNAÎTRE LEUR DISCIPLINE AUPRÈS DES DÉCIDEURS

Comment faire sortir les sciences de management de leur ghetto universitaire ? Alors qu'économistes et sociologues sont présents dans les débats de société, les chercheurs français en sciences de gestion étaient jusque-

là bien muets. « Nous avons été absents sur les 35 heures, sur l'affaire Enron, sur toute la problématique de la gouvernance d'entreprise par exemple, alors que nous sommes par nos recherches, au cœur même de ces sujets », regrette Gérard Hirigoyen, professeur en sciences de gestion et président de l'université Montesquieu-Bordeaux-IV.

Jeunesse relative de la discipline, constituée dans les années 1975, structuration progressive du corps des professeurs de gestion, manque de dynamisme, sont les principales raisons qui expliquent cette discrétion. Les choses commencent à bouger. En janvier, vingt-quatre professeurs des universités et grandes écoles, issus de tous les domaines des sciences de gestion, ont décidé de créer la Société française de management (SFM), afin de constituer une véritable force de réflexion et de propositions.

Présidée par Gérard Hirigoyen, la SFM a pour ambition d'alimenter le débat économique et social. Véritable « think tank », elle espère faire valoir le point de vue des sciences de management auprès des décideurs politiques et économiques. Par ailleurs, elle se donne pour mission la diffusion des connaissances, dans le domaine du management des organisations publiques et privées. Pour Isabelle Huault, professeur en gestion des ressources humaines à l'université Paris-XII et porte-parole de la SFM, « celle-ci se veut avant tout une société académique, à l'instar du Cercle des économistes ou de la

Société de mathématique, destinée à rendre visibles les recherches et le discours universitaire ».

Ouverte vers l'extérieur, la SFM revendique son indépendance vis-à-vis des entreprises et du monde des consultants en management, qui ne pourront pas rentrer dans son conseil d'administration. En revanche, elle espère susciter le dialogue entre les universitaires, les dirigeants d'entreprise, les représentants des salariés et les

« Notre but est de nous positionner sur tous les champs du management et de dépasser le cercle des chercheurs français, en permettant à des collègues étrangers d'y entrer »

politiques, à travers l'organisation régulière de colloques et de conférences. La première manifestation devrait avoir lieu en septembre prochain sur le thème de la mondialisation et des entreprises.

L'autre vitrine de la SFM devrait prendre la forme d'une revue académique bilingue, anglais-français. « Il existe déjà en France plusieurs revues sur les sciences de gestion », précise Isabelle Huault, mais la plupart sont spécialisées par grand domaine, les finances par exemple ou les ressources humaines, notre but est de nous positionner sur tous les champs du management, finances, marketing, ressources humaines, contrôle de gestion et de dépasser le cercle des chercheurs français, en permettant à des collègues étrangers d'y entrer. »

Pourtant, la SFM revendique fort sa volonté de jouer la différence ou la complémentarité plutôt que la concurrence avec ce qui existe déjà en France. Ce ne sera pas très difficile, tant le terrain est désertique dans ce domaine. Il faut donc se tourner vers les Etats-Unis pour trouver de véritables centres de réflexion. L'Academy of Management américaine, dont la SFM s'est modestement fait un modèle, rassemble plus de 12 000 membres, représentant plus de 77 pays et publie une demi-douzaine de revues.

C. Ro.

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA Dauphine

Réunions d'information le lundi 11 mars à 18 h 00 et le mardi 2 avril à 19 h 00 à l'Université Paris Dauphine

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 41 81